This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817
LIBRARIES

L8 Sup 1796

MÉMOIRES

ET

SOUVENIRS

DE

SÉBASTIEN COMMISSAIRE

ANCIEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE

TOME SECOND

Prisons d'État de Belle-Isle-en-Mer et de Corté
Le parti républicain à Lyon sous le règne de Napoléon III
Le Quatre Septembre à Paris
Les châteaux de Saint-Cloud et de Meudon
La Commune à Paris, 1871
Du Socialisme
Conclusion

LYON
METON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
35, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
GARCET & NISIUS, ÉDITEURS
31, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE

1888

[illegible]

[illegible]

[illegible]

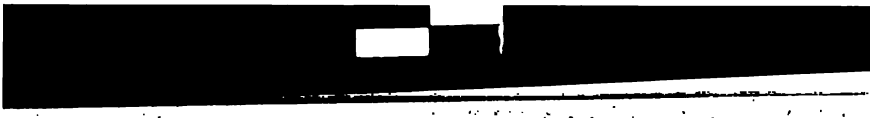

MÉMOIRES

ET

SOUVENIRS

TOME SECOND

DEUXIÈME PARTIE

— SUITE —

V

PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1852 A LA PRISON DE BELLE-ISLE

A partir du coup d'État les détenus de Belle-Isle furent à peu près oubliés; il n'y eut plus guère que leurs familles et quelques amis intimes qui pensèrent à eux.

Les commissions mixtes[1], instituées par Louis Bonaparte, ont condamné sans les entendre, et con-

1 Ces commissions mixtes étaient composées de fonctionnaires n'appartenant pas à la magistrature et de quelques juges. Elles condamnèrent un grand nombre de républicains sans appel, sur la simple inspection des dossiers qui les concernaient et sur de simples rapports de police.

trairement à toutes les règles de la justice, tant de citoyens à la transportation à Cayenne et à Lambessa, ou à l'exil, que les trois cents détenus de Belle-Isle-en-Mer étaient peu de chose auprès de ces milliers de victimes.

Dans le courant de janvier 1852, le nouveau ministre de l'intérieur, M. Fialin de Persigny, un des complices de Bonaparte et ancien détenu bonapartiste sous Louis-Philippe, daigna s'occuper des prisonniers politiques, mais seulement pour aggraver leur situation en leur retranchant une partie des vivres qu'ils avaient eus jusque-là.

Le régime ancien se rapprochait beaucoup de celui des militaires; nous avions matin et soir de la soupe et un peu de viande. D'après le nouveau règlement, la portion du soir était supprimée et elle était remplacée par des légumes secs, haricots, fèves, pois, lentilles et riz.

On faisait courir toutes sortes de bruits dans la prison; celui qu'on répétait avec le plus de persistance était celui-ci : on disait que le gouvernement allait commuer en exil la peine de tous les prisonniers politiques condamnés pour des faits antérieurs au coup d'État.

Sans ajouter foi à ce bruit, je me mis néanmoins à étudier l'anglais. Plusieurs de mes amis et moi, nous priâmes notre ami Napoléon Lebon, qui connaissait très bien les principales langues d'Europe, de nous faire un cours d'anglais. J'avais ce qu'il fal-

lait pour commencer, c'est-à-dire une grammaire, des dictionnaires et quelques livres anglais. J'avais repris à Doullens l'étude de l'italien que j'avais commencé à Lyon, et en même temps que je m'étais fait acheter des livres italiens, je m'étais fait acheter aussi des livres anglais. Je me mis donc à étudier avec ardeur, en prévision d'une éventualité qui ne devait pas se présenter.

Les difficultés pour faire sortir des lettres en secret étaient plus grandes, je profitais de toutes les occasions : détenus libérés, visiteurs et même jusqu'aux gardiens.

Vers la fin du mois de février, je reçus une lettre de mon beau-frère Bouvard dans laquelle il me parlait des bruits qui couraient à Lyon sur la prison de Belle-Isle. Voici quelques extraits de la réponse que je lui fis :

« Belle-Isle, le 20 février 1852.

« MON CHER JOANNY,

« Tu termines ta lettre en disant : « Il se répand des « bruits étranges sur Belle-Isle et quelquefois sur toi. » Comme tu ne dis pas de quelle nature sont ces bruits, j'ai dû être inquiet, non pas pour moi, car je me soucie fort peu de ce qu'on peut dire, mais pour vous qui pouvez être tourmentés par des cancans plus ou moins absurdes. Sois assez bon, je te prie, de me dire ce que l'on dit sur Belle-Isle et sur moi. Je me ferai un devoir de te renseigner sur ce qu'il y a de vrai ou de faux dans tout cela. En attendant, je dois

te dire de ne pas t'arrêter aux tableaux plus ou moins sombres qu'on peut faire sur la prison.

« Pour ce qui me concerne, si les bruits sont bienveillants ils ne doivent pas t'inquiéter; si, au contraire, ils sont malveillants, tu me connais assez pour savoir que je suis incapable de faire une action que réprouverait la conscience d'un honnête homme.

. . . . . .

« Ici, il a trois catégories de prisonniers : la première catégorie se compose d'hommes vaniteux qui s'exagèrent leur importance; leur imagination travaille et leur fait voir tout en noir; ils croient que la France a les yeux fixés sur eux et que le gouvernement va inventer pour eux de nouvelles tortures La seconde catégorie comprend tous les individus qui tombent dans l'excès contraire; ils ne rêvent qu'amélioration de leur sort, exil, amnistie, etc. Toute la journée ces hommes parlent de leurs espérances et en entretiennent probablement leurs familles dans leurs lettres. C'est de cette manière que je m'explique les canards qu'on débite à Lyon.

« Inutile de te dire que je n'appartiens à aucune de ces deux catégories. Je suis résigné, j'accepte sans me plaindre la situation qui m'est faite.

« Adieu », etc.

Dans une lettre du mois d'avril, mon beau-frère Bouvard me dit que le bruit avait couru à Lyon que je m'étais suicidé, ne pouvant surmonter le chagrin que me causait le coup d'État.

Voici des extraits d'une longue réponse que je lui fis :

« Belle-Isle, le 30 avril 1852

« Tu fais bien de ne pas ajouter foi aux bruits absurdes qu'on fait courir sur Belle-Isle. Grâce à ma bonne constitution, je ne suis pas mort et n'ai pas encore envie de mourir. Je me porte bien.

« Les événements de décembre 1851 m'ont fait de la peine, ils ont dû en faire à tous les républicains sincères; malgré cela, l'idée du suicide ne s'est pas présentée une seule fois à mon esprit. Ceux qui m'ont prêté cet acte de désespoir ne me connaissent pas; par principe, je repousse le suicide, je le considère comme un acte de faiblesse et de défaillance morale.

« L'égorgement de la République m'a bien affligé, mais je dois avouer que le coup eût été plus rude si je ne m'y étais pas un peu préparé d'avance.

« Le peuple en masse est encore trop ignorant, il ne se rend pas suffisamment compte de ce que c'est que la République; de plus, l'égoïsme et l'instinct de la conservation le rendent prudent. A Paris, ceux qui se sont battus étaient des bourgeois et des ouvriers intelligents, mais le peuple des faubourgs, le vrai peuple, ne s'est pas battu. Les ambitieux et les intrigants l'ont tellement flatté après Février; on lui a dit sur tous les tons et tant de fois qu'il était bon, intelligent, brave, magnanime, qu'il a fini par le croire, et chaque citoyen a fait ce raisonnement :

« Je n'ai pas besoin de me déranger; mes camara-« des qui sont braves, magnanimes, etc., résisteront

« bien sans moi à l'usurpation, à la violation de la « loi », et chacun est resté chez soi, tandis que les braves comme mon ami Dussoub se faisaient tuer.

. . . . . .

En général, les hommes qu'on appelle chefs de parti ne sont que des flatteurs du peuple; ils recherchent la popularité avant tout, sans s'inquiéter si ce qu'ils font est bien ce qu'ils devraient faire. Ce qu'il y a de curieux et de triste, c'est que ces prétendus chefs, au lieu de mener le peuple, sont presque toujours menés par quelques drôles qui mènent les chefs et leurs partisans.

« Quand je relis l'histoire de la première République française, je suis frappé de ceci : c'est que ceux qu'on appelle grands révolutionnaires n'ont été très souvent dans leurs discours que des flatteurs du peuple. Tout en les admirant et en tenant compte de leurs grandes qualités et de ce qu'ils ont fait dans l'intérêt de tous, je regrette qu'en parlant au peuple de ses droits ils ne lui aient pas assez parlé de ses devoirs; ils auraient dû lui dire la vérité au lieu de le griser par la flatterie. Tant que les chefs agiront ainsi, la République aura de la peine à s'établir.

« Il y a déjà longtemps que je suis convaincu que le peuple pris en masse ressemble à un grand enfant dont l'éducation est à faire, et, comme à ce dernier, si l'on tolère, si l'on excuse toutes ses faiblesses et toutes ses fautes, on le perd.

« Lorsqu'on voudra sérieusement fonder la République en France, il faudra que les hommes qui se trouveront à la tête du gouvernement ne s'amusent

pas à faire des proclamations ronflantes, il faudra qu'ils fassent des actes dans l'intérêt de tous, sans tenir compte des caprices de la foule. En un mot, je voudrais qu'on fît le bien du peuple malgré lui, s'il le faut. C'est une partie perdue, mais il ne faut pas désespérer, il faut faire de la propagande jusqu'à ce que nous soyons la majorité dans le pays, et alors nous garderons la République quand nous l'aurons.

« Quoi qu'il arrive, je mourrai républicain.

. . . . . .

« Le découragement s'est emparé de quelques hommes à Belle-Isle, ils ont fait leur soumission pour obtenir leur liberté.

« Hubert, le plus ancien détenu politique, a fait une soumission qui est un véritable acte d'adhésion au coup d'État; de plus, il en a envoyé des copies dans la prison pour engager les autres prisonniers à suivre son exemple. Cet acte, fait au lendemain du 2 décembre et avec tant d'ostentation, confirme pour moi les soupçons qui pèsent sur lui. C'est homme n'est qu'un agent bonapartiste.

« J'ai une triste nouvelle à t'annoncer : mon vénérable voisin de Doullens, M. Deville, est paralysé par suite d'une attaque d'apoplexie; nous le veillons jour et nuit depuis sept semaines; son état est très grave, je crains qu'il n'aille rejoindre le pauvre Damiron.

« Adieu etc. »,

« Belle-Isle, le 1er juin 1852.

« MON CHER JOANNY,

« M. Deville, dont je t'ai parlé dans ma dernière

lettre, vient d'être mis en liberté. Le gouvernement lui a fait remise de sa peine : malheureusement, cet acte de réparation est venu bien tard pour lui, la prison n'a guère rendu qu'un cadavre à sa famille. Mon ami Gambon et moi, nous avons obtenu la faveur de porter sur une chaise notre vieux coaccusé de Versailles jusqu'en dehors des portes de la prison, et là, nous lui avons dit adieu. Il était très ému et nous aussi. Depuis trois ans nous vivions dans les mêmes prisons à la Conciergerie, à Versailles, à Doullens, au Château-Fouquet, et ici. Cet adieu est sans doute le dernier.

« L'ami que nous avons quitté est un vieillard, il ne tardera pas à terminer une vie abrégée par les souffrances de la captivité. Gambon et moi, nous sommes jeunes, nous resterons encore de longues années sous les verrous; nous n'avons donc pas l'espoir de le revoir.

« Je continue à faire de tristes réflexions sur l'humanité en général et sur quelques hommes en particulier. Les défections continuent; les citoyens G..., R..., C... et D..., ont fait leur soumission. Faut-il s'étonner après cela que la République soit où elle est.

« Il y a des gens qui ne caressent que le succès; lorsque notre parti était victorieux, les hommes dont je viens de te parler faisaient les exagérés, ils étaient beaucoup plus avancés que les vieux républicains. Ils cherchaient à effrayer la réaction par des menaces stupides et impolitiques, ils épouvantaient les esprits timorés et crédules, ils les éloignaient de la Républi-

que en parlant d'ériger en système gouvernemental *la branche d'arbre et la corde.* Tout ceux qui n'approuvaient pas leur politique idiote étaient traités de modérés, de bourgeois, que sais-je ? Mais aujourd'hui que la République est vaincue, qu'il n'y a plus de places à espérer de ce côté; ils s'inclinent devant le vainqueur, et cela au moment où le sang des républicains rougit encore les pavés de Paris.

« Heureusement, il y a des hommes, et ils sont nombreux, qui honorent le parti républicain. La prison m'a fait voir de tristes individualités, mais comme dédommagement j'ai appris à connaître des hommes de cœur, bons, francs et dévoués, qui font leur devoir simplement et sans forfanterie.

. . . . . .

« Merci de la petite fleur que tu m'as envoyée, je la conserverai précieusement; j'y attache un grand prix, parce que c'est notre ami Germain Vallier, le pauvre proscrit, qui l'a cueillie.

« La vue de cette fleur m'a fait faire un retour vers le passé; j'ai pensé à vous tous que j'aime tant, j'ai pensé à la campagne, aux bois et aux montagnes que je n'ai pas vus depuis longtemps.

« Il y a des moments ou je donnerai dix ans de ceux qui me restent à vivre pour passer quelques heures avec ma bonne mère, mes sœurs et mes frères.

« Que je serais heureux de regarder une heure à ta fenêtre, je verrais aller et venir les hommes, les femmes ; je verrais les enfants qui jouent insouciants sans penser à l'avenir. Lorsque j'étais enfant, je ne

me doutais pas du sort qui m'était réservé. Il me semble aussi que ce serait un grand bonheur pour moi, de pouvoir courir dans une prairie ou bien de marcher pendant une heure droit devant moi sans être arrêté par un mur.

« Tu vas sourire en lisant ce qui précède; tu diras: « ce sont des enfantillages, la prison influe sur le cer- « veau. » Ne sois pas trop sévère pour moi, mon ami, les moments les plus heureux en prison sont ceux que l'on passe en rêvant.

. . . . . .

« Mon petit jardin me donne aussi quelques distractions. J'obtiens des produits magnifiques et capables de rendre jaloux les jardiniers de Caluire, de Villeurbanne et de la Demi-Lune.

« Adieu », etc.

VI

L'HUMANITAIRE. — FIN DE L'ANNÉE 1852

Vers les dernières années du règne de Louis-Philippe, quelques jeunes hommes, emportés par l'esprit de système, firent le journal *l'Humanitaire*, dans lequel ils émirent des théories communistes d'un radicalisme exagéré et absurde qui valurent

plusieurs années de prison à leurs auteurs. Ils demandaient la suppression de la famille, telle qu'elle existe aujourd'hui dans les sociétés civilisées; pour eux, l'humanité tout entière ne devait former qu'une grande famille. L'univers était transformé en un immense couvent où tout était en commun.

Un citoyen aurait-il voulu se rendre, je suppose, de Lyon à Paris, il partait de la première de ces villes sans autre bagage qu'une canne de voyage; arrivé à la première étape, à Villefranche, il aurait trouvé un gîte pour s'abriter et la nourriture nécessaire pour se réconforter. Le lendemain, le voyageur aurait travaillé dans un atelier de la ville et produit l'équivalent de ce qu'il aurait consommé pendant son séjour; puis il repartait pour Mâcon où les choses se seraient passées de la même manière, et ainsi de suite. Il aurait pu faire de cette façon le tour du monde, en changeant de linge lorsque le besoin s'en serait fait sentir; de même il aurait pu remplacer sa chaussure et ses vêtements usés par des neufs qu'il aurait pris dans les magasins de l'humanité. Les hommes et les femmes auraient eu les mêmes droits; tous auraient été libres d'aimer ou de se laisser aimer, n'ayant d'autre frein que la volonté des uns et des autres. Les enfants auraient appartenu à tous, ils auraient été élevés aux frais de la communauté.

Ceux qui partageaient ces idées étaient peu nombreux : à peine une trentaine, m'a-t-on dit. Plusieurs années après la publication de ce journal, j'ai vu quelques-uns de ses fondateurs : c'étaient de braves garçons, très intelligents, qui, en dépit des idées de

leur jeunesse, aimaient tous la famille et se sont mariés dans la suite.

La publication de ce journal fit énormément de mal au parti socialiste; les journaux réactionnaires de cette époque ne cessèrent de répéter sur tous les tons que les socialistes voulaient l'abolition de la famille, la communauté des femmes, etc., etc. Les communistes icariens, qui étaient plus directement attaqués parce qu'ils étaient les plus nombreux et les mieux organisés, avaient beau protester et beau dire que les hommes du journal *l'Humanitaire* n'étaient qu'un nombre infime, qu'ils n'avaient pas d'adhérents en dehors du petit groupe qui avait fait le journal, rien n'y fit. Ces calomnies furent répétées avec une insigne mauvaise foi, jusqu'à ce que les funestes journées de juin 1848 fussent venues fournir un nouvel aliment à ces feuilles dévotes et monarchiques; elles imaginèrent alors les mobiles sciés en deux par les insurgés, et cette invention monstrueuse fit oublier les théories de *l'Humanitaire*.

Parmi les trois cents détenus de Belle-Isle, il se trouvait des hommes appartenant à toutes les écoles socialistes; malgré cela, il n'y avait pas un seul citoyen voulant abolir la famille. Ceux qui étaient mariés se félicitaient de l'être, ils avaient généralement le bonheur d'avoir des compagnes qui partageaient leurs opinions, et ceux qui étaient encore célibataires aspiraient après le jour où ils pourraient se marier aussi.

Un jour, il arriva dans la prison un homme qui fut soupçonné dans la suite d'être attaché à la police

de l'Empire; il fallait bien remplacer ceux qui étaient *brûlés*[1] et qui ne pouvaient plus rendre de services, ou bien ceux qui étaient mis en liberté et allaient continuer leur métier auprès des proscrits, à Londres, en Belgique ou en Suisse.

Cet individu criait contre l'exploitation de l'homme par l'homme beaucoup plus fort que n'importe qui. Lassés de l'entendre crier, quelques braves travailleurs s'avisèrent de lui demander ce qu'il faisait pour vivre avant d'être en prison. Il répondit qu'il se travestissait, se grimait et mendiait à la porte des églises de Paris.

— Vous n'avez donc pas de profession?

— Si, mes parents m'ont fait apprendre le métier de bijoutier.

— Et pourquoi ne travaillez-vous pas de votre état?

— Parce que j'ai horreur de l'exploitation, et je ne veux pas être exploité.

— Mais alors c'est vous qui exploitez la charité publique, vous êtes un exploiteur.

Il ajouta qu'il ne travaillerait que le jour où l'exploitation aurait cessé d'exister.

Les détenus se réunissaient quelquefois dans une grande chambre pour s'entendre sur des questions qui intéressaient toute la colonie; il s'y faisait aussi des cours.

Blanqui même fit dans cette salle une série de conférences dans lesquelles il a fait une savante cri-

[1] Mot d'argot qui signifie soupçonné, connu, usé, etc.

tique de toutes les écoles socialistes, mais il était trop habile pour conclure dans un sens plutôt que dans un autre; il ménageait toutes les sectes, de crainte d'augmenter le nombre de ses adversaires.

Quelques prisonniers eurent un moment la manie de faire des projets de constitution; c'étaient les moins instruits, ils ne se rendaient pas compte des difficultés qu'il faut surmonter pour faire une constitution qui puisse être acceptée par le pays.

Cette innocente manie occupait l'esprit de quelques prisonniers qui servaient à amuser les autres.

Dans une réunion où l'on discutait les bases d'un projet de constitution, l'individu qui préférait mendier plutôt que de travailler demanda la parole. Il s'exprima en ces termes :

« Citoyens, je suis partisan de l'abolition de la famille telle qu'elle existe aujourd'hui, de cette famille qui rend l'homme égoïste et étranger aux autres hommes; je ne veux plus de ces dénominations de père et de mère, il faut que ces noms disparaissent; les enfants doivent être élevés sans distinction aux frais de la communauté dans des établissements spéciaux.

« Quand un enfant naît, il doit être mis dans le tas (ici l'orateur fut interrompu et interpellé de tous les côtés). Je ne veux qu'une famille, la grande famille humaine, et, croyez-moi, citoyens, la société ne sera bien organisée que le jour où *la vache ne pourra plus reconnaître son veau.* »

Ces dernières paroles soulevèrent l'indignation générale et peu s'en fallut que le cynisme de ce soi-

disant détenu politique ne lui attirât un mauvais parti.

A dater de ce jour, il fut mis à l'index dans la prison; les uns le considéraient comme un fou, et les autres le prenaient, peut-être à tort, pour un coquin payé pour tenir l'odieux langage que tous les détenus blâmaient et réprouvaient énergiquement.

J'ai parlé précédemment du journal *l'Humanitaire*, parce que les théories de cette feuille éphémère se rapprochaient considérablement de celles du mendiant suspect de Belle-Isle, et en même temps pour démontrer qu'un tel socialisme n'avait aucun partisan parmi les détenus politiques.

Je m'occupais du matin au soir afin de combattre l'ennui, ce grand ennemi.

Mon codétenu Lebon me donnait des leçons d'anglais; de mon côté, je donnais à d'autres détenus des leçons de grammaire française, d'arithmétique et de géographie.

Je me fis acheter une flûte et un flageolet par un ami, à Paris, et je me mis à étudier. J'arrivai vite à lire couramment la musique. Dans la suite, j'eus pour maître un professeur, condamné pour les affaires de juin 1848. Il prenait plaisir à faire jouer des duos à mon ami Monbet et à moi. J'étudiai longtemps, mais je finis par comprendre que je n'avais pas une organisation musicale.

Il m'était presque impossible de jouer un air sans avoir devant les yeux la musique, tandis que mon

ami Monbet, qui travaillait bien moins que moi, qui lisait plus mal que moi, reproduisait avec facilité sur sa flûte les airs qu'il entendait chanter une seule fois.

Étant convaincu que je ne ferais jamais qu'un croquenote, je continuai encore mes études musicales pour me distraire, mais sans espérer devenir jamais un musicien.

Toutes les fois que je pouvais faire sortir en secret une lettre, je la faisais longue, et quelques jours après, j'en écrivais une courte qui passait sous les yeux du directeur pour détourner ses soupcons. Celles que le directeur lisait ne contenaient que des choses insignifiantes, ou autrement ma famille ne les aurait pas reçues; mais les autres sont en quelque sorte un miroir qui reflète mes pensées, et qui indique les différentes phases que mon esprit à traversées à mesure que l'influence de la prison s'est fait sentir.

Je vais continuer à en donner des extraits :

Belle-Isle, le 13 septembre 1853.

« Depuis trois jours j'ai trente ans, mon cher Joanny; jusqu'à présent je n'ai guère connu que les misères de la vie; si les jours qui me restent à vivre devaient ressembler à ceux que j'ai vécu, la mort serait mille fois préférable; j'espère que ça changera. Que deviendraient les malheureux s'ils n'espéraient pas? L'espérance donne la force de supporter patiem-

ment bien des ennuis, c'est la consolation de tous ceux qui souffrent. Oui, mon ami, j'espère encore, j'espère toujours. J'espère que les hommes deviendront meilleurs, que les bons ne seront plus opprimés par les méchants ; j'espère, malgré les revers de la démocratie, que le règne de la justice viendra, et ce jour-là les hommes seront frères. Les forts protégeront les faibles, les ignorants seront éclairés et enseignés par ceux qui posséderont le savoir. Espérer tout cela, c'est espérer du bonheur.

. . . . . .

« Le jour anniversaire de ma naissance, 10 septembre, j'ai bien pensé à vous tous, mais principalement à ma bonne mère. Il y a trente ans qu'elle souffrait pour me mettre au monde; depuis, son affection pour moi ne s'est jamais démentie, sa vie n'a été qu'un long dévouement; bien que sa tâche fût lourde pour nous élever, elle n'a jamais désespéré de nous voir arriver à l'âge d'homme. Je me rappelle une réponse que lui dictait son bon sens et qui m'avait frappé. C'était un jour qu'on la contrariait au sujet de ses quatres marmots qui ne gagnaient pas un sou et qui avaient le malheur d'avoir un appétit de petits loups. « Bah ! dit-elle, ça ne durera pas toujours, « les petits deviendront grands, s'il plaît à Dieu ! »

« C'est pour elle surtout que je voudrais devenir libre, afin de lui rendre une partie des soins qu'elle m'a prodigués.

« En général, les femmes valent mieux que nous, mon ami; fille, amante, épouse et mère, la femme aime plus tendrement que l'homme; elle a dans le

cœur plus de sensibilité, plus d'affection, plus d'amitié et plus d'amour. Il faut en conclure que les femmes ne sont pas seulement la plus belle moitié du genre humain, mais qu'elles en sont encore la meilleure. Il y a peut-être dans le monde quelques maris qui sont d'un avis contraire : tant pis, les exceptions confirment la règle.

. . . . . .

« Parlons un peu de Belle-Isle.

« Je fais des progrès dans le jardinage; j'ai pour professeur M. Fayolle-Sommeras, le frère de M. Fargin-Fayolle. Lorsque je retournerai à Lyon, je t'apprendrai à cultiver un grand nombre de légumes et pas mal de fleurs, mais les légumes d'abord, quel que soit leur prosaïsme : l'utile avant l'agréable, comme aurait dit le père Cabet.

« Dès notre arrivée à Belle-Isle, on nous promit des bains de mer. Jusqu'à ces derniers jours, c'était de la viande creuse pour nous. Cependant le ministre s'est décidé à en faire donner aux malades, et, quoique assez bien portant, j'ai été compris parmi ceux qui devaient en prendre. Il y avait quatre ans que je n'avais pas nagé, depuis Strasbourg 1848. Aussi je m'en suis donné autant que j'ai pu. La mer était houleuse, j'éprouvais un vif plaisir à me laisser balancer mollement par les vagues. Il m'est bien arrivé, en faisant la planche, d'avoir parfois la tête couverte par l'onde perfide : j'en étais quitte pour avaler un peu d'eau.

« En m'habillant l'odeur des varechs me donnait des nausées, j'eus toutes les peines du monde à ne

s avoir le *mal de mer*. J'aurais eu honte d'être alade devant les soldats, les gendarmes et les gar- iens qui formaient un cordon autour de la petite rique dans laquelle nous étions. Enfin, après dix minutes d'efforts et en tournant le dos à la mer, j'ai pu reprendre mon aplomb. Les autres jours j'étais aguerri, je n'ai pas eu le même désagrément; en somme j'ai pris trois bons bains.

« Adieu », etc.

Entre la prison et les remparts de la citadelle de Palais il y a un sentier dans les rochers qui conduit au bord de la mer; c'est par là que nous descendions pour aller nous baigner. Les soldats, les gendarmes et les gardiens formaient une ligne pour nous empêcher de nous évader.

Il fallait se mettre à l'eau au signal que donnait un tambour. Ceux qui ne savaient pas nager restaient au bord sur les graviers ou se tenaient aux rochers; Les nageurs pouvaient s'éloigner du bord jusqu'à une centaine de mètres environ. Lorsque nous voulions aller plus loin, un canot du stationnaire[1], monté par des marins, venait nous obliger à nous approcher de la terre.

Ce canot était là pour empêcher les évasions et pour porter secours à ceux qui auraient pu être en danger de se noyer. Le tambour annonçait la fin du bain; chacun sortait de l'eau et s'habillait, puis nous

[1] ...ment un brick de la marine de l'État qui sta-

remontions par le petit sentier pour rentrer à la prison escortés par les soldats, comme à la descente.

Il y avait déja huit mois que M. Fialin de Persigny avait diminué la quantité de vivres qui nous était donnée avant son avènement au ministère. Plusieurs détenus étaient malades, c'est ce qui avait engagé le médecin de la prison à demander des bains de mer pour eux.

Les bains étaient utiles mais ne pouvaient remplacer la viande pour des estomacs délabrés par un régime débilitant.

Les détenus du quartier des cellules se réunirent pour aviser et décidèrent de nommer deux délégués pour réclamer, auprès du directeur, le retour à l'ancien régime, ou au moins une augmentation de la ration quotidienne.

Mon ami Vauthier et moi, nous fûmes chargés de cette mission par nos amis. Nous allâmes trouver le directeur, nous lui expliquâmes la situation et nous terminâmes en disant qu'il était impossible qu'un homme puisse continuer à se bien porter en consommant une aussi petite quantité d'aliments.

Le directeur eut l'air de nous écouter attentivement, et voici la réponse qu'il nous fit avec beaucoup de flegme :

« L'alimentation actuelle ne produira pas les effets que vous croyez : l'estomac s'affaisse avec le temps, les facultés digestives diminuent et le corps s'habitue à une plus petite quantité d'aliments. Je transmettrai

votre réclamation à M. le ministre, mais je ne crois pas qu'il la prenne en considération. »

Nous nous retirâmes, sinon enchantés, du moins étonnés de voir avec quel calme ce monsieur nous avait annoncé que nos estomacs allaient s'affaisser, que nos facultés digestives diminueraient, etc.

Nous rapportâmes la réponse à nos amis. Plusieurs s'écrièrent : « Nous digérerons encore bien moins quand nous serons morts. »

Mon beau-frère Bouvard m'écrivit au nom de ma mère et de mes sœurs pour m'engager à faire ma soumission, afin d'obtenir ma liberté.

Voici un extrait de la réponse que je lui fis :

« Belle-Isle, le 28 septembre 1852.

« MES CHERS PARENTS,

« Et vous aussi, vous tous que j'aime tant, vous me conseillez de faire ma soumission, vous me dites de demander pardon pour obtenir ma liberté!

« Quel pardon voulez-vous que je demande ? Celui d'avoir fait mon devoir en voulant faire respecter la loi violée? Vous n'avez pas réfléchi, sans cela vous ne me feriez pas une proposition pareille. On vous a poussés à faire des démarches en ma faveur et vous avez cédé à de mauvais conseils. Vous l'avez fait dans de bonnes intentions, mais votre affection pour moi vous a entraînés trop loin. A l'avenir, je vous en prie, ne vous exposez plus à des humiliations chez les fonctionnaires du gouvernement ac-

« Je compte sur toi, mon cher Joanny, pour faire comprendre à ma mère et à mes sœurs que je ne puis leur obéir dans cette circonstance, ce serait une lâcheté; la désobéissance dans ce cas est un devoir pour moi. Je ne puis pas vous dire tout ce que je pense, tellement je crains de vous affliger. Si je pouvais causer seulement dix minutes avec vous, je suis convaincu que vous partageriez ma manière de voir et que vous repousseriez toute démarche auprès d'un pouvoir qui a violé toutes les lois.

« Tu me demandes s'il est vrai que les citoyens Boch et Vauthier ont été mis en liberté? Boch a été mis en liberté sans avoir fait aucune demande; il me l'a affirmé sur l'honneur, et je le crois trop loyal pour m'avoir trompé. Quant à Vauthier, sa femme a obtenu qu'il fût transféré à Paris; il est à Sainte-Pélagie où il subit sa peine. Il a donc tout simplement changé de prison, il n'a que l'avantage d'être plus près de sa famille.

. . . . . .

« En ce moment le chef de l'État voyage, le futur empereur se fait donner des fêtes au grand ébahissement des badauds. On jette de la poudre aux yeux des imbéciles, on fascine, on éblouit la foule avec de brillants uniformes. Dans deux ou trois ans cet enthousiasme tombera.

« Le grand problème du travail n'est pas encore résolu; les chômages viendront malheureusement pour les ouvriers, et alors ils trouveront trop lourdes les chaînes qu'on leur dore aujourd'hui.

« Adieu », etc.

Dans le courant du mois d'octobre 1852, j'éprouvai un grand plaisir ; mon beau-frère Bouvard m'envoya une caisse de livres et en même temps les portraits de ma mère, de ma sœur Annette et son propre portrait, tous les trois réunis dans un seul tableau. Ces portraits, faits au daguéréotype, étaient la reproduction fidèle des traits de mes chers parents.

Que de fois j'ai contemplé ces bonnes figures pendant ma détention ; c'était ma consolation dans les heures de tristesse ; il me semblait que ma mère me regardait et me comprenait.

Tous les soirs après la fermeture des corridors qui avait lieu à la tombée de la nuit, Daniel Lamazière, Maigne, Gambon et moi, nous avions l'habitude de nous réunir pendant une heure, quelquefois davantage, dans la cellule de Barbès. Ces réunions ont duré jusqu'au jour où le directeur les a rendues impossibles en nous faisant fermer, chacun dans sa cellule, depuis le coucher du soleil jusqu'au lendemain à 8 heures du matin.

Dans ces réunions la conversation était générale, chacun racontait les nouvelles qu'il avait apprises, soit par des correspondances particulières, soit par la lecture du *Moniteur universel*[1].

Lorsqu'il y avait disette de nouvelles, ce qui arrivait fréquemment, on parlait de toutes sortes de choses, histoire, voyages, littérature, etc. ; souvent

[1] *Journal officiel de l'époque.*

on discutait sur des questions politiques et sociales. Une partie de la soirée s'écoulait ainsi et chacun se retirait dans sa chambre.

« J'avais pour Barbès une affection profonde, sa nature sympathique m'attirait, j'aimais beaucoup causer avec lui. Indépendamment de la conversation générale du soir, j'allais le voir le matin, et jusqu'à son départ de Belle-Isle, il s'est passé peu de jours sans que j'aille converser avec lui.

Les hommes généralement perdent à être vus de près; Barbès, au contraire, plus on le connaissait, plus l'amitié qu'on avait pour lui grandissait. Il était d'une modestie excessive, il évitait de parler de lui, ce n'est qu'en le fréquentant qu'on découvrait les qualités de cœur et d'esprit qui faisaient le fond de sa nature chevaleresque.

Dans nos petites réunions du soir, nous nous occupions aussi d'évasion. Sortir de la prison de Belle-Isle n'était pas une entreprise insurmontable; la plus grande difficulté consistait à sortir de l'île, une fois hors de la prison.

Les habitants étaient loin d'être sympathiques aux détenus, ils ne répugnaient pas à se faire les auxiliaires des gendarmes en dénonçant ou en arrêtant les prisonniers qui parvenaient à franchir les murs entre lesquels ils étaient captifs.

Un jeune homme de la catégorie de Marseille étant tombé gravement malade, fut transféré à l'hôpital de Palais. Sa constitution vigoureuse prit bientôt le dessus et au bout de quelques semaines il était en pleine convalescence. Il avait su, par son langage et

sa conduite, s'attirer la confiance des sœurs; elles l'employèrent à divers travaux dans l'intérieur de l'hospice. Le détenu se trouvant mieux sous le rapport matériel que dans la prison, se serait bien gardé de demander à revenir parmi ses anciens camarades.

Malgré l'espèce de bien-être relatif dont il jouissait, il résolut de s'évader. Un soir, il trompa la surveillance dont il était l'objet, il se cacha dans un canal d'égout et n'en sortit que pour prendre la clef des champs. Il erra dans l'île en attendant le jour, puis il pria un pêcheur de le transporter sur le continent, espérant pouvoir gagner Lorient, où il comptait s'embarquer à bord d'un navire anglais ou américain. Le pêcheur feignit d'accepter la proposition qu'il lui faisait, lui dit de ne pas se montrer, de rester caché dans sa maison, puis prétextant une sortie pour faire quelques préparatifs, il alla le dénoncer. Des gendarmes et des gardiens allèrent chercher le fugitif et le réintégrèrent dans la prison où il subit un mois de cellule de punition pour s'être évadé de l'hôpital.

Ce fait nous était connu. D'autre part plusieurs de mes amis avaient fait prendre des renseignements dans le pays et nous savions qu'il n'y avait pas à compter sur le concours des habitants pour favoriser une évasion.

Il n'y avait qu'un moyen qui paraissait praticable, et voici en quoi il consistait. Il fallait scier un barreau pour sortir par une fenêtre; un détenu devait rester dans sa cellule et attirer sous un prétexte quelconque *près de sa fenêtre* le gardien de service; pendant ce

temps, ceux qui auraient passé par l'ouverture faite par le barreau enlevé, se seraient tenus cachés, et à l'approche du gardien, ils se seraient emparés de sa personne, l'auraient bâillonné et attaché pour qu'il ne puisse pas donner l'éveil, et tous les prisonniers qui auraient été dans le complot auraient escaladé les murs, essuyé le feu des sentinelles extérieures, puis ils auraient descendu au bord de la mer où une chaloupe serait venue les attendre la nuit et à l'heure indiquée d'avance. Pour que ce plan puisse réussir, il fallait le concours d'un bateau à vapeur, lequel aurait envoyé une chaloupe sur un point de la côte désigné d'avance et, une fois à bord, le navire devait mettre le cap sur l'Angleterre.

Mes amis s'adressèrent à quelques républicains de Nantes qui se mirent immédiatement à la recherche d'un navire à vapeur. On demanda une somme très forte, soit à cause des frais que nécessiterait le voyage, soit à cause des risques qu'auraient courus l'équipage et le navire. L'argent étant le nerf des évasions aussi bien que celui de la guerre, il fallut renoncer à ce projet faute de pouvoir disposer d'une somme aussi considérable que celle qu'on demandait.

* * *

En causant un jour des chances plus ou moins bonnes que nous aurions pour nous échapper de la prison de Belle-Isle, Barbès me dit qu'on essayerait jamais de recouvrer sa liberté, si l'on attendait d'avoir la certitude de réussir, et à ce propos, il me raconta une tentative d'évasion qu'il avait faite au

mont Saint-Michel, de concert avec d'autres détenus politiques.

Barbès logeait à un étage élevé de la prison, d'autres détenus politiques se trouvaient dans des cellules situées dans le même corridor. Toutes les portes étaient fermées à l'extérieur par un seul verrou ; il n'y avait que la porte du corridor qui était fermée par un verrou et par une serrure. Un détenu trouva le moyen d'ouvrir la porte de sa cellule en faisant glisser le verrou ; après cela, il n'avait plus qu'à tirer les verrous des autres portes, et tous les prisonniers du corridor pouvaient se réunir et passer ensemble le temps qui leur plaisait, puis tous rentraient sans bruit dans leurs cellules à l'exception de celui qui avait ouvert les portes de ses camarades ; il les refermait et rentrait à son tour dans sa chambre, faisait glisser le verrou en sens contraire, et sa porte se trouvait fermée aussi. Les détenus se rendaient tous les soirs dans la chambre de l'un d'eux pour causer ; ils marchaient sur la pointe des pieds, évitant soigneusement de faire du bruit pour ne pas attirer l'attention des gardiens qui étaient de service au bas de l'escalier, sur une plate-forme qui servait de cour. Chaque cellule avait une fenêtre garnie de barreaux qui prenait jour sur une façade extérieure du bâtiment.

La prison était construite sur un rocher, les détenus ignoraient le nombre de mètres qui séparaient les fenêtres de la base du bâtiment ; de plus, ils ne savaient pas s'il leur serait possible de gagner la mer *en descendant*, en se cramponnant aux saillies

de la pierre. C'était la partie obscure de l'entreprise, peut-être pleine de périls; en un mot, c'était l'inconnu pour eux.

Avant de mettre le projet à exécution, il fallait scier un barreau à une fenêtre et se procurer une corde pour descendre jusqu'au rocher. Une fois le plan arrêté, ils se mirent résolument à l'œuvre. Avec des lames de couteaux ébréchées ils entamèrent le barreau, mais la plus grande difficulté consistait à se procurer la corde.

Ils imaginèrent d'en faire une avec des écheveaux de fil. On ne pouvait pas trouver mauvais que des prisonniers aient le désir de raccommoder leurs vêtements. Pour ne pas faire naître de soupçons dans l'esprit des administrateurs de la prison, ils laissaient écouler plusieurs jours avant d'en faire acheter par le gardien commissionnaire.

Lorsqu'ils jugèrent que la corde était assez longue, ils convinrent d'attendre une nuit d'orage où l'obscurité serait grande, où la pluie obligerait les sentinelles à s'abriter dans leurs guérites, et où le mugissement de la tempête empêcherait d'entendre le bruit qu'ils pourraient faire en s'évadant.

Les pluies et les grands vents ne sont pas rares dans ces parages. Il se présenta bientôt une nuit telle qu'ils la désiraient.

Au moment de partir, un détenu fit cette réflexion un peu tardive : « Si la corde n'est pas assez longue, que deviendrons-nous suspendus au bout? »

Barbès s'offrit pour descendre le premier; il convint avec ses camarades qu'il ne dirait rien s'il tom-

chait le rocher avec ses pieds et qu'alors on pourrait le suivre; mais si la distance entre lui et le rocher était considérable, il pousserait un cri et personne ne le suivrait.

Barbès serra la main à ses amis et se laissa glisser le long de la corde; quand il fut arrivé au bout, ses jambes s'agitaient dans le vide, il ne touchait rien. Il chercha à sonder du regard la distance qui le séparait des rochers; elle lui parut grande. Sentant la corde lui échapper des mains, il donna le signal convenu et tomba. Son corps rebondit sur les rochers.

L'alarme fut donnée, les gardiens accoururent et Barbès fut ramassé tout meurtri; mais heureusement il n'avait pas de membres brisés. A la suite de cette tentative d'évasion, les détenus coupables d'avoir voulu recouvrer leur liberté furent mis au cachot. Le directeur de la prison du mont Saint-Michel avait les traditions des geôliers du Moyen Age, il ne se contenta pas de les enfermer dans des cabanons appelés *loges*. Ils les mit tous au pain sec et à l'eau et les fit mettre aux fers. Il alla plus loin : il poussa la cruauté jusqu'à faire lier les mains derrière le dos à quelques-uns. Ces derniers, ne pouvant se servir de leurs mains, étaient réduits à manger ce que les gardiens de service leur mettaient dans la bouche. En général, les gardiens, moins cruels que leurs chefs, donnaient à manger à ceux qui avaient les mains attachées, comme on donne aux enfants qui ne savent pas manger seuls. Mais il s'en est trouvé *d'assez barbares pour* obliger ces malheureux à

prendre leur nourriture avec leur bouche, comme des animaux.

Cela paraît incroyable, et pourtant ces faits se passaient au mont Saint-Michel, sous le gouvernement du roi Louis Philippe.

VII

ANNÉE 1853. – LES TABLES TOURNANTES

Quelques jours avant la Noël de 1852, M. Fargin-Fayolle reçut une bourriche de gibier que plusieurs de ses amis de l'Allier lui avaient adressée. Il en distribua à un certain nombre de détenus dans le quartier des cellules qu'il habitait et invita ses amis à dîner, après avoir obtenu l'autorisation du directeur de la prison. Je refusai l'invitation et je priai mon ami de m'excuser; j'avais eu tout récemment une discussion un peu vive avec un de mes codétenus qui devait assister à la petite fête ; je prétextai que je ne pouvais pas encore m'asseoir à la même table avec un homme dont j'avais à me plaindre. Le motif qui avait amené cette espèce de querelle n'avait rien de sérieux ; il fallait être en prison et susceptible comme on le devient quand on est privé de sa liberté pour faire une affaire d'une chose insignifiante.

Mes amis se réunirent et crurent pouvoir terminer

leur petite fête en chantant *le Chant du départ ;* le gardien de service prévint le gardien-chef ; celui-ci vint et leur intima l'ordre de se taire, leur déclarant que tous les chants politiques étaient interdits. Au lieu de céder, mes amis ne tinrent aucun compte de la défense qui leur était faite ; ils continuèrent à chanter et se séparèrent en poussant le cri de : Vive la République !

Le directeur, en homme habile, ne dit rien sur le moment, il craignait du bruit dans la prison ; mais au milieu de la nuit, lorsque tous les détenus dormaient, le gardien-chef, accompagné de quatre gardiens, vint réveiller les chanteurs un à un et les enferma dans les cellules de punition où il restèrent un mois.

Cette expédition se fit silencieusement ; je ne la connus que le lendemain en allant faire une visite à Barbès, que je ne trouvai ni dans sa cellule ni dans le préau. Je demandai au gardien de service s'il avait vu M. Barbès ; ce fut alors que j'appris ce qui s'était passé la veille et dans la nuit.

Parmi les quinze prisonniers qui furent punis dans cette circonstance, se trouvaient mes amis les plus intimes, ceux avec lesquels j'avais l'habitude de causer et de me promener dans le préau, tels que Barbès, Daniel Lamazière, Maigne, Fargin-Fayolle, Monbet, avec lequel j'étudiais la musique, Fayolle-Sommeras, mon professeur d'horticulture. Gambon se trouvait aussi au nombre des punis ; son absence privait de ses soins une famille nombreuse d'oiseaux *qui vivaient dans* une grande volière ou en liberté

dans sa chambre. Gambon aimait beaucoup les oiseaux ; c'était pour lui une distraction qui lui aidait à supporter les ennuis de la captivité.

Je n'avais jamais soigné aucune espèce d'oiseau ; seulement, j'avais assisté dans la cellule de Gambon maintes fois à la préparation de la nourriture de ces intéressantes petites bêtes. Je demandai et j'obtins facilement l'autorisation de soigner la ménagerie de mon ami. Je passais une partie de la journée dans sa cellule ; j'y portais ma flûte et, après avoir donné à manger aux oiseaux, j'étudiais la musique. Pendant que je jouais, les oiseaux paraissaient impressionnés ; ils montraient leur contentement en voletant dans la chambre, les moins sauvages venaient se poser jusque sur mes épaules.

La veille du jour de l'an, je projetai de faire une surprise à mes amis qui étaient punis ; je ne savais quoi leur envoyer pour étrennes, les choses dont on dispose en prison sont si peu nombreuses ; mais, en revanche, si un rien contrarie les détenus, la plus petite des attentions leur procure un vif plaisir. Je m'arrêtai à l'idée de faire des crêpes et des beignets aux pommes et d'en envoyer à tous indistinctement. Je fis acheter de la farine, du beurre, des œufs, du lait, du sucre et des pommes, et le lendemain je me mis à l'œuvre. Un peu avant le repas du soir, j'envoyai par un gardien, à chacun des quinze punis, deux crêpes et deux gros beignets. Mon envoi leur fit un grand plaisir. Ils étaient loin de s'attendre à pareille surprise. Mes crêpes étaient bien réussies, pas une n'était brûlée ; les œufs et le lait qui étaient

entrés dans leur composition ainsi que dans celle des beignets en faisaient de véritables pièces de pâtisserie.

Mes amis furent si contents qu'ils chargèrent Barbès de me remercier en leur nom.

Ils pouvaient se parler par les fenêtres, mais sans se voir.

Barbès m'écrivit une fort jolie lettre à cette occasion, lettre qui me fut prise plus tard avec d'autres papiers par un agent bonapartiste, M. Mettetal, ancien commissaire et chef de division à la préfecture de police, que le ministre de l'intérieur envoya pour saisir les papiers d'une douzaine de détenus politiques du quartier des cellules.

Aussitôt qu'il me fut permis de correspondre avec mes amis, j'écrivis chaque jour une lettre, tantôt à l'un, tantôt à l'autre; ces lettres ainsi que les réponses qui m'étaient faites étaient lues par le directeur; elles ne contenaient que des banalités ou des choses inoffensives; c'était néanmoins un moyen de les distraire. J'ai encore en ma possession quelques-unes des lettres de mes amis, celles qui ont été jugées ne contenir rien de dangereux contre la sûreté de l'État, lors de la seconde razzia que l'on fit de mes papiers.

Je vais reproduire plusieurs de ces lettres dont les auteurs, préoccupés de ce qu'elles devaient être lues par le directeur, ne disent que ce qu'ils veulent qui soit connu de tous et font généralement bon cœur contre mauvaise fortune. La première par ordre de *date est de Ferdinand* Gambon, celui qui devint, en

1871, membre du comité de *salut public* de la Commune. Je lui avais écrit pour le tranquilliser au sujet de ses oiseaux, je lui disais que je les soignerais jusqu'à ce qu'il revienne les soigner lui-même.

Belle-Isle, 7 janvier 1853.

Mon cher ami, puisque tu as toujours la bonté de t'occuper de ma famille [1] en mon absence, j'ai prié M. Picard (le commissionnaire) de te remettre demain : 1° un litre de chènevis; 2° six œufs et 3° une demi-douzaine de biscuits. Ce dernier article, tu vas le remarquer, sans doute, est une chose de luxe, mais ce sont les étrennes de Grimpouquiou (le rossignol). Il n'a pas été sage, j'en conviens, mais néanmoins, je veux me montrer bon prince. Je désirerais aussi marquer la présence de la nouvelle année par quelque acte de munificence à ton égard. Je te laisse le choix entre la médaille d'honneur ou le prix Montyon, et même je me sens disposé à t'accorder les deux choses, car tu as montré dans l'exercice de tes nouvelles fonctions les véritables vertus du père de famille. Mais je m'arrête dans la crainte d'offenser ta modestie.

Je te prie aussi de ne pas négliger la musique, elle charme les animaux et adoucit leurs mœurs. A l'occasion du nouvel an, je t'engage à ouvrir un peu pendant le jour la porte de la grande cage. Depuis quelque temps j'apprécie mieux tous les avantages de la liberté.

Adieu, bonjour aux amis, Albert, Carbasse, Vieillard, etc. Adieu, je te donne une bonne poignée de main.

Ton ami : F. Gambon.

Et le pauvre petit Bordillon [2] qui est seul dans sa cage, comment va-t-il? Sa queue et ses ailes repoussent-elles? Si je n'ai plus de bois, Vieillard pourrait m'en donner un peu, s'il en a, pour faire du feu dans ma chambre.

1 C'est ainsi qu'il appelait sa collection d'oiseaux.
2 Nom qu'il *donnait* à une sorte de petit roitelet.

J'ai reçu une lettre de Mencel; si tu le vois, dis-lui bien des choses de ma part.

Je te prie de ne pas oublier les vers de bois.

J'oubliais d'ajouter que tu t'es acquis dans ce quartier une réputation colossale. Tes crêpes et tes beignets vivront éternellement dans nos cœurs tant nos estomacs ont été délicieusement impressionnés. Barbès, du reste, a dû t'exprimer la reconnaissance générale.

F. G.

La seconde est de Monbet, ancien major de la légion d'artillerie parisienne, un brave cœur; c'est avec lui que je faisais des duos.

MON CHER COMMISSAIRE,

Si je ne t'ai pas écrit depuis ma mise en cellule de punition, c'est d'abord parce que Barbès a été notre interprète à tous auprès de toi pour te remercier non seulement des bonnes et friandes crêpes que tu nous a envoyées, mais aussi, et cela principalement, de l'attention délicate et si amicale qui y a présidé.

Passons à autre chose. — Je commencerai par te dire que je suis fixé entre Gambon qui ne cesse de penser à sa volière, mais qui n'en est nullement inquiet, attendu qu'il sait les soins que tu portes à ses chers enfants dont tu calmes les petits écarts et l'ennui par les sons mélodieux que tu sais tirer de ta flûte, et entre Daniel Lamazière qui arpente le terrain de la boîte bien des fois dans la journée, ce qui prouve qu'il ne doit pas beaucoup s'amuser. Quant à moi, je poétise ma position ou situation autant que je le peux. Sur les dix heures de lumière que le bon Dieu nous accorde, j'en emploie au moins trois pour mon lever, mes repas et la fine pipe; le reste du temps je travaille, je lis et fais de la musique pour tâcher de ne pas me trouver trop en retard avec toi, *mio carissimo condiscepolo*, ou pour être mieux dans la vérité, *mio carissimo maestro*.

Que dit l'honorable Fraboulet? Je lui ai écrit à l'occasion du *nouvel an, il ne m'a pas* répondu; il garde probablement sa

réponse en réserve pour ma sortie, à moins qu'il ne soit fâché contre moi : le motif je l'ignore, mais enfin cela pourrait être. J'en serai fâché et bien contrarié, car j'ai pour lui la plus grande estime ; en tous cas, dis-lui bien des choses de ma part.

Ces pattes de mouche sont à seule fin de te dire que je pense à toi et que je serai bien content quand je pourrai te serrer la main.

Mes amitiés à Albert.

A toi de cœur et d'amitié.

MONBET.

En voici une de Daniel Lamazière, ancien représentant de la Haute-Vienne, un des meilleurs hommes que j'aie connus. Il étudiait l'italien, et comme il savait que je l'apprenais aussi, sa lettre contient quelques mots italiens très faciles à traduire. C'est de l'italien de cuisine.

11 janvier 1853.

AMICO,

Le cose che io fa nella questa cameruccia, come benissimo dici, non sono degne che io te le racconto ; cependant, pour satisfaire *la tua amorevole curiosità*, je te dirai que pour abréger le temps, je l'emploie à lire, à écrire, de 8 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. Après quoi je fais quelques tours de la fenêtre à la porte et réciproquement, et quand cet exercice m'ennuie, je me mets au lit, ordinairement vers 6 h. 1/2, où je réfléchis quand le sommeil fuit ma paupière. J'oubliais une circonstance importante. A l'aide de mon *caban* [1] et de ma couverture, je combats de mon mieux l'humidité très considérable, malgré les boiseries de la *cameruccia*, et comme cela ne suffit pas, je fume presque autant que Fraboulet de Chalandar. Mais cette précaution même est insuffisante, car il n'en est pas d'une

[1] Sorte de manteau ou pardessus à capuchon à la mode à cette *époque*.

cellule de punition comme des châtaignes de mon pays qui se sèchent à la fumée. Hier un des jours où j'ai le plus brulé de tabac, je laissai, en me couchant, tomber sur le plancher quelques-unes des allumettes que je porte toujours dans ma poche. Elles y ont passé la nuit, et ce matin, quand je les ai ramassées, le phosphore presque liquide m'a teint les doigts. Le sel fond du matin au soir, et si je ne m'étais hâté de consommer le sucre que tu m'envoyas, il aurait été complètement absorbé par le papier qui le contenait. S'il fait humide, il ne fait pas froid. Enfin, j'attends sans autre grande impatience que celle de te serrer la main, la fin de notre séquestration. Grace à mon tempérament qui s'accommode assez bien de tout, excepté de l'eau de Belle-Isle, je rentrerai, j'espère, sain et sauf au quartier où tu soignes si bien les bêtes intéressantes de Gambon. Mais je crains que tous nos amis ne soient pas si heureux que moi. Barbès et Sommeras, notamment, doivent avoir fort à souffrir du froid et de l'humidité.

Du reste le silence pythagorique auquel on nous condamne a quelques petits avantages qui font compensation à ses nombreux inconvénients. Ainsi, il porte a la méditation, et comme je repense pendant la nuit, qui ne finit pas, à ce que j'ai lu pendant le jour qui passe rapidement, j'en profite mieux.

Je vois que Dieu et Lucine[1] bénissent ta famille : *è sempre bene.* Peut-être le temps viendra où tu pourras aussi te montrer digne d'appartenir à la féconde famille des Commissaire. *Ben tosto sia e che sani si mantengano tutti i padri, tutte le madre e tutti i figliuoli.*

Voudras-tu m'envoyer demain trois volumes de Buchez que tu trouveras dans ma chambre, mon atlas de Cassini et ma géographie?

Addio, amatissimo Commissario, sia da te, in mio luogo, dato una stretta di mano ai signori Fraboulet de Chalandar, Albert, Vieillard, Carbasse e tutti quanti.

DANIEL LAMAZ ÈRE.

[1] *Je lui avais fait part* de la naissance de ma nièce Fanny Bouvard.

Celle qui suit est de Fargin-Fayolle, ancien représentant de l'Allier. C'était le plus bel homme des accusés de Versailles; il était grand, beau et ce qui valait encore mieux, il était très bon.

Bonjour de tout cœur, mon cher Commissaire, et merci de ta bonne lettre; je te devais déjà des remerciements pour les bonnes choses que tu nous as envoyées le premier jour de l'an. Mais mes habitudes, conservées jusque dans le nouveau quartier que j'habite, m'ont toujours fait remettre au lendemain ce que je me promettais bien de faire la veille.

. . . . . .

Sur toute la ligne les têtes des gourmands étaient aux fenêtres pour proclamer tes louanges.

A mon retour parmi vous, je te demanderai comme faveur insigne de me régaler d'une crêpe et d'un beignet. Mais quand reviendrai-je? On ne le dit pas.

Tous se portent plus ou moins bien ici. L'humidité est grande, je crains pour quelques-uns des douleurs pour plus tard. Mon frère en a souffert et en souffre encore. Ton serviteur se porte à merveille, toute sa personne fonctionne admirablement comme dans l'état normal. Il y a bien un peu d'engourdissement dans les jambes, mais il se console en pensant qu'il pourra ressembler à F. D. C.... C'est bien entendu le seul côté de ressemblance qu'il consente à constater, il repousse le reste du ci-devant jeune homme.

J'ai pour voisin de gauche Langlois, et de droite Sommeras. Me croiras-tu, quand je te dirai que mon côté gauche silencieux?

. . . . . .

Ma pauvre butte [1], j'y pense matin et soir. A mon retour, je suis capable de passer sur son sommet tout le temps autorisé

[1] Amas de pierre et de terre que nous avions élevé au milieu du préau; nous lui avions donné la forme d'une pyramide tronquée. Du sommet on *découvrait la mer*, les îles d'Houat et d'Hoëdic.

entre les deux sonneries de la cloche. Et mon île d'Houat donc! Et les jolies pâquerettes du préau! mais quand!!!

Serre la main à Carbasse, à Vieillard, et à toi de tout cœur.

Ton ami : FARGIN-FAYOLLE.

15 janvier 1853.

Le même jour je reçus une lettre de Fayolle-Sommeras, frère du précédent ; c'était lui qui me donnait des leçons d'horticulture. C'était un excellent homme, complaisant et serviable à l'excès.

15 janvier 1853.

Merci tout d'abord, mon bon Commissaire, de l'intérêt que tu veux bien porter au descendant si dégénéré de saint Fiacre, en venant t'informer de sa santé toujours chancelante. Elle est assez bonne pour le moment, elle pourrait être cependant meilleure, car depuis que je suis ici, j'ai une épaule malade, mais cela n'est rien, et, il faut bien l'espérer, ne sera rien. J'ai eu quelques inquiétudes sérieuses, il y a quatre jours : mon affreux rhumatisme, qui s'est logé à l'épaule, menaçait de m'envahir la poitrine, mais je me suis tellement couvert qu'il a été obligé de rester où il est. J'attribue cela à ce que m'étant couché aussitôt entré dans ma cellule, comme il n'y avait ni paille, ni matelas je me relevai au bout d'une demi-heure environ, avec l'épaule gauche fortement prise et le genou droit ne voulant plus me porter. Je me mis à l'œuvre et frottai ce dernier si fortement avec mon pantalon qu'il fut obligé de déguerpir. Je restai donc comme je suis aujourd'hui avec mon épaule endommagée; je suis depuis le 9 dans une cellule à poêle, je m'en trouve assez bien. Avant j'étais obligé de mettre mes habits dans mon lit pour que l'humidité, le matin, ne me saisisse pas quelque articulation.

Et toi, jeune disciple du patron des jardiniers, dont les talents en horticulture ont dépassé de beaucoup ceux de ton professeur et lui feraient honte, s'il pouvait être jaloux des progrès de ses élèves : comment vas-tu?

. . . . . .

Donne de ma part une bonne poignée de main aux amis Albert, Carbasse, Vieillard et autres amis.

Adieu, mon brave élève, ton professeur t'envoie une bonne poignée de main en attendant qu'il puisse te la donner lui-même.

Tout à toi.

FAVOLLE-SOMMERAS.

Gambon, ancien représentant du peuple de la Nièvre, passe aujourd'hui[1] pour un homme terrible à cause de sa participation à la Commune, et cependant ceux qui l'ont connu savent qu'il est incapable de faire du mal à qui que ce soit; il est bon et humain. En prison sa santé ne lui permettait pas de se livrer à un travail intellectuel assidu, il s'occupait une partie de la journée à cultiver un petit jardin et à soigner ses oiseaux.

Il cultivait aussi le calembour avec succès. C'était un travers d'esprit qui existait encore à cette époque. Car c'est sous le règne de Louis-Philippe et pendant les premières années du second Empire que la manie du calembour atteignit son apogée.

J'écrivis une lettre à Gambon pour lui donner des nouvelles de ses oiseaux; en même temps, pour exciter sa verve, j'y intercalai une collection de calembours, mais la cellule de punition n'était pas favorable à ce jeu d'esprit. Voici la réponse qu'il me fit :

Belle-Isle, le 17 janvier 1853.

Je te remercie, mon cher Commissaire, d'avoir eu la bonté de trouver une excuse à ma paresse, mais malheureusement je

[1] A l'époque où ces mémoires ont été écrits, en 1872.

ne puis accepter ton explication, elle est trop en dehors de la vérité. J'aurai bien voulu répondre, mais je n'ai pas pu. Je me suis mis à la torture pour trouver un calembour, et je n'ai pu en rencontrer un seul. Je crois que ces coquins sont comme les femmes, on ne les rencontre que lorsqu'on ne les cherche plus ou que même on les dédaigne (les calembours); je suis donc obligé de l'avouer, je suis enfoncé, je n'ai qu'une excuse très mauvaise, c'est que l'esprit est rétif et même nul depuis que le corps est privé d'activité. Ces deux messieurs sont tellement unis que l'un ne peut marcher sans l'autre. J'aurais bien voulu cependant te présenter une pilule calembourique, mais, pour un gaillard de ta force, je m'aperçois qu'elles ne sont pas *fa si la do ré*; j'y renonce donc par impuissance.

Je vois avec plaisir que les oiseaux vont toujours bien. M. Grimpouquiou (le rossignol) et consorts auraient même beaucoup gagné à mon absence; la musique que tu leur fais doit bien leur faire plaisir. Ils vont trouver après cela ma présence bien monotone. Je crains que tu ne sois obligé de venir de temps en temps leur jouer un petit air sur ta flûte. Ce que tu me dis du petit Bordillon ne me surprend point, c'est le plus éveillé et le plus intelligent de la bande. Il n'est pas jaloux comme le rossignol, ni sauvage comme la fauvette, ni ennuyé comme le bouvreuil, ni craintif comme l'alouette. Il a à lui seul toutes les qualités. Le petit rouge-gorge est aussi bien gentil, quoique peu familier, mais la musique finira par lui adoucir les mœurs. Quand tu auras besoin d'œufs, je t'en enverrai, mais je t'engage à ne guère leur en donner. S'ils pouvaient avoir un peu de verdure, quelques feuilles de laitues hachées, ils seraient, je crois, bien contents.

Adieu, mon cher Commissaire; mes voisins Monbet, Daniel Lamazière, Maigne, Barbès et tous d'ailleurs me chargent de bien des compliments pour toi.

Bien des amitiés à Albert, Carbasse, Vieillard, Mencel, Ansart, Batillat, Chadal, etc. Je te serre la main.

Ton ami : F. GAMBON.

S'il te reste un pied de céleri, je ne serai pas fâché d'en *goûter; j'éprouve le besoin* de me mettre au vert.

En 1853 les occasions de faire sortir des lettres en secret étaient de plus en plus rares; j'étais obligé de me servir de la voie ordinaire pour correspondre avec ma famille, mes lettres étaient lues par le directeur. C'était une des choses qui me contrariaient le plus en prison. Dans une lettre que j'écrivais à un de mes frères, à la date du 17 mai 1853, je m'en plains en ces termes :

« Mon cher Hippolyte,

« Il y a longtemps que j'aurais dû t'écrire; j'ai esssayé de le faire plusieurs fois, et je me suis toujours arrêté après avoir écrit quelques mots. Aussitôt que je prends une plume pour m'entretenir avec ceux que j'aime, une pensée me tourmente et me paralyse, c'est de savoir que ma lettre sera lue par un étranger avant qu'elle parvienne à son adresse. Depuis quatre ans que je suis en prison, je n'ai pas encore pu m'habituer à cette surveillance de la pensée et des sentiments intimes. Je sens que je ne m'y habituerai jamais. C'est une des plus grandes souffrances que j'éprouve. Aussi je me suis résigné à ne pas correspondre avec la plupart de nos parents et avec tous mes amis. Un prisonnier qui parle de ses affections de famille dans ses lettres sachant qu'elles seront lues, me fait l'effet d'un mari qui embrasse sa femme en public.

« Adieu », etc.

« Belle-Isle, le 7 juin 1853.

« MON CHER JOANNY,

« M. Millet, de la Croix-Rousse, est arrivé hier matin, j'ai causé avec lui, je l'ai vu seulement à travers un petit trou qui se trouve à la porte qui sépare le quartier des cellules du grand quartier où il est logé. Je regrette bien de n'avoir pu lui serrer la main et causer avec lui de Lyon comme je l'aurais voulu.

« Tu pourras rassurer sa famille, car malgré les souffrances d'un long voyage la santé de M. Millet est satisfaisante. C'est un homme fortement trempé; après avoir été traîné pendant trois mois d'étape en étape, de prison en prison sur les charrettes où l'on conduit les voleurs et les assassins, il ne fait pas entendre une seule plainte, tellement il est résigné. C'est un noble et courageux vieillard qui sait supporter dignement l'adversité. Il serait à souhaiter que tous les hommes fussent comme lui.

. . . . . .

« Le citoyen Menier, de la catégorie de Marseille, juin 1848, est décédé le 4 de ce mois. Il repose au cimetière de Palais. En voilà encore un qui est mort victime de ses convictions politiques, loin de son pays, de sa famille, de ses amis, sans avoir reçu les derniers embrassements de ceux qu'il aimait. Personne ne sait le nombre de ceux qui meurent dans les mêmes conditions sur la terre d'exil, en Afrique et à Cayenne, sous le soleil dévorant des tropiques. *Ceux qui restent* doivent dire comme les soldats sur

le champ de bataille quand les balles font des vides : Serrons les rangs !

« Adieu », etc.

Dans le mois d'août, j'eus l'occasion de faire sortir une lettre en secret. En voici quelques passages :

« MON CHER JOANNY,

« Le beau temps a favorisé, dis-tu, ton dernier voyage dans le Bugey : j'en suis bien aise, tu as pu admirer la campagne qui devait être belle. Il me semble te voir à Virieu-le-Grand, lever la tête pour regarder la montagne de Cérémont avec ses flancs abruptes et son sommet couronné d'une forêt de sapins. Je pense que tu n'as pas oublié de faire une promenade à la source de la petite rivière qui traverse le village. Je me rappelle l'avoir visitée en compagnie de mon frère Jean-Pierre, il y a déjà bien longtemps; je m'en souviens toujours avec plaisir. L'aspect sauvage du lieu, les mousses qui tapissent les rochers humides et les arbres qui l'ombragent poétisent ce lieu charment; le silence de la solitude, qui n'est troublé que par le bruit de l'eau qui tombe en cascades et par le chant des oiseaux, porte à la rêverie.

« Tu as vu aussi les coteaux garnis de vignes et au milieu d'elles les ruines du vieux château, ancienne demeure seigneuriale qui a appartenu, dit-on, à Honoré d'Urfé, l'auteur du roman de *l'Astrée*. Ces ruines, *antiques débris* de la féodalité, attestent que

tout passe en ce monde ; rien ne résiste à l'action du temps : hommes et choses sont détruits, un peu plus tôt ou un peu plus tard.

« Que sont devenus tous ces châteaux forts bâtis sur des hauteurs et sur des rochers comme des nids d'aigle ? Que sont devenus ces hauts et puissants seigneurs qui de leurs châteaux dictaient des lois aux habitants de la plaine qu'ils pillaient, volaient et pendaient selon leur bon plaisir ?

« Ces temps ne sont plus heureusement. De la féodalité il ne reste que des ruines dans nos campagnes. Les descendants des grands seigneurs sont soumis aux lois comme les fils de ceux que leurs ancêtres appelaient manants. Si le progrès continue à se faire dans le sens des idées humanitaires, — et l'on ne saurait en douter, — dans quelques siècles les voyageurs visiteront les débris des citadelles et des forteresses de notre temps comme on visite aujourd'hui les ruines des châteaux féodaux. Depuis que les hommes vivent en société, c'est la force qui gouverne le monde ; espérons qu'un jour viendra où la force aveugle fera place à la raison éclairée, et alors il n'y aura plus de guerre, plus de boucheries humaines ; toutes les nations formeront une grande fédération et chaque peuple sera un groupe ou membre de la grande famille humaine.

. . . . . .

« Le 15 août s'est passé tranquillement à Belle-Isle : les canons de la citadelle ont tiré une salve le matin et une le soir ; le brick qui stationne dans la *rade en a fait autant*, et enfin on a mis en liberté sept

détenus qui avaient demandé leur grâce. Tu vois, mon cher ami, qu'on s'est montré avare de clémence, malgré les promesses d'amnistie que Bonaparte faisait il y a cinq ans. Mais ce n'est pas tout : on est encore plus avare pour la nourriture des prisonniers ; depuis l'Empire la situation empire constamment. On a trouvé moyen de faire dîner un détenu avec un sou par jour : le lundi, pour le dîner, cinq centimes de fromage ; le mardi *idem* cinq centimes de riz ; le mercredi *idem* cinq centimes de haricots ; le jeudi *idem* cinq centimes de pois ; le vendredi *idem* cinq centimes de lentilles ; le samedi *idem* cinq centimes de fèves ; le dimanche *idem* cinq centimes de pommes de terre ; et cela recommence, etc. Voilà le menu des dîners de la semaine. Les estomacs les plus solides finiront par se délabrer avec ce régime-là. Mais *væ victis !*

. . . . . .

« Après deux mois de sécheresse, nous avons enfin de l'eau, il pleut depuis deux jours ; nos malheureux petits jardins souffraient, les plantes se desséchaient ; il y avait un mois que nous n'avions plus d'eau dans le puits, nous ne pouvions pas arroser, et pas d'eau, pas de légumes dans les jardins.

« J'ai fait ma récolte d'oignons ce matin, j'en ai neuf liasses ou chaînes, je pense en avoir pour mon année. J'ai repiqué du céleri hier, je me suis empressé de profiter de la pluie. Mes artichauts commencent à pommer, j'en ai de la grosseur d'un œuf. A propos d'œuf, ce mot me rappelle Cocotte, dont je ne t'ai pas

encore parlé. Tu vas me demander ce que c'est; je vais te le dire :

« Cocotte est un animal très intéressant, que j'aime parce qu'il ne parle pas; je suis sûr de ne pas me quereller avec lui, nous ne nous comprendrions pas. Cet animal est une poule magnifique, non pas la poule aux œufs d'or, mais tout simplement une poule aux œufs propres à être mangés à la coque, sur le plat, en omelette et de cinquante et quelques autres manières. Ma mère, ma sœur Annette et toi, vous allez vous intéresser à elle, j'en suis certain, lorsque vous saurez que cette bonne petite bête me fait cinq œufs par semaine. Aussi, vous pouvez croire que j'en ai beaucoup de soin. Chaque jour je nettoie sa cage qui est appuyée au mur de l'autre côté de la rue, en face de ma cellule. Elle est en prison comme moi, la pauvre Cocotte! Matin et soir je lui donne à manger de la mie de mon pain et du grain que j'achète. Cocotte paraît reconnaissante des soins que j'ai pour elle; elle est docile, elle me reconnaît très bien. Quand je lui ai donné un peu de liberté, pour la faire rentrer dans sa cage, je n'ai qu'à lui dire : « Allons, Cocotte, rentrez. » Aussitôt elle se dirige vers sa cage en se balançant sur ses pattes. L'intérieur de sa cage a un mètre cube.

. . . . . .

« Merci des bonnes nouvelles que tu m'a données de nos parents du Bugey; quand tu leur écriras, n'oublie pas de leur dire à tous bien des choses de ma part.

« *Ce que tu me* dis de notre père ne m'étonne pas :

il a toujours aimé le changement, c'est le côté faible de son caractère. Quant à ses dents, tout en regrettant sincèrement qu'il les perde, je ne m'en alarme pas beaucoup ; ma grand'mère paternelle avait perdu les siennes lorsqu'elle était encore jeune, ce qui ne l'a pas empêchée de vivre quatre-vingts et quelques années. J'espère revoir notre père en bonne santé quand je serai libre ; cela finira peut-être bien par arriver.

« Adieu », etc.

Cocotte est le seul animal que j'aie eu pendant ma captivité ; étant prisonnier moi-même, il m'en coûtait de priver de pauvres petites bêtes de leur liberté. Cocotte s'impatientait dans sa cage ; si je la mettais en liberté, elle cherchait des vers, grattait la terre et ravageait les jardins de mes codétenus. Après l'avoir gardée plusieurs mois, je la donnai à un autre prisonnier du grand quartier.

« Belle-Isle, le 2 octobre 1853.

« MON CHER JOANNY,

« Tu me dis que notre mère a le désir de venir me voir ; je l'en remercie infiniment. Pauvre mère, elle est toujours bonne et dévouée, elle ne reculerait pas devant les fatigues d'un long voyage pour venir m'embrasser. Elle n'écouterait que son bon cœur sans s'inquiéter des ennuis de toutes sortes qu'elle éprouverait en se rendant à Belle-Isle. Moi aussi, je

serais bien heureux de la voir, de l'embrasser, de lui dire combien je l'aime et combien je vous aime tous. Quel plaisir j'aurais de causer avec elle de tout ce qui s'est passé depuis que je suis parti de Lyon. A Doullens, c'est à peine si j'ai eu le temps de m'informer de vous tous. La découverte du souterrain a fait supprimer les visites trois ou quatre jours après son arrivée.

« Malgré tout le bonheur que j'aurais de la voir, je dois la prier de rester à Lyon; les visites se font dans des conditions telles que je préfère qu'elle ne vienne pas. Elle comprendra, j'en suis sûr, qu'il ne vaut pas la peine de faire cinq cents lieues, aller et retour, pour venir me voir une heure en présence d'un geôlier qui entendrait toutes les paroles que nous pourrions dire; ce serait acheter trop cher le plaisir de nous voir un instant.

« Adieu », etc.

« Belle-Isle, le 18 novembre 1853.

« MON CHER JOANNY,

« Nos bons amis Germain Vallier et Joseph Collet ont dû être bien heureux de parcourir ensemble une partie de la chaîne des Alpes, cela devait leur rappeler le temps des herborisations. Comme ils ont dû s'embrasser en s'abordant; j'aurais bien voulu être en tiers dans leur joie. Joseph est retourné à Lyon *content d'avoir vu Germain*, mais triste de le laisser

sur la terre d'exil. Pauvre Vallier, je pense à lui bien souvent; il est libre, c'est vrai, mais hors de France. Danton l'a très bien dit : « On n'emporte pas « la patrie à la semelle de ses souliers. »

« Rien ne peut remplacer la famille et les amis. L'air qu'on a respiré étant enfant semble avoir un parfum qu'on ne retrouve nulle part ; le ciel qu'on a contemplé souvent et tout ce qui vous a vu naître et grandir ont un charme particulier ; puis il y a ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer et qui fait paraître beau un affreux pays, quand ce pays est la patrie.

« Les Italiens disent avec raison : *Ogni loco è bello quando è patria.* « Tout pays est beau quand c'est la patrie. »

« Adieu », etc.

« Belle-Isle, le 25 décembre 1853.

« Ta dernière lettre était pleine de nouvelles; j'ai lu avec un vif intérêt tout ce qu'elle renfermait. Je voudrais bien aussi avoir quelque chose à t'apprendre, mais la vie monotone du prisonnier est tellement uniforme que je n'ai rien à te dire que tu ne saches déjà. En effet, chaque jour ressemble à la veille : on ouvre et on ferme les portes des cellules aux mêmes heures, c'est toujours la même chose. C'est à peu près une vie de moine, moins la bonne chère et la vocation.

« Il y a certainement bien d'autres différences entre le religieux cloîtré et le prisonnier républicain.

le premier renonce aux plaisirs du monde dans un but purement égoïste; il veut faire son salut personnel sans s'inquiéter des autres, et, croyant se rendre agréable à Dieu, il s'impose des privations telles que le célibat, la réclusion, etc.; au milieu de ses souffrances volontaires, il est soutenu par l'espérance d'une vie meilleure, il espère être récompensé dans l'autre monde: si ce n'était un péché de désirer la mort, il prierait Dieu chaque jour de le retirer de ce monde plus ou moins corrompu dont il s'est isolé et de le placer dans un monde plus parfait où il espère jouir de la béatitude éternelle,

« Le prisonnier républicain n'a pas renoncé au monde volontairement; sa liberté lui a été enlevée par un acte de force, et c'est par la force encore qu'il est retenu sous les verrous; de là découlent ses souffrances. Comme le religieux, il est soutenu par l'espérance, non pas par l'égoïste espérance d'un bonheur personnel, mais par l'espérance que sa captivité ne sera pas inutile à sa foi politique, au progrès de ses idées et à la classe si nombreuse des déshérités.

« Le religieux cloîtré se dévoue pour lui seul, tandis que le prisonnier républicain s'est dévoué et se dévoue pour la cause de tous les opprimés.

. . . . . .

« Vous avez su peut-être qu'il y a eu un peu de bruit dans la prison; les journaux en ont parlé, m'a-t-on dit; pour vous rassurer tout de suite, je dois vous dire que je ne suis pour rien dans cette affaire.

« *Une querelle a eu* lieu dans le grand quartier entre

quelques détenus. Le directeur a fait venir la troupe le fusil chargé; il a fait mettre aux cellules de punition une demi-douzaine de prisonniers et tout a été terminé. Le directeur a profité de l'occasion pour nous fermer dans nos cellules à 5 heures du soir au lieu de 8 heures, ainsi qu'on le faisait ces derniers temps. Tu vois, mon ami, que l'espèce humaine est aussi bizarre à Belle-Isle qu'ailleurs. Parce qu'il a plu à M. Pierre de se battre avec M. Paul, je dois être enfermé trois heures plus tôt, moi qui suis complètement étranger à la chose et qui habite un quartier séparé où tout est calme.

« Adieu », etc.

Ayant beaucoup de temps à dépenser à Belle-Isle, je causais souvent avec mes codétenus de choses qui n'auraient pas fixé mon attention si j'avais été libre.

Un jour, la conversation roulait sur le magnétisme; quelques détenus le soutenaient et d'autres l'attaquaient vivement; j'étais de ces derniers.

Un de mes coaccusés de Versailles se donnait comme un magnétiseur de première force; il prétendait avoir une puissance magnétique telle, qu'il produisait des effets extraordinaires, même à distance. D'après ses dires, le docteur Ricard, qui prétendait empêcher de pleuvoir en magnétisant les nuages, qui faisait croître ou dépérir un arbuste au moyen de quelques passes magnétiques, qui faisait lire sa fille avec le creux de l'estomac ayant un bandeau très épais sur les yeux, n'était qu'un apprenti auprès

de mon codétenu. Un jour qu'il racontait ses prouesses à quelques prisonniers en ma présence, il dit qu'il magnétiserait le premier venu et qu'il l'endormirait, même contre sa volonté, à la seule condition que le sujet prît l'engagement de rester à peu près immobile.

Je le mis au défi de m'endormir en me magnétisant ; j'allai même plus loin, je lui dis : « Comme je ne crois pas aux vues translucides, je serais charmé d'être convaincu d'erreur. Tous les farceurs qui indiquent les trésors enfouis ou cachés, qui lisent les maladies dans le corps de ceux qui vont les consulter, ou bien qui font connaître les endroits où sont cachés les objets volés, ne sont pour moi que des filous qui spéculent sur la crédulité et la bêtise humaines et qui volent l'argent des imbéciles. Non seulement je resterai passif, mais encore je désirerai m'endormir pendant tout le temps que durera la séance, et, si une séance ne suffit pas, nous renouvellerons l'expérience jusqu'à ce que je sois endormi ou que vous vous déclariez impuissant à m'endormir par des passes magnétiques et par les efforts de votre volonté. »

Mon codétenu accepta le défi. Le lendemain, il essaya de m'envelopper, de m'inonder de fluide ; il eut beau faire des passes magnétiques, il n'obtint qu'un résultat, celui de se lasser ; le jour suivant, il recommença sans plus de succès ; ces deux séances, disait-il, n'avaient servi qu'à me préparer. Le troisième jour, il fit le grand jeu, mais ses efforts furent *inutiles, il s'avoua* vaincu.

Je m'étais prêté consciencieusement à ses exercices, et pourtant ce magnétiseur, qui obtenait habituellement des effets prodigieux, n'arrivait même pas à produire chez moi, malgré ma bonne volonté, cette espèce de torpeur ou d'engourdissement qui précède le sommeil ; je n'éprouvai qu'un peu d'ennui causé par le voisinage des mains de l'opérateur près de ma figure et par l'immobilité à laquelle je me condamnai pour ne pas faire rater l'expérience.

Après le rétablissement de l'Empire, les Parisiens se suspectaient tellement les uns les autres, disait-on, que, dans tout inconnu, ils croyaient voir un mouchard. Ne pouvant s'occuper de politique ouvertement par crainte de Cayenne, ils accueillirent avec empressement les tables tournantes, les esprits frappeurs et autres histoires que quelques malins inventent de temps en temps pour exploiter la sottise humaine. Cette fois, c'est la jeune Amérique qui avait devancé le vieux monde dans cette voie. Les Américains en général passent cependant pour des gens pratiques et positifs ; cela ne les empêcha pas, à ce qu'il paraît, de s'engouer aussi du merveilleux, tant il est vrai que l'homme a une propension à croire aux choses surnaturelles.

Le gouvernement impérial fit ce qu'il put pour favoriser le développement de ces jeux ; il chercha à pousser les esprits dans cette direction ; c'était une diversion à la politique qui s'offrait et qu'il n'avait garde *de laisser échapper*. On fit parler les esprits

dans les salons, même dans ceux des ministres, notamment chez le ministre de la guerre Saint-Arnaud, l'un des complices du coup d'État. La manie de faire tourner les tables devint générale; on les faisait tourner aussi bien dans les hôtels du faubourg Saint-Germain que dans les mansardes de Belleville ou du faubourg Saint-Antoine. La contagion s'étendit de proche en proche, parcourut la province et gagna jusqu'aux détenus de Belle-Isle. Pour être juste, il faut dire que la très grande majorité des prisonniers chercha à faire tourner les tables par pure curiosité, sans croire aux esprits frappeurs ou autres; il n'y en avait qu'un petit nombre qui ajoutaient foi aux récits merveilleux que l'on faisait sur ces prétendus phénomènes surnaturels.

Pour ma part, je refusais de croire d'une manière absolue tout ce que l'on racontait sur ces esprits qui faisaient tourner les chapeaux, danser les guéridons, ou qui se manifestaient par des coups frappés dans différentes parties des appartements.

Quand on parla des tables tournantes à Belle-Isle, quelques amis m'invitèrent à m'associer à eux pour voir s'il y avait quelque chose de vrai dans tout ce que les journaux racontaient; à cette époque, ils étaient pleins des exploits des esprits frappeurs.

On convint d'essayer, ne fût-ce que pour dire qu'on avait expérimenté la chose, et, dans le cas d'un insuccès probable, on pourrait s'appuyer sur la non-réussite pour combattre l'erreur qui semblait se propager *de plus en* plus.

Nous nous réunîmes plusieurs dans une chambre,

on plaça une petite table au milieu et nous nous assîmes autour. Nous plaçâmes nos mains sur la table à côté les unes des autres pour former la *chaîne magnétique*. Voici comment elle se faisait : Chaque personne plaçait devant elle, sur la table, ses deux mains à côté l'une de l'autre en mettant les pouces l'un sur l'autre et en les courbant de manière à ce qu'ils fussent comme accrochés l'un à l'autre; puis le petit doigt de chaque main s'accrochait avec le petit doigt de la personne assise le plus près, celui de la main droite s'accrochait avec le petit doigt de la personne placée à droite et celui de la main gauche s'accrochait à celui de la personne placée à gauche, de façon que toutes les mains posées sur la table se tenaient et formaient une espèce de chaîne qu'on appelait *chaîne magnétique*.

Le fluide magnétique qui se dégageait des mains des opérateurs devait se communiquer à la table et la mettre en mouvement. Mais pour que les forces magnétiques agissent efficacement, il fallait que les personnes qui formaient la chaîne avec leurs mains voulussent toutes que la table tournât dans le même sens, ou autrement les efforts de volonté et les effluves magnétiques des unes auraient pu se trouver paralysés par les efforts de volonté et par les effluves magnétiques des autres.

La première expérience réussit à merveille; au bout d'un quart d'heure d'attente, la table se pencha et, à notre grande surprise, elle se mit à tourner. Nous cherchâmes le pourquoi. On recommença l'expérience, *même succès*. En réfléchissant à ce qui

pouvait mettre cette table en mouvement, je pensai qu'en conservant les mains appuyées sur la table, pendant un certain temps, il doit se produire une sorte d'engourdissement et des mouvements nerveux qu'on ne peut pas toujours maîtriser; en outre, le désir qu'on a de voir tourner la table peut faire qu'une ou plusieurs personnes parmi les opérateurs poussent, en quelque sorte à leur insu, et arrivent à faire tourner la table par un moyen tout naturel.

Je soupçonnai un des assistants de pousser la table; il était fanatique des esprits frappeurs, il faisait des efforts physiques au lieu de se borner à faire des efforts de volonté, de façon qu'il était sa propre dupe sans s'en douter.

Après avoir fait part de mes observations aux autres détenus qui avaient aidé à faire tourner la table, nous recommençâmes l'épreuve sans celui que je soupçonnais de pousser; nous restâmes longtemps sans obtenir le moindre mouvement. Enfin nous refîmes une nouvelle expérience, mais cette fois avec le concours de celui que nous avions exclu de l'épreuve précédente; seulement nous convînmes, sans qu'il s'en doutât, d'ôter nos mains de dessus la table dès qu'elle se mettrait en mouvement. La table se conduisit comme dans les premières séances. Aussitôt qu'elle se mit à tourner nous ôtâmes nos mains et nous vîmes notre fanatique qui poussait comme un enragé et qui la faisait pirouetter tout seul.

Après ces expériences comme avant, je restai convaincu que les efforts de volonté et le fluide magnétique *ne suffisent* pas pour faire tourner les chapeaux,

les guéridons et autres objets; il faut des efforts nerveux et musculaires sans lesquels rien ne bouge.

Cet insuccès ne convainquit pas les fanatiques; il y en eut qui s'en occupèrent encore quelque temps dans la prison. Un Parisien, vieux brave à la barbe blanche, vint un jour me trouver avec un air mystérieux; je le fis entrer dans ma cellule. Il voulait, disait-il, me faire part d'un projet d'évasion qu'il avait imaginé. Voici en quoi il consistait :

Les détenus devaient tout simplement appliquer les mains contre le mur qui entourait le préau et avec les efforts de volonté et le fluide magnétique de tous, agissant comme une force irrésistible, le mur devait s'écrouler, et alors nous n'avions plus qu'à nous faire transporter en Angleterre; cela ne lui paraissait pas plus difficile que ça.

Ce procédé, s'il eût pu réussir, aurait rivalisé avec les trompettes et les pots de terre de Jéricho dont parle la Bible.

Aujourd'hui, les tables ne tournent plus. Quant aux esprits frappeurs qui ont donné naissance à la secte des spirites, dont Allen Kardec fut le grand pontife, ils ne se manifestent plus en public, ils n'ont réellement frappé que quelques cerveaux mal équilibrés et contribué à peupler les maisons d'aliénés.

VIII

ANNÉE 1854
COMPLOT DE L'HIPPODROME ET DE L'OPÉRA-COMIQUE
ALBERT. — LA COMMUNE RÉVOLUTIONNAIRE
MISE EN LIBERTÉ DE BARBÈS

Pendant les quatre premières années que je passai en prison, ma santé s'est maintenue assez bonne, mais à partir de la cinquième, je devins excessivement maigre. Mon estomac refusa de digérer les légumes secs. Le médecin de la prison, croyant à un commencement de phtisie pulmonaire, m'ausculta et reconnut que mes poumons étaient sains. Seulement, il m'engagea à cesser de manger des légumes secs, et de les remplacer par du bifteck.

Le directeur m'avait dit : *L'estomac s'affaisse et s'habitue à une plus petite quantité d'aliment.* Ce n'était pas seulement mon estomac qui s'affaissait, c'était tout mon individu. Il est probable que je ne serais pas sorti vivant de la prison si je n'avais pu en améliorer le régime par un supplément de nourriture.

Il arrivait de temps en temps quelques condamnés politiques qui nous apportaient des nouvelles de Paris. Ils venaient d'être jugés, il y avait peu de temps qu'ils étaient en prison, ils étaient encore gais, vifs et bruyants ; ils élevaient la voix quand ils parlaient ; leur attitude, leur vivacité et leur air con-

trastaient avec l'attitude, la vivacité et l'air de ceux qui subissaient la détention depuis six ans comme les condamnés de juin 1848, ou depuis cinq ans comme les déportés de Versailles.

Quand on a passé plusieurs années séparé du monde, il se produit dans le corps une espèce de détente générale ; on perd sa vivacité par le défaut de mouvement, on contracte l'habitude de parler bas : cela tient à ce que l'on est espionné le jour et la nuit. Si l'on se promène deux ou trois ensemble dans le préau, ou si l'on stationne, on parle bas pour ne pas être entendu des gardiens ou des détenus que l'on soupçonne être des faux frères ; enfin, si l'on cause plusieurs dans une cellule, on parle encore bas pour la même raison. Il y a certainement bien des conversations que les gardiens pourraient entendre sans que cela nuise à ceux qui y prennent part. Mais les détenus aiment à parler de politique, de projets d'évasion et de moyens de correspondre en secret avec leurs familles et leurs amis. La moindre indiscrétion ou imprudence pourrait faire avorter un projet de fuite ou arrêter une correspondance occulte.

Un long séjour dans une prison donne généralement à la figure des vieux prisonniers un air triste et mélancolique qui frappe ceux qui les voient la première fois. Le teint de la face change et prend une couleur particulière ; chez les vieux prisonniers, cette teinte a de l'analogie avec ce que dans les beaux-arts on appelle *patine du temps* pour les vieux tableaux et les vieux monuments.

L'emprisonnement prolongé peut être considéré comme une maladie. Tout individu qui passe de cinq à dix ans sous les verrous est pendant les dernières années de sa peine plus ou moins malade. Il y a bien quelques natures d'élite ou plutôt quelques organisations particulières qui s'accommodent mieux de certaine situation, sans que l'on puisse dire d'une manière absolue que la captivité ne les affecte pas.

Ceux qui arrivaient à Belle-Isle en 1854 chuchotaient entre eux en nous regardant; ils trouvaient que nous n'avions plus d'énergie, que nous étions affaissés moralement et physiquement. Au bout de quelques mois de séjour parmi nous, les plus terribles changeaient le plus souvent d'avis, le découragement s'emparait d'eux, tandis que la plupart des anciens étaient résignés et supportaient bravement la situation que les événements leur avaient faite.

Un jour, le Dr Wateau, qui avait été condamné à trois ans de prison pour le complot de l'hippodrome et transféré de Paris à Belle-Isle, me dit qu'il ne comprenait pas que deux ou trois cents détenus se laissassent enfermer et mener comme nous l'étions, qu'il n'y avait plus d'énergie chez les condamnés politiques.

— Vous trouvez, docteur? lui dis-je.

— Oui, il me semble que si l'on voulait, on ne resterait pas ici.

— Si vous connaissez un moyen, vous devriez nous le communiquer, vous nous obligeriez. Nous avons cherché longtemps et nous n'avons rien trouvé.

Il y a de braves garçons à qui il a dû en coûter énormément de faire leur soumission à Bonaparte ; s'ils avaient pu s'évader, ils n'auraient pas subi l'humiliation qu'on leur a imposée pour prix de leur liberté.

— Il ne serait pas difficile de sortir de la prison.

— Je le crois comme vous, mais après ? La difficulté n'est pas de franchir ces murs, c'est de sortir de l'île qui est difficile.

— Mais les habitants du pays ne pourraient donc pas nous aider en mettant des barques de pêcheurs à notre disposition ?

— Non, nous en avons fait sonder plusieurs ; ils ne veulent pas se compromettre pour des hommes dont ils ne partagent pas les opinions politiques.

— Si l'on écrivait à Nantes, est-ce que l'on ne pourrait pas faire venir un bateau ?

— Nos amis ont essayé, et l'on a demandé une somme au-dessus de celle dont on pouvait disposer. A présent c'est encore moins possible, parce que ceux qui auraient pu donner une bonne partie de l'argent nécessaire à notre fuite ne sont plus ici.

— Comment, on est arrêté par une question d'argent ? Nos amis de Paris et des départements ne pourraient-ils pas faire la somme que l'on demande ?

— Si, mais il y a un obstacle : le parti n'est pas organisé pour cela ; d'ailleurs il n'y a pas assez de solidarité entre les républicains. C'est tant pis pour ceux qui sont frappés.

— Mais c'est incroyable ; entre tant de républicains on ne pourrait pas réaliser une pareille somme ?

— La chose serait certainement possible, mais qui voulez-vous qui s'en occupe? En dehors de nos familles et d'un petit nombre d'amis, qui pense encore aux détenus de Belle-Isle? — Personne.

— Il ne faut pas dire ça, on doit y penser.

— Voyons, citoyen Wateau, la main sur la conscience, avant d'être en prison, pensiez-vous aux détenus de Belle-Isle?

— Eh bien, la main sur la conscience, je vous avoue que je n'y pensais pas.

— Il n'y a pas de raison pour qu'on y pense davantage aujourd'hui.

— C'est vrai.

— Le docteur Wateau était un homme très intelligent, très bon et très loyal. Après avoir réfléchi à la situation, il comprit que si nous n'entreprenions rien, c'est qu'il n'était pas possible de faire autrement.

Depuis le coup d'État jusqu'en 1855, où le gouvernement impérial eut l'infamie de mettre les condamnés politiques dans les maisons centrales parmi les condamnés de droit commun et cessa, par conséquent, d'en envoyer à Belle-Isle, le nombre des détenus n'augmenta pas, il diminua plutôt; ceux qui étaient libérés ou grâciés étaient plus nombreux que ceux qui arrivaient. Le coup d'État avait fait tant de victimes parmi les républicains, et la terreur était si *grande* dans le pays, que personne n'osait se montrer *hostile au nouveau gouvernement*.

A part le complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique[1], il ne fut rien entrepris de sérieux par les républicains contre l'Empire. Ce complot ne pouvait pas aboutir; en admettant même que l'attentat qui devait en être la conséquence ait eu pour résultat de faire périr Louis-Napoléon d'une mort violente: une telle fin de cet homme l'aurait transformé en martyr et aurait nui considérablement à la cause républicaine.

Malgré les tentatives individuelles d'Alibaud, de Darmès et autres, contre la vie du roi Louis-Philippe, on peut dire que nos mœurs sont contraires à ces moyens sommaires de renverser un despote: aussi les conjurés de l'Opéra-Comique n'ont pas donné suite à leur projet, bien que plusieurs m'aient affirmé, à Belle-Isle, avoir eu Bonaparte à la portée de leur bras; ils n'ont pas osé frapper.

Après ce complot, les sociétés secrètes n'entreprirent rien pendant toute la durée de l'Empire. Il faut arriver en 1870 pour trouver l'affaire de Flourens, 9 février, et l'attentat de la Villette, 14 août. Cela ne veut pas dire que les républicains restèrent inactifs; au contraire, ils firent de la propagande au grand jour et servirent plus efficacement la cause républicaine qu'en conspirant dans des sociétés soit-disant secrètes dirigées généralement par des hommes affiliés à la police.

[1] Parmi les condamnés pour ce complot se trouvaient plusieurs boiteux ou estropiés; on aurait dit que les commissions mixtes les avaient dédaignés. C'était, en quelque sorte, l'arrière-ban de la *démocratie qui avait donné* dans cette affaire.

Parmi les détenus qui avaient quitté la prison de Belle-Isle, se trouvait M. Martin dit Albert, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848. Il avait été atteint d'une hémoptysie qui avait fait craindre un moment pour ses jours, et c'est à la suite de cette maladie qu'il avait été transféré à l'hospice de Tours.

Albert était ouvrier mécanicien et l'un des chefs d'une société secrète, lorsque éclata la révolution du 24 février 1848, ce qui lui valut l'insigne honneur d'être membre du gouvernement provisoire. Dans cette situation pouvait-il rendre des services à la masse des travailleurs? Il serait peut-être téméraire de l'affirmer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a rien fait, il n'a pas eu l'initiative d'une seule mesure sérieuse; il s'est tenu constamment dans l'ombre de Louis Blanc. Son passage au gouvernement fut tellement effacé, tellement insignifiant qu'on peut dire qu'il a tué, bien malgré lui, pour bien des années peut-être, les candidatures ouvrières au gouvernement du pays.

L'honnêteté et les bonnes intentions ne suffisent pas, il faut du savoir et beaucoup de bon sens pour tenir sa place utilement dans un conseil où siègent des Ledru-Rollin, des Arago, des Lamartine, des Louis Blanc, des Crémieux, etc., etc.

Sous la monarchie de Juillet tous les esprits éclairés et libéraux s'occupaient de la question sociale; ce n'était pas comme aujourd'hui le partage exclusif des républicains. Le socialisme se répandait par-

tout; il était propagé par des livres, des brochures, des journaux et des lettres; il pénétrait sous la forme de feuilleton dans les maisons bourgeoises et dans les châteaux, de sorte que tout le monde comprenait qu'il y avait quelque chose à faire dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Les conservateurs d'alors admettaient volontiers qu'on dût s'occuper d'améliorer le sort des travailleurs, mais sans le concours des intéressés; les libéraux admettaient en plus la collaboration des ouvriers et la majorité des républicains la considérait comme indispensable.

Aux élections qui eurent lieu en 1848, pour la Constituante, on reconnut, dans un grand nombre de départements, la nécessité des candidatures ouvrières, et s'il n'y a pas eu à la Chambre un plus grand nombre d'ouvriers, cela a tenu à ce que les travailleurs des villes et des campagnes préféraient voter pour des nobles, pour des grands propriétaires et pour des anciens députés, que de voter pour des candidats appartenant à leur classe.

En 1849, la réaction allait devenir triomphante; il n'y eût plus que quelques grandes villes qui envoyèrent des ouvriers à l'Assemblée législative.

Dans le courant du mois de mars 1854, le bruit courut que nous allions quitter Belle-Isle; j'en parlai dans une lettre que j'écrivis à ma famille.

« Belle-Isle, le 22 mars 1854.

« MON CHER JOANNY,

« La vie de prisonnier est toujours la plus ennuyeuse, la plus idiote qu'il soit possible d'imaginer. Les journaux ont annoncé dernièrement qu'on allait évacuer la prison de Belle-Isle et que nous allions être transférés à Doullens. Cette nouvelle, vraie ou fausse, fait causer un peu les détenus. Les uns voudraient qu'elle fût vraie parce que ce changement les rapprocherait de leurs familles; d'autres désirent partir parce qu'ils sont las de voir toujours la même chose; et d'autres enfin préféreraient rester où nous sommes. Ces derniers me semblent les plus sages. Quoique mal ici, ils se souviennent sans doute de cette vieille chanson populaire : *Peut-être ailleurs serons-nous pis.*

« Cette nouvelle me laisse à peu près indifférent; je suis prêt à tout événement : j'ai éprouvé tant de déceptions déjà que je n'ose plus rien espérer pour moi. Dans une quinzaine de jours je crois que nous serons fixés.

« Le gouvernement français fera une déclaration de guerre à la Russie vers la fin du mois, si d'ici là rien ne vient modifier la situation. A l'exemple de la Russie, on pourra mettre en état de siège les côtes, et dans ce cas on ferait probablement évacuer la prison pour la démolir ; elle se trouve sur les glacis de la citadelle, et pourrait gêner pour la défense de la

« Il n'y aura peut-être rien de tout cela; nos côtes n'ont pas à craindre les attaques de la Russie; les flottes anglaise et française bloqueront les vaisseaux russes dans les ports de la Baltique et dans la mer Noire; si nous avions la guerre avec l'Angleterre, ce serait autre chose.

« Adieu », etc.

La guerre fut déclarée ainsi que je l'avais prévu. J'écrivis à mon jeune frère, sous-officier au 6e léger, une lettre dont j'extrais ce qui suit :

« Belle-Isle, le 2 avril 1854.

« MON CHER FRÈRE,

« La guerre qui va commencer peut durer longtemps; la Russie est puissante, le czar s'est préparé depuis plusieurs années, il est certainement décidé à ne reculer devant aucun sacrifice pour arriver à Constantinople, but constant de la politique russe depuis Pierre le Grand. Si l'Autriche et la Prusse gardent la neutralité, la vieille Moscovie, le cœur de l'empire russe, est à l'abri d'une invasion, protégée qu'elle est par son éloignement des puissances occidentales et par ses hivers rigoureux. Nous en avons fait malheureusement l'expérience dans la désastreuse campagne de 1812. La lutte n'aura lieu que sur les côtes de la mer Baltique et de la mer Noire.

« Quelle que soit la durée de la guerre, la Russie

sera vaincue, malgré ses soixante-cinq millions[1] d'habitants et son million de soldats. La France et l'Angleterre sont les deux plus vaillantes nations du monde et, quelle que soit la résistance, elles triompheront. La guerre doit être populaire dans le pays; le droit est de notre côté, c'est l'empereur Nicolas qui est l'agresseur. La France ne fait du reste que suivre ses traditions chevaleresques. La Russie, puissance colossale, devient menaçante pour la civilisation du monde. Aussi mes sympathies sont pour la guerre, bien que ce soit une nécessité terrible. La France et l'Angleterre vont combattre pour la civilisation et par conséquent, à l'insu de leurs gouvernements, pour la liberté.

« Adieu », etc.

Il y avait huit ans que je n'avais pas vu mon jeune frère; je me le représentais toujours tel qu'il était quand j'avais quitté Lyon : il avait alors quinze ans; depuis il avait passé les années où le jeune homme change le plus. Je le priai de m'envoyer quelques détails sur les changements survenus dans sa personne et, pour l'encourager, je lui écrivis ce qui suit :

« MON CHER FRÈRE,

« Afin de t'engager à m'envoyer ton signalement

[1] Population de la Russie en 1854. Aujourd'hui, elle est, dit-on, de plus de cent millions.

comme on dit à la caserne, je vais t'indiquer ce qu'est devenu ma pauvre carcasse.

« Voici mon signalement :

« Taille, un mètre soixante-neuf centimètres ; cheveux et barbe de toutes les nuances, depuis le blond des albinos jusqu'au noir d'ébène. Ce qui me désole, ce n'est pas d'avoir quelques cheveux blancs, c'est de les voir s'éclaircir sur mon crâne avec une rapidité effrayante. Mes yeux me semblent plus enfoncés qu'il y a huit ans ; mon nez ressemble à celui de notre mère, mais il est plus gros. Je me suis fait arracher une dent et j'en ai trois autres avariées. Ajoute à cela des commencements de rides aux angles extérieurs des yeux, de chaque côté du nez et de la bouche, et tu pourras avoir une idée des ravages que le temps et la prison ont fait subir à mon pauvre individu.

« Adieu », etc.

Ma famille m'écrivit dans le courant de juillet pour me reprocher ma négligence, je ne lui avais pas écrit depuis plusieurs semaines. Il ne m'avait pas été possible de faire sortir secrètement une lettre, et je ne pouvais me résigner à faire lire par le directeur ce que j'écrivais.

« Belle-Isle, le 16 juillet 1851.

« MON CHER JOANNY,

« Il y a des jours où je vous écrirais du matin au soir si je ne craignais de vous contrarier, mais

d'autres fois la prison me pèse, il me semble que j'ai une énorme calotte de plomb sur la tête. Je suis tellement accablé par l'ennui que je suis incapable de tenir une plume. Alors je cultive mon jardin, cela n'exige aucune contention d'esprit, je fais un peu de musique, mais je n'écris à personne.

. . . . . .

« Encore des mariages ; l'ami P... vient de se marier, et tu me dis que M^lle^ Garçon va se marier aussi. Elle n'était qu'une enfant quand je suis parti, mais, si elle ressemble à sa mère, elle fera une digne et excellente épouse.

« Ces mariages me font penser que je me fais vieux et que j'ai beaucoup de chances pour rester célibataire. C'est dommage, j'ai toujours rêvé de passer ma vie avec une bonne femme ; c'est si bon d'aimer et d'être aimé !

« Allons! il faut chasser ces pensées qui m'attristent, le sort en est jeté, il faut de la résignation.

. . . . . .

« Adieu », etc.

Dans le courant de septembre, il s'éleva, dans le quartier des cellules, une contestation qui vint rompre pour quelque temps la bonne harmonie qui existait entre les détenus. La minorité des prisonniers, dont je faisais partie, voulait transformer en jardin une partie plus considérable du préau que celle qui était déjà cultivée; la majorité s'y opposait, préférant garder le terrain en friche ou en pelouse. On y

mit de la passion de part et d'autre, et d'une affaire de peu d'importance, on en fit une question considérable. En prison, grâce à la susceptibilité des détenus, la moindre difficulté y prend des proportions colossales et acquiert l'importance d'une affaire d'État. La discussion fut vive, les esprits s'échauffèrent et une brouille s'ensuivit entre les plus acharnés. Mais cette brouille, qui ne reposait pas sur un motif sérieux, n'eut pas de durée ; les esprit s'apaisèrent et au bout de quelques mois l'accord fut complet entre des hommes qui s'estimaient, qui s'aimaient et qu'un incident peu grave avait rendus adversaires un moment.

A la suite de cette contrariété, j'écrivis une lettre à ma famille, dans laquelle j'y fis allusion.

« Belle-Isle, le 27 septembre 1851.

« MON CHER JOANNY,

« Chaque fois que j'ai un chagrin, grand ou petit, je décroche du mur vos portraits et je les regarde. Il me semble qu'ils comprennent ce qui m'ennuie. Après avoir reposé ma vue sur vos bonnes figures, je sens renaître en moi une douce tranquillité, je revis au milieu de vous, étranger à tout ce qui se passe autour de moi ; rappelant mes souvenirs de jeunesse, je fais des projets pour l'avenir, j'oublie complètement le présent. Alors il n'y a plus de verrous, plus de barreaux, plus de murs et plus de geôliers, la prison est oubliée. Je suis libre par la pensée et, grâce à

cette illusion, le reste de la journée se passe en rêverie, l'heure de se coucher arrive, je m'endors calme et presque heureux.

. . . . . .

« Tout récemment, j'ai éprouvé une grande douleur : je me suis brouillé avec deux de mes amis, Maigne et Daniel Lamazière, dans l'intimité desquels je vivais depuis la Conciergerie. On a soulevé une question presque insignifiante dans notre quartier, mais la passion l'a envenimée. Ma manière d'envisager la question était différente de celle de mes deux amis; malheureusement, les hommes qui sont ici sont tous plus ou moins passionnés, je ne suis pas plus parfait que les autres, personne n'a voulu céder et depuis nous ne nous parlons plus.

« Tu ne saurais t'imaginer, mon pauvre ami, combien je trouve l'espèce humaine *cocasse*. La prison est un lieu effroyable, où l'homme se voit à nu, avec ses défauts et ses qualités, ses petitesses et ses grandeurs. Ceux qui n'ont jamais vécu dans un lieu pareil et qui croient connaître leurs semblables se trompent étrangement.

« En liberté, les hommes sont tous un peu comédiens. Chacun aborde son ami ou son voisin le sourire sur les lèvres en lui adressant les compliments que la politesse exige. Avant de sortir de chez soi, on donne un coup d'œil à la glace pour voir si tout est en ordre, on se compose un maintien ; il y a même des gens qui se composent un visage, comme un acteur qui va entrer en scène. Lorsqu'on est de mauvaise humeur, on reste chez soi, on se garde bien de se

montrer en public, à moins que les occupations n'en fassent un devoir. En prison, il n'y a pas de public: le préau ou la cellule, c'est toujours la même chose, on ne voit jamais que les mêmes figures.

« La plupart des hommes qui sont à Belle-Isle ont le caractère aigri par une longue captivité, ce qui les rend extrêmement susceptibles. En outre, on se voit en tout temps, pendant la bonne et la mauvaise humeur. Le frottement continuel des mêmes hommes dans un même lieu fait sentir à chaque instant les aspérités et les angles saillants de leurs caractères.

« Il n'y a qu'un homme que je ne me lasse pas d'admirer : c'est Barbès. Il y a dix-sept ans qu'il est en prison, sauf quelques mois de liberté en 1839 et en 1848; malgré cela, il est toujours le même : résigné, bon et dévoué à la cause du peuple, indulgent pour tous, sévère pour lui seul. Depuis quatre ans, j'ai vécu près de lui soit dans une chambre commune, soit au cachot ou soit dans le même corridor; chaque jour nous avons eu de longues conversations sur la politique, sur les questions sociales, sur l'histoire, etc. De plus en plus je l'ai aimé; c'est un homme d'une grande modestie et d'une grande valeur. Il y a en lui l'étoffe d'un grand homme. Quel dommage qu'il n'ait pas vécu dans un temps où il aurait pu mettre ses belles facultés et son grand cœur au service de la République!

« Pauvre Barbès, il mourra peut-être en prison, avant d'avoir vu triompher la cause pour laquelle il a sacrifié son existence entière.

« Qui sait? L'avenir, c'est l'inconnu. Machiavel a

dit : « La fortune est capricieuse parce qu'elle est « femme. »

. . . . . .

« Adieu », etc.

Dans le courant de l'année 1854, je fis un cours d'astronomie élémentaire; je me servis de plusieurs traités, mais celui que je suivis le plus particulièrement fut celui de Francœur. Les auditeurs étaient en majorité des hommes instruits, mais qui avaient reçu une instruction beaucoup plus littéraire que scientifique. J'eus la satisfaction de voir à la dernière leçon tous ceux qui avaient assisté à la première. J'en conclus que mes efforts avaient été couronnés de succès, puisque j'avais pu intéresser assez mes auditeurs pour les voir assidus pendant toute la durée du cours.

J'écrivis à ma famille ce qui suit, à la date du 29 septembre 1854 :

« Celui qui est libre et qui ne connait pas l'intérieur d'une prison croit qu'il est très facile de s'y livrer à l'étude : c'est là une grande erreur ; l'absence de livres indispensables, et plus encore cette espèce d'inquiétude, d'irritation et de malaise qui pèse sur l'esprit du captif font que l'instruction ne s'y acquiert qu'au prix d'une persévérance et d'un travail pénibles.

« Il n'est pas rare de voir des prisonniers, après trois, quatre et cinq ans, sortir de prison à peu près aussi avancés que lorsqu'ils y sont entrés. J'ai fait mon possible pour qu'il en soit autrement. J'ai cons-

tamment dit aux ouvriers auxquels j'ai pu parler : « Travaillez, instruisez-vous; quand vous serez li- « bres, vous regretterez d'avoir passé votre temps « dans l'oisiveté. »

« L'ouvrier qui ne fait pas tous ses efforts pour s'instruire est bien coupable. Le peuple est fort, mais son ignorance le rend faible.

« Je suis tellement convaincu que notre faiblesse vient de notre ignorance qu'il m'arrive souvent d'avoir à défendre les ouvriers contre les mécontents qui les accusent d'avoir manqué de cœur au 2 décembre 1851, et d'en manquer encore chaque jour en supportant le despotisme. Je crois être dans le vrai en attribuant à l'ignorance ce qu'ils attribuent au manque de cœur. Cela me révolte quand j'entends dire que le peuple est lâche. Tout le monde a du cœur en France? Est-ce que notre patrie n'est pas le pays des braves par excellence? Où trouvera-t-on une nation plus chevaleresque et plus prodigue de son sang à toutes les époques de son histoire? Encore une fois, non, ce n'est pas le cœur qui manque au peuple, c'est l'instruction.

« Adieu », etc.

Après le coup d'État du 2 décembre, le gouvernement français exerça une pression sur le gouvernement suisse, afin d'obliger ce dernier à prendre des mesures contre les proscrits français qui résidaient à Genève et à Lausanne. Le Conseil fédéral voulut les interner loin des frontières de la France. La plu-

part des proscrits préférèrent aller en Angleterre plutôt que de subir les tracasseries que leur suscitait Louis-Napoléon Bonaparte.

Les réfugiés qui habitaient Londres étaient déjà divisés en deux camps : le plus nombreux était composé des hommes les plus importants de la proscription, il avait pour chef Ledru-Rollin ; l'autre, formé des partisans de Blanqui, reconnaissait pour chefs Barthélemy et Lacambre. Les proscrits qui venaient de la Suisse ne tardèrent pas à former un troisième groupe. Félix Piat était très populaire, il rallia autour de lui un certain nombre d'adhérents, puis avec le concours de Caussidière[1] et de mon ancien collègue et ami Boichot, fonda la *Commune révolutionnaire*. Félix Piat écrivait des lettres pour propager les idées de la Commune ; elles entraient en France par ballots portés par des contrebandiers et se répandaient un peu partout.

Les proscrits s'impatientèrent bientôt ; ne comprenant pas l'inaction des républicains que le Deux Décembre avait épargnés, ils crurent qu'il manquait un homme pour stimuler les Parisiens, et pour les diriger au besoin dans une attaque contre le pouvoir. A quelques mois d'intervalle, plusieurs citoyens vinrent à Paris pour s'informer *de visu* de la situation réelle du pays.

Charles Delescluze vint à Paris comme délégué de la Société *la Révolution*, présidée par Ledru Rollin ; à peu près à la même époque Bravard fut envoyé

[1] Ancien préfet de police en 1848.

par la Commune révolutionnaire. La police avait des agents secrets à Londres, soit parmi les proscrits, soit parmi les anciens prisonniers politiques libérés ou graciés.

Aussitôt qu'un réfugié partait, l'ambassade française en était informée; elle télégraphiait à Paris, et quand le proscrit arrivait à une gare, il était filé par des agents de la police secrète qui le suivaient partout, jusqu'à ce que le préfet de police jugeât le moment opportun pour le faire arrêter.

L'insuccès des premiers délégués ne découragea pas les réfugiés. Boichot vint aussi à Paris; le lendemain de son arrivée, il fut arrêté par des agents de police déguisés en ouvriers.

Boichot et Charles Delescluze avaient été condamnés par contumace à la peine de la déportation par la haute Cour de Versailles, pour l'affaire du 13 juin 1849. Légalement, la haute Cour aurait dû être réunie pour les juger contradictoirement, mais le gouvernement impérial ne se soucia pas de renouveler cette question de violation de la Constitution après le coup d'État de 1851 ; il préféra les faire condamner pour société secrète.

Delescluze et Bravard furent condamnés à cinq ans de prison. Boichot refusa de se rendre devant le tribunal; les juges, irrités de ce manque d'égards, le condamnèrent à dix ans de détention, le double du maximum de la peine. Après leurs condamnations ils furent envoyés à Belle-Isle.

Quelques semaines après leur arrivée, Barbès fut mis en liberté. Il avait écrit une lettre à un de ses

amis M. Quignot, un ex-détenu du mont Saint-Michel, affaire de mai 1839, dans laquelle il lui parlait de la guerre en ardent patriote. Barbès croyait bien que ces lettres n'étaient pas lues par la police impériale, car voici les précautions qu'il prenait : Comme son écriture était connue, il se servait d'enveloppes dont la suscription était écrite par une autre personne ; de plus, il adressait ses lettres à un citoyen tout à fait inconnu, qui n'avait jamais joué de rôle politique et qui ne devait pas être surveillé par la police. Les enveloppes étaient introduites secrètement dans la prison et les lettres sortaient de la même manière. En dépit de ces précautions, la police connaissait la personne qui recevait les lettres de Barbès.

Le préfet de police ou le ministre de l'intérieur communiqua à l'empereur la lettre dans laquelle le vieux prisonnier parlait de la guerre ; Louis Napoléon en fit publier une partie dans *le Moniteur* et ordonna la mise en liberté de Barbès sans condition.

Quand la nouvelle parvint à Belle-Isle, en octobre 1854, Barbès protesta contre la mesure dont il était l'objet. Il resta encore deux jours dans la prison, puis il partit. J'étais heureux de le voir mettre en liberté, mais mon cœur éprouva une grande douleur en me séparant de cet ami si cher. Barbès avait toutes les qualités : il était affectueux et sensible ; il pleura en disant adieu à ses amis. Il aurait été si content si nous avions tous été mis en liberté avec lui !

Arrivé à Paris, il écrivit une lettre au gouverne-

ment pour protester contre la grâce individuelle dont il était l'objet. Il disait qu'il se tiendrait à la disposition de la police pendant trois jours et que, passé ce délai, il s'exilerait volontairement, ne voulant pas bénéficier d'une faveur dont il était seul à profiter.

Dans cette circonstance, Barbès obéit évidemment des scrupules exagérés. En restant en France, il aurait pu par sa rare énergie rendre des services à la cause républicaine, tandis qu'en s'éloignant de la France, il débarrassait Bonaparte d'un adversaire redoutable.

Les despotes ne demanderaient pas mieux que les plus ardents amis de la liberté s'exilassent volontairement.

IX

ANNÉES 1855 ET 1856

A mesure que les années s'écoulaient, la prison devenait de plus en plus difficile à supporter.

Le pays semblait s'accommoder du régime impérial; les prisonniers politiques perdaient l'espérance de voir renverser violemment un pouvoir qui s'appuyait sur une nombreuse armée, qui faisait dire à peu près ce qu'il voulait au suffrage universel, grâce à la

complicité d'un grand nombre de maires, et grâce surtout à l'ignorance des électeurs des campagnes. Le gouvernement issu du coup d'État ne se relâchait pas de ses rigueurs envers les républicains ; il les emprisonnait, il les faisait condamner par une magistrature dont une partie subissait son influence et les envoyait en Afrique ou à Cayenne. L'amnistie, que beaucoup avaient espérée, semblait reléguée aux calendes grecques. Les projets d'évasion n'existaient plus qu'en théorie, on avait reconnu l'impossibilité de les mettre en pratique. Les communications avec l'extérieur de la prison étaient devenues excessivement rares, et ce n'était que de loin en loin qu'il m'était possible de faire sortir une lettre en secret.

Blanqui, moins bien renseigné que ceux qui avaient songé les premiers à s'évader, sur les dispositions des habitants de Belle-Isle, tenta de fuir ; mais il apprit à ses dépens combien ces insulaires étaient peu sympathiques aux condamnés politiques républicains, et combien il coûtait peu à certains d'entre eux de se faire délateurs en dénonçant et livrant aux autorités les proscrits, victimes de nos discordes civiles, qui tentaient de recouvrer leur liberté.

Blanqui et Cazavan[1], ayant résolu de s'évader, trompèrent assez facilement la surveillance des gardiens et sortirent la nuit de la prison ; ils errèrent dans l'île jusqu'au jour ; le matin, ils s'adressèrent à

[1] *Condamné à la déportation* pour les journées de juin 1848.

un habitant du pays, pensant qu'il pourrait leur être utile en leur procurant un bateau pour gagner le continent. Les deux fugitifs étaient fatigués, ils avaient passé la nuit sur pied, et l'on n'est pas fort quand on a subi la détention depuis tant d'années comme Blanqui. Le Breton les fit coucher sur la paille et, pendant qu'ils dormaient, il alla les dénoncer. Blanqui et Cazavan furent ramenés à la prison, où le directeur les mit aux cellules de punition pendant un mois.

Les premiers mois de l'année 1855 ne furent signalés par aucun fait qui mérite d'être rapporté. J'étais réduit à faire lire à peu près toutes mes lettres par le directeur, ce qui me répugnait énormément.

Plusieurs de mes codétenus se servaient d'encres sympathiques pour correspondre avec leurs familles; je n'avais pas cet avantage, ce n'est qu'à Belle-Isle où j'aurais pu m'en procurer, mais, pour cela, il aurait fallu qu'un de mes parents vînt me voir.

Il y a beaucoup de procédés connus par les directeurs de prison; la plupart des moyens que les détenus emploient ne réussissent qu'autant que l'administration le veut. Un de mes amis avait un procédé qui n'a jamais été découvert, parce que celui qui possédait le secret ne le divulguait pas; il ne confiait son encre qu'à des personnes incapables de le trahir. Les deux personnes qui correspondaient ensemble devaient avoir chacune deux flacons contenant, l'un, l'encre incolore qui servait à écrire, l'autre, le réactif.

Le premier, dont on se servait pour écrire entre les lignes écrites avec de l'encre ordinaire, ne laissait aucune trace appréciable même à l'œil le plus exercé; il suffisait de passer légèrement un peu de réactif avec un petit pinceau ou avec les barbes d'une plume pour faire paraître l'encre invisible.

Le directeur savait par ses espions que des prisonniers se servaient de procédés qu'il ne connaissait pas; il essaya de tous les réactifs qu'il s'imagina, il ne parvint qu'à effacer l'encre ordinaire sans pouvoir faire paraître l'encre incolore.

Indépendamment de ce moyen qui permettait à quelques-uns de correspondre régulièrement, plusieurs détenus, d'accord avec leurs parents ou leurs amis, recevaient quelquefois des lettres dans des livres. Il fallait mettre le relieur dans la confidence; c'est lui qui se chargeait de dissimuler les lettres dans le carton des couvertures. Lorsque les livres avaient été visités et remis au détenus, ce dernier n'avait plus qu'à en extraire les lettres. Il y avait encore le moyen qui consiste à pointer dans un livre les mots ou les lettres dans un ordre convenu d'avance, mais ce procédé est tellement connu qu'il réussit rarement.

Voici quelques passages des lettres que j'écrivis à ma famille dans le courant de l'année 1855 :

« Belle-Isle, le 30 janvier 1855.

« Un de nos codétenus, le docteur Wateau, nous

fait un cours de physiologie ; malheureusement, nous n'avons que les débris de deux squelettes et quelques livres avec planches que le médecin de la prison a eu la bonté de nous prêter. »

« Belle-Isle, le 1er mars 1855.

« Ce que tu me dis de mon ami Chacornac[1] ne m'étonne pas, je n'ai jamais douté de son bon cœur ; bien que nous ne nous soyons pas vus depuis de longues années, son amitié est toujours aussi vive que la mienne. J'espère, quoi qu'il arrive, que rien n'altérera jamais cette amitié qui date de 1829. »

« Belle-Isle, le 12 avril 1855.

« Notre ami Jacques Berthola veut aussi quitter la France. Il me semble l'entendre parler du vieux monde, de ce monde où règnent le mensonge et l'égoïsme.

« Il y aurait bien des choses à dire pour et contre son projet. Je désire qu'il trouve en Amérique tout le bonheur qu'il mérite.

« Mais pourquoi quitter la France? Espère-t-il ne trouver que des hommes parfaits aux États-Unis?

« Le bonheur est une chose que beaucoup d'hom-

[1] Jean Chacornac, astronome, né à Lyon en 1823, a découvert plusieurs petites planètes et a fait des travaux sur le soleil.

mes cherchent et que très peu trouvent. Ceci me rappelle que je lisais dernièrement une traduction espagnole de *la Cabane* ou *Chaumière indienne*, de Bernardin de Saint-Pierre. Dans ce petit livre, il y a un philosophe qui parcourt le monde pour trouver la vérité et le bonheur. Dans le cours de ses périgrinations, l'orage l'oblige à chercher un abri dans la chaumière d'un paria de l'Inde; frappé du bon sens et du bonheur paisible de cette pauvre famille, il met fin à ses voyages en disant : « Le bonheur se trouve « seulement dans la compagnie d'une bonne femme « que l'on aime et dont on est aimé. »

« Belle-Isle, le 14 juin 1855.

« Ici, il n'y a jamais de nouvelles, la vie est aussi uniforme le lendemain que la veille; à moins de vous ennuyer avec les commérages de quelques détenus et les misères de la prison, je suis contraint de vous dire un tas de banalités et de vous rabâcher toujours la même chose.

. . . . . .

« Quand tu tardes un peu de m'écrire, je suis bien malheureux : j'ai l'esprit inquiet, chagrin, mon imagination me fait voir des tableaux tous plus sombres les uns que les autres, je crois qu'il vous est arrivé quelque malheur que vous voulez me cacher. Dans ces moments-là, je sens davantage le poids de la prison; ce qui me soutient, ce qui me donne la force nécessaire pour supporter cette vie de damné que je mène depuis six ans, c'est l'affection que j'ai pour

vous, c'est l'assurance de n'être pas seul au monde. Je sais que vous m'aimez, cela me donne du courage pour le présent et de l'espoir pour l'avenir.

« Tu me dis que vous voudriez bien savoir des nouvelles de mon jardin : il m'est très facile de vous satisfaire. Si je ne vous en ai pas parlé depuis longtemps, c'est par crainte de vous ennuyer. Pourtant je ne dois pas vous dissimuler que mon amour pour le jardinage est bien moins vif qu'autrefois; j'aime toujours à m'en occuper, mais l'attrait n'est plus aussi grand, la phase de l'enthousiasme est passée. Pendant les deux premières années j'apprenais la petite culture; tout en ayant du plaisir, j'agrandissais la somme de mes connaissances, c'était un mobile qui me faisait aimer mon jardin. Aujourd'hui, sans être un horticulteur de premier ordre, je sais cultiver et entretenir un jardin; mais j'aurais besoin de plus d'espace pour me livrer à de nouvelles expériences. »

« Belle-Isle, le 24 septembre 1855.

« Ne sachant quoi te dire aujourd'hui, je vais te donner quelques détails sur ce que sont devenus mes coaccusés de Versailles. Il y aura six ans le 13 novembre prochain que la haute Cour nous a condamnés, au nombre de vingt, dont dix-sept à la peine de la déportation et trois à cinq ans de détention.

« Sur vingt condamnés, il en reste à cette heure six seulement à Belle-Isle et deux dans les prisons de Paris.

« Sur les douze qui manquent à l'appel, il y en a un de mort, M. Deville ; un autre est sorti libéré à la fin de ses cinq ans de détention, c'est M. Monbet. Quant aux dix autres, ils ont été graciés aux époques suivantes :

« M. Guinard, déporté, gracié au commencement de l'année 1852 ;

« M. Boch, déporté, gracié au mois de juin 1852 ;

« M. Suchet, condamné à cinq ans, gracié au mois de juillet 1852 ;

« M. Langlois, déporté, gracié au mois de février 1853 ;

« M. Pilhes, déporté, gracié au mois de juillet 1853 ;

« M. Vauthier, déporté, gracié au mois d'avril 1853 ;

« M. André Pasquet, déporté, gracié au mois d'avril 1853 ;

« M. Fraboulet de Chalandar, condamné à cinq ans, gracié au mois d'août 1853 ;

« M. Schmitz, déporté, gracié au mois de décembre 1854 ;

« M. Chipron, déporté, gracié au mois de juin 1855 ;

« MM. Fargin-Fayolle et J.-B. Paya ont été transférés dans les prisons de Paris.

« Il ne reste plus à Belle-Isle que Maigne, Daniel Lamazière, Gambon, Lebon, Dufélix et moi. »

. . . . . .

« Belle-Isle, le 8 octobre 1855.

« MON CHER HIPPOLYTE,

« Pour toi aussi, *la trompette guerrière a sonné l'heure des combats*[1]. Si je ne me trompe, tu ne dois pas en être fâché; tu devais en avoir assez du camp d'Helfaut. Rien n'est plus fatigant que de vivre dans l'incertitude. Cette fois, j'espère que tu seras content; tu vas faire un grand voyage capable d'enflammer l'imagination d'un jeune homme. Tu vas traverser la France du nord au midi, la mer Méditerranée, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara, le canal de Constantinople et, enfin, la mer Noire.

« Quant tu passeras devant Constantinople, je te recommande le coup d'œil; tous les voyageurs s'accordent à dire que la vue de la capitale de la Turquie ainsi que celle de la côte d'Asie qui est en face forment un des plus beaux spectacles du monde.

« Dans ces pays lointains, tout sera nouveau pour toi, pauvre enfant de Lyon qui, avant d'être soldat, n'avait jamais perdu de vue le clocher de Fourvière. Costumes, mœurs et langage, tout te paraîtra étrange. Tu auras de quoi observer; on dirait que toutes les nations de l'ancien monde se sont donné rendez-vous dans ces contrées; tu y verras des hommes appartenant à différentes races, depuis le noir des provinces

1 Mon frère *Hippolyte venait* de m'annoncer qu'il partait en Crimée

de la haute Égypte, du Soudan, jusqu'aux blonds fils d'Albion.

« L'ambition de l'empereur Nicolas coûte déjà à l'Europe quatre ou cinq milliards et, ce qui est plus précieux que l'or, le sang d'une foule de braves soldats.

« Je te renouvelle ma prière, écris-moi de longues lettres. Quand tu seras sous la tente ou au bivouac, pense un peu à ton frère. Si tu ne m'écrivais pas, je craindrais que tu ne sois malade.

« Ici, presque tout ce qui m'entoure m'afflige; les seuls instants que je passe sans souffrir, ce sont ceux pendant lesquels je pense à ceux que j'aime. Pauvre frère, tu auras bien des fatigues à supporter, bien des privations à endurer, et moi, je serai dans une prison ne pouvant rien pour alléger tes souffrances; ma situation de prisonnier me défend même de te dire tout ce que j'ai dans le cœur; oh, c'est horrible !

. . . . . .

« Jusqu'à présent, je lisais avec avidité les nouvelles du théâtre de la guerre, désormais ce sera bien autre chose.

. . . . . .

« Étant enfant, je n'ai jamais pu lire le récit d'une bataille sans être enthousiasmé ; maintenant encore, je ne puis lire le rapport d'un fait d'armes sans être ému ; il se passe en moi quelque chose que je ne m'explique pas; cette lecture m'exalte, j'ai eu quelque sorte le regret de n'avoir pas eu ma part des dangers et de la gloire dans la bataille. Instinctivement,

j'aurais aimé faire la guerre, et pourtant je condamne la guerre au nom de mes principes républicains.

« Adieu », etc.

« Belle-Isle, le 18 novembre 1855.

« MON CHER JOANNY

« Il faut cependant que je t'écrive, si je veux recevoir de tes nouvelles, mais vraiment je ne sais quoi te dire : depuis un mois je jouis d'un *embêtement* général. Je suis triste ; j'attendais, je ne dirais pas d'être gai, — je ne suis pas en situation de l'être, — mais j'aurais voulu recouvrer cet état de calme qui fait supporter assez philosophiquement la captivité. En attendant que cet accès de mélancolie me passe, je vais te raconter ce qui l'a occasionné d'abord et entretenu ensuite :

« Il y a un mois à peu près qu'on me fit appeler ainsi que quelques-uns de mes codétenus dans un quartier de la prison autre que celui que j'habite; on me conduisit dans une chambre vide, j'y fus enfermé avec trois autres de mes camarades, bref, nous étions enfermés une douzaine dans trois chambres. Comme j'avais la conscience tranquille, je me bornai à rire de la plaisanterie ; chacun se mit à faire des conjectures. Je croyais qu'on voulait nous envoyer dans une autre prison, à Doullens ou ailleurs. Après deux heures d'attente on vint chercher un de mes camarades, trois quarts d'heure après un autre, puis un autre, etc. Je finis par comprendre de quoi il s'agissait. Le ministre de l'Intérieur avait jugé à propos

d'envoyer un chef de division de la préfecture de police pour faire une visite dans nos papiers.

« Mon tour arriva. On me reconduisit dans ma cellule : la porte avait été fermée à clef, on l'ouvrit, j'entrai et je fus suivi immédiatement par M. Mettetal [1] ; il était accompagné de MM. les directeur, inspecteur et gardien chef de la prison et de M. le commissaire de police de Palais. M. Mettetal fit ouvrir mes malles, visita mes papiers, faisant un triage, mettant d'un côté ceux qu'il voulait emporter et de l'autre ceux qu'il voulait bien me laisser ; puis, comme il se faisait tard, il en emporta une grande quantité pour les examiner à loisir à l'hôtel où il logeait. Deux jours après, il me fit appeler dans le bureau du directeur, me remit les papiers qu'il n'avait pas jugé à propos de garder ; quant aux autres, il me dit qu'il était obligé de les faire passer sous les yeux du ministre.

« Avant de retourner à Paris, M. Mettetal a voulu nous laisser un souvenir durable de sa visite : en conséquence, il a donné l'ordre qu'on nous fermât chacun dans sa cellule depuis le coucher du soleil jusqu'au lendemain matin. Autrefois on fermait seulement les portes des corridors ; comme nous sommes six par corridor, ceux qui voulaient causer le soir le pouvaient, et, dans le cas d'une indisposition ou d'une maladie, on pouvait espérer quelque soulagement des soins de ses camarades. Aujourd'hui, on

[1] M. Mettetal, ancien fonctionnaire de l'Empire, retraité, fut nommé député du Doubs en 1871. Il siégeait à la droite.

est réduit à faire l'ours; on a la liberté de s'aiguiser les ongles en pinçant de la guitare sur les barreaux de sa cage. Depuis longtemps je suis habitué à passer seul au moins vingt heures par jour; cette mesure par conséquent n'a rien changé à ma manière d'être, seulement je ne puis m'empêcher de faire cette réflexion : « Si la prison s'aggrave encore d'ici à cinq « ans autant qu'elle s'est aggravée pendant les cinq « dernières années, ceux qui survivront n'auront « plus que la peau collée sur les os. »

« Dans tout cela, ce qui m'a le plus contrarié, c'est d'avoir vu mes papiers feuilletés par des mains étrangères et dont une partie m'a été volée. J'ai été vexé de voir que ce fonctionnaire impérial n'éprouvait aucun scrupule de se faire une collection d'autographes à mes dépens. Je sais par une longue expérience que la prison n'est pas un lieu de délices; j'oublierai peut-être cette tracasserie avec le temps.

. . . . . .

« Pour comble de malheur j'ai souffert pendant une dizaine de jours de coliques atroces; je ne connais rien au monde capable d'abattre un homme comme cette vilaine maladie. On a beau avoir de la philosophie, on devient triste comme un croque-mort. J'ai entendu dire que certain tyran, voulant que les adversaires qu'il envoyait à l'échafaud eussent l'air triste et abattu, avait l'idée diabolique, deux ou trois jours avant leur exécution, de faire mettre dans leurs aliments des drogues dont la vertu consistait à donner aux condamnés cette horrible et incommode maladie.

« Il serait difficile, je le comprends, de présenter courageusement sa poitrine aux balles ou sa tête au couperet d'une guillotine quand on souffre des coliques depuis quarante-huit heures.

. . . . . .

« Adieu », etc.

Pendant les premières années de ma détention ma santé était bonne, je dormais bien ; il n'en fut pas de même dans la suite. En même temps que ma santé s'altérait, mon sommeil devenait agité et n'était plus réparateur ; j'avais des cauchemars épouvantables et je rêvais une partie de la nuit.

A partir de la septième année, j'eus des insomnies qui sont devenues de plus en plus fréquentes jusqu'au jour où je suis devenu libre. Dès l'âge de douze ans jusqu'à la cinquième année de ma captivité, je rêvais souvent, mais la plupart du temps je ne faisais que des rêves agréables.

Il m'est arrivé maintes fois de rêver que je me servais de mes bras comme les oiseaux se servent de leurs ailes. Je m'élevais dans les airs ; dans les villes, je planais au-dessus des maisons ; dans les plaines, je passais sur les grands arbres des forêts ; dans les pays de montagnes, je volais d'un sommet à un autre en franchissant les vallées.

Parfois j'avais de la peine à m'élever, j'étais lourd, il me fallait racourcir les jambes pour ne pas les heurter aux cheminées des maisons ou à la cime des *arbres ; mais le plus* souvent je m'élevais avec faci-

lité, sans peine, j'éprouvais un certain plaisir à sentir mon corps baigné et suspendu dans l'air. Cette sensation était bien supérieure à celle que je ressentais en m'étendant sur l'eau pour faire la planche. Néanmoins, dans l'eau, la sensation est agréable : le corps flotte, il est supporté sans qu'on sente les endroits où il est appuyé, ainsi qu'on le sent lorsqu'on se couche sur la terre ou sur un matelas.

Un jour, je parlais des rêves que je faisais devant plusieurs détenus, parmi lesquels était Albert, l'ancien membre du gouvernement provisoire de 1848. Il nous dit qu'il rêvait quelquefois, qu'il volait dans les airs à l'instar des oiseaux. Étant ouvrier ou soldat, j'ai eu l'occasion de parler différentes fois des rêves, sans y ajouter aucune importance; je n'ai jamais trouvé qu'Albert qui m'ait dit qu'il faisait des rêves de ce genre.

En prison mes rêves se ressentaient naturellement du milieu dans lequel je vivais. Je rêvais souvent que je m'évadais en volant par-dessus les murs, les sentinelles me tiraient des coups de fusil sans m'atteindre; d'autres fois, je m'échappais des mains des gendarmes, ils me poursuivaient au grand galop de leurs chevaux, mais, sur le point d'être repris, je m'élançais dans les airs; d'autres fois encore, je combattais pour la République, j'étais seul sur une barricade cernée de toutes parts ; tous les autres combattants étaient morts ou disparus, et, au moment ou les troupes arrivaient et allaient me faire prisonnier, je faisais un effort, je m'élevais dans les airs au grand ébahissement des soldats. Mes rêves avaient

ce bon côté pour moi, c'est que j'étais toujours vainqueur, ou je me tirais d'affaire dans les positions les plus difficiles.

Les cauchemars sont devenus fréquents et de plus en plus fatigants, lorsque mon estomac a cessé de digérer les légumes secs. Ils se produisaient à peu près sous la même forme quelques instants après m'être endormi. Le plus souvent c'était une horrible vieille qui voulait m'étrangler; il me semblait que je voyais ce monstre m'appuyant ses genoux sur la poitrine et cherchant à me serrer le cou de ses mains décharnées. J'étais d'abord comme cloué, paralysé, ne pouvant faire aucun mouvement, puis, peu à peu, avec de grands efforts, je parvenais à sortir le bras droit de dessous ma couverture, je donnais au fantôme un fort coup de poing. Je me réveillais, j'étais agité et j'avais de la peine à me rendormir.

L'année 1856 fut très calme à Belle-Isle; le nombre des détenus politiques diminuait de temps en temps, soit parce qu'un prisonnier avait fini de subir sa peine, ou soit parce qu'un autre était gracié.

Le gouvernement impérial avait pris une mesure que celui de Louis-Philippe n'avait pas osé prendre : il envoyait les condamnés politiques dans les maisons centrales confondus avec les voleurs et les faussaires et n'en envoyait plus à Belle-Isle.

Voici des extraits de quelques lettres que j'écrivis à ma famille en 1856 :

« Belle-Isle, le 5 février 1856.

« Il y a eu dix ans le 2 de ce mois que j'ai quitté Lyon; dix ans, c'est le quart de la vie d'un homme, en retranchant les années de l'enfance et celle de la vieillesse. Ah! si l'on m'eût dit alors que je devais rester si longtemps sans vous voir, je n'aurais pas voulu le croire, j'aurais préféré mourir.

« Un illustre personnage a dit : « A chaque ins-« tant, un petit événement peut changer la destinée « d'un homme. » Cela est vrai. Si tous les grands capitaines avaient, au début de leur carrière, reçu un coup de lance ou d'épée, ou bien une balle, ils n'auraient pas gagné les batailles dont la lecture nous étonne ; ils seraient morts parfaitement inconnus. De même, tel homme qui aurait pu devenir un héros, s'il eût vécu, a pu se trouver arrêté au début par une balle envoyée, peut-être, par un poltron à qui la peur faisait fermer les yeux en tirant au hasard.

« Il est bien entendu que je ne veux pas établir de comparaison entre les Alexandre, les Annibal, les César, les Turenne, etc., etc., et moi, pauvre être chétif qui n'ai pas remporté la plus petite victoire; il est vrai que j'ai la satisfaction de n'avoir fait tuer personne, mais ce que je veux dire, c'est que si j'avais eu le malheur de me casser simplement une jambe le jour où le désir de partir m'est venu, pendant le temps qu'il aurait fallu pour me guérir, mes

idées auraient sans doute changé, et il est probable que je ne serais pas ici. Je serais marié, père de plusieurs enfants. Je ne serais ni prisonnier ni célibataire. Le célibataire est, à mon avis, l'être le plus malheureux de la création. Il ne se passe pas de jour où je ne regrette la vie à deux; c'est si agréable d'avoir un autre soi-même à qui l'on peut confier ses plus secrètes pensées.

. . . . . .

« Adieu », etc.

Une des choses qui m'ont le plus fait souffrir en prison, c'est le célibat forcé auquel j'étais condamné. Lorsque je fus privé de ma liberté, j'avais vingt-six ans, j'étais robuste, j'avais un tempérament ardent, un cœur aimant, et il me fallait vivre seul.

Chaque fois que je songeais à la liberté, je pensais au mariage, et cela chaque jour et surtout pendant mes longues nuits d'insomnie.

Parfois je ressentais aux lèvres une espèce de démangeaison qui m'aurait fait embrasser l'air si ce n'eût été insensé : c'était à en devenir fou.

Ces jours-là j'aurais donné bien des choses pour pouvoir embrasser une femme.

« Belle-Isle, le 17 février 1856.

« Mon cher Frère,

« *Je vois* avec plaisir que le moral est bon chez

toi, c'est une excellente chose pour un soldat. S'il est vrai que le physique agit sur le moral, il est peut-être plus vrai encore que le moral agit sur le physique. On voit souvent des individus à l'air débile, presque toujours souffrants, dont l'existence n'est soutenue que par la force morale; tandis qu'on voit des hommes aux formes athlétiques mourir quand la nostalgie ou la peur s'empare d'eux. D'ailleurs, ce qui fait la force des armées, c'est le moral : mauvais moral, mauvais soldat.

« Au risque de te faire rire un peu de moi, je vais te faire une confidence :

« Il y a plus de dix ans que j'ai quitté Lyon, depuis je n'ai pas fait une maladie sérieuse: j'attribue cela en grande partie à mon état moral. Étant soldat, j'avais une répugnance insurmontable pour l'hôpital, il me semblait, si j'y mettais les pieds, que je n'en sortirais pas vivant. J'avais tort, je le reconnais aujourd'hui, cela tenait à l'éducation que j'avais reçue. Nos parents considéraient comme un déshonneur pour les familles le fait d'envoyer un de ses membres à l'hôpital; ils auraient plutôt dépensé jusqu'à leur dernier écu et vendu leur dernière chemise avant d'y envoyer l'un de nous. La première fois que je me suis vu dans une caserne, en réfléchissant à ma nouvelle position, je fis ce petit raisonnement : « Mon ami « Sébastien, si tu tombes malade, tu n'auras plus ta « mère ni tes sœurs pour te soigner; par conséquent, « il te faut prendre la ferme résolution de ne pas être « malade tant que tu seras loin d'elles. »

« Chaque fois que j'ai eu une indisposition, j'ai

réagi de toutes mes forces contre la maladie : je m'en suis bien trouvé. Si, au contraire, je m'étais laissé aller, si j'avais eu peur, si j'avais dit, comme certains pauvres garçons : « Ah, mon Dieu ! je suis perdu, je « ne reverrai plus ma famille, mon pays », etc., je serais peut-être mort tout bêtement.

« Désespérer est un très mauvais système ; il faut toujours espérer, et si l'on doit mourir, il faut mourir en espérant : c'est une consolation. »

« Belle-Isle, le 20 juillet 1856.

« Il est question de transférer les détenus de Belle-Isle en Corse ; ce transfèrement n'aura lieu qu'à la fin de septembre, s'il a lieu. Quoi qu'il arrive, je suis prêt. Je ne vois pas ce changement d'un bon œil, mais il faut faire bon cœur contre mauvaise fortune ; d'ailleurs, ne faut-il pas laisser faire ce qu'on ne peut empêcher ? »

« Belle-Isle, le 19 août 1856.

« Mon ami Daniel Lamazière, ancien représentant de la Haute-Vienne, vient d'être gracié. J'ai bien regretté l'ami qui partait, mais j'ai été heureux en pensant qu'il allait vivre au milieu de sa famille qu'il aime tant et dont il me parlait souvent.

« Nous ne restons plus que cinq à Belle-Isle sur vingt condamnés de Versailles.

. . . . . .

« J'ai eu la fantaisie de me couper la barbe, il y *a trois semaines ;* j'ai été effrayé en me regardant

dans mon miroir ; je suis excessivement maigre ; en un mot, je n'ai que la peau collée sur les os, comme le loup de la fable, mais j'ai la liberté de moins que lui.

« La mauvaise nourriture, les ennuis causés par la prison et peut-être un peu trop d'assiduité à l'étude, ont contribué à me rendre tel que je suis. J'ai le corps si sec que mes articulations craquent quand je me lève de ma chaise ou de mon lit, de manière à me rappeler le bruit que faisaient les squelettes de bois qui exécutaient la danse macabre dans la féerie du *Pied de Mouton*. Il est temps encore, je suppose, de porter remède à l'état déplorable dans lequel je me suis imprudemment laissé tomber.

« Je ne souffre pas ; j'espère qu'une meilleure alimentation me mettra un peu d'ouate sous la peau et de l'huile de synovie aux articulations. »

« B lle Isle, le 20 septembre 1856.

« MON CHER FRÈRE,

« Je comprends que tu sois las des voyages ; ceux que l'on fait le sac sur le dos ne sont jamais bien agréables. On ne part pas quand on veut, on ne s'arrête pas toujours lorsqu'on est fatigué. Il manque la liberté. On ressemble un peu au juif errant de la légende, mais moins les cinq sous quelquefois ; la voix du chef crie, comme Jésus à Laquedem : Marche, marche ! Je comprends encore que tu sois désireux de revoir le pays natal. Le pays où l'on est né a une certaine poésie qui charme et retient lorsqu'on l'ha-

bite, et qui fait rêver et attire quand on en est éloigné.

« Tu sais que je ne suis pas né à Lyon; cependant, comme une partie de mon enfance s'y est écoulée, j'aime cette ville, non seulement parce qu'elle renferme presque tous les êtres qui me sont chers, mais encore parce que j'ai grandi dans ses murs; tous ses monuments, ses promenades, ses quais, le Rhône et la Saône, sont gravés dans ma mémoire; il ne s'est pas passé de jour depuis mon départ sans que j'y aie songé et sans que j'aie désiré les revoir.

« Ma cellule, à vol d'oiseau, n'est qu'à une cinquantaine de mètres de la mer; depuis six ans, j'ai passé peu de jours sans la voir du préau. J'ai vu ses vagues se briser avec fureur contre les rochers; je l'ai vue plus souvent calme, unie comme une glace, bleue, argentée ou nuancée des couleurs de l'arc-en-ciel. J'ai entendu aussi la grande voix de l'Océan irrité semblable à un grondement de tonnerre lointain; tout cela est beau et imposant. Eh bien, le croiras-tu? En présence de ce majestueux spectacle, j'ai été souvent saisi de tristesse et j'ai regretté la Saône; oui, mon ami, parfois j'aurais donné bien des choses pour pouvoir rester un quart d'heure accoudé sur le garde-fou du vieux Pont-de-Pierre et voir couler le eaux sous l'arche de *la Mort-qui-trompe*, ainsi que je le faisais autrefois, à 2 ou 3 heures du matin, en revenant du Gourguillon prendre une leçon d'astronomie avec mon ami Jean Chacornac.

« Belle-Isle, le 10 octobre 1856.

« MON CHER JOANNY,

« Tu me crois probablement en Corse : il n'en est rien. Je suis toujours à Belle-Isle, le départ a été ajourné encore une fois. Attendons; si c'est pour être plus mal, le départ aura lieu assez tôt. La cause de ce retard est, dit-on, le manque d'ouvriers. On n'a pas trouvé à Corté [1] un nombre suffisant de maçons et de charpentiers pour faire les travaux nécessaires pour approprier le bâtiment à sa nouvelle destination. C'est un hôpital militaire abandonné qu'on transforme en prison. »

« Belle-Isle, le 2 décembre 1856.

« Tu me demandes si le transfèrement se fera par mer. Aujourd'hui, l'on pourrait se demander s'il se fera. On avait fixé la date du départ entre le 15 et le 30 novembre : nous voici arrivés au 2 décembre ; il n'y a encore rien de nouveau. J'ai emballé mes livres et mes autres *bibelots* le 14 novembre, afin d'être prêt à partir le lendemain; chaque jour j'ai fait comme sœur Anne de *Barbe-Bleue*, et je n'ai rien vu venir. C'est une existence stupide que celle que je mène depuis qu'il est question de ce départ : je suis désœuvré, je n'ai pas le courage de faire quoi que ce soit. J'ai les oreilles rebattues du matin au soir par des phrases comme celles-ci : « Partirons-

1 J'écris *Corté* avec un accent sur l'e, parce que les Italiens et les Corses prononcent Corté et non Corte.

« nous ? Ne partirons-nous pas ? Vous venez du « préau, avez-vous vu la mer ? Y a-t-il un navire en « vue ? » etc.

« A présent que le 30 novembre est passé, je ne sais si nous partirons ou si nous resterons. Le gouvernement s'est peut-être ravisé ou la prison de Corté n'est pas encore prête ; quoi qu'il en soit, je ne serais pas fâché de voir cesser cette incertitude. On ferait mieux d'exécuter les gens tout de suite plutôt que de les faire souffrir si longtemps. »

« Belle-Isle le 15 décembre 1856.

« MON CHER JOANNY,

« Il y a eu hier un mois que mes malles sont faites ; j'attends aujourd'hui, comme j'attendrai probablement demain, le départ pour la Corse. En prison, moins qu'ailleurs, rien n'est sûr, pas même le mal qui doit arriver. Je considère ce transfèrement comme une mauvaise chose. La *malaria* règne dans une partie de l'île, elle détruit rapidement les constitutions les plus robustes, à plus forte raison détruirait-elle des constitutions délabrées par sept ou huit ans de détention et par toutes sortes de privations. Je commence à me bercer de l'espoir que le gouvernement a abandonné ce projet : c'est la raison la plus simple que je trouve pour expliquer notre présence à Belle-Isle, après que le départ avait été fixé d'abord à la deuxième quinzaine du mois dernier.

« Dans tous les cas, je crois que le départ n'aura *pas lieu avant la fin* des conférences qui vont s'ou-

vrir à Paris à la fin du mois courant, ou au commencement du mois prochain. Tu vas te demander sans doute quels sont les rapports qui peuvent exister entre les conférences qui vont avoir lieu dans la capitale de la France, où les grandes questions européennes seront traitées par l'élite de la diplomatie, représentant toutes les grandes puissances et le transfèrement en Corse d'une poignée de détenus politiques oubliés dans une petite île de la Bretagne ? En apparence, il n'y en a aucun, mais si tu as lu les notes de M. le comte Waleski, ministre des Affaires étrangères de France, au gouvernement napolitain, — tous les journaux les ont publiées après *le Moniteur*, — tu comprendras qu'il serait inopportun d'envoyer de vieux prisonniers souffrir, peut-être mourir de la fièvre en Corse, en même temps qu'on recommande la clémence au roi de Naples.

« Adieu », etc.

« Je ne sais si j'avais deviné juste : le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte tenait à passer pour clément aux yeux de l'Europe. Les notes du comte Waleski au roi de Naples venaient à la suite des lettres de M. Gladstone au même souverain, lettres dans lesquelles étaient retracées les mauvais traitements que subissait l'ancien ministre napolitain Poërio, ainsi que d'autres condamnés politiques. Quoi qu'il en soit, nous n'avons été transférés en Corse que treize mois après la première date fixée pour le *départ, et alors* que l'émotion causée par les

lettres de l'illustre homme d'État anglais ainsi que par les notes du gouvernement français était calmée.

Le gouvernement de Napoléon III était encore maître de la presse française; il la bâillonnait et ne lui laissait dire que ce qu'il voulait; heureusement, il n'en était pas de même au delà des frontières. La presse étrangère indépendante ne se gênait nullement pour blâmer et critiquer les actes de l'Empire.

Pour éviter ces critiques et donner le change à l'opinion publique en Europe, l'empereur et ses ministres ne craignaient pas d'altérer la vérité. Je vais en citer un exemple :

Lorsque le gouvernement de Louis-Napoléon voulut supprimer les anciens bagnes et, à l'exemple de ce qu'avait fait l'Angleterre, envoyer les condamnés dans une colonie, il fit dire sur tous les tons, par des écrivains salariés, que la Guyane était un pays salubre, que son sol était d'une fertilité sans égale. C'était, à en croire ces messieurs, un éden, un vrai pays *de cocagne*. Personne n'osa contredire et on ne l'aurait pas toléré; le journal qui se serait avisé de dire le contraire aurait été suspendu, sinon supprimé. On envoya dans la Guyane des condamnés pour crimes et délits de droit commun et on y envoya aussi des républicains coupables d'avoir résisté à la violation de la loi.

Pendant quelques temps, le silence se fit sur Cayenne; les maladies exerçaient des ravages, mais personne n'en parlait. La fièvre jaune vint aussi s'abattre sur cette malheureuse colonie; le fléau ne se borna pas à frapper les transportés, il frappa indis-

tinctement administrateurs, gendarmes, gardiens et condamnés.

Plusieurs évasions de transportés politiques eurent lieu ; à leur arrivée dans la Guyane anglaise ou aux États-Unis, ils publièrent des relations sur ce qui se passait à Cayenne. Les journaux anglais, belges et suisses reproduisirent ces récits, peut-être empreints d'exagération, mais contenant à coup sûr un grand fond de vérité.

L'empereur, dans un discours prononcé à l'ouverture des Chambres, discours qu'il savait devoir être reproduit par la presse du monde entier, déclara solennellement que l'on n'enverrait plus de transportés à Cayenne. Cela n'empêcha pas que quelques jours après on ne lût dans le *Moniteur*, au mouvement de la flotte : « Le transport X vient de partir pour Cayenne, ayant à bord un convoi de condamnés. »

Qu'importait cette contradiction à l'homme de Décembre? Sa déclaration solennelle avait donné le change à la presse étrangère, cela lui suffisait, le tour était joué.

X

ANNÉE 1857. — DÉPART POUR LA CORSE

C'est surtout à partir de cette année que j'ai été en proie à des insomnies considérables. Il m'est arrivé

maintes fois de passer deux et même trois nuits de suite sans pouvoir dormir. J'ai employé tous les moyens imaginables pour faire cesser cet état maladif, mais sans réussir; cela tenait, je suppose, à une grande surexcitation nerveuse.

Les insomnies ont survécu à la prison : j'en ai souffert encore en liberté, mais elles diminuaient constamment d'intensité.

En prison, il m'était permis de rester levé et d'avoir une lampe allumée à mes frais, toute la nuit, à la seule condition de ne pas faire du bruit pour troubler le repos des autres détenus.

Si je me couchais sans avoir bien sommeil, mais seulement parce qu'il était 11 heures ou minuit, ou parce que mes yeux étaient fatigués, j'étais assuré de rester éveillé; je fermais les yeux, j'essayais de m'endormir, je perdais mon temps. Sans le vouloir, je pensais à une chose, puis à une autre, et ainsi de suite, mon cerveau s'exaltait, il m'était impossible de dormir. D'autres fois, je restais assis à ma table de travail, le nez dans un livre, jusqu'à ce que le besoin de dormir devint impérieux; je me déshabillais à la hâte, j'éteignais ma lampe, je fermais les yeux, mais vainement, la nuit se passait sans que je pusse dormir. Quelquefois je rallumais ma lampe, je lisais jusqu'à ce que le livre me tombât des mains; j'éteignais de nouveau ma lampe, mais mes yeux semblaient se rafraîchir dans l'obscurité, le reste de la nuit se passait sans que je pusse éprouver les bienfaits du sommeil.

J'entendais toutes les demi-heures le cri des factionnaires qui veillaient autour de la prison : *Sen-*

tinelles, prenez garde à vous! Parfois je prenais plaisir à écouter ces voix qui rompaient le silence de la nuit; chaque soldat avait des intonations différentes: les uns poussaient ce cri d'une voix grave en traînant beaucoup sur le mot *sentinelles* et en prononçant d'une façon très brève *prenez garde à vous;* d'autres avaient des voix aiguës, ils jetaient vite le mot d'avertissement, on aurait dit qu'ils avaient hâte d'arriver à la fin de la phrase. Ceux qui avaient une belle voix, bien timbrée, devaient être heureux de se faire entendre; on aurait dit qu'ils chantaient avec amour ces mots : *Sentinelles, prenez garde à vous!* comme un ténor qui aime son art chante : *O Mathilde, idole de mon âme!*

Lorsque le cri répété de bouche en bouche avait fait le tour des murs de la prison, la dernière sentinelle poussait le cri : *Rien de nouveau!* Ces mots faisaient le même trajet, mais en sens inverse.

Pendant quelques temps avant de me coucher je pris un verre d'eau sucrée dans laquelle je mettais un peu d'eau de fleur d'oranger; les premiers jours j'en éprouvai un peu de soulagement, puis, après, mon sommeil devint agité, je faisais des rêves fantastiques, je rêvais à des choses que je n'avais jamais vues et qui n'existaient même pas. Le sommeil, au lieu d'être réparateur, devenait une fatigue, puis je m'habituai à l'eau de fleur d'oranger et les insommies revinrent comme avant.

Le sommeil est nécessaire à la santé, il calme et rafraîchit le cerveau; de plus, quand on dort, on oublie les ennuis du jour. Durant les dernières années

de ma captivité la privation de sommeil produisait chez moi une surexcitation cérébrale qui me donnait parfois des inquiétudes ; malgré mon calme apparent, je craignais que cet état ne s'aggravât encore et ne produisit dans la suite une éclipse partielle de ma raison.

Ces derniers mots me rappellent que j'avais pour voisin de cellule un docteur en médecine qui n'était condamné qu'à trois ans de prison[1] et qui fit pourtant des actes qui indiquaient un dérangement du cerveau. Sa cellule n'était séparée de la mienne que par une cloison. Il s'ennuyait énormément; les autres détenus parlaient beaucoup de sa maladie : les uns lui prêtaient toutes sortes de projets et croyaient qu'il finirait par le suicide; d'autres disaient qu'il simulait la folie pour ne pas être envoyé à Cayenne à l'expiration de sa peine; d'autres enfin le plaignaient sincèrement; j'étais de ceux-là. Tout en m'inspirant de la compassion, il me donnait de l'inquiétude et finit par rendre le séjour de ma cellule insupportable. Il avait la manie d'accumuler dans sa cellule du bois à brûler et du charbon de bois qu'il faisait acheter par le gardien commissionnaire. S'il avait mis le feu dans sa cellule j'aurais probablement péri avant qu'on fût venu m'ouvrir la porte ; les clefs étaient chez le gardien chef ; il aurait fallu en outre prévenir les autres gardiens pour éviter

[1] *Pour le complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique.*

une évasion : pendant ce temps-là les flammes m'auraient dévoré.

Durant les trois ou quatre derniers mois de son emprisonnement, il avait la manie de prendre pour un *tam-tam* la cloison qui séparait nos cellules; il frappait contre elle avec des bûches de bois à brûler et cela depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Il prétendait imiter le *tam-tam* des Arabes et chantait en s'accompagnant :

Cachucha, ma maîtresse,
Que j'aime tes yeux... *bis.*
Ton corps plein de souplesse
Et tes noirs cheveux, etc. *bis.*

Ou bien il sifflait l'air en s'accompagnant toujours de son prétendu tambour africain. Ce n'était pas varié, c'était le même air du matin au soir. Je ne pouvais plus ni lire ni écrire; les coups frappés sans interruption contre la cloison m'agaçaient à tel point qu'il fallait que je cusse réellement à sa folie pour ne pas lui demander raison de cette scie qui n'a pris fin qu'avec sa prison. Je lui causais souvent, je cherchais à lui relever le moral en lui parlant de la liberté qu'il allait bientôt recouvrer, de sa famille, de son pays. Il semblait m'écouter avec calme, mais plutôt comme un écolier craintif à qui l'on donne des conseils qu'en homme dans la force de l'âge qui en écoute un autre. Aussitôt que je le quittais, la chanson de la *Cachucha* et le *tam-tam* recommençaient. Un jour, tandis que je lui parlais de sa prochaine mise en liberté, *il se mit à* pleurer, me prit les mains,

se mit à genoux, me disant qu'il voulait me faire sa confession. Je ne voulus pas l'entendre : je le relevais, lui disant qu'il m'affligeait en se mettant dans cette posture et en me parlant comme il le faisait. Il voulut, malgré moi, me dire quelques absurdités ; je le quittai brusquement afin de me soustraire à cette confession qui aurait pu durer longtemps. Je craignais de l'avoir fâché ; je fus vite rassuré, car je l'entendis bientôt chanter la *Cachucha*.

La cellule de ce pauvre docteur était située entre celle de Ch. Delescluze[1] et la mienne ; seulement c'était de mon côté que se faisait le *tam-tam*. Un jour, Delescluze revenait de prendre l'air dans le préau et se disposait à rentrer dans sa cellule, lorsque le docteur se jeta à ses genoux. Le pauvre malade l'appela : *sire*, *majesté*, *empereur*, etc. ; il le priait de lui faire grâce. Delescluze le releva avec bonté et le reconduisit dans sa chambre avec tous les égards que méritait l'état mental du malheureux docteur. Delescluze était vivement contrarié d'avoir été pris pour l'empereur : « Avez-vous vu, me dit-il, ce fou qui me prend pour Bonaparte ? Y a-t-il rien de plus humiliant que d'être pris pour le bandit du Deux Décembre ? »

Après le départ de ce pauvre fou de docteur, le

1 Delescluze fut le dernier ministre de la guerre de la Commune. C'est lui qui fit la fameuse proclamation pour appeler aux armes, dans laquelle il disait : *Place aux bras nus*. Delescluze *n'a pas voulu survivre à* la Commune, il s'est fait tuer volontairement, *boulevard Voltaire*, près de la place du Château-d'Eau.

quartier des cellules était redevenu silencieux; lorsque la mer était calme, il se passait souvent plusieurs heures de suite sans qu'on entendît le moindre bruit. Ce silence était aimé de tous ceux qui se livraient à l'étude. Il arriva un jour que tout le quartier fut mis en émoi. On entendit un vacarme épouvantable; chacun sortit de sa cellule, on courut s'informer de ce qui avait causé tout ce tapage.

C'était un bon garçon de Paris, du nom de Véju, qui était depuis peu parmi nous. On l'interrogea, et voici ce qu'il nous dit : « Je ne suis pas habitué à vivre seul au milieu du silence comme ça; quand je n'entends point de bruit, il me semble que je vais mourir. J'ai frappé ma table avec ma chaise, c'est ce qui a fait ce bruit; à présent, je suis content, je n'ai plus peur de mourir, je me sens vivre. »

Quel dommage qu'il n'ait pas été le voisin du docteur au *tam-tam!*

Dans le courant des mois d'août et de septembre 1857, la dysenterie sévit en Belgique et dans le nord de la France. Belle-Isle fut visitée par cette maladie qui revêtait dans ces circonstances un caractère épidémique; elle frappait de préférence les vieillards et les enfants; un grand nombre en moururent. Je fus le seul de la prison qui en fut atteint. J'avais déjà souffert de cette maladie à Metz, en 1846, la première année que j'étais soldat. Cette fois-ci, je fus sur*pris subitement et violem*ment; je mangeais de la

soupe aux choux, quand tout à coup je fus pris de vomissements et de douleurs d'entrailles.

Le médecin de la prison fit pour moi tout ce que sa situation lui permettait de faire; au bout d'une dizaine de jours, le mal était arrêté, j'étais convalescent. Au commencement d'octobre, j'écrivis à ma famille pour lui annoncer ma guérison.

Le départ pour la Corse paraissait abandonné; on en parlait bien encore de temps en temps, mais vaguement, sans y ajouter aucune importance.

Mon professeur d'espagnol et d'anglais, Napoléon Lebon, fut gracié en septembre; cela réduisait à quatre les condamnés de Versailles qui restaient encore à Belle-Isle : c'étaient Gambon, Maigne, Dufélix et moi.

« Belle-Isle, le 12 novembre 1857.

« MON CHER JOANNY,

« Depuis la lettre que j'ai écrite à Hippolyte, j'ai été de mieux en mieux; c'est donc une affaire réglée pour cette fois. Tu me dis que ce sont peut-être les chaleurs qui m'ont rendu malade. Je ne le crois pas. J'habite une petite île où il ne fait jamais bien chaud ni bien froid. Les brises de mer influent singulièrement sur la température du pays; s'il n'y faisait pas trop humide, ce serait un climat agréable. En hiver,

il y gèle un ou deux jours à peine; s'il arrive par hasard que la neige couvre la terre deux ou trois jours, ce qui n'est arrivé qu'une fois depuis sept ans, les insulaires appellent ça un grand hiver. En été, la chaleur n'y est pas suffisante pour faire mûrir en pleine terre les melons, les aubergines, etc. Les raisins que l'on fait venir contre des murs bien exposés mûrissent rarement.

« Un de mes camarades m'a prêté, ces jours derniers, un numéro de la *Revue* que publie en Belgique M. Raspail; l'illustre chimiste a écrit un article sur la dysenterie qui vient de sévir cruellement dans ce pays et dans le nord de la France. M. Raspail croit que cette maladie provient d'une cause animée. Quelque animalcule, sans doute, qu'on respire dans l'air ou qui se trouve dans l'eau. Il recommande un traitement qui a pour but de détruire la cause animée et, selon sa coutume, il blâme et éreinte les médecins qui emploient un autre traitement.

« J'ai éprouvé autrefois de très bons effets de la méthode Raspail; il est probable que j'en éprouverais encore si je pouvais la suivre, mais, en prison, cela n'est pas possible. Cependant, je dois à la vérité de dire que la vieille méthode enseignée dans les facultés m'a guéri aussi, peut-être un peu plus lentement, mais enfin, elle m'a guéri, c'est là l'important pour moi.

« La dysenterie a fait également des ravages dans l'île; elle n'était dangereuse, paraît-il, que pour les vieillards et les enfants; il en est mort un assez grand nombre dans certains villages. De tous les prisonniers, j'ai été le seul atteint, mais fort heureusement

je ne suis plus un enfant depuis longtemps, et je ne suis pas encore un vieillard.

« Hier j'ai terminé mon grand jardin ; je dis grand parce que tout est relatif ; c'est un grand jardin pour un prisonnier : il a quarante-six mètres carrés de superficie, presque un demi-are. Je l'ai défoncé à cinquante centimètres de profondeur ; j'ai passé au crible la terre pour en enlever les pierres, de sorte que j'ai un terrain magnifique, où les pommes de terre, les betteraves, les carottes, etc., etc., viendront admirablement. Les petits jardinets que j'ai en différents endroits du préau, ajoutés au nouveau, forment à peu près un are, un carré de dix mètres de côté. Tu vois que je vais avoir de quoi me distraire, et je pourrai faire un peu d'exercice de temps en temps en en bêchant une partie, quand le besoin s'en fera sentir.

« Un peu de travail manuel m'était nécessaire, j'avais besoin de me fatiguer afin de me fortifier les muscles. Trop de travail intellectuel finit par affaiblir et énerver le corps.

« J'ai commencé à piocher pendant trois heures les premiers jours, puis quatre, puis cinq et enfin toute la journée ; si bien qu'au bout de vingt jours, mon terrain a été pioché, la terre criblée et les pierres brouettées. Aujourd'hui je suis assez fort, assez endurci à la fatigue pour tenir tête à de vrais terrassiers. Mes mains sont devenues calleuses comme celles d'un vieux cultivateur.

« A l'exception des chemins consacrés à la promenade, *presque tout* notre préau est défriché ; c'était

ce que je demandais il y a trois ans, j'en demandais même moins; cela n'empêcha pas que ce projet ne rencontrât une vive opposition, une forte majorité trouva que j'avais tort. Mais si *les destins et les flots sont changeants*, les majorités changent aussi. Lorsque la minorité de la veille a la raison de son côté, elle a beaucoup de chances pour devenir la majorité du lendemain. C'est ce qui est arrivé ici. Inutile de te dire que je jouis tranquillement de mon petit triomphe, sans plaisanter même les membres de l'ancienne majorité : il faut avoir des égards pour les vaincus.

« Adieu », etc.

Je ne devais pas jouir de mon nouveau jardin. Le *sic vos non vobis*[1] est vrai jusqu'en prison. Au moment où l'on y songeait le moins, l'ordre de départ pour la Corse vint nous surprendre.

Il ne faudrait pas croire que je regrettais d'avoir piochè : bien au contraire, je me sentais plus fort pour faire le voyage. Dès que je connus la nouvelle, j'écrivis à ma famille pour la prévenir.

« Belle-Isle, le 24 novembre 1857.

« MON CHER JOANNY,

« Le transfèrement à Corté va enfin s'effectuer;

1 *Sic vos non vobis fertis aratra boves,*
Sic vos non vobis mellificatis apes, etc.
VIRGILE.

après avoir été sur le point de partir l'année der-
nière, on avait fini par n'y plus guère songer; comm
toujours, c'est au moment où l'on en parlait le moin
que l'ordre de départ est arrivé.

« Nous partirons le 26 de ce mois, au nombre d
trente-trois, par la corvette à vapeur *le Tanger*. L
temps est beau; comme c'est un navire à vapeur q
doit nous transporter en Corse, tout me fait espér
que la traversée se fera promptement. Je n'ai pa
besoin de vous dire d'être sans inquiétude sur mo
compte; à bord des navires de l'État on est au moi
aussi en sûreté que sur les chemins de fer.

« Adieu », etc.

✦ ---- ✦

« Nous n'étions plus qu'une soixantaine de pri
sonniers à Belle-Isle quand l'ordre de départ arriv
Sur ce nombre, trente-trois furent désignés pou
aller en Corse, les autres restèrent quelques jou
de plus que nous dans la prison, puis on les transfé
au mont Saint-Michel.

Pourquoi les uns ont-il été placés dans u
catégorie plutôt que dans une autre? Je ne l'
jamais su.

Tous ceux qui avaient été condamnés par l
hautes Cours furent transférés en Corse, mais pou
les autres détenus le choix paraissait fait au hasar
en apparence, puisque certains prisonniers qui n'a
vaient plus que quelques mois à faire, tels que D
lescluze, Genin, Blanqui, Jaud, etc, furent envoy
à Corté, tandis que des condamnés à vie tels q

Hibruit et autres firent partie de ceux qui allèrent au mont Saint-Michel.

Quelque jours après mon arrivée à Corté, j'écrivis à ma famille une longue lettre dans laquelle je racontais à peu près jour par jour l'état de la mer et les petits incidents survenus pendant le voyage.

« Corté, le 22 décembre 1857.

« MON CHER JOANNY,

« Le soir du jour où je t'écrivis que la mer était calme, un violent vent d'ouest s'est mis à souffler; les vagues se brisaient avec rage contre la côte, aucun navire ne pouvait entrer ou sortir du port de Palais, sans s'exposer à être brisé sur les rochers. Des hommes superstitieux n'auraient pas manqué de considérer ce gros temps comme un signe de mauvais augure.

« Le 27 novembre, la mer était un peu moins agitée; vers les 10 heures du matin nous vîmes le navire qui devait nous emporter; il avait à son mât de misaine le pavillon pour demander un pilote, mais il y avait du danger à rester dans la rade de Palais, aussi il se dirigea vers le nord et alla s'abriter dans le port de Lorient.

« Le 29, le vent tomba. Dans l'après-midi *le Tanger* vint jeter l'ancre en face de la prison, mais le vent souffla de nouveau avec force, le navire fut obligé de lever l'ancre et d'aller se réfugier à Port-Louis à l'abri des vents.

« Nous ne nous sommes embarqués que le 1er dé-

cembre, à 3 heures du soir[1]. Toute la garnison était sous les armes. On nous fit marcher sur deux rangs, escortés par des soldats et des gendarmes jusqu'au port : là on nous a fait entrer dans des chaloupes qui nous ont transportés au *Tanger*.

« C'était un vrai jour de fête pour les habitants de Palais. La foule se pressait sur les quais, les fenêtres des maisons qui donnent sur le port étaient garnies de curieux. Tous ces braves gens voulaient voir des condamnés politiques. Ceux qui pensaient que nous ne ressemblions pas aux autres hommes ont éprouvé une déception. Tant pis pour eux.

« Arrivés à bord du *Tanger*, le commandant nous fit placer à l'arrière du bâtiment ; il nous dit que ce sera notre place sur le pont pendant le jour, il ajouta qu'il était permis de fumer sur le pont.

« Mes codétenus les fumeurs accueillent avec plaisir la dernière partie de son discours. Immédiatement les pipes s'allument, la fumée du tabac, comme à l'ordinaire, me donne presque des nausées, je m'attends à avoir le *mal de mer*. Les fourneaux du *Tanger* sont allumés, la fumée sort en tourbillons épais de la vaste cheminée ; j'éprouve une sorte de plaisir à respirer l'odeur de la houille, il me semble retrouver une vieille connaissance qui me rappelle Lyon.

« A 6 heures du soir nous partons. La mer est belle. La lune nous éclaire, nous filons bientôt neuf

[1] Je quittai la prison de Belle-Isle le 1er décembre 1857, après y avoir passé sept ans et vingt-neuf jours. J'y étais arrivé le 2 novembre 1850.

nœuds à l'heure ou trois lieues marines. Après une heure de marche un de mes camarades commence à sentir les atteintes du mal de mer, puis un second, puis un troisième et ainsi de suite, de manière que le lendemain matin, il n'y avait plus que Delescluze, Moreau et moi, sur trente-trois détenus, qui ne fussions pas malades. Pour rendre hommage à la vérité, je dois dire que les dix gendarmes embarqués avec nous pour nous accompagner jusqu'à Corté, les gardiens, les femmes et les enfants de ces derniers ne sont pas plus épargnés que les prisonniers. La plupart sont couchés sur le pont dans des attitudes bizarres.

« La position horizontale est celle qui convient le mieux aux personnes qui souffrent de ce vilain mal.

« *2 décembre.* — La mer est houleuse. Presque tous mes compagnons sont couchés; dès qu'ils veulent descendre dans l'entrepont, la chaleur les suffoque et augmente leur malaise.

« Quant à moi, je ne me lasse pas d'admirer l'imposant spectacle que présente l'Océan. Que l'homme est petit au milieu de l'immensité des eaux !

Cependant on admire son génie lorsqu'on songe qu'il a pu se fabriquer des maisons flottantes et inventer la boussole pour reconnaître sa route à travers les mers, où le navire qui les sillonne ne laisse aucune trace de son passage.

« *Le Tanger* est un navire qui va faire le service de paquebot sur les côtes d'Algérie, il transportera les troupes d'un point de la côte à un autre. Il a été disposé pour le nouveau service qu'il va faire; il

renferme quatre cabines contenant vingt couchettes en plus des logements de son état-major; ces cabines serviront aux officiers des troupes passagères; quant aux soldats, ils resteront sur le pont ; il est vrai que les traversées ne seront que de vingt à trente heures. Dix détenus, au nombre desquels je me trouve, occupent deux cabines, une de six couchettes et l'autre de quatre; les autres prisonniers, moins favorisés que nous, couchent dans l'entrepont avec les matelots. *Le Tanger* a une machine de trois cents chechevaux qui consomme par jour vingt-cinq à trente tonnes de charbon à quarante francs la tonne. Un officier du navire m'a dit que notre voyage coûterait à l'État trente-cinq mille francs. On aurait bien dû nous laisser où nous étions, l'argent des contribuables s'en serait mieux trouvé et nous aussi.

« Dans la soirée du 2, nous voyons une troupe de marsouins à environ vingt mètres du bâtiment; il y en a qui font des bonds hors de l'eau de deux mètres de hauteur quand ils sortent de la vague. Un officier qui se trouve près de moi me fait remarquer que ces animaux nagent contre le vent; leur présence à la surface, dit-il, est généralement un signe de mauvais temps.

« *3 décembre.* — La mer est grosse, il y a des vagues magnifiques. Le navire est fortement secoué. J'ai de la peine à me tenir debout sur le pont.

« Le commandant donne l'ordre de fermer les écoutilles.

« De temps en temps, une vague plus forte que les autres balaye l'avant du navire.

« Malgré mon goût pour la balançoire, les montagnes russes et la valse, je commence à en avoir assez de ce balancement continuel ; quoique la mer en fureur me paraisse très belle, je ne serais pas fâché de la voir plus calme.

« Nous n'avons pas vu un seul navire de toute la journée.

« *4 décembre.* — Le temps est beau, la mer s'est calmée. Tous les malades sont à peu près rétablis, ou du moins la maladie a revêtu un caractère presque insignifiant chez ceux qui en sont encore atteints.

« Comme hier, nous ne voyons pas une seule voile à l'horizon.

« *5 décembre.* — Le beau temps continue, le vent a changé de direction ; le commandant fait déployer les voiles ; ces dernières aidant la vapeur font avancer rapidement *le Tanger ;* nous filons dix et même onze nœuds à l'heure.

« *6 décembre.* — Nous jetons l'ancre à l'entrée de la rade de Cadix, à 8 heures du matin. Vue de la rade, la ville de Cadix paraît jolie. Sa rade est une des plus vastes du monde ; elle est garnie d'un grand nombre de navires de toutes les grandeurs et appartenant à toutes les nations ; elle est sillonnée dans tous les sens par une multitude de chaloupes et de bateaux qui vont des bâtiments à la côte et de la côte aux bâtiments.

« A midi, on laisse monter sur le pont deux marchands ; je leur parle espagnol, et comme je suis le seul parmi les passagers qui parle cette langue avec

une certaine facilité, je sers d'interprète volontairement à ceux qui veulent acheter quelque chose; j'achète moi-même quatre livres de figues de bonne qualité pour un franc.

« *7 décembre.* — A 11 heures, les marchands reviennent; je continue à faire l'office d'interprète. Tous sont autour de moi et m'adressent leurs demandes que je traduis en castillan. J'achète pour mon compte deux douzaines d'oranges pour dix sous; ce sont des oranges qui vaudraient au moins trois sous la pièce à Lyon; j'achète encore pour une pareille somme quatre grenades dont chacune est presque aussi grosse que mes deux poings réunis. Ces grenades se vendraient certainement dix sous la pièce à Lyon ou à Paris; mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans le pays où elles croissent, dans la belle Andalousie. Néanmoins, je fais remarquer au marchand, pour la forme, que les grenades sont chères; il me répond vivement : *estan acabandose*, ce qui veut dire : elles touchent à leur fin, elles vont finir.

« *8 décembre.* — On charge du charbon et de l'eau.

« *9 décembre.* — Mêmes opérations que la veille. »

La lettre dont je viens de reproduire une partie fut lue par le directeur de la prison; lorsque je l'écrivis, je fus obligé de passer sous silence deux incidents; l'un fut connu de tous les détenus, et l'autre de quelques-uns seulement. Il y a aussi des détails qui

devaient être ignorés des geôliers et qui peuvent se dire aujourd'hui sans danger pour les personnes.

Parmi mes compagnons de voyage, il y avait un nommé Collignon, du département de l'Hérault. Ce détenu, bien avant notre transfèrement à Corté, n'avait qu'une préoccupation, s'évader. Il ne s'occupait ni à lire, ni à écrire, ni au jardinage; il n'avait qu'une idée fixe, sortir de la prison. L'idée de s'évader était devenue chez lui une monomanie; il se promenait presque toute la journée dans le préau, ruminant toutes sortes de projets; s'il parlait à un de ses codétenus, c'était pour l'entretenir de ses espérances d'évasion. Il savait aussi bien que les anciens prisonniers qu'il n'était pas difficile de sortir de la prison, mais ce qui l'était, c'était de sortir de l'île.

Il vit un jour un navire anglais dans la rade de Palais, il pensa qu'il serait libre s'il parvenait à aborder ce bâtiment. Le soir, il se cacha dans le préau et, lorsque la nuit fut venue, il descendit au bord de la mer à l'endroit où l'on nous avait menés prendre quelques bains. Il se jeta résolument à la nage, mais lorsqu'il fut hors de la crique, sa surprise fut extrême, il ne vit plus le navire sur lequel il espérait se réfugier. Ce navire avait levé l'ancre.

Le pauvre fugitif nagea longtemps; à force d'efforts, il finit par approcher d'un navire. Le matelot de service l'entendit appeler au secours. Il fut hissé sur le pont.

Le capitaine était à terre; dès qu'il revint à bord,

Collignon le supplia de ne pas le livrer, il le pria à genoux de le garder à son bord jusqu'à ce qu'un navire anglais ou américain vienne sur la rade. Le capitaine fut inflexible et sans pitié pour le prisonnier évadé; il alla le dénoncer lâchement au directeur de la prison. Cet homme qui eut l'infamie de livrer un proscrit politique était breton, il était de Palais.

Collignon paya sa tentative d'évasion d'un mois de cellule de punition.

A l'expiration de sa peine, il revint parmi nous, plus décidé que jamais à profiter de la moindre occasion pour s'échapper; son échec ne l'avait pas découragé, seulement il se promettait de ne plus avoir recours à la protection des capitaines de navire, de crainte de tomber encore entre les mains d'un habitant de Palais.

Le Tanger avait jeté l'ancre dans la rade de Cadix, à environ quinze cents mètres du quai, de plus nous étions au 6 décembre; à cette époque de l'année la température de l'eau est basse, bien peu d'hommes valides seraient capables de faire à la nage une aussi longue traversée dans de l'eau froide. L'entreprise paraissait donc impossible ou au moins très périlleuse pour des prisonniers affaiblis par huit ou neuf ans de détention.

Collignon ne fut pas effrayé par les dangers qu'il y avait à courir; il attendit toute la journée, et dès que la nuit fut venue, il se laissa glisser le long du tambour qui recouvrait une des roues du navire.

A-t-il réussi à gagner Cadix? Ses forces l'ont-

elles trahi? Qu'est-il devenu? Je ne l'ai jamais su. Il avait promis d'écrire à un de ses amis, il ne l'a pas fait.

Au lieu de la liberté après laquelle il aspirait, je crains bien qu'il n'ait trouvé la mort dans la rade de Cadix.

Cette évasion nous fit interdire le pont pendant la nuit jusqu'à ce que nous eûmes perdu de vue la capitale de l'Andalousie.

Collignon n'était pas le seul qui désirait recouvrer sa liberté. Gambon, deux autres détenus et moi, nous formâmes le projet de nous évader aussi. Comme je parlais l'espagnol, je proposai au marchand d'oranges de nous aider moyennant un salaire qu'il fixerait lui-même, à la condition pourtant qu'il ne fût pas trop exigeant.

Voici quel était le plan que nous avions imaginé : Le marchand d'oranges devait se pourvoir de quatre vigoureux rameurs et venir avec son *brigantin* raser le *Tanger* au moment où l'on tirerait le coup de canon[1] qui annonçait la fermeture du port; nous devions sauter à la mer et nous accrocher à des cordes qui devaient pendre dans l'eau à l'arrière du bateau, puis dès que nous aurions saisi les cordes, les rameurs devaient manœuvrer rapidement dans la direction de Santa Maria, petite ville située dans la rade de Cadix.

Nous aurions probablement essuyé quelques coups

[1] Chaque soir un coup de canon annonçait que les navires ne pouvaient plus entrer dans le port, et chaque matin un coup de canon *indiquait que le port* était ouvert.

de feu, mais avant que les matelots eussent descendu une chaloupe à la mer et qu'ils fussent installés dedans pour nous poursuivre, nous aurions eu tellement de l'avance qu'on aurait renoncé à nous donner la chasse la nuit. L'Espagnol trouva le plan praticable, seulement il ne voulut pas me dire à quel prix il il nous prêterait son concours.

— Il faut que je m'entende avec des gaillards solides pour ramer et conduire mon *brigantin* à Santa Maria; demain je vous dirai la somme qu'il faut; si nous sommes d'accord nous ferons l'affaire demain soir au coup de canon.

— C'est entendu, à demain.

Le lendemain il me dit qu'il avait les hommes qu'il lui fallait. Je lui avais parlé la veille de Gambon comme étant riche. L'Andalou me dit : « Que votre ami me fasse une reconnaissance de six mille francs, et ce soir je viendrai vous enlever. »

Je transmis les conditions à mes camarades; Gambon me dit de dire au marchand que c'était assez de mille francs par homme, que nous étions quatre, qu'il lui ferait une reconnaissance de quatre mille francs. Après quelques hésitations pour la forme, il accepta ces conditions, mais il exigea que la reconnaissance lui fût remise d'avance.

Gambon descendit dans sa cabine pour faire la pièce demandée. Malheureusement il survint un incident pendant ce temps qui compromit tout.

Un de nos compagnons de voyage, condamné à cinq ans de détention pour avoir participé au complot de l'*Opéra-Comique*, M. Ribaud de Laugardière, sa-

vait un peu d'espagnol ; il avait, la veille, prié le marchand de lui apporter un journal du pays. Notre homme, voulant profiter de l'occasion, se montra exigeant, il réclama un franc pour le numéro du journal : le détenu, qui ignorait notre projet d'évasion, se récria et l'appela *ladron* (voleur). Le marchand s'emporta, ses cris attirèrent l'attention des gardiens, bref, l'un d'eux vit le prisonnier donner la pièce de vingt sous au marchand. On en fit une affaire. Le commandant du *Tanger* intervint et fit expulser l'Espagnol. Gambon arriva avec son billet, mais c'était trop tard.

Voilà comment les petites causes produisent souvent de grands effets ; les exigences du marchand et le manque de tact du détenu ont empêché quatre condamnés à vie de recouvrer leur liberté.

Les départements de l'ouest ont laissé faire le coup d'État du 2 décembre à peu près sans protester, ce qui fit qu'il y eut peu d'hommes signalés et frappés par les commissions mixtes. Les sociétés secrètes continuèrent à s'y développer ; *la Marianne*[1] notamment s'étendit tout le long de la Loire et gagna tous les ports de l'Océan. *Le Tanger* avait stationné quelque temps dans le port de Rochefort ; plusieurs hommes de son équipage s'étaient fait affilier à cette société.

Tous les matelots de la corvette étaient très con

[1] *Société politique républicaine.*

venables avec nous, mais j'avais remarqué que quelques-uns étaient excessivement prévenants pour mes compagnons et pour moi. Je ne savais à quoi attribuer ces bonnes dispositions. Je sus bientôt à quoi m'en tenir. M. J. Moreau, de Lyon, l'un de mes codétenus, avait servi quatorze ans dans l'infanterie de marine; il avait fait différents voyages sur mer, il aimait à causer de son passé et, tout en fumant sa pipe, il se familiarisait vite avec les marins.

Il avait fait connaissance avec quelques membres de *la Marianne;* celui qui était chargé de la cuisine de l'équipage était un ardent républicain. Moreau lui parla de moi ainsi qu'à quelques autres matelots; ces braves garçons ayant manifesté le désir de me voir et de causer avec moi, il fut convenu que je me rendrais à 9 heures du soir en compagnie de mon camarade dans la *cambuse* ou cuisine, il ne devait s'y trouver, à cause de l'exiguïté du local, que quelques hommes, sûrs et tous affiliés à *la Marianne.*

A l'heure indiquée, j'allais au rendez-vous. Le cuisinier avait fait du vin chaud, croyant me régaler, malheureusement le liquide avait chauffé dans une casserole en terre qui suait la vieille graisse : malgré le sucre et la canelle, le vin avait un goût de graillon qui prenait à la gorge. Je n'en remerciai pas moins ces braves amis ; ils avaient eu l'intention de me faire plaisir, cela suffisait pour que j'en fusse reconnaissant.

Nous parlâmes de la République, de la chute prochaine *de l'Empire,* etc.

Un marin présent à la petite réunion me dit :

« Nous faisons bien des misères aux gendarmes qui vous accompagnent. On les a mis dans l'entrepont avec nous; quand ils sont couchés dans les hamacs, nous passons par-dessous, nous les soulevons : cela les réveille, ils enragent; puis nous cachons leurs bottes, ce qui les oblige à les chercher longtemps, etc.

— Vous avez tort, lui répliquai-je, laissez-les donc tranquilles. Tant qu'il y aura des voleurs et des assassins les gendarmes seront utiles. Ce sont des militaires qui obéissent aux ordres de leurs chefs, absolument comme vous, et comme tous les soldats. Pour ma part je ne leur désire aucun mal. Le soldat qui fait sentinelle le fusil chargé autour de la prison pour m'empêcher de m'évader et le gardien qui me surveille jour et nuit font leur devoir ou leur métier. Je n'ai aucune haine contre eux. Je suis convaincu qu'ils garderaient et surveilleraient des impérialistes et des royalistes aussi bien qu'ils gardent et surveillent des républicains. Ne faites donc plus de mauvaises plaisanteries aux gendarmes, ils ne voyagent pas pour leur agrément. Faites de la propagande en faveur de la République, cela vaudra mieux; nous avons le suffrage universel, et quand la majorité des électeurs sera républicaine, nous aurons la République sans révolution.

Je me séparai de ces braves matelots, ne voulant pas prolonger notre petite réunion de crainte de les compromettre.

Suite de ma lettre du 22 décembre 1857.

« *10 décembre.* — On lève l'ancre à 6 heures du soir; bientôt nous disons adieu à Cadix et au revoir à la terre d'Espagne.

« *11 décembre.* — Je me lève à 4 heures du matin pour voir les côtes d'Afrique; j'arrive sur le pont au moment où le navire se trouve en face de la ville de Tanger. Nous sommes dans le détroit de Gibraltar; nous avons à notre droite les côtes d'Afrique, le profil de ses montagnes se détache sur le ciel, à notre gauche celles d'Europe; malheureusement il fait encore nuit. Le spectacle serait beaucoup plus beau s'il faisait jour. Nous voyons à gauche le phare de Gibraltar et à droite celui de Ceuta. Enfin le jour arrive, il est près de 7 heures, nous nous trouvons en face d'Algésiras. Cette ville est située de l'autre côté de la rade de Gibraltar. Les Anglais ont volé cette dernière ville aux Espagnols; ceux-ci ne seront pas en mesure de longtemps de la reprendre. Nous sommes dans la Méditerranée. Le temps est toujours beau. Depuis notre départ de Cadix, nous rencontrons des navires à chaque instant.

« *12 décembre.* — Le beau temps continue.

« *13 décembre.* — Nous apercevons à gauche une des îles Baléares. Il est 1 heure après midi.

« *14 décembre.* — Beau temps, calme plat. La mer est unie comme une glace. A 5 heures du matin, le matelot qui est en vigie dans le hunier signale la terre à babord (droite), puis bientôt après, à tribord (gauche), et enfin, à l'avant du navire. Immé-

diatement l'officier de quart crie : *Stop*[1], le mécanicien arrête la machine. Le commandant est prévenu, il monte sur le pont et interroge l'horizon avec une longue-vue ; au bout de quelques secondes, il s'aperçoit que la prétendue terre n'est qu'un amas de nuages. Leurs masses noires imitent parfaitement la terre, on croirait voir des montagnes et des vallées, il faut un œil bien exercé pour ne pas s'y tromper. Quant à moi, j'aurais juré que nous nous trouvions dans une espèce de baie. *Le Tanger* reprend sa marche, peu à peu les nuages changent de formes, ce qui donne la certitude à tout le monde qu'il n'y avait aucun danger à craindre.

« *15 décembre* — A 6 heures du matin, nous apercevons le phare d'Ajaccio. La rade est magnifique, elle est abritée contre tous les vents par des montagnes. Mais quelle différence avec celle de Cadix ! Autant celle-ci est animée, autant celle-là est morte.

« Dans la journée, on débarque les ballots de draps, les couvertures, enfin tout ce qui constitue la literie ; on les fait partir avant nous, afin que nous trouvions nos lits prêts en arrivant à Corté.

« Le 18, à 4 heures du matin, on nous réveille pour nous faire partir ; à 5 heures, nous descendons dans les canots qui doivent nous conduire à la jetée. Des détachements de la garnison, la gendarmerie et toute la police nous attendaient. Le préfet lui-même surveille le débarquement. On nous fait monter dans

[1] *Stop*, mot anglais employé dans la marine qui signifie arrêtez.

des voitures où nous sommes tellement serrés que nous ne pouvons remuer nos jambes qu'avec difficulté. Nous partons à 6 heures, escortés par des gendarmes à pied et à cheval, puis par les dix gendarmes venus de Belle-Isle avec nous et par les gardiens. Par mesure de précaution, les portières des voitures sont fermées à l'aide de cadenas; de plus, on a placé deux barreaux de fer en travers de chaque vasistas.

« La route d'Ajaccio à Corté suit à peu près la vallée du Gravone; elle passe constamment entre des montagnes, tantôt à leur pied, tantôt sur leurs flancs, de sorte qu'on ne fait que monter et descendre. En quittant Ajaccio, le paysage est très beau, beau surtout pour des hommes qui ont vécu entre quatre murs pendant de longues années. J'ai le bonheur d'être placé à côté de la portière de la voiture, cette position me permet de bien voir la campagne. La vue des lauriers-roses, des oliviers, des cactus, etc., me fait penser à la campagne de nos pays, dont les arbres, à cette époque de l'année, sont dépouillés de leurs feuilles et souvent couverts de givre.

« La voiture qui fait le service des dépêches met ordinairement douze à quatorze heures pour faire les quatre-vingt-trois kilomètres qui séparent Ajaccio de Corté; nous, nous mettrons beaucoup plus de temps, parce qu'il faut aller au pas, ou autrement les gendarmes à pied qui suivent les voitures ne pourraient pas y tenir. Quand les mules trottent un moment aux descentes, je vois ces pauvres gendarmes qui s'escriment à faire le pas gymnastique. On aurait bien pu les laisser en repos; leurs collègues à

cheval suffiraient largement. A chaque relais, nous trouvons des gendarmes nouveaux qui prennent la place des anciens.

« Tout le long de la route, nous voyons des habitants de la campagne accourus pour nous voir passer; c'est la curiosité seule qui les guide. Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes; d'abord, cela m'étonne, puisque, à tort ou à raison, les femmes passent pour être plus avides de spectacles que les hommes. Un gendarme que j'interroge à ce sujet me dit que les femmes travaillent dans ce pays pendant que les hommes, le plus souvent, les regardent faire, les mains dans les poches, en fumant la pipe ou le cigare.

« Les hommes du peuple sont presque tous habillés de velours-coton; leurs femmes portent une coiffe en indienne qui rappelle celle que portaient autrefois les paysanes de la Franche-Comté.

« Nous sommes arrivés à Corté le 19 décembre 1857, à 3 heures du matin.

« Adieu », etc.

XI

PRISON DE CORTÉ

La prison de Corté était un ancien hôpital qu'on avait transformé pour nous recevoir. Il se composait

de quatre salles : deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage; elles étaient éclairées par des fenêtres de chaque côté. Trois de ces salles avaient été divisées en cellules; un long corridor établi au milieu dans toute la longueur du bâtiment donnait accès dans les petites cellules destinées aux détenus; chacune d'elles était éclairée par la moitié d'une fenêtre; les cloisons séparatives partaient toutes du milieu des fenêtres.

Cet hôpital, bâti en marbre blanc commun du pays, n'avait pas été habité depuis longtemps; on ressentait dans les chambres un froid qus vous glaçait jusqu'à la moelle. Situé sur le flanc et presque au sommet d'une montagne, après avoir gravi un chemin rapide, il fallait monter encore un grand nombre d'escaliers pour y arriver. Il y avait deux préaux affectés à la promenade, mais ils étaient trop petits pour qu'on pût y faire des jardinets; ils étaient en retraite, l'un plus élevé que l'autre. Du préau supérieur, on découvrait le sommet des coteaux environnants et une partie éloignée de la vallée de Corté.

Les premiers jours que nous passâmes dans cette nouvelle prison furent des jours sombres et tristes. Chacun de nous comparait l'habitation présente avec celles que nous avions eues déjà, et l'opinion générale était que nous avions considérablement perdu à changer de maison.

Pour ma part, je trouvais que cette prison était loin de valoir celle de Doullens, où la nourriture était *bien meilleure et où le* voisinage de Paris nous per-

mettait de recevoir les visites de nos parents et de nos amis; elle était loin aussi de valoir celle de Belle-Isle, où nous jouissions chaque jour de la vue de la mer et où nous avions de vastes préaux qui nous permettaient d'en consacrer une partie en jardins.

Chaque changement avait amené une aggravation dans notre situation. On pouvait croire que le gouvernement impérial, considérant comme des ennemis irréconciliables ces républicains assez fiers pour n'avoir pas courbé la tête devant lui, voulait lasser leur constance ou les faire mourir lentement en rendant d'année en année leur captivité plus lourde.

Quelques jours après notre arrivée, le sous-préfet de Corté vint nous voir; nous étions presque tous dans le préau supérieur; il dit au directeur de lui désigner ceux qui avait été représentants. On appela Gambon, Maigne et moi, nous ne restions que trois. Le sous-préfet vint à nous, nous salua et nous dit quelques bonnes paroles. Il termina son petit speech par ces mots.

« Je suis un républicain rallié franchement à l'Empire; je ferai pour vous tout ce que mes fonctions me permettront; si vous avez des réclamations à faire, écrivez-moi, je viendrai me renseigner et vous ferai rendre justice; en un mot, j'aurai pour vous tous les égards que je voudrais que vous eussiez pour moi si vous deveniez les plus forts et si je devenais prisonnier à votre place. »

J'ai oublié, en parlant de notre transférement de Belle-Isle en Corse, de dire que les officiers du *Tauger* avaient eu pour nous tous les égards com-

patibles avec leur position et la nôtre. Depuis le capitaine de frégate, M. de Balsac, jusqu'aux enseignes de vaisseau, et depuis le capitaine d'armes jusqu'aux mousses, tous ont été bienveillants et bons pour nous. Je suis heureux de pouvoir ici leur exprimer ma reconnaissance.

Les mois s'écoulaient péniblement; je donnais des leçons d'anglais à M. Genin, un de mes codétenus; en outre, je faisais un cours de grammaire à une quinzaine de mes autres compagnons de captivité.

Les promenades dans les préaux étaient impossibles, ils étaient trop exigus; on ne pouvait pas s'isoler comme à Belle-Isle, l'espace manquait. Il fallait rester dans sa cellule; dans les cours il n'y avait qu'une seule chose que j'aimais : c'était de monter sur la terrasse la plus élevée[1] et de rester là, appuyé sur la barrière, en contemplation pendant une demi-heure et quelquefois davantage. Je sondais du regard les rochers, les arbres, les broussailles, cherchant à découvrir un être humain. Si par hasard j'apercevais un homme ou une femme gravissant la montagne en suivant un sentier, je les accompagnais du regard jusqu'à ce qu'un accident de terrain les dérobât à ma vue.

Ils sont heureux ceux-là, me disais-je, ils vont où ils veulent, ils peuvent marcher longtemps devant eux sans être arrêtés par des murs; ils peuvent par-

[1] *De cet endroit on voyait la campagne au loin et surtout le sommet des montagnes.*

ler, chanter, sans que les gardiens les écoutent et les espionnent; ils peuvent écrire à leurs parents et à leurs amis quand il leur plaît; ils peuvent dire tout ce qu'ils ressentent dans le cœur sans qu'un geôlier ne souille de ses regards l'expression de leurs sentiments intimes. Ceux qui sont libres sont bien heureux!

Chaque jour je subissais cet espèce de supplice de Tantale; je voyais au loin des êtres qui jouissaient de la liberté, et moi j'étais captif.

Lorsque j'étais rentré dans ma cellule, je m'asseyais tristement à ma table, j'ouvrais un livre à l'endroit où j'avais mis le signet, mais je ne comprenais pas ce que je lisais, mes yeux suivaient les mots machinalement, tandis que dans mon cerveau j'avais comme une photographie du paysage; il me semblait que je voyais encore les voyageurs se mouvoir sur la montagne.

La cellule que j'habitais était située au premier étage, à peu près au niveau du préau inférieur; aussitôt qu'il faisait nuit, des sentinelles étaient placées sur la terrasse, à quelques mètres des cellules. Il était expressément défendu de leur adresser la parole; de plus, il était défendu également de s'approcher des fenêtres, sous peine de recevoir un coup de fusil. La nuit, on pouvait ouvrir sa fenêtre, mais à la condition de s'en tenir éloigné aussitôt qu'elle était ouverte.

Un soir, après m'être promené longtemps de la porte à la fenêtre et de celle-ci à la porte, je pensais au globe que nous habitons, à notre système plané-

taire, puis à cette quantité innombrable d'étoiles qui sont autant de soleils qui éclairent probablement un nombre beaucoup plus grand encore de planètes; je m'approchai de ma fenêtre, oubliant la consigne, pour regarder les étoiles qui brillaient dans le coin du ciel que je pouvais voir de ma cellule. Pendant que j'était absorbé dans la contemplation des astres qui scintillaient dans l'espace, la sentinelle s'apprêtait à m'envoyer une balle; je n'avais pas entendu la menace, ce n'est que le craquement du chien du fusil qui me tira de ma rêverie. Je jetai les yeux sur le factionnaire, voyant qu'il s'apprêtait à faire feu, je me mis vivement de côté. La sentinelle ne me voyant plus, désarma son fusil et recommença sa promenade devant sa guérite.

Au commencement du printemps, je restai un soir assis dans ma cellule une partie de la veillée, ma fenêtre était ouverte et ma lampe n'était pas allumée; je songeais à ma famille, j'avais le coude posé sur le dossier de ma chaise et la tête appuyée dans ma main; tout à coup je vis, au milieu de l'obscurité, une petite lueur qui se mouvait dans ma chambre, puis deux, puis trois, etc.; je crus d'abord que c'était ma vue qui me faisait voir ces points lumineux; mais bientôt je me rappelai avoir lu quelque livre où il était question de mouches phosphorescentes; je cherchai à en saisir une, je fermai la main et j'allumai ma lampe: je vis, en effet, que je tenais une petite mouche, espèce *de luciole; j'éteignis* ma lampe et je vis de nouveau

voltiger les petites lueurs. C'étaient des mouches brillantes dans le genre des lampyres ou vers luisants.

Cet insecte phosphorescent est complètement inoffensif; il n'en est pas de même du scorpion, cet animal dont la piqûre, peu dangereuse dans le midi de la France, devient redoutable dans les pays chauds. En Corse, sa piqûre est mortelle, dit-on. Les premiers que je vis, c'était de jour et dans les préaux; ils n'offraient aucun danger; les détenus les écrasaient par mesure de précaution. Un jour, j'en vis un dans ma cellule; je courus pour l'écraser; il se sauva sous ma couchette; il me fut impossible de savoir ce qu'il était devenu. Je me couchai le soir non sans penser à la petite bête que je risquais d'avoir pour camarade de lit. C'était au mois de juillet, il était jour de bonne heure; le matin, quand je fus éveillé, je vis, à ma grande surprise, un scorpion, probablement le même que j'avais vu la veille, qui descendait le long du mur; il venait sans doute de chasser une araignée qui avait fait sa toile à un angle formé par le mur et le plafond. Je me levai lestement, je pris un bol et, avec une règle, je le fis tomber dedans; une fois là, il était pris; ses pattes glissaient et n'avaient pas de prise sur le vernis de la porcelaine opaque.

Dans la matinée, je fis part de ma capture à quelques-uns de mes codétenus; l'un d'eux nous dit: « J'ai entendu raconter que le scorpion se tue lui-même en se perçant de son aiguillon lorsqu'il est entouré par les flammes. Cette histoire ne trouva que des incrédules *parmi* ceux qui étaient présents. On

me demanda l'animal, afin de vérifier si ce qu'on disait de lui était vrai.

On fit un cercle de papier et de menus morceaux de bois, on y mit le feu à différents endroits, et la malheureuse bestiole fut placée au centre. Elle courut dans tous les sens, cherchant à s'éloigner du feu; le cercle fut resserré; étant plus petit, la bête sentit davantage la chaleur, mais elle n'eut pas la moindre velléité de se suicider. D'ailleurs, je crois qu'il lui serait impossible de se piquer elle-même. Enfin, elle mourut dans ce brasier sans tourner contre elle l'arme dangereuse dont la nature l'a pourvue.

La légende du scorpion qui se tue pour se soustraire aux douleurs qu'une chaleur trop intense lui fait éprouver n'est qu'une fable ainsi que beaucoup d'autres légendes populaires. C'est la conclusion que nous tirâmes de cette expérience.

Le scorpion n'est pas le seul animal venimeux qui se trouve en Corse. Il y a aussi une espèce d'araignée appelée *malmignata*, dont la piqûre est excessivement dangereuse; elle se tient habituellement dans les vignes. Malheur à l'imprudent vigneron qui ne se met pas en garde contre elle! Il se sent refroidir, son sang se glace, bientôt la circulation se ralentit et la mort arrive, si de prompts secours ne sont donnés au malheureux atteint par le poison de cet insecte.

Pendant mon séjour à Corté, des gardiens de la prison me racontèrent qu'un homme avait été piqué en cultivant sa vigne; il revint dans sa maison et fit part à sa femme du malheur qui venait de lui arriver; celle-ci courut prévenir ses frères.

La croyance générale dans le penple est qu'il faut réchauffer par un moyen quelconque les individus piqués par la *malmignata*. Les parents du malade eurent la pensée de le mettre dans un four chauffé pour cuire du pain; ils espéraient par ce moyen rappeler plus rapidement la chaleur dans le corps de ce pauvre malheureux et, bon gré malgré, sans tenir compte de ses protestations, ils le saisirent et l'introduisirent de force dans le four; il eut beau se débattre et crier qu'on allait le faire mourir, rien n'y fit. On le maintint vigoureusement, lui disant que c'était pour son bien. Au bout de quelques minutes, le patient cessa tout mouvement : il était mort. Ses imbéciles de parents, sous prétexte de le réchauffer plus vite, l'avaient horriblement brûlé, et l'air embrasé qu'il avait respiré avait amené la mort. Le remède était pire que le mal.

L'été de 1858 fut très chaud en Corse; pendant les mois de juin, juillet et août, le ciel fut toujours pur, il n'y eut pas le plus petit nuage pour tempérer l'ardeur du soleil. Il n'y avait pas moyen de rester hors des cellules la plus grande partie du jour; la chaleur du soleil réfléchie par les murs transformait les préaux en fournaises. C'est dans cette saison surtout que je regrettai la prison de Belle-Isle.

Copinot, un de mes codétenus, fut mis au cachot; croyant qu'il était puni injustement, il en fut fortement irrité et résolut de se laisser mourir de faim. Il

refusa de prendre aucune nourriture, il buvait seulement un peu d'eau.

Le cachot se trouvait situé sous la terrasse inférieure qui servait de préau ; la pièce qui servait de cachot avait une cheminée qui s'élevait à un mètre au-dessus du sol. Les amis de Copinot, et particulièrement Génin qui lui était tout dévoué, lui parlèrent par la gaine de la cheminée, pendant que d'autres détenus attiraient l'attention du gardien de l'autre côté de la cour.

A force de lui dire qu'il y avait plus de courage à vivre qu'à se donner la mort, qu'il commettait une lâcheté, qu'il allait priver d'un défenseur la cause républicaine, etc. Le sixième jour seulement, il céda aux prières de ses amis et consentit à goûter les aliments qu'on lui apportait, le seizième jour, il sortit du cachot et ne paraissait nullement se ressentir de son long jeûne.

Le mois de septembre amena un changement dans la température ; je vis tomber avec plaisir la première pluie. Les chaleurs m'avaient beaucoup fatigué.

L'année 1858 fut dure pour moi ; affaibli par une longue détention, malade physiquement et moralement, la moindre contrariété vibrait dans tout mon organisme et me rendait sombre. J'avais des accès de misanthropie. J'évitais de discuter avec mes codétenus, *même avec ceux que* j'aimais comme de véritа-

bles amis, tellement j'étais devenu susceptible et irritable; pour ne pas faire de la peine à mes amis et pour en épargner à moi-même, je préférais vivre seul dans ma cellule.

Pendant les trois mois de fortes chaleurs j'ai été incommodé par une transpiration excessive; nuit et jour j'étais mouillé par la sueur. N'ayant point de distraction, privé d'exercice et n'entrevoyant pas de fin prochaine à cette situation terrible, j'aurais pu me demander si je n'étais pas dans un lieu semblable à celui où Dante vit au sommet de la porte cette désespérante inscription :

Lasciate ogni speranza voi che 'ntrate [1].

Et on aurait pu y ajouter les deux premiers vers du même chant :

Per me si va nella città dolente;
Per me si va nell' eterno dolore [2].

J'extrais d'une lettre écrite à ma famille le passage suivant :

« Prison de Corté, le 14 décembre 1858.

« MON CHER JOANNY,

« Voici encore un premier de l'an qui s'appro-

[1] Laissez toute espérance, vous qui entrez.

[2] Par moi l'on va dans la cité dolente;
Par moi l'on va dans l'éternelle douleur.
DANTE, *Enfer*, chant III.

che, ce sera le treizième que j'aurai passé loin de Lyon.

« Que d'années écoulées loin de vous !

« Que de jours dévorés par l'ennui !

« Que d'heures enlevées aux douces joies de la famille !

« Ma jeunesse s'est consumée entre les murs des prisons ; j'ai vécu triste, éloigné de tout ce qui embellit et fait le charme de la vie. »

. . . . . .

« Prison de Corté, le 15 janvier 1859.

« MON CHER JOANNY,

« Rien n'est changé ici, la vie de prison me semble toujours la vie la plus uniforme, la plus énervante, la plus abrutissante qu'il soit possible d'imaginer.

« Tu as vu dans les ménageries ces malheureux animaux qu'on a privé de leur liberté pour les offrir en spectacle à la curiosité publique ; tu as dû remarquer combien ces bêtes avaient l'air triste, combien elles semblaient supporter impatiemment la captivité. Tu as dû en voir aussi qui s'agitaient, qui allaient et venaient continuellement d'un bout de leur cage à l'autre. Eh bien, mon ami, si tu pouvais voir manœuvrer la plupart des détenus dans leurs cellules, tu trouverais qu'ils ont plus d'un point de ressemblance avec les hôtes des ménageries : c'est le même *air triste; le même* besoin de mouvement, la même *inquiétude et la même* impatience.

« Il est vrai que le prisonnier a l'avantage d'être doué de raison, mais cette raison même dont l'homme est si fier contribue à lui rendre la captivité plus lourde parce qu'il sait bien mieux apprécier tout le prix de la liberté perdue.

« Adieu », etc.

Les insomnies me consumaient et lorsque épuisé de fatigue je pouvais dormir, les cauchemars et les rêves fantastiques troublaient mon sommeil.

Au commencement du mois de mars 1859, — il devait être le dernier mois de ma captivité, — je fis un rêve étrange qui m'impressionna considérablement; j'étais éveillé déjà, et pourtant je croyais encore que mon rêve était une réalité, j'étais sous l'empire d'une hallucination. Dès que je fus levé, je l'écrivis étant encore sous l'impression qu'il avait produite en moi.

Les fenêtres du premier étage n'avaient pas de barreaux, c'était pour cela que les sentinelles avaient l'ordre de tirer sur ceux qui tenteraient de s'approcher la nuit de l'embrasure d'une fenêtre ouverte.

Ma couchette était placée de manière que la tête était opposée à la fenêtre. Pendant mon sommeil je rêvai que ma fenêtre s'ouvrait, puis au milieu d'une grande clarté, je vis une femme vêtue de blanc qui sauta dans ma cellule et s'approcha de mon lit.

— Lève-toi, me dit-elle, je viens te chercher, il y a assez longtemps que tu souffres, il est temps de mettre fin à tes misères; je vais t'emporter dans un *autre monde* où tu seras heureux.

— Mais ma mère, mes sœurs et mes frères, je voudrais les prévenir.

— C'est inutile, tu les reverras tous plus tard.

Alors cette femme me prit dans ses bras comme une mère prend son baby, elle mit le pied sur le bord de la fenêtre et monta rapidement dans les airs.

Sa taille était élevée et, indépendamment de ses bras dans lesquels elle me tenait, elle avait de grandes ailes blanches qu'elle agitait de temps en temps, et alors, il me semblait que j'entendais un bruit qui me rappelait celui que font les voiles d'un navire quand elles sont frappées par la brise.

Après chaque coup d'aile, l'ascension paraissait plus rapide; j'éprouvais une sensation agréable à mesure que nous nous élevions dans l'espace.

Elle me tourna la figure du côté d'où nous venions et me dit : « Regarde. »

J'eus comme un éblouissement : je vis la terre, d'une grosseur énorme, resplendissante de lumière, puis elle diminua peu à peu de grosseur et disparut.

— Dans quelle planète me mènes-tu, dis-je à ma conductrice.

— C'est une planète qui n'est pas connue dans le monde que tu habitais, c'est celle où vont tous les bons après leur mort.

Elle me tourna le visage du côté où nous allions et dit : « A présent regarde de ce côté. » Je vis une planète immense, brillante comme le soleil, seulement je pouvais la fixer sans que ma vue en fût *offusquée.*

Nous approchions rapidement, il me semblait que

nous descendions, j'éprouvais la sensation qu'on ressent au départ des *Montagnes russes* ou à la descente des chars tournants.

En approchant de la planète, je distinguais des maisons qui paraissaient faites sur le même modèle, je voyais des êtres qui allaient et venaient ou volaient au-dessus des rivières, des arbres et des maisons. Ils étaient tous vêtus de blanc comme ma conductrice. Je me regardai, j'étais vêtu comme eux.

Il me sembla voir une prairie vers laquelle nous nous dirigions; je ressentis une légère secousse et notre marche s'arrêta.

Je me réveillai. Mon esprit avait été tellement frappé et troublé que je luttai longtemps pour savoir si c'était un rêve que je venais de faire ou si j'avais été réellement transporté dans un autre monde.

Mes amis de Strasbourg et à leur tête M. Rœderer[1] firent des démarches pour obtenir ma mise en liberté. M. Rœderer fit le voyage de Paris et s'adressa à plusieurs personnes influentes, et notamment à M. de Girardin qui était l'ami du prince Napoléon.

Dans ces circonstances M. Rœderer fit pour moi tout ce qu'un ami dévoué pouvait faire. Je conserverai toujours dans mon cœur le souvenir des preu-

[1] A Versailles, M. Rœderer avait assisté aux séances du procès; *je lui avais fait délivrer* une carte comme s'il eût été mon parent.

ves d'affection qu'il m'a données à ce moment critique de ma vie.

Merci et vive reconnaissance à mes amis de Strasbourg pour les preuves de sympathie qu'ils m'ont données également dans cette circonstance.

XII

JE SUIS MIS EN LIBERTÉ

Le 29 mars 1859, le directeur de la prison de Corté me fit appeler dans son cabinet ; il me lut une lettre du ministre de la justice, qui lui donnait l'ordre de me mettre en liberté immédiatement ; j'étais gracié sans condition.

Le directeur me dit que je serais obligé d'aller à Ajaccio, où le préfet me délivrerait un passeport ; puis il ajouta : « Je vais faire retenir une place pour vous à la diligence, et quand l'heure du départ viendra, je vous accompagnerai moi-même. »

Je le remerciai de son attention et le priai de ne pas se déranger, ajoutant que j'irais bien seul à la voiture. « Non, non, répliqua-t-il ; j'ai des ordres, je dois vous accompagner. » Je revins dans ma cellule, j'écrivis quelques lignes à ma famille pour lui apprendre ma mise en liberté.

« Corté, le 29 mars 1859.

« Mon cher Frère,

« Je quitterai la prison ce soir, je suis gracié sans condition. Dans quelques jours, je pourrai vous embrasser tous, vous que j'aime tant.

« Apprends cette bonne nouvelle à nos vieux parents avec tous les ménagements possibles; il ne faut pas que la joie leur fasse mal.

« Adieu, je vous embrasse tous; à bientôt. »

Après avoir écrit, en tremblant d'émotion, les lignes qui précèdent, je me mis à faire mes malles; je distribuai à quelques-uns de mes codétenus différents objets tels que petit bureau, lampe modérateur, casseroles, etc., etc., puis je quittai l'uniforme de la prison et je pris mes habits civils. L'heure de sortir de la prison arriva, j'embrassai mes amis et je dis adieu à cette prison où j'avais bien souffert, où j'avais passé tant de jours pleins d'ennui et tant de nuits sans sommeil.

Mon pauvre cœur éprouva une sorte de déchirement en me séparant de quelques vieux amis.

Depuis dix ans, que de séparations pénibles! Chaque fois que je voyais mettre en liberté un de mes amis, j'étais heureux de le voir rendu à la liberté et à sa famille, mais j'éprouvais un serrement de cœur en pensant que je ne reverrais peut-être jamais plus l'ami qui me quittait.

Pendant mes dix années de détention, j'ai remarqué souvent combien il y a des hommes qui ont des instincts mauvais et des sentiments bas. Il y a des natures jalouses, envieuses, qui détestent toutes les supériorités. J'ai vu des individus vouer une haine profonde à d'autres hommes, parce que ceux-ci étaient plus riches, ou plus intelligents, ou plus beaux qu'eux, ou parce qu'ils étaient plus affectueux, plus sympathiques; ou bien encore parce qu'on en recherchait la société, tandis qu'on fuyait la leur.

Lorsqu'il arrivait des détenus dans la prison, pendant les premières années, c'était une joie pour les envieux; ils étaient ravis en songeant que d'autres allaient partager leurs souffrances; au contraire, quand un ou plusieurs de leurs camarades étaient libérés ou graciés, ils les regardaient d'un air sombre : ils étaient jaloux et se trouvaient malheureux de penser que leurs compagnons de captivité allaient être libres, tandis qu'eux continueraient à souffrir en prison.

Je descendis de la citadelle en compagnie du directeur de la prison; il me fit faire un tour dans la ville; le commissaire de police nous suivait à quelques pas en arrière, de façon que personne n'aurait osé m'adresser la parole.

Il me semblait que j'étais devenu timide en prison; j'étais un peu l'objet de la curiosité des habitants de *Corté, leurs regards me* gênaient, la vue des femmes

me produisait un effet singulier : j'avais du plaisir à les voir, mais lorsqu'elles me regardaient j'étais troublé, j'aurais volontiers rougi. Quand on a passé dix ans entre quatre murs, séparé du monde, on est comme un grand enfant, il faut quelques mois pour se remettre au courant des choses de la vie.

Je pris place dans la voiture qui fait le service entre Bastia et Ajaccio. Le lendemain j'arrivai dans cette dernière ville. Je me rendis à la préfecture pour avoir un passeport; on me renvoya au jour suivant. En sortant de la préfecture j'allai aux bureaux des navires à vapeur : on me dit qu'il fallait attendre six jours avant de partir; un navire était parti la veille. Le service entre Marseille et la Corse se faisait trois fois par semaine. Le départ s'effectuait une fois d'Ajaccio, une fois de Bastia et l'autre fois de Calvi ou de l'Ile-Rousse.

Mes bagages avaient été déposés à l'hôtel où s'arrêtait la diligence; je dînai, puis je demandai à être conduit dans la chambre où étaient mes malles. Je me couchai; j'éprouvai une véritable jouissance de me trouver dans un bon grand lit. Après avoir pensé à ma famille, je m'endormis profondément.

A 10 heures du soir, je fus réveillé par M. Coti[1], jeune avocat et excellent républicain. Il venait d'apprendre mon arrivée et venait pour me faire lever et m'emmener loger chez lui. Je le remerciai de l'hospitalité qu'il venait m'offrir si généreusement, lui disant que je ne voulais pas lui donner cet em-

[1] M. Coti est actuellement préfet.

barras. Je me trouvais si bien, d'ailleurs, que je n'avais nulle envie de me lever.

Mon visiteur me donna rendez-vous pour le lendemain ; nous convînmes qu'il viendrait me prendre à 10 heures ; il fut exact.

J'allai à la préfecture chercher mon passeport. Le préfet me dit que je ne pourrais partir que la semaine suivante. Cela me contrariait beaucoup, il me tardait de revoir mes parents.

— Un navire partira après-demain de l'Ile-Rousse, ajouta le préfet ; si vous le voulez, vous pourrez en profiter.

— Je ne demande pas mieux, répondis-je.

Le préfet envoya quelqu'un s'informer s'il y avait encore une place à la diligence. C'était trop tard, elles étaient toutes retenues.

J'avais avec moi une grande malle pleine de livres dont j'étais embarrassé. Le roulage n'avait pas voulu s'en charger, il fallait absolument que j'eusse mes livres avec moi pour pouvoir les faire entrer sur le territoire de la France continentale, la Corse n'étant pas assimilée aux autres départements pour le régime douanier. Je fis part de mon embarras au préfet qui voulut bien recommander mes malles au sous-préfet de Corté, afin qu'il les fit transporter à l'Ile-Rousse, de manière qu'elles arrivassent avant l'heure du départ du navire. Je le remerciai. Mes malles furent mises à la diligence et je retins une place pour le jour suivant.

Je passai la journée en compagnie de M. Coti qui ne me quitta pas ; il me fit les honneurs de son pays *natal avec une complaisance*, une affabilité et une

bonté au-dessus de tout éloge. Il eut pour moi les attentions qu'il aurait eues pour un vieil ami. Il me présenta à plusieurs républicains d'Ajaccio.

Le soir, ces messieurs firent une petite fête en mon honneur et le lendemain plusieurs des convives vinrent m'accompagner. La police était au grand complet pour noter ceux qui étaient venus me serrer la main au moment de monter en voiture. Je remerciai ces braves cœurs et les priai de me considérer comme leur ami bien reconnaissant.

J'arrivai à Corté à 9 heures du soir. L'entrepreneur des diligences, M. Gambini, était un bon républicain ; ayant appris par le conducteur, la veille, que je devais repasser à Corté, il avait eu l'aimable attention d'inviter plusieurs républicains, et nous soupâmes ensemble. J'étais loin de m'attendre à pareille surprise. A peine sorti de prison, je trouvais des coreligionnaires politiques qui me témoignaient beaucoup de sympathie, qui m'accueillaient comme un frère, et cela dans l'île de Corse dont les habitants étaient considérés alors comme des enragés bonapartistes.

Les heures me semblaient longues, je trouvais que les voitures ne marchaient pas assez vite, rien n'allait au gré de mes désirs; il me tardait d'embrasser mes parents que je n'avais pas vus depuis un si grand nombre d'années.

Je fis part à M. Gambini de la crainte que j'avais de manquer encore le bateau à vapeur à Ville-

Rousse ; il eut la bonté de me donner une lettre pour le courrier qui faisait le service des dépêches entre un village dont j'ai oublié le nom, — c'était là que je devais quitter la diligence, — et l'Ile-Rousse.

« S'il n'y a pas de place dans votre voiture, lui disait-il, procurez un cheval au voyageur porteur de la présente, vous m'obligerez. »

Je serrai la main à M. Gambini et à ses amis et je remontai dans la diligence.

Parmi les nouveaux voyageurs qu'on avait pris à Corté se trouvait un jeune abbé qui me demanda, après avoir entendu prononcer mon nom, si j'étais l'ancien représentant. Je lui répondis affirmativement. M. l'abbé aimait beaucoup à parler, et dans son langage il laissait percer qu'il détestait l'empereur. Il me fit un grand nombre de questions sur la prison de Corté, sur les autres prisons où j'avais été enfermé, sur la manière dont j'avais été traité, etc. Il avait lu *Le mie Prigioni* de Silvio Pellico; je les avais lues aussi; il m'en fit plusieurs citations, après m'avoir demandé si j'entendais la langue du Dante et du Tasse. Avant de nous séparer il voulut absolument me régaler d'une tasse de chocolat au lait, — c'était le matin, — puis il me demanda la permission de m'embrasser.

Je passais d'étonnement en étonnement. Voilà donc les Corses dont on dit tant de mal en France, me disais-je ! Où trouver des natures plus expansives, plus loyales et plus dévouées! Pendant mon séjour en Corse, j'ai pu me convaincre que les Corses valent *infiniment mieux que* leur réputation.

La Corse a fourni des bandits, cela est incontestable; elle a fourni en outre les Bonapartes, qui ont détruit deux fois la République. Mais à côté de ceux-là, elle a donné le jour à un grand nombre de nobles cœurs.

Dans les rapports qu'on peut avoir avec les Corses, si l'on est guidé par la raison et la justice, je suis convaincu qu'on n'aura qu'à se louer d'avoir eu des relations avec eux. Mais si l'on veut les tromper, les insulter, les molester, tant pis pour celui qui le fait; ils ressentent vivement les injures; leur tempérament ardent les pousse peut-être un peu loin, et ils font quelquefois ce que ne ferait pas un tempérament froid du Nord placé dans la même situation.

Je pris place sur la voiture du courrier; c'était tout ce qu'il y avait de plus primitif: un banc de bois ajusté sur l'essieu d'une voiture à deux roues.

Le cheval avait des jarrets d'acier; il trottait constamment dans un chemin rempli de pierres et d'ornières. La voiture n'ayant pas de ressorts, chaque cahot était ressenti durement; je me cramponnais parfois au banc, de crainte d'être jeté par une secousse hors du véhicule; néanmoins, je n'avais pas envie de me plaindre, chaque tour de roue me rapprochait de ma famille.

A l'Ile-Rousse, je me rendis aux bureaux des navires à vapeur; mes livres n'étaient pas encore arrivés; je me promenai dans les environs du port, attendant mes malles avec anxiété; je craignais qu'on

ne les amenât pas avant l'heure du départ. Enfin, je les vis sur une voiture; elles arrivèrent juste assez tôt pour que je pusse les faire enregistrer.

Le navire était prêt à partir. C'était *le Courrier Corse*, de la compagnie Valéry.

Je m'éloignai de la Corse après un séjour de seize mois. Je n'ai fait qu'entrevoir ce pays, et le peu que j'ai vu m'a paru beau; son sol est excessivement fertile et, comme il est très accidenté, il peut donner les produits de la zone tempérée et ceux des pays chauds. Dans le fond des vallées et dans les plaines, l'oranger, le cactus ou figuier de Barbarie et l'olivier y croissent admirablement; l'olivier surtout ne vient nulle part aussi bien qu'en Corse; il y atteint jusqu'à un mètre de diamètre; sur les flancs des coteaux croissent la vigne, les différents arbres fruitiers du midi de la France et notamment le châtaignier, dont les fruits séchés et moulus servent à confectionner la *polenta*, qui concourt à l'alimentation du peuple.

Cette île fait partie de la France, et pourtant elle est inconnue des habitants des autres départements. Quand on parle de la Corse, il semble qu'on parle d'un pays où il n'y a que des maquis et des bandits; sans doute, il y a des maquis et peut-être encore quelques bandits, mais, à côté de cela, il y a une infinité de belles et bonnes choses qui dédommageraient amplement les touristes qui voudraient visiter ce pays.

J'avais pour compagnons de voyage un petit nombre de passagers civils et deux compagnies d'infanterie qui se rendaient à Marseille.

Le temps était magnifique, il y eut peu de malades; je ne vis guère qu'une cantinière très longue et très sèche qui parlait beaucoup au départ; elle disait avoir dîné copieusement avant de s'embarquer, afin de ne pas avoir le *mal de mer*. Hélas! ses prévisions furent bien trompées; nous n'avions pas encore perdu de vue les montagnes de la Corse qu'elle cessa de faire entendre son babil. C'était une fille de la Provence à en juger par son accent. Un officier qui se promenait sur le pont lui dit en passant près d'elle :

— Eh bien, Madame X, comment ça va-t-il?

— Mon *lieutenant*, vous êtes bien bon, mais *tron de l'air*, je sens que mon dîner *bouligue* dans mon estomac.

— Tant pis, tant pis, espérons que cela ne sera rien.

Le lieutenant s'était à peine éloigné, lorsque je vis la grande cantinière prendre un foulard, qu'elle appelait *foulasse*, par les quatre coins, deux de chaque main, et se cacher la figure dans cette espèce de poche. Le reste se devine : le copieux dîner se trouva bientôt au fond du sac formé par le foulard.

Avant le jour, j'étais sur le pont. Que le temps me paraissait long, qu'il me tardait d'arriver; j'aurais voulu *pouvoir accélérer* la marche du navire.

C'est avec une profonde émotion que je revis les côtes de France. La Corse est une terre française, sans doute, mais je venais d'y passer les mois les plus durs de ma captivité, il me semblait alors que cette île ne faisait pas partie de ma patrie.

Le débarquement se fit sans incident. Le commissaire de police examina mon passeport. Lorsque les formalités de la douane furent remplies, je fis transporter mes bagages au chemin de fer. J'envoyai une dépêche télégraphique à mes parents pour les prévenir que j'arriverais le lendemain matin à Lyon.

* * *

Parmi les voyageurs qui avaient fait la traversée avec moi, se trouvait un Corse qui habitait Paris depuis longtemps; il eut la bonté de rester avec moi et de m'accompagner dans Marseille.

C'était un dimanche, il faisait beau temps; les promeneurs circulaient nombreux dans les rues et affluaient dans les promenades publiques. Tous ces hommes et toutes ces femmes qui allaient et venaient me produisaient un effet singulier : je n'étais plus habitué à voir tant de monde; en outre, la joie d'être libre, l'espoir d'embrasser mes parents le lendemain, toutes ces choses réunies, me donnaient une sorte de vertige. Je fis part de ce que j'éprouvais à mon compagnon de voyage; il ne comprenait pas que les mouvements de la foule pussent me faire *quelque chose. Il n'avait* pas vécu dix ans séparé

du monde et presque seul ainsi que je venais de le faire.

Le soir, je partis de Marseille et le lendemain matin j'arrivai à la gare de Perrache à Lyon.

Ma mère, mes frères et mes beaux-frères étaient venus m'attendre.

Quel bonheur de me trouver réunis à eux après une aussi longue absence ! J'allai voir mes sœurs : elles pleuraient en m'embrassant, mais c'étaient des larmes de joie qui coulaient de leurs yeux.

Il y avait treize ans deux mois et deux jours que je n'avais vu mes parents, excepté ma mère que j'avais vue quelques heures pendant ses visites à la prison de Doullens, en 1850. Après ma famille, je vis mes amis, tous étaient heureux de mon retour.

J'étais parti de Lyon le 2 février 1846, et j'y revenais le 4 avril 1859.

Que de changements s'étaient opérés parmi les personnes que j'avais connues ! Les enfants étaient devenus des hommes, les hommes jeunes étaient devenus des hommes mûrs et les hommes déjà mûrs lors de mon départ étaient presque des vieillards.

Beaucoup d'enfants étaient nés pendant mon absence, mais malheureusement un certain nombre de ceux que j'avais connus manquaient à l'appel : ils étaient couchés dans la tombe.

La *joie que me fit* éprouver mon retour au sein

de ma famille ne fut pas de longue durée ; mon père et ma mère étaient malades. J'eus la douleur de perdre mon père un mois après ma mise en liberté, et ma pauvre mère souffrait déjà de la terrible maladie qui l'a emportée deux ans plus tard [1].

[1] Ma mère, Françoise Genet, mourut après des souffrances épouvantables, d'un cancer au sein droit.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

I

COMMENT ON PROCÉDAIT SOUS L'EMPIRE A L'ÉGARD DES CONDAMNÉS POLITIQUES GRACIÉS

Lorsque le gouvernement impérial mettait un condamné politique en liberté, il avait soin, si le prisonnier politique avait eu dans son parti une notoriété quelconque, de faire annoncer par la presse la mesure de clémence que l'empereur venait de prendre vis-à-vis d'un de ses adversaires. De cette manière le public, qui ne connaissait pas le dessous des cartes, croyait que le souverain se relâchait de ses rigueurs, et les amis politiques du gracié espéraient voir bientôt disparaître ce que le gouvernement impérial avait d'oppressif et de tyrannique.

A Corté, on me dit que j'étais gracié sans condition; le préfet de la Corse à Ajaccio me délivra un passeport pour Lyon, où résidait ma famille. J'étais donc autorisé à me croire libre comme si je *n'avais jamais subi de con*damnation politique. C'é-

tait une erreur profonde. Le gouvernement me faisait l'honneur de me considérer comme dangereux et s'occupait beaucoup trop de ma modeste personne, ainsi qu'on va le voir.

Le 4 septembre 1870, les républicains s'emparèrent de l'Hôtel de ville de Lyon, sans rencontrer de résistance.

Un agent de la police secrète, qui avait intérêt à faire disparaître les rapports qu'il avait faits, mit le feu aux dossiers que les préfets de l'Empire avaient fait établir pour chaque républicain lyonnais un peu connu. On s'aperçut de la besogne que faisait ce drôle; le feu fut éteint et les dossiers furent remis aux intéressés.

J'étais à Paris à cette époque; mon dossier fut donné à mon frère Hippolyte qui me le remit à mon retour à Lyon. C'est dans mon dossier que j'ai trouvé les pièces émanant du ministère de l'intérieur et de la préfecture du Rhône ayant trait à ma mise en liberté.

Avant que j'eusse quitté la Corse, le ministre de l'intérieur écrivait au préfet du Rhône la lettre suivante :

(Urgent)
Ministère de l'Intérieur

DIVISION DE LA SURETÉ PUBLIQUE

1er Bureau

Paris, le 1er avril 1859.

Monsieur le Sénateur, le sieur Commissaire, ancien représentant, condamné le 13 novembre 1849, par la haute Cour de Versailles, à la déportation, pour complot et attentat, est sorti le 29 mars dernier, par suite d'une décision gracieuse de Sa Majesté, de la maison de Corté, où il était détenu.

Je l'ai autorisé, à la date du 30 du même mois, à se rendre à Lyon, où se trouve sa famille.

Cette autorisation n'est que provisoire, et je vous prie de me faire connaître si vous ne verriez pas des inconvénients à ce qu'elle fût rendue définitive.

Veuillez, je vous prie, m'adresser le plus tôt possible, vos propositions à cet égard.

Recevez, etc.

Pour le Ministre et par autorisation :
Le Chef de division.
(Signature illisible.)

De son côté, le préfet de la Corse, qui m'avait serré la main avec effusion, qui m'avait félicité chaleureusement de ce que j'étais mis en liberté sans condition, envoyait à Lyon la dépêche qui suit :

Ajaccio, le 2 avril 1859, 1 h. 26 soir.

LE PRÉFET,

A Monsieur le Préfet, LYON.

Commissaire, ancien représentant détenu à Corté, vient d'être gracié par l'empereur ; il a reçu un passeport à destination de Lyon, en vertu des instructions du ministre.

Il s'est embarqué ce matin à l'Ile-Rousse pour Marseille, où il devra arriver demain matin.

Pour copie :
Le Chef de station,
CH. RAYMOND.

Le ministre avait demandé au préfet du Rhône ce qu'il pensait de ma présence à Lyon ; le préfet, à son tour, demanda un rapport au commissaire spécial *de la police.*

Préfecture du Rhône

COMMISSARIAT SPÉCIAL
Police politique

N° 1015

Lyon, le 4 avril 1859.

MONSIEUR LE SÉNATEUR (préfet du Rhône),

En réponse à votre lettre du 2 de ce mois relative au nommé Commissaire qui a été gracié et autorisé à se rendre provisoirement à Lyon où habite sa famille, j'ai l'honneur de vous exposer que la présence de cet individu à Lyon sera on ne peut plus dangereuse par les motifs suivants :

1° Commissaire appartient à une famille d'ouvriers en soie qui n'a cessé de professer les opinions révolutionnaires les plus avancées ;

2° Il a été sous-officier dans l'armée et ce titre lui donne accès auprès des soldats et sous-officiers et fera de lui pour la classe ouvrière hostile au gouvernement une espèce de chef militaire ;

3° Son titre d'ex-représentant et sa condamnation lui donneront en outre une grande influence sur nos démagogues dans le cas où se présenterait quelque occasion de trouble ;

4° Enfin, Commissaire appartenait aux diverses sociétés secrètes et avait une influence assez considérable parmi nos carbonari dont il était un des principaux meneurs et qui lui ont conservé toutes leurs sympathies.

S'il n'est pas possible d'éviter momentanément la présence de Commissaire à Lyon, il est bien important que son séjour y soit le moins long possible, car j'ai lieu de craindre qu'il ne redonne de l'activité à l'élément révolutionnaire aujourd'hui à peu près comprimé ou réduit à un mutisme, sinon absolu, du moins presque complet.

Agréez, etc.

Le Commissaire spécial,
BERGERET.

Il y avait plus de treize ans que j'étais absent de

Lyon; de plus, je venais de passer dix ans dans les prisons d'État. Malgré cela, les fonctionnaires du gouvernement impérial redoutaient ma présence à Lyon, ils craignaient qu'elle ne créât des embarras à l'Empire. La présence d'un républicain sincère, d'un ardent ami de la liberté dans une ville de plus de trois cent mille habitants[1] leur faisait ombrage.

Les gouvernements despotiques, il est vrai, ne comptent jamais sur l'amour de leurs sujets : ils ne gouvernent que par la force, en bâillonnant et terrorisant leurs adversaires; c'est pourquoi ils craignent qu'un coup de force ne leur enlève ce pouvoir dont ils font un si terrible usage.

A la date du 6 avril, le préfet du Rhône, M. Vaïsse, envoya une lettre au ministre de l'Intérieur : cette lettre, dont la copie est à mon dossier, n'est, à quelques mots prêts, que la reproduction du rapport signé Bergeret.

Le ministre de l'Intérieur répondit, le 9 avril, ce qui suit :

Monsieur le Sénateur, en réponse à votre dépêche du 6 avril courant, je vous invite à prendre immédiatement un arrêté pour interdire le séjour du département de la Seine et des communes de l'agglomération lyonnaise au nommé Commissaire, ancien représentant, qui vient d'être gracié par Sa Majesté de la peine de la déportation.

Vous voudrez bien me faire connaître la résidence que le susnommé aura choisie.

Agréez, etc.

Le Ministre de l'Intérieur.

[1] *D'après le recensement de 1886*, la population de Lyon dépasse *quatre cent mille habitants.*

Le 18 avril, le sénateur préfet du Rhône me fit notifier l'arrêté qu'il avait pris à mon égard.

Préfecture du Rhône
2e DIVISION

Objet :
Interdiction de séjour

LE 8e COMMISSAIRE

Nous, sénateur, chargée de l'administration du Rhône,

Vu le rapport de M. le commissaire spécial, chef de la police politique, en date du 4 avril courant ;

Vu la dépêche en date du 9 de ce mois par laquelle M. le ministre de l'Intérieur nous invite à prendre un arrêté pour interdire le séjour de l'agglomération lyonnaise et du département de la Seine au sieur Commissaire, ancien représentant, condamné politique gracié.

Vu la loi du 9 juillet 1852,

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Le séjour de l'agglomération lyonnaise et du département de la Seine est interdit pendant deux ans au sieur Commissaire, ancien représentant.

ART. 2. — Le présent arrêté lui sera notifié immédiatement avec sommation d'y obtempérer dans le délai de vingt-quatre heures, sous peine d'être poursuivi conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi précitée.

Lyon, le 14 avril 1859.

Pour le Sénateur en congé :
Le Secrétaire général délégué,
BÉLENGER.

Cette mesure inattendue me frappait comme un coup de foudre. A *peine* étais-je revenu au sein de

ma famille qu'il fallait m'en éloigner dans les *vingt-quatre heures*.

Mes parents étaient désolés ; moi-même j'étais très affecté, je ne comprenais pas qu'après avoir été mis en liberté sans condition, on vînt quinze jours après m'interdire d'habiter le pays où j'avais été élevé et où demeurait ma famille.

Pressé par mes parents et cédant à leurs prières, je me résignai à demander un sursis afin d'avoir le temps d'écrire aux personnes qui avaient obtenu ma grâce pour qu'elles fissent de nouvelles démarches, si elles les jugeaient utiles.

J'avais une lettre de M. Hubaine, secrétaire du prince Napoléon, dans laquelle il m'annonçait que c'était grâce à la puissante intervention du prince que j'avais été mis en liberté. Je montrai cette lettre à M. Bélenger[1] et il m'accorda de suite quelques jours de répit.

Mes amis de Strasbourg s'étaient adressés à M. de Girardin, lequel avait été élu député du Bas-Rhin quelques mois avant le coup d'État, pour qu'il fît des démarches en ma faveur. M. Émile de Girardin, qui était très obligeant, consentit volontiers et remit la pétition au prince Napoléon, lequel la remit à son cousin l'empereur.

M. de Girardin fut prié de nouveau de s'occuper de moi, et c'est grâce à lui et au prince Napoléon que je pus rester à Lyon.

J'ai trouvé dans mon dossier une lettre du prince

[1] *M. Bélenger était secrétaire* général pour la police à Lyon.

Napoléon; cette lettre fait connnaître la part importante qu'il avait prise à ma mise en liberté.

Voici cette lettre :

Palais-Royal, le 17 avril 1859.

MONSIEUR LE SÉNATEUR,

M. Commissaire, ancien représentant du peuple à l'Assemblée nationale, condamné par la haute Cour de justice pour l'affaire du 13 juin, vient d'obtenir de l'Empereur sa grâce entière, et sollicite l'autorisation de fixer sa résidence à Lyon auprès de sa famille.

Je vous serais très obligé de vouloir bien donner sur cette demande un avis favorable, le ministre de l'Intérieur, à qui j'en ai parlé hier, m'ayant donné l'assurance qu'il n'y mettait, quant à lui, aucun obstacle.

L'Empereur n'a apporté aucune restriction à la grâce qu'il a accordée à M. Commissaire. J'ai moi-même remis à Sa Majesté la demande de grâce, et j'attache beaucoup de prix à ce que M. Commissaire ressente tout entiers les effets de la bienveillance de l'empereur. *C'est comme service tout personnel* que je fais appel à votre intérêt en faveur d'un de mes anciens collègues de l'Assemblée nationale.

Je vous prie de m'informer de ce que vous aurez décidé à cet égard.

Recevez, Monsieur le Sénateur, etc.

NAPOLÉON (JÉROME).

Dans mon dossier se trouvent encore les copies de deux lettres du préfet du Rhône, l'une adressée au ministre de l'intérieur, et l'autre au prince Napoléon.

La première se termine ainsi :

Si donc Votre Excellence veut bien partager mon avis, je la prie de m'autoriser à suspendre l'exécution de l'arrêté ci-joint tant que le sieur Commissaire se montrera digne de cette faveur.

Je crois du reste devoir ajouter que depuis son retour à Lyon, Commissaire n'a donné lieu à aucun reproche.

Le ministre de l'Intérieur, à la date du 20 avril, donna l'autorisation de suspendre l'exécution de l'arrêté d'interdiction de séjour. Cette lettre finit par ces mots :

Tolérez la présence du sieur Commissaire à Lyon, tant que sa conduite ne donnera lieu à aucune observation défavorable.

Puis en marge, on lit ces mots écrits au crayon :

Prévenez M. Commissaire et donnez des ordres pour qu'il soit *observé*.

Le 23 avril 1859, le préfet du Rhône m'adressa la lettre suivante :

Monsieur Commissaire,

Je m'empresse de vous faire connaître que sur ma proposition et par décision du 20 avril courant, M. le ministre de l'Intérieur a suspendu l'exécution de l'arrêté qui vous interdit le séjour de l'agglomération lyonnaise et du département de la Seine.

Vous pouvez, en conséquence, continuer à résider à Lyon.

Une copie de cette lettre se trouve à mon dossier et, sur la même feuille, il y a aussi la copie d'une lettre adressée au commissaire spécial, qui se termine par cette phrase :

Vous voudrez bien surveiller les démarches du sieur Commissaire.

Ainsi le préfet du Rhône m'écrivait que je pouvais résider à Lyon, après avoir pris un arrêté pour m'en *interdire le séjour, et, en* même temps, il donnait des

ordres pour que je fusse surveillé. C'était la continuation de cette politique louche, tortueuse, pleine de chausse-trapes, que Louis-Napoléon avait inaugurée le jour où il viola la loi qu'il avait juré de défendre.

Le pays était encore sous l'impression du crime du 2 décembre 1851, et pourtant huit années s'étaient écoulées depuis cet odieux attentat. Pendant toute cette période, les républicains avaient été poursuivis, emprisonnés, exilés, internés et surveillés comme des criminels par la police impériale.

La presse complètement indépendante n'existait pas. On avait laissé subsister par hypocrisie à Paris un seul journal républicain modéré, *le Siècle*. Ce journal, grâce au talent et au courage de ses rédacteurs, a pu, au milieu de grandes difficultés, se tenir debout et contribuer à rendre vivaces les idées républicaines pendant la terreur qui a régné après le coup d'État.

Un journal ne pouvait se fonder sans une autorisation préalable, et s'il arrivait que l'autorisation fût accordée après de nombreuses sollicitations, le rédacteur en chef était obligé de donner sa démission en blanc; de cette façon, il était tenu en respect. Son rôle politique devait se borner à enregistrer les faits dans son journal sans les apprécier, à moins qu'il ne voulût les approuver et les louer.

Pour se faire une idée à peu près exacte de ce qu'était devenu le parti républicain à Lyon, il n'y a

qu'à lire la fin du rapport du commissaire spécial, M. Bergeret, reproduit plus haut. Il dit en parlant de moi :

« J'ai lieu de craindre qu'il ne redonne de l'activité à l'élément révolutionnaire, aujourd'hui à peu près *comprimé ou réduit à un mutisme, sinon absolu, du moins presque complet.* »

Les républicains étaient condamnés à se taire; ils étaient surveillés et, au moindre propos tenu contre le gouvernement, ils étaient arrêtés et emprisonnés.

Ceux qui n'avaient pas été emprisonnés ou jetés en exil à la suite des orages de juin 1849 et du 2 décembre 1851, ne s'occupaient plus de politique, excepté un petit nombre. Il y avait bien encore les débris de quelques sociétés secrètes, mais, parmi les chefs, il y avait des hommes vendus à l'autorité impériale. Ces sociétés discréditées étaient entretenues par la police; c'était un moyen pour elle d'avoir sous la main un certain nombre d'hommes qu'elle pouvait emprisonner ou laisser libres selon les besoins de la politique de Napoléon III. En province, la terreur était plus grande qu'à Paris; les agents du gouvernement, pour se montrer serviteurs dévoués et zélés, ne reculaient pas devant l'arbitraire. D'ailleurs, en l'absence de presse indépendante, qui aurait osé ou pu signaler les excès de zèle des fonctionnaires bonapartistes?

Le titre de républicain était une cause de défaveur; malheur à celui qui avait besoin de chercher un emploi pour gagner sa vie, il se voyait fermer toutes les *portes et repousser partout.*

C'était encore pis pour un ancien condamné politique ; aucun chef de maison à Lyon n'aurait osé occuper un pareil homme ; il auraint craint de voir mettre son commerce ou son industrie à l'index. Cela, du reste, n'a rien qui doive étonner, quand on songe que les classes riches de cette ville, sauf quelques exceptions, avaient applaudi au coup d'État et considéré Louis-Napoléon comme un sauveur.

Je fis plusieurs tentatives pour trouver un emploi : toutes furent infructueuses, mon passé politique était un obstacle insurmontable.

Cependant il fallait faire quelque chose pour vivre.

J'étais sorti de prison affaibli, en outre il y avait près de quatorze ans que je ne m'étais pas occupé de tissage : les procédés de fabrication s'étaient ou transformés ou considérablement modifiés, j'étais en quelque sorte devenu étranger à l'industrie de la soie ; néanmoins il fallait travailler, je n'avais pas d'autres ressources et je ne voulais pas être à charge à mes parents.

Un moment j'eus la pensée de donner des leçons de langues vivantes : je connaissais l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Il y a des professeurs qui vivent de cette façon. Seulement, pour donner des leçons, le désir seul ne suffit pas, il faut avoir des élèves et mon titre d'ancien condamné politique éloignait de moi tous ceux qui auraient pu m'être utiles dans ces circonstances.

Ma situation devenait très embarrassante ; après avoir sollicité l'autorisation de résider dans la ville où habitait *ma famille*, où j'avais été élevé, je me

voyais contraint par la nécessité d'aller dans une autre ville chercher un travail qui m'était refusé dans mon pays d'adoption.

Ma sœur Annette, toujours bonne pour moi, se préoccupait de ma situation et songeait au moyen d'éviter une nouvelle séparation. Un jour, après s'être entendue avec son mari, elle me dit que je devrais monter un petit commerce, qu'elle me prêterait tout l'argent dont elle pouvait disposer, que notre sœur Marguerite me prêterait également tout ce qu'elle pourrait : de cette manière je vivrais indépendant et bien plus libre que si j'avais obtenu un des emplois qu'on m'avait refusés.

Cette proposition, faite avec l'assentiment de mes beaux-frères Bouvard et Menu, me plut infiniment. J'en fus d'autant plus touché que mes parents m'offraient de me prêter leurs petites économies sans que j'en eusse fait la demande.

Mon beau-frère Bouvard et sa femme, ma sœur Annette, tenaient un magasin de rouennerie, de bonneterie et de mercerie qu'ils avaient fondé eux-mêmes rue du Bon-Pasteur. Leur commerce avait prospéré grâce à beaucoup de travail et d'économie.

Ils me proposèrent d'entreprendre le même genre de commerce, parce qu'ils pourraient me guider dans mes achats et me faire connaître les maisons qu'ils croyaient les meilleures, où je pourrais m'approvisionner.

J'acceptai cette proposition avec reconnaissance. En cas de non-réussite, mon beau-frère devait me *reprendre les marchandises* au prix coûtant. C'était

un avantage énorme qu'il me faisait. A partir de ce jour je passai presque tout mon temps dans leur magasin afin de m'initier aux mille petits détails de ce métier.

Mon beau-frère Bouvard m'aida à chercher un magasin : nous en trouvâmes un dans la rue Bodin, n° 3. Il le loua à son nom parce qu'on n'aurait pas voulu le louer à moi seul. Mes antécédents politiques et l'arrêté d'interdiction de séjour m'exposaient à être emprisonné ou expulsé à la moindre occasion, de sorte que j'étais un locataire peu enviable pour un propriétaire bonapartiste.

Lorsque le magasin fut loué, il se présenta une grande difficulté. Comment ferais-je pour diriger mon commerce seul ? Ce genre de magasin est fréquenté plus particulièrement par des femmes, des jeunes filles et des enfants : il ne paraissait pas convenable que je fusse seul. Pour trancher la difficulté, il n'y avait qu'un moyen, c'était de me marier.

II

MON MARIAGE. — L'AMNISTIE

Le mariage ne m'effrayait pas : au contraire, il y avait bien des années que j'aurais voulu pouvoir me marier.

Dans les réunions socialistes auxquelles j'assistais dans ma jeunesse, on préconisait le mariage : L'homme, disait-on, n'est que la moitié du couple humain et la femme est le complément de l'homme. Mais je l'ai déjà dit, quand un homme a passé dix ans de sa jeunesse séparé du monde, enfermé dans une prison, où il a souffert du célibat forcé auquel sa situation le condamnait, où il a poétisé, idéalisé les femmes en général, il ne croit pas que la femme soit un être comme l'homme ayant des défauts et des qualités, il la croit parfaite. Son imagination exaltée en a fait dans ses rêves un ange, et dans ces conditions il n'est guère apte à choisir une compagne.

J'avais si longtemgs désiré me marier, je me sentais disposé à aimer et à faire tant de concessions qu'il me semblait impossible de ne pas être heureux en ménage, quel que soit le caractère de la femme que j'épouserais. J'avais alors la tête pleine d'illusions et mon cœur débordait du besoin d'aimer.

J'étais dans ma trente-septième année, je n'étais plus dans ma première jeunesse, il me fallait trouver une femme dont l'âge ne fût pas trop disproportionné avec le mien. A aucune époque de ma vie je n'ai été partisan de cette espèce de formule mathématique basée sur la durée de la fécondité de la femme et sur la durée du temps probable pendant lequel l'homme peut se marier utilement. Cette formule sert, dit-on, à fixer l'âge des époux pour que *le couple humain* soit bien assorti. Il faut, pour avoir

l'âge de la femme, ajouter dix ans à l'âge de l'homme et diviser par deux, soit :

$$\frac{\text{Age de l'homme} + 10}{2} = \text{âge de la femme.}$$

Il me fallut donc chercher une femme. Mon beau-frère Bouvard avait pour voisine une demoiselle qui était dans sa trentième année, c'était à peu près l'âge qui convenait au mien; sa réputation était intacte, en outre, elle semblait posséder les qualités nécessaires pour le genre de commerce que j'allais entreprendre.

On m'avait bien dit qu'elle allait souvent à l'église, c'est vrai, j'aurais dû me renseigner à ce sujet. J'eus le tort de croire qu'elle fréquentait les églises par respect humain, pour empêcher les langues dévotes de la critiquer, ainsi que le font une foule de demoiselles; je pensais qu'une fois en puissance de mari, elle ferait ce que la plupart des femmes font, qu'elle se conformerait aux opinions de son époux.

Elle n'avait pas de dot, mais n'ayant jamais songé à faire un mariage d'argent, je passai là-dessus sans hésiter; d'ailleurs, ma situation pécuniaire n'était pas plus brillante que la sienne. Il n'y avait que la fréquentation de l'église qui me contrariait, aussi je résolus d'en avoir le cœur net; comme le temps pressait, il fallait se hâter. J'avais eu l'occasion de voir plusieurs fois cette demoiselle chez mon beau-frère, elle ne me déplaisait pas. Je lui écrivis pour lui faire part de mes projets, et dans ma lettre j'intercalai, à dessin, un passage qui avait trait à la re-

ligion. Je pensai qu'elle accepterait ma manière de voir, et qu'alors il ne serait plus question d'église, ou bien qu'elle refuserait et qu'il ne serait plus question de mariage entre nous.

Voici le passage dont je viens de parler :

« Mais ce qui m'a empêché de chercher à vous parler et à vous plaire, c'est votre dévotion. Pardonnez-moi, Mademoiselle, j'ai l'habitude de dire franchement ce que je pense ; je crois, d'ailleurs, qu'on peut aimer Dieu sans faire un tas de simagrées qui doivent l'indigner s'il daigne jeter les yeux ici-bas. Je serais désolé de froisser vos croyances ; je veux la liberté de conscience pour tous, mais ce que je respecte et ce que je ne trouve pas mauvais chez les autres, *je ne saurais le voir avec indifférence chez celle qui serait ma femme*, l'os de mes os, la chair de ma chair. Je veux être bon, affectueux et dévoué pour ma femme, mais *je ne veux pas qu'un prêtre se place entre elle et moi.*

« Si vous avez besoin de vous *confesser*, vous vous *confesserez à votre mari; de même, il se confessera à vous.*

« Le mariage est pour moi l'association de deux êtres qui s'aiment, qui ont même intérêt, même honneur; la réputation de l'un intéresse au plus haut degré celle de l'autre; l'un des associés ne saurait recevoir une lésion sans que l'autre en soit affecté. Dans le mariage, tout doit être en commun, joies et chagrins, plaisirs et peines. Tous les efforts de *chaque époux* doivent tendre vers un même but : celui

de rendre son partner le plus heureux possible. Voilà comment j'entends le mariage. »

. . . . . .

Samedi, 11 juin 1859.

La demoiselle que je demandais en mariage était presque une vieille fille, et, malgré une dévotion exagérée jusqu'au fanatisme, elle consentit à devenir la femme d'un libre penseur.

Le mariage se fit bientôt, et, tout de suite après, je reconnus, mais trop tard, que ma femme n'était pas une dévote ordinaire : elle avait l'esprit de prosélytisme très prononcé; elle espérait me convertir.

Pendant plusieurs années j'ai cherché à modifier ses croyances, j'ai employé tour à tour les lectures, les discours, les caresses, j'ai tout mis en jeu et rien ne m'a réussi. Elle ne discutait pas, elle se bornait à dire : « Ce sont les ennemis de la religion, qui ont écrit cela, ou qui disent cela; ou j'espère que tu te te convertiras. » Je dois avouer que j'y ai perdu mon latin. Au contraire, non seulement elle a résisté énergiquement, mais sa dévotion s'est accrue et est devenue intolérante en raison des efforts que je faisais pour l'affaiblir.

En dehors de sa dévotion je reconnais qu'elle a été toujours une épouse chaste et une bonne mère pour ses enfants.

Mais je dois déclarer aussi que je ne crois pas qu'il y ait, pour un républicain libre penseur, de plus grand malheur que celui d'être condamné à

vivre avec une personne qui ne partage ni ses opinions politiques, ni ses croyances philosophiques.

Pour le couple humain il ne doit y avoir, dans le mariage, qu'une seule manière de voir en politique et en philosophie; hors de là on aura des époux unis par des intérêts ou par des convenances de situation, mais ils ne seront pas heureux; la divergence des opinions amènera forcément des contrariétés quotidiennes qui s'aggraveront encore, lorsque les deux époux se disputeront les âmes de leurs enfants.

La police exerçait une surveillance très active, ma boutique était le point de mire des agents secrets et, dès que je sortais, j'étais suivi.

Dans un quartier ouvrier qui n'est pas fréquenté par des étrangers, on connaît vite les habitants, de sorte que je sus bientôt distinguer les mouchards chargés de m'espionner.

Le gouvernement impérial faisait alors la guerre à l'Autriche. Cette guerre était populaire en France, surtout parmi ce qui restait de républicains; on espérait que l'Italie serait affranchie par nos armes et redeviendrait, après des siècles d'oppression, une grande nation indépendante, amie de la France.

Mais cette guerre qui avait commencé par des succès, fut brusquement interrompue. Craignant le réveil de l'esprit révolutionnaire, Napoléon III traita avec l'Autriche, 11 juillet 1859, et, au lieu de l'affranchissement complet de l'Italie, il se borna à *recevoir des mains* de l'Autriche la Lombardie qu'il

rétrocéda au roi de Piémont. Ce roi de son côté céda à la France la Savoie et le comté de Nice.

Napoléon III, ayant compris que la tournure inattendue qu'avait prise la fin de la guerre lui avait fait perdre la popularité qu'il avait acquise en mettant la puissance de la France au service de la cause italienne, résolut, à l'occasion du 15 août, fête napoléonienne, de donner une amnistie pleine et entière, afin de regagner la popularité qu'il avait perdue.

Jusqu'à cette époque Napoléon III s'était appliqué à copier son oncle, mais cette fois il fit ce que celui-ci n'avait jamais fait, il amnistia tous les condamnés politiques.

Voici un ex mple qui prouve combien le neveu s'inspirait de l politique de l'oncle :

A la suite de l'attentat de la rue Nicaise, 24 décembre 1800, attentat qui fut l'œuvre de Georges Cadoudal et de ses amis royalistes, le premier consul fit déporter aux îles Seychelles un grand nombre de républicains complètement étrangers à ce crime royaliste, lesquels périrent tous, quoique innocents, sans revoir la France.

Napoléon III, après l'affaire des bombes d'Orsini, 14 janvier 1858, affaire purement italienne, fit aussi emprisonner et transporter plus de huit mille républicains, bien qu'il sût qu'ils étaient innocents de l'attentat d'Orsini.

Dans les deux cas les républicains français sont étrangers à ces attentats, les souverains le savent, ce *qui n'empêcha* pas Napoléon Ier et Napoléon III de

saisir ces prétextes pour frapper des adversaires innocents.

L'amnistie fut accueillie avec joie par toutes les familles de ceux qu'une politique odieuse et machiavélique avait emprisonnés ou proscrits.

Ces grandes mesures de clémence sont prises généralement pour apaiser ou satisfaire l'opinion publique qui réclame la liberté pour les victimes des discordes civiles. Quelquefois, c'est le souverain qui a besoin de se refaire un peu de popularité; au fond ce sont toujours des raisons d'État qui font que l'amnistie s'accorde ou se refuse. La liberté des condamnés politiques est bien ce qui est en jeu, mais l'amnistie n'est jamais accordée dans leur intérêt; ils en profitent, il est vrai, parce qu'un gouvernement ne peut pas bénéficier de la popularité qui s'attache à cette mesure et maintenir les condamnés en prison. Les amnistiés, qui ne jouent qu'un rôle passif dans cet acte politique, ne sont tenus personnellement à aucune reconnaissance à l'égard du pouvoir qui les amnistie.

L'amnistie efface le passé, elle rétablit les condamnés politiques dans tous leurs droits. Je me trouvai d'en bénéficier aussi, bien que n'étant plus en prison; elle me rendait mes droits civils, elle annulait l'arrêté d'interdiction de séjour qui avait été suspendu sur ma tête comme une épée de Damoclès; en outre, elle mettait fin à cette surveillance incessante dont j'étais *l'objet. Je ne* veux pas dire que je ne fus plus sur-

veillé, — j'ai trouvé dans mon dossier un grand nombre de rapports qui prouvent le contraire, — seulement cette surveillance fut occulte, elle fut moins cynique.

III

NAISSANCE DE MES ENFANTS
ES MOUCHARDS. — LA PRESSE A LYON. — MON ÉLECTION
FONDATION
DE LA SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Dix mois après mon mariage, mon fils aîné vint au monde. Il fut le bienvenu, j'avais toujours beaucoup aimé les enfants, aussi j'éprouvai une grande joie d'être père.

Malheureusement, la profession que nous exercions, ma femme et moi, ne nous permettait pas de le garder près de nous; il fallut nous en séparer et le placer chez une nourrice dans le Bugey.

Dans les grandes villes, en général, il n'y a que les gens riches qui peuvent garder près d'eux leurs enfants ou les gens trop pauvres pour payer la pension d'un nourrisson.

Le concours de ma femme était nécessaire pour faire réussir notre commerce, elle ne pouvait donc pas garder notre enfant; de plus sa santé ne lui aurait pas permis de l'allaiter sans danger pour elle et pour lui.

La vente ne nous donnait pas encore assez de bénéfices pour que nous pussions vivre du commerce seul. En attendant que le nombre des chalands qui fréquentaient notre boutique augmentât, je cherchai des occupations supplémentaires afin de grossir nos profits.

Je donnai quelques leçons d'italien et de français, puis j'empoutai les planches pour les métiers Jacquard.

Plus tard, nous achetâmes une machine à coudre; cela nous permit de fabriquer plus rapidement les objets que nous vendions tout confectionnés, tels que pantalons de dame, camisoles, vareuses, tabliers, jupons, robes d'enfant, etc., etc. Ma femme préparait et finissait ou faisait finir les pièces que je cousais à la machine.

Grâce à notre amour du travail et à notre grande économie, malgré l'accroisement de nos charges, nous surmontâmes les difficultés que l'on rencontre quand on crée un fonds de commerce. Nos inventaires, à partir de la seconde année, se balancèrent toujours, toutes dépenses payées, avec un excédent de bénéfices.

Ce fut en avril 1862 que mon second fils est né; il fut aussi le bienvenu, et, trois ans plus tard, en avril 1865, j'eus le bonheur d'avoir ma fille.

Mes trois enfants sont nés dans le mois d'avril ; c'est une coïncidence bizarre.

Les soins que mon commerce réclamait ne m'em-

pêchaient pas de suivre avec intérêt les mouvements de la politique. Je contribuai dans la mesure de mes forces au réveil de l'opinion publique; seulement, l'expérience que j'avais si chèrement acquise m'engageait à me tenir sur mes gardes; je faisais de la politique au grand jour. Je ne voulus m'affilier à aucune société secrète et je n'assistais qu'aux réunions politiques préparées et convoquées par des hommes qui m'offraient toutes garanties. Chaque fois que ceux qui prenaient l'initiative d'une réunion me paraissaient suspects, je m'abstenais d'y paraître.

Habitué à observer les hommes dès mon plus jeune âge, j'avais acquis un flair tout particulier pour découvrir les mouchards. Je ne tombais pas pourtant dans le travers de certains hommes politiques qui voient des espions partout, loin de là; mais lorsque plusieurs observations sur le langage et sur la conduite d'un homme m'avaient donné des motifs suffisants pour le soupçonner, je me tenais sur la réserve avec lui, et ce n'est qu'après avoir des présomptions très fortes, presque des preuves, que je me décidais à le signaler à mes amis.

Tous ceux que j'ai fait connaître comme mouchards à Lyon pendant les dix dernières années de l'Empire appartenaient réellement à la police secrète de ce temps-là; leurs noms ont été publiés dans les journaux après le 4 septembre 1870. On a publié en même temps les noms de quelques hommes que je soupçonnais; mais avant le 4 septembre, je n'avais pas des éléments assez complets pour pouvoir formuler sur eux un jugement définitif.

Cependant, je dois dire qu'on n'a pas publié tous les noms des mouchards : il y avait les importants et les habiles dont les rapports étaient signés d'un nom d'emprunt; ceux-là n'ont pas été connus. Dans mon dossier, j'ai trouvé des rapports qui reproduisaient des lambeaux de conversations que j'avais eues avec des hommes que je suspectais; ces rapports m'ont prouvé que ces malheureux étaient bien des faux frères, des traîtres, et cependant leurs noms n'ont jamais été publiés.

La presse indépendante républicaine n'existait pas à Lyon en 1860. Il n'y avait que trois journaux quotidiens : *le Salut public*, *le Courrier de Lyon* et *le Progrès*. Le premier de ces journaux était, disait-on, subventionné par la préfecture; il avait le monopole des annonces judiciaires, et n'avait d'autres soucis que de chanter sur tous les tons les louanges de l'Empire et de frapper sur les républicains. Le second passait pour être le journal de l'archevêché : sa politique consistait à exalter l'Église catholique et son chef, le pape; à entonner des hosannas pour l'Empire et à frapper aussi à bras raccourcis sur les républicains. *Le Progrès* avait été fondé par M. Chanoine, légitimiste fervent; tout bizarre que cela paraisse, c'est pourtant vrai. Pour le comprendre, il faut se pénétrer de ceci : c'est qu'un journal n'est souvent qu'une affaire commerciale; c'était vrai surtout sous l'Empire où la presse n'était pas

M. Chanoine, propriétaire d'une grande imprimerie, voulait avoir un journal à lui afin de donner de l'importance à son industrie. La préfecture avait son journal, l'archevêché avait le sien; il n'y avait que le parti républicain qui n'avait pas d'organe à Lyon : voilà pourquoi M. Chanoine, quoique légitimiste, fonda un journal républicain.

Quels qu'aient été les mobiles qui ont fait agir M. Chanoine, je n'hésite pas à déclarer que son journal a rendu de grands services au parti républicain.

Le journal de M. Chanoine n'existait que par tolérance; c'était le temps où florissaient les avertissements, les suspensions et l'arbitraire des préfets. Aussitôt qu'un des rédacteurs du *Progrès* se permettait quelque critique désagréable pour le gouvernement impérial, il devait être sacrifié. C'est ainsi que MM. Massicault, Frédéric Morin, de Rolland, Vermorel et autres écrivains de talent durent quitter la rédaction du journal *le Progrès*.

Dans le courant de l'année 1863, il y eut à Lyon des élections partielles pour remplacer les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement démissionnaires ou décédés.

Le conseiller d'arrondissement du canton que j'habitais était démissionnaire; des électeurs républicains vinrent m'offrir la candidature. Je refusai d'abord ; on insista, disant que ma candidature serait plus désagréable que toute autre aux partisans de

l'Empire; j'acceptai par dévouement à la vieille cause républicaine. Je fus nommé à une grande majorité : j'obtins plus de quatre mille voix, tandis que mes deux concurrents n'en obtinrent que six cents.

Le succès de mon élection excita la colère de la presse réactionnaire, et, sur tous les points de la France, mes électeurs et moi nous fûmes accablés d'invectives.

Les fonctions de conseiller d'arrondissement sont peu importantes; ces conseillers n'ont point d'initiative, si ce n'est pour formuler des vœux non politiques. Aussi c'est une fonction peu enviée. Ma candidature avait vivement contrarié le préfet Vaïsse. Toute la police s'était mise en campagne, et il n'y a sorte de calomnies, de méchancetés et de sottes inventions qui n'aient été colportées par ses agents.

Quelques moi après ces élections, je reçus la visite de M. Gaumont. Il était venu à Lyon dans le but d'y fonder une société d'enseignement dans le genre de la Société philotechnique de Paris. C'était le président de cette association, M. Perdonnet, qui l'avait envoyé. M. Perdonnet était un ancien saint-simonien libéral et philanthrope qui consacrait son savoir et son intelligence à faire le plus de bien possible. M. Perdonnet adressa M. Gaumont à son ancien collègue en saint-simonisme, M. Arlès-Dufour. Ce dernier était aussi un philanthrope et même un libéral, quoiqu'il s'accomodât de l'Empire. Il avait amassé une *grande fortune* dans le commerce des soies, mais, il

faut lui rendre cette justice, chaque fois que s'ouvrait une souscription publique pour secourir les malheureux, son nom figurait toujours parmi les plus forts souscripteurs. M. Arlès-Dufour approuva le projet de M. Gaumont; seulement il savait que dans Lyon on ne pouvait rien faire de populaire sans le secours de la démocratie; il l'engagea donc à voir quelques républicains.

M. Gaumont me fit part de son projet; je partageai complètement sa manière de voir. Convaincu depuis bien des années que l'ignorance est le plus grand ennemi du peuple, je ne pouvais qu'applaudir à la fondation d'une société dont le but devait être de répandre l'instruction parmi les ouvriers.

Je pris rendez-vous avec M. Gaumont et je le revis chez mon ami, M. Favier[1], et c'est chez ce dernier que le plan d'une réunion plus nombreuse fut arrêté. M. Gaumont vit aussi M. H. Germain, président du *Crédit lyonnais*, M. Mangini et plusieurs autres personnes qui promirent leur concours. M. H. Germain offrit les salons du *Crédit lyonnais* pour une réunion préparatoire.

Deux ou trois jours après, il fut convenu que ces messieurs convoqueraient leurs amis et, de notre côté, nous nous engageâmes à prévenir tous les républicains que nous savions désireux de propager l'instruction.

La réunion projetée eut lieu et, malgré l'opposition

[1] Après 1870, M. Favier fut président du comité de la rue Grôlée et présida pendant plusieurs années le conseil d'arrondissement de Lyon.

maladroite de quelques-uns de nos amis, un conseil d'administration fut nommé par acclamation. On me fit l'honneur de me nommer membre de ce conseil, mais mes occupations ne me permettaient pas d'accepter. Je remerciai l'assemblée de l'honneur qu'elle venait de me faire et je la priai de choisir un autre membre à ma place.

Voilà comment fut fondée, en 1864, la Société d'enseignement professionnel de Lyon, société qui devait prospérer et grandir chaque année et rendre de grands services aux fils et aux filles d'ouvriers et même aux enfants de la petite bourgeoisie.

Plusieurs citoyens firent des sacrifices considérables pour sa fondation. M. Arlès-Dufour et M. Henri Germain donnèrent chacun dix mille francs, M. Mangini, cinq mille; d'autres, mille francs, cinq cents francs, etc., etc. C'est grâce à ces généreux citoyens que cette société a pu naître et se développer. L'argent n'est pas seulement le nerf de la guerre, il l'est aussi de beaucoup d'autres choses.

Dans la même année 1864, mes amis politiques trouvant que le conseiller général sortant du canton que j'habitais était un républicain trop pâle, m'offrirent de le remplacer. Le conseiller général sortant était un brave homme, mais ce n'était pas une raison pour le renommer indéfiniment; les électeurs usaient de leur droit en offrant l'entrée au Conseil général à un homme dont la candidature devait avoir une tout autre signification politique.

J'acceptai dans l'intérêt de mon parti; ce qu'il fallait avant tout, c'était de déplaire à l'Empire. Cette décision ne plut pas à tout le monde, comme on va le voir.

Une réunion électorale secrète, comme toutes celles qui existaient dans ce temps-là, fut organisée à mon insu; les convocations furent faites verbalement à domicile, sans que mes amis en fussent prévenus. Aucun membre du comité qui patronnait ma candidature ne fut convoqué : il n'y eut que moi qui fus averti quelques heures seulement avant celle fixée pour cette réunion.

C'est dans le salon de M. Hénon, député à l'Assemblée législative, que la réunion avait lieu. On avait eu soin de me cacher l'objet de la réunion, je ne savais donc pas de quoi il s'agissait. J'avais une profonde estime et une sympathie affectueuse pour M. Hénon; j'avais fait tous mes efforts pour faire triompher sa candidature contre celle de M. Cabias, maire de la Croix-Rousse, qui jouissait d'une certaine popularité.

M. Hénon me faisait l'honneur de venir chez moi de temps en temps; de mon côté, je me faisais un devoir et un vrai plaisir d'assister chez lui à toutes les réunions des électeurs influents de sa circonscription électorale.

J'étais loin de me douter que cette réunion fût un piège que l'on me tendait. Tous les autres membres de l'assemblée savaient pourquoi on les avait convoqués, moi seul je l'ignorais.

M. Hénon était entouré de tout ce que la bourgeoisie lyonnaise comptait alors de républicains con-

nus, c'est-à-dire d'une douzaine d'hommes dont les quatre cinquièmes étaient avocats[1], puis des boutiquiers et des chefs d'atelier, tous amis de M. Hénon.

On me proposa tout naturellement de retirer ma candidature, de me désister et de laisser le champ libre au conseiller sortant. J'avais donné ma parole à mes amis, je refusai énergiquement. Mais je promis de me retirer au second tour de scrutin si j'obtenais un plus petit nombre de voix que mon concurrent. En échange, j'exigeai que mon adversaire prît le même engagement. Il n'était pas présent, ses amis organisateurs de la réunion prirent cet engagement pour lui.

Une lutte électorale ardente, comme on n'en a pas vue depuis à Lyon, s'engagea entre mes amis et mes adversaires. Les membres de mon comité, vieux républicains de 1848 la plupart, étaient tous des ouvriers, tandis que mon adversaire était appuyé par toute la bourgeoisie républicaine ou libérale de Lyon et par les boutiquiers ou chefs d'atelier appartenant à la franc-maçonnerie. Si la lutte se fût circonscrite à ces deux éléments du corps électoral, j'aurais obtenu les quatre cinquièmes des suffrages exprimés.

La préfecture n'eut pas de candidat officiel dans ce canton, mais elle fit patronner mon adversaire par son journal *le Salut public* et par *le Courrier de Lyon*. Toute la police fut mise en campagne et les

[1] C'est une simple constatation qui n'a rien d'épigrammatique. Au contraire, elle prouve qu'en politique, les avocats sont en général moins timides que les autres citoyens appartenant à d'autres professions libérales.

calomnies recommencèrent comme lors de l'élection précédente. Heureusement j'étais connu dans le canton, ma famille l'habitait depuis trente-cinq ans, et moi je l'avais toujours habité, sauf pendant mes treize ans d'absence.

Le journal républicain *le Progrès*, qui n'aurait pas osé refuser les communications du comité qui appuyait ma candidature, se fit suspendre volontairement pour un mois à l'ouverture de la période électorale.

Il fallut donc lutter contre vents et marées. Mon concurrent avait pour lui la presse officieuse, l'appui de la préfecture, en outre il payait un grand nombre d'hommes qui portaient à domicile ses professions de foi et *le Salut public*, lequel attaquait quotidiennement mes électeurs et moi.

Le Progrès avait alors pour rédacteur en chef un allemand de la Prusse rhénane, je crois, et pour troisième rédacteur un suisse. Le premier a disparu de Lyon, il a sans doute été exercer ses talents sur un autre théâtre. Quand au second, il est mort à Lyon, jouissant d'une certaine popularité; ce n'est qu'après le 4 septembre que son nom fut publié comme émargeant aux fonds secrets.

Le rédacteur en chef aurait voulu jouer un rôle politique à Lyon afin de se montrer digne des faveurs du pouvoir. Il s'était imaginé qu'il pourrait prendre la direction du parti républicain dans notre ville et le compromettre quand il lui plairait ou plutôt lorsqu'on lui en donnerait l'ordre. Il avait assez bien préparé ses batteries; il habitait une des façades de

la place Bellecour, et tous les dimanches il recevait les républicains influents et connus. A force d'être sollicité, je finis par accepter une de ses invitations. Je me rendis chez lui. A la porte on me prit ma lettre et je fus introduit dans un grand salon ; j'arrivais un des derniers. Il y avait une trentaine de citoyens assis et au milieu du salon se trouvait une table chargée de bouteilles de vin et d'assiettes pleines de petites pâtisseries. Lorsque je fus assis je donnai un coup d'œil sur les membres de la réunion : je vis un mouchard et un autre individu que je croyais peu sincère. Allons, pensai-je, la préfecture saura demain tout ce qui se dira ici aujourd'hui, soyons prudent !

L'amphitryon remplit les verres, invita à boire, puis il se mit à parler du parti républicain qu'il connaissait peu et de quelques hommes, l'honneur de notre parti, qu'il ne connaissait pas. Il déblatéra contre l'Empire, contre le maréchal Castellane, contre le préfet, etc., etc. Il jouait de son mieux son rôle. Le côté faible de cet homme, c'était qu'il ne connaissait ni les hommes, ni l'histoire, ni les traditions du parti qu'il feignait de vouloir servir.

Je contestai vivement plusieurs de ses assertions qui étaient fausses, et je fus entièrement prévenu contre lui lorsqu'il dit d'un air mystérieux :

« Hier, j'ai reçu une dépêche de Paris qui m'annonce que les républicains vont prendre les armes pour renverser l'Empire. Nos amis de Paris comptent sur les républicains de Lyon pour faire une *diversion* », etc.

Personne ne répondit rien. Moi qui savais par mes amis personnels ce qui se passait dans la capitale, je pensai que l'auteur de la communication n'était qu'un fourbe; je fis comme les autres, je gardai le silence.

Alors cet homme, s'adressant à tous ceux qui étaient là, dit avec force : « Eh bien, voyons, que faut-il que je réponde? Êtes-vous prêts? Les Parisiens peuvent-ils compter sur vous? Quelle est votre organisation? Avez-vous des armes, des munitions? De quelles forces pouvez-vous disposer? »

Ces questions m'avaient indigné; je pris la parole pour déclarer que j'ignorais s'il y avait à Lyon une organisation prête en vue d'une lutte armée contre le pouvoir; dans tous les cas, si j'en connaissais une, je me garderai bien d'en parler dans une réunion aussi nombreuse. Quant à la dépêche qu'on nous avait communiquée, je pensais que c'était l'œuvre d'un mauvais plaisant qui avait voulu s'amuser aux dépens de M. le rédacteur en chef du *Progrès*.

Le Prussien ne fut pas content de voir contrecarrer ses projets.

En sortant de la réunion, j'étais convaincu que cet aventurier était un ennemi. J'en parlai à mes amis, qui le répétèrent et bientôt cet individu perdit toute influence dans Lyon.

J'avais été si péniblement impressionné par le langage de ce Teuton, qu'en arrivant sur la place Bellecour, je dis à haute voix : *Je ne reviendrai plus chez cet homme, sa maison me fait l'effet d'une souricière.* Ces dernières paroles ont été entendues

par un mouchard qui les a reproduites dans un rapport, dont une partie a été publiée dans un livre sur *la Police à Lyon sous l'Empire*. Ce livre a paru après le 4 septembre 1870.

A l'ouverture de la période électorale, ce journaliste, obéissant sans doute aux ordres qu'il avait reçus, fit un article violent sur le maréchal Pélissier, qui venait de mourir. Il rappelait le sinistre épisode des grottes du Dahra, où des Arabes s'étaient réfugiés et où ils avaient péri asphyxiés par la fumée des herbes et des broussailles qui avaient été brûlées à l'entrée de ces grottes par ordre de Pélissier, alors qu'il était colonel. Le journal *le Progrès* fut suspendu pour un mois à la suite de la publication de cet article.

Lors des élections, — le scrutin était ouvert pendant deux jours à cette époque, — il y eut des discussions excessivement vives, il y eut même des rixes sur les places et dans les rues du canton. Mes amis furent énergiques, vaillants, et, malgré le peu de ressources dont ils disposaient, j'obtins un plus grand nombre de voix que mon concurrent. Néanmoins, je ne fus pas élu, je n'avais pas la majorité des suffrages exprimés, parce qu'il y avait une certaine quantité de bulletins nuls et d'autres portant divers noms.

Mon adversaire ayant obtenu moins de voix que moi devait se retirer de la lutte, ainsi qu'il avait été convenu dans la réunion tenue chez M. Hénon. J'appris bientôt que cet engagement n'était valable que pour moi.

Non seulement mon adversaire ne se retira pas,

mais lui et ses amis firent de grands sacrifices pour triompher au second tour de scrutin.

De son côté, la préfecture ne resta pas inactive; des cartes d'électeurs furent distribuées à des indigents qui n'étaient pas portés d'abord sur les listes électorales. C'était irrégulier, mais cela ne gênait pas les préfets de l'Empire, ils en ont bien fait d'autres.

Grâce à ces manœuvres, la majorité fut déplacée au scrutin de ballottage; mon concurrent obtint près de deux cents voix de plus que moi, il fut donc élu conseiller général.

Une grande irritation survécut à la lutte électorale parmi mes amis. Ils étaient indignés de ce que M.G... n'avait pas tenu l'engagement pris par ses amis.

A tort ou à raison, M. Hénon fut accusé d'avoir mené l'élection et d'avoir insisté pour que M. G... ne se retirât pas après le premier tour de scrutin.

M. Hénon avait été très populaire jusqu'à cette élection. Plusieurs de ses amis, le considérant comme un député à vie, l'avait surnommé *le grand lama de la démocratie lyonnaise.* Personne alors ne songeait à lui susciter de concurrent; ceux qui auraient voulu combattre sa réélection auraient été considérés comme des insensés.

Les membres du comité qui avaient patronné ma candidature se réunirent pour régler les frais de l'élection. Ils étaient tous mes amis et avaient vivement ressenti l'injure qui leur avait été faite. Ils se plaignirent amèrement de la conduite de M. Hénon, et déclarèrent tous qu'ils ne voteraient jamais plus

pour lui. M. Hénon avait eu le droit de combattre mon élection; de mon côté, j'avais aussi le droit de le faire remplacer par un autre, tout en sauvegardant les intérêts de la cause républicaine; c'était de bonne guerre.

On me demanda mon avis. J'étais mécontent et indigné comme eux. « Votre manière de voir est la mienne, leur dis-je; mais il faut réfléchir. M. Hénon sera difficile à remplacer; pourtant, si vous voulez suivre mes conseils, je crois que nous réussirons. Nous avons cinq ans pour préparer notre plan de campagne, et dès que j'aurai trouvé un moyen pratique, je vous le ferai connaître. »

Il y avait dans le comité deux ou trois hommes très dévoués et très honorables ainsi que leurs collègues, seulement je ne les croyais pas assez bien trempés pour garder longtemps un secret. Mon intention était de leur laisser ignorer ce que nous ferions et de ne les appeler à nous qu'au moment de la lutte.

Quelques jours après, je convoquai une réunion dans la propriété de l'un des membres du comité, M. Rivoire aîné, chemin du Vallon.

Voici quels étaient les citoyens qui assistèrent à cette première réunion : Rivoire aîné; Hilarion Clasis[1]; Poncet, gérant de l'Association de la rue Baudin; Champoursin; Terrasse, gérant de l'Association de la rue du Chapeau-Rouge; Brochier, chef d'atelier; Falque, chef d'atelier; Robin, chef d'atelier; Per-

[1] *Ancien* membre du Comité de l'Hôtel de ville en 1848.

renet, chef d'atelier; Favier, relieur; Catelan, chef d'atelier, et moi. Nous résolûmes de nous adjoindre encore quelques citoyens sans que le nombre des associés atteignît le nombre de vingt. Une cotisation mensuelle fut imposée à chaque membre afin de constituer un fonds commun qui servirait, le cas échéant, pour les élections prochaines. Je recommandai le secret le plus absolu, le succès était à ce prix.

J'avais réfléchi souvent à l'influence que peut avoir, sur la population d'une ville, un groupe d'hommes énergiques et résolus dont les efforts concourent au même but.

En l'absence de liberté, en l'absence surtout d'une presse républicaine indépendante, l'opinion publique manque de direction; ils suffit que quelques audacieux le veuillent pour qu'ils arrivent, s'ils sont habiles, à s'en emparer et à la diriger. Le succès sera certain si ces hommes connaissent bien l'esprit et le cœur de leurs compatriotes, s'ils sont désintéressés et s'ils n'ambitionnent pas de fonctions électives pour eux-mêmes.

Pour remplacer M. Hénon, il fallait nécessairement lui opposer un homme qui pût rendre plus de services que lui à la cause républicaine; il nous fallait un homme connu, d'un grand talent oratoire. Je pensai à M. Bancel, qui avait été mon collègue à l'Assemblée législative et qui faisait un cours public de littérature et d'éloquence à l'Université de Bruxelles. Je le proposai à mes amis qui l'acceptèrent.

Pendant les années 1865 et 1866, chaque membre de notre association ne négligea aucune occasion de

parler de M. Bancel. On le rappelait au souvenir des anciens et on le faisait connaître aux jeunes.

Au commencement de mars 1867, j'écrivis à M. Bancel pour lui demander s'il accepterait une candidature, si un certain nombre d'électeurs influents la lui offraient. Il me répondit, le 12 mars, qu'il serait bien flatté de représenter notre patriotique cité.

Voici un extrait de sa lettre :

Vous êtes naturellement mieux placé que moi pour apprécier et juger la situation. De loin on ne voit guère que les masses et les hauts sommets des hommes et des choses; vous, étant sur les lieux-mêmes, vous pouvez saisir à la fois les détails et l'ensemble.

Une défaite à Lyon, après deux victoires, serait un terrible échec pour la bonne vieille cause du droit à laquelle nous avons dès longtemps consacré notre vie. Les élections prochaines dans les grands centres seront, je l'espère, une affirmation des principes de la Révolution si audacieusement exploités par le pouvoir, un réveil de la liberté que j'attends toujours de l'initiative de la France et non de la faveur du prince. Les libertés conquises sont dignes et durables. Les libertés octroyées sont aléatoires et corruptrices. Plus je vieillis, et plus je m'assure que les peuples se font à eux-mêmes leur destinée. Heur ou malheur, ils sont responsables de ce qui leur arrive. Hélas! la pire des servitudes n'est-elle pas la servitude volontaire? Et le jeune et vertueux Vauvenargues n'a-t-il pas dit : « La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer! » Notre chère patrie ne donnera pas cet exemple d'abdication morale. Elle reprendra sa place historique à la tête des idées, à l'avant-garde du progrès. La France est la sentinelle de l'aurore. Son influence dans le monde grandira à mesure qu'elle y répandra plus de clarté. Revenons, revenons aux principes lumineux de nos pères : à l'égalité, à la liberté, à la justice!

. . . . . .

Je continue à professer devant un public dont la sympathie et la fidélité me récompensent de mes travaux. Ne pouvant semer en France, je sème en Belgique. D'autres moissonneront.

Adieu, etc.

D. BANCEL.

J'écrivis de nouveau à M. Bancel; je lui dis que la candidature à la députation ne lui serait offerte publiquement que le jour où le terrain serait suffisamment préparé pour être assuré du succès.

Les élections devaient se faire en 1869, mais de temps en temps le bruit courait que l'empereur allait dissoudre la Chambre. Afin de ne pas être pris au dépourvu, je résolus de faire venir à Lyon M. Bancel. Je convoquai ou fis convoquer des réunions privées dans différents quartiers de la ville, mais, de préférence, dans ceux qui faisaient partie de la circonscription électorale où je désirais qu'il fût candidat. C'était un moyen de le faire connaître. M. Bancel se mit à la disposition de mes amis et fit une série de conférences.

Sa parole ardente, enflammée enthousiasmait les auditeurs; c'était des bravos, des applaudissements frénétiques et des trépignements. Ses discours éloquents, pleins de feu, empoignèrent les républicains les plus froids. On n'était plus habitué à entendre ces chauds accents de liberté. M. Bancel avait conservé la foi vive de sa jeunesse et son éloquence s'était fortifiée en exil.

A la fin de cette première campagne, le succès n'était plus douteux pour moi.

IV

ENCORE DES MOUCHARDS. — LE FAUX AVRIL LISTES DES SUSPECTS SOUS L'EMPIRE

Indépendamment d'un ancien condamné politique qui venait souvent chez moi comme ami de la maison et que j'aurais pu appeler mon mouchard familier[1], j'ai reçu la visite d'un assez grand nombre d'espions qui voyageaient pour le compte de la police impériale. Je dois avouer qu'en général ils n'étaient pas très forts; néanmoins, j'avais avec eux un langage excessivement réservé. A toutes leurs propositions plus ou moins extravagantes, je répondais froidement, réfutant tous leurs arguments sans leur laisser apercevoir que je me méfiais d'eux : au contraire, j'ai toujours pensé que le meilleur moyen de dérouter un mouchard, c'est d'avoir l'air de le croire de bonne foi et, par conséquent, de lui faire penser qu'on est sa dupe.

Je ne veux pas parler de la foule de ceux qui se faisaient passer pour d'anciens transportés politiques, je veux me borner à ne parler que de quelques-uns : cela suffira pour donner une idée de la manière de faire de ces individus.

1 J'aurais pu lui interdire ma porte, mais je préférais avoir un *mouchard* connu qu'un inconnu. Avec celui-là j'étais toujours sur *mes gardes*.

Deux ou trois jours avant que l'empereur passât à Lyon, lors d'un voyage qu'il fit dans le midi de la France, je reçus la visite d'un individu qui prétendait s'être rendu à Lyon pour tuer le tyran. Il était décidé, disait-il, à faire le sacrifice de sa vie pour venger et délivrer les républicains.

Cet homme devait appartenir à la police attachée à la personne de l'empereur, dont une partie le précédait de deux ou trois jours dans les villes où il devait s'arrêter.

« Les Lyonnais sont des lâches s'ils ne profitent pas de la présence dans leurs murs de *Boustrapa*[1] pour en débarrasser la France. Dans tous les cas, ajouta-t-il, j'agirai seul; je ferai voir aux Lyonnais dégénérés ce que peut un homme énergique et bien trempé. »

Comme à l'ordinaire, je fis semblant de le croire de bonne foi. Puis, je lui dis que nos mœurs réprouvaient l'assassinat politique, que je considérerais comme un grand malheur pour mon parti que Louis-Napoléon fût tué par un républicain. Si ce malheur arrivait, vous verriez quel concert de malédictions s'élèverait de tous les points de la France contre nous.

L'assassinat de l'empereur redonnerait, selon moi, de la popularité à sa dynastie et reculerait pour longtemps l'avènement de la République.

Il sortit de chez moi très mécontent. Plusieurs de mes amis me conseillèrent d'aller passer quelques

[1] Nom qu'on donnait à Napoléon III : il est composé des premières syllabes de Boulogne, Strasbourg et Paris.

jours en Suisse, pendant que l'empereur serait à Lyon; ils craignaient que je ne fusse emprisonné. Je refusai.

La police arrêta cinq ou six républicains. Il est probable que le langage que j'avais tenu à l'agent secret fut cause que l'on ne m'inquiéta pas.

Une autre fois, je vis venir chez moi un homme qui se disait délégué par les carbonari marseillais pour aller frapper Louis-Napoléon. Il me raconta que plusieurs s'étaient offerts pour remplir cette mission et que le sort l'avait désigné. Il était porteur d'un joli poignard. Il me le montra en disant : « Si je succombe, d'autres me vengeront. »

Ce jour-là, j'étais mal disposé; lorsque j'eus fini de lui dire toutes les raisons qui me faisaient blâmer l'acte qu'il voulait commettre, j'ajoutai : « Si vous aviez réellement l'intention de tuer l'empereur, vous ne me l'auriez pas dit. Dans une affaire aussi grave, le secret le plus absolu devrait être gardé; la main gauche devrait ignorer ce que la main droite devrait faire. » Il me quitta fort mécontent.

Deux particuliers demandèrent un jour à m'entretenir en secret, il s'agissait de choses excessivement importantes.

J'examinai attentivement mes deux hommes pendant qu'ils parlaient et je vis que j'avais à faire à des *agents de la* police secrète.

Ils se donnaient comme les chefs du parti révolutionnaire de tout le midi de la France; ils prétendaient avoir une organisation puissante à Marseille. Plus de trente mille hommes étaient prêts à prendre les armes au premier signal. Ils venaient à Lyon pour se mettre en rapport avec les hommes influents de la démocratie lyonnaise, afin d'agir de concert quand le moment serait venu. Ils me montrèrent une médaille cassée par le milieu; ils voulurent m'en donner une partie, je m'empressai de la refuser. C'était le cas de répéter :

Timeo Danaos et dona ferentes [1].

Si j'avais accepté la moitié de cette médaille, l'autre partie aurait été emportée par ces messieurs et, lorsqu'un envoyé quelconque serait venu me présenter cette seconde moitié[2], il aurait fallu faire un appel aux armes à Lyon.

Ces messieurs prétendirent être connus de M. Borel, beau-père de M. Gent, ancien député de Vaucluse.

J'avais à sortir ce jour-là pour faire quelques emplettes pour mon commerce; je me rendis chez M. Borel, je lui demandai s'il avait vu et s'il connaissait les deux individus dont je lui donnai le signalement.

M. Borel les avait vus, mais il ne les connaissait

[1] Je crains les Grecs même quand ils font des présents.

[2] Cette moitié aurait dû s'adapter parfaitement à l'autre moitié et cela aurait servi de signe de reconnaissance.

pas; ces messieurs s'étaient présentés à lui en lui disant qu'ils me connaissaient beaucoup.

Ces deux hommes m'avaient menti, mes pressentiments ne m'avaient pas trompés, c'étaient deux espions.

Une autre fois, je vis entrer dans ma boutique un grand gaillard portant des lunettes bleues, larges et épaisses; il me demanda si j'étais M. Commissaire, ancien représentant du peuple. A peine avais-je répondu, qu'il me prit la main, me la serra et d'un air mystérieux m'entraîna dans l'arrière-magasin.

— Vous ne me connaissez pas, me dit-il?

— Non.

— Je suis B..., l'ancien constituant.

— Vous? lui dis-je.

— Oui, je suis proscrit, j'habite la Suisse et je viens au nom des proscrits qui n'ont pas voulu bénéficier de l'amnistie vous saluer et vous demander des renseignements sur la situation du parti républicain à Lyon. Que faites-vous? Entretenez-vous des relations avec les révolutionnaires de Paris? Avez-vous des armes à Lyon? Êtes-vous organisés? Pensez-vous bientôt attaquer le pouvoir? etc., etc.

Toutes ces questions auraient été suffisantes pour me mettre en garde contre cet homme, mais j'avais eu l'honneur de voir plusieurs fois M. B... à Paris, en 1849, et je savais que je n'avais qu'un faux B... devant moi. D'après le plan que j'avais adopté vis-à-vis *des mouchards*, je fis semblant de le prendre pour un

vrai B... ; je lui dis qu'il se faisait d'étranges illusions sur le parti républicain à Lyon, que le temps des conspirations était passé, que la politique se faisait au grand jour et que les moyens violents devaient être mis de côté sous le régime du suffrage universel.

Mon espion s'en alla bredouille, il sortit de chez moi sans emporter le plus petit fait à insérer dans son rapport.

Le lendemain, il revint fortement aviné; il insista pour avoir des lettres de recommandation pour les républicains de Vienne, de Valence et d'Avignon. J'eus de la peine à contenir mon indignation; je prétextai que je ne connaissais personne dans ces villes et je le priai de me laisser m'occuper de mes affaires.

Ce fait me rappelle les aventures du faux Avril. En 1850, un individu se fit arrêter à la frontière suisse sous le nom d'Avril[1], ancien représentant du peuple du département de l'Isère, poursuivi pour l'affaire du 13 juin 1849. Cet homme fut conduit à Paris et emprisonné à la Conciergerie.

M. Proudhon, qui subissait alors dans cette prison une condamnation à trois ans pour délit de presse, lui fit un excellent accueil, croyant avoir pour codétenu le véritable Avril.

Voici comment on connut la supercherie. M. Cholat et un de ses collègues de députation ayant appris

[1] M. Avril avait été condamné à la déportation par contumace, pour l'affaire du 13 juin 1849.

par les journaux l'arrestation de M. Avril demandèrent et obtinrent l'autorisation de le voir.

Les geôliers présentèrent à ces messieurs celui que tous, jusque-là, croyaient être l'ancien représentant Avril.

M. Cholat lui dit en le voyant : « Vous n'êtes pas M. Avril ! vous n'êtes qu'un imposteur ! Vous devez être payé pour jouer ce rôle. Qui êtes-vous donc ? »

L'individu courba la tête et ne répondit rien. Cette histoire fit quelque bruit ; la presse s'en occupa ; chacun demandait ce que pouvait être cet homme qui se cachait sous le nom d'un proscrit[1].

Le juge d'instruction interrogea plusieurs fois l'aventurier : celui-ci simula la folie et ne répondit que des insanités.

M. Proudhon, qui avait eu beaucoup d'égards pour lui, n'était pas content d'avoir été trompé ; il le considérait comme un mouchard chargé de jouer ce rôle afin d'espionner plus facilement les républicains détenus à la Conciergerie.

Il n'en était rien. La police était mystifiée aussi ; toutes ses recherches pour découvrir le véritable état civil de cet homme étaient restées infructueuses.

Mais ce que les plus fins limiers de la police n'avaient pu trouver, le hasard le fit découvrir. Un jour, le faux Avril se lavait les mains dans la cour ; ses manches de chemise étaient retroussées jusqu'au-dessus du coude. M. Prudhon vint à passer près de

[1] M. Avril était reparti pour Caracas où il a occupé une grande *situation*.

lui en se promenant et vit que ce mystérieux personnage avait une religieuse tatouée sur un bras.

M. Proudhon dit à haute voix : « C'est un cafard; il a une sœur tatouée sur le bras. » Un gardien qui entendit ces paroles prévint son supérieur, et le directeur fit visiter de nouveau le faux Avril. Au-dessous de la sœur, il y avait des cœurs enflammés et le nom de l'individu.

Ce nom fut envoyé à tous les parquets et, bientôt, le procureur de la République de Dôle (Jura) envoya son signalement. Le faux Avril était recherché pour purger une condamnation prononcée par le tribunal de cette ville, à l'occasion de discours incendiaires qu'il avait faits dans des réunions publiques.

Cet homme était un ancien prêtre défroqué. Je l'ai vu à la prison de Belle-Isle où il débuta par faire le républicain exagéré; puis il se calma, demanda sa grâce et, en l'attendant, il faisait toutes sortes de grimaces. Il se plaçait devant une table et simulait la célébration de la messe comme s'il eût été devant un autel.

En 1864, le gouvernement impérial, malgré son existence déjà longue, ne se sentait pas plus solide qu'au commencement du règne de Napoléon III, et peut-être moins. La terreur peut effrayer pendant quelques années, mais il arrive un moment où les poltrons eux-mêmes se lassent d'avoir peur, et alors les mécontents ne craignent plus de dire à haute voix ce qu'ils pensent. Les timides deviennent plus

hardis, et ceux qui étaient hardis deviennent téméraires jusqu'à la chute du pouvoir tyrannique. Les gouvernements despotiques n'inspirent pas de sympathies bien vives dans les masses populaires; ils n'ont qu'un petit nombre d'amis : ceux qui ont pris part à la curée des places et qui se gorgent du gâteau national; mais viennent des mauvais jours, ils sont abandonnés par tout le monde.

Napoléon III était déjà atteint de la maladie qui l'a fait souffrir jusqu'à sa fin; son entourage se préoccupait de ce qui arriverait dans le cas où il viendrait à mourir, et, ne comptant pas sur l'amour des sujets pour acclamer Napoléon IV, les ministres, pour assurer la transmission du trône dans la famille impériale, prenaient des précautions qui montrent une fois de plus le peu de cas que les bonapartistes faisaient de la liberté individuelle.

Voici deux pièces curieuses adressées aux préfets:

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

(*Très confidentielle et pour le Préfet seul.*)

Paris, 26 septembre 1864.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Par une circulaire en date du 6 juin 1859, mon prédécesseur, le duc de Padoue, vous a prescrit les mesures à prendre dans le cas ou un événement grave et imprévu amènerait la transmission *des pouvoirs* au prince impérial sous le nom de Napoléon IV. En

vous confirmant les instructions dont je vous envoie la copie, je crois devoir les compléter par les suivantes :

Aussitôt après la réception de cette lettre, vous établirez une liste de tous les hommes dangereux, quelles que soient leurs opinions et leur position sociale. Après avoir étudié avec soin cette liste, vous y désignerez les hommes qui, ayant une valeur quelconque, soit pour la délibération, soit pour l'action, pourraient, à un moment donné, se faire le centre d'une résistance ou se mettre à la tête d'une insurrection. Vous formulerez personnellement et vous signerez des mandats d'arrêt pour chacun des hommes annotés sur votre liste, afin qu'au premier ordre qui vous serait donné, leur arrestation ait lieu immédiatement, sans perdre une minute.

Vous me donnerez communication de la liste dressée par vous; tous les mois, vous reviserez cette liste, ainsi que les mandats d'arrêt qui s'y rattachent.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

PERSIGNY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

(Très confidentielle.)

1° Les listes comprendront tous les hommes dangereux, républicains, orléanistes, légitimistes, par catégorie d'opinion;

2° Elles seront tenues exactement à jour, au fur et à mesure que quelque fait nouveau parviendra à la connaissance des préfets. Les personnes inscrites sur ces listes devront être l'objet d'une certaine surveillance;

3° Les formules des mandats seront imprimées à Paris, et remises aux préfets qui n'auront qu'à les remplir de leur main et à les signer;

4° Les préfets conservent ces mandats par devers eux, les divisant par circonscription de commissaires de police;

5° Les préfets dans leurs réunions détermineront le mode qui sera employé pour faire opérer, sans perte de temps, les arrestations dans les divers arrondissements;

6° Prévoir pour chaque département les lieux où seraient transférées les personnes arrêtées.

La simple lecture des deux pièces qui précèdent suffit pour juger le régime impérial ; tous ceux qui n'étaient pas bonapartistes étaient considérés comme suspects, et les principaux de ces suspects vivaient sous le coup d'un mandat d'arrêt qui pouvait être exécuté au premier moment.

V

TENTATIVE POUR FONDER UN JOURNAL RÉPUBLICAIN RADICAL A LYON. — ÉLECTION DE M. BANCEL RÉUNION LIBRE ÉCHANGISTE AU GRAND-THÉATRE LE POLONAIS A LYON. — COMITÉ POLONAIS

En 1867, il n'y avait encore qu'un petit nombre de républicains qui osassent s'occuper de politique active. La plupart de ceux qui se sont mis en relief depuis le 4 septembre se tenaient prudemment dans la coulisse ; ils craignaient le gouvernement de Bonaparte et, par crainte de compromettre leur liberté ou leurs intérêts, ils se contentaient de bien voter sans accepter aucune responsabilité et sans se montrer nulle part. Mais après le 4 septembre, lorsqu'il n'y *eut* plus de danger à se dire républicain, on les a vus

au premier rang des solliciteurs d'emplois et de mandats électifs.

Jusqu'à cette époque, 1867, il n'y avait guère qu'une centaine de républicains assez courageux pour former les comités électoraux des différents cantons de la ville : ce sont ceux qui dirigeaient réellement la démocratie lyonnaise. Les autres démocrates votaient pour les candidats républicains que les comités leur présentaient. Ils détestaient et craignaient le gouvernement impérial, et, à cause de cela, ils acceptaient et nommaient de confiance ceux qui promettaient de combattre l'Empire.

Les républicains actifs, peu nombreux, étaient néamoins divisés en deux camps ; cette division s'était fortement accentuée depuis les élections de 1864.

Au fond, peu de choses les séparait : c'était plutôt des questions de personnes que des questions de principes. Tous voulaient la République avec toutes ses conséquences. Malgré cela, il y avait les républicains appelés, à tort ou à raison, modérés, dont les plus connus étaient MM. Hénon, Ferouillat, Varambon, Giraud, Bonnardel, Flottard, Rivaux-Landrau, Chaverot, Régnier, Langlade, Desmaret, Maire, Grosbois, Crestin, Beauvoir, Baudy, Carlod, Mingat, Cachard, Fontaine, Laurent, Guillerme et un certain nombre de petits commerçants et de chefs d'atelier. Ce groupe se réunissait habituellement chez M. Férouillat[1], ancien représentant du peuple en 1848.

L'autre groupe, beaucoup plus nombreux, qui de-

[1] *Aujourd'hui sénateur.*

vait acquérir la prépondérance dans les futures élections, était désigné sous le nom de groupe des républicains radicaux.

Les plus connus alors étaient MM. Le Royer[1], le docteur Chavanne, Antonin Dubost, Ducarre, Bacot, Andrieux[2], Grinand, Bouvet, Favier, relieur, Maynard, Ganguet, Arnaud, Renaud, Hilarion Clasis, Fertoret, Falque, Duguéry, Chavant, Poncet, Coqueugniot, médecin-pharmacien, Durand, médecin, Verrière, Blanc, Œdipe, Terrasse, Brochier, les frères Rivoire, Perrenet, Michaud, Milleron, Pirodon, et un grand nombre de chefs d'atelier ; j'appartenais à ce groupe.

En dehors de ces deux groupes, il y avait encore un certain nombre de républicains qui voyaient indistinctement les hommes les plus éminents des deux groupes principaux. Parmi eux se trouvaient MM. Millaud, Buyat[3], le docteur Gailleton, Caillaux Chouard, Rossigneux, Delœuvre, Carle, Comte, Pierre Baton, J. Thivolet, Anjou, Ogier, Gudin, Dizin, Camé, Chapitet, Verpillat, Pâté, Freynet et quelques autres moins importants.

Une tentative de fusion fut faite en 1868. Le besoin d'avoir un journal indépendant était généralement senti. On résolut d'en fonder un. C'était une grosse affaire, il fallait beaucoup d'argent. Des réunions préparatoires composées de citoyens apparte-

[1] Président du Sénat actuellement.

[2] MM. Chavanne, Dubost, Andrieux sont aujourd'hui députés.

[3] *M. Millaud* est sénateur et M. Buyat est mort député.

nant aux principales fractions de la démocratie lyonnaise eurent lieu.

On ne discuta pas sur l'utilité d'un journal, tous étaient d'accord sur ce point; mais sur la question de savoir si le journal qu'on voulait fonder serait hebdomadaire ou quotidien. Le groupe dit des républicains modérés ne croyait qu'à la possibilité de fonder un journal paraissant une fois par semaine, tandis que l'autre groupe pensait qu'un journal hebdomadaire était insuffisant. Un journal littéraire ou scientifique, disions-nous, peut réussir en paraissant une fois par semaine, mais un journal politique, un journal de combat doit paraître chaque jour, afin de donner des nouvelles fraîches et de répondre promptement aux attaques dirigées contre le parti qu'il a mission de défendre.

Nous nous séparâmes faute de pouvoir aboutir à une entente commune. Chaque groupe recouvrant sa liberté d'action chercha à recueillir l'argent nécessaire pour fonder le journal qu'il préférait.

Une souscription fut ouverte par le groupe auquel j'appartenais. Quelques citoyens firent des sacrifices relativement considérables; malgré cela, nous fûmes loin d'arriver au chiffre de deux cent mille francs qu'il nous aurait fallu pour marcher avec quelques chances de succès. La souscription ne s'éleva qu'au chiffre de cinquante mille francs. On remboursa l'argent des souscripteurs, mais les souscriptions des membres fondateurs servirent à payer les frais de location des bureaux provisoires, ainsi que ceux d'impression d'un numéro spécimen et de correspondance.

Craignant d'être surpris par une dissolution de de l'Assemblée législative, je consultai mes amis et j'offris en leur nom la candidature à M. Bancel.

Voici sa réponse :

Mon cher Commissaire,

Oui, j'accepte la candidature que vous m'offrez au nom de la démocratie lyonnaise. Je suis de ceux qui croient à la souveraineté du peuple et qui la respectent. Je considère comme un devoir de ne pas me dérober au mandat dont elle veut m'investir; et quelque lourd que soit ce fardeau, je m'efforcerai de le porter sans faiblesse.

Vous connaissez le fonds et le tréfonds de mon âme. Dites à nos amis que vous y avez lu l'amour de la justice et de la liberté. Ma seule ambition est de voir triompher l'idée que je sers depuis vingt ans.

Adieu, cher Compagnon des anciens jours, je vous serre la main.

D. Bancel.

Les élections pour l'Assemblée législative approchaient. Nous avions déjà organisé des réunions secrètes où M. Bancel avait parlé devant quelques centaines de personnes, mais afin de le faire connaître à un plus grand nombre de citoyens, nous organisâmes des conférences littéraires. M. Bouvet, républicain dévoué, se chargea avec quelques amis de faire les démarches exigées par la loi sur les réunions publiques de ce temps-là [1]. Dans ces réunions publiques, Bancel eut un succès immense. Les audi-

[1] M. Bouvet est un ancien membre de la commission de l'Hôtel *de ville de 1848.*

teurs étaient sous le charme de son éloquence chaude et entraînante; ils saisissaient les moindres allusions à la politique impériale, et des applaudissements enthousiastes accueillaient à chaque instant les paroles de l'orateur.

La cause était gagnée, il ne s'agissait plus que de manœuvrer avec tact afin de ne froisser personne et de laisser croire à la masse du public que cette candidature avait pris naissance spontanément dans l'esprit de la majorité des électeurs et n'était pas l'œuvre de quelques-uns seulement.

Dans la deuxième quinzaine de janvier 1869, je convoquais chez M. Chavant, relieur, les électeurs les plus influents de la circonscription électorale. La candidature de M. Bancel fut acceptée à une grande majorité. On nomma une commission chargée de rédiger une adresse à M. Bancel pour lui offrir la candidature au nom d'un grand nombre d'électeurs de la deuxième circonscription du Rhône.

Je fis partie de la commission de rédaction, et lorsque l'adresse fut adoptée et signée par les membres présents, je la fis signer par une centaine de mes amis.

Le 2 février 1869, M. Bancel m'envoya la profession de foi ou déclaration de principes qui suit :

Aux électeurs de la 2e circonscription du Rhône.

CHERS COMPATRIOTES,

J'accepte la candidature que vous m'offrez et voici ma déclaration de principes :

Il est des droits inaliénables, imprescriptibles dont la revendication est éternelle.

Ces droits, qui dérivent de la nature même de l'homme et de sa dignité, ont été proclamés par la Révolution française.

Nos pères donnèrent à la France la liberté politique et religieuse, et l'égalité civile. Ils aspiraient à réaliser la fraternité sociale, par une série d'institutions conformes à l'esprit scientifique, généreux et humain du XVIIIe siècle. Ils croyaient à la solidarité des intérêts et des peuples, leur idéal fut la grande fédération européenne, dont les fédérations de 89 et de 90 demeurent comme les promesses et l'image.

Ils pensaient que la France est responsable de sa politique non seulement devant elle-même, mais devant l'humanité. Ils voulaient en faire non pas la dominatrice, mais l'initiatrice du monde. La lumière des idées leur plaisait mieux que l'éclat des armes. Ils ne tiraient l'épée que pour la défense du sol et de l'honneur, sachant que la guerre est le chemin des dictatures, et que toute guerre entre Européens est une guerre civile.

Lorsque l'Autriche et la Prusse coalisées les forcèrent de montrer au monde ce que valent les soldats de la France armés au nom du droit, ils écrivirent dans le décret de déclaration de guerre du 28 avril 1792 :

« La France ne veut pas de conquêtes. Elle n'attaque la liberté d'aucun peuple. »

Économes des deniers publics et incorruptibles gardiens des intérêts de la France, ils lui épargnèrent la honte d'une banqueroute préparée par les dilapidations de la monarchie; au milieu des plus terribles orages, ils ne cessèrent jamais de veiller à l'éducation de l'enfance et à l'enseignement du peuple. Ils ont créé les écoles primaires, ces ruches des âmes [1].

. . . . . .

Compatriotes,

Je disais, il y a vingt ans : Je ne suis pas de ceux dont les

[1] *Les journaux* du temps ont publié *in extenso* cette déclaration *de principes.*

principes flexibles changent avec les circonstances qui les dominent, je suis de ceux qui sont dominés par leurs principes et qui leur restent fidèles.

Vous savez si j'ai tenu parole.

Fortifiées par l'étude, justifiées par l'expérience, affirmées par l'exil, les idées politiques de ma jeunesse font la force, la consolation et l'espérance de mon âge mûr. Elles sont tout entières contenues dans le programme de la démocratie radicale.

Il n'en est aucune qui ne soit conforme au génie de la Révolution. Je les défendais à l'Assemblée législative, et si vos suffrages m'imposent ce redoutable honneur, je suis prêt à les défendre encore.

Salut fraternel.

D. Bancel.

Bruxelles, 2 février 1869.

Pendant la période électorale, plusieurs réunions publiques eurent lieu à la Croix-Rousse, aux Brotteaux et à Vaise. Le succès de M. Bancel fut énorme, partout il fut acclamé avec enthousiasme. Des quêtes faites aux portes pour les frais des salles ont produit des sommes qui ont suffi largement à couvrir les frais d'élection, peu considérables d'ailleurs dans une circonscription urbaine.

Les élections eurent lieu les 22 et 23 mai 1869[1], M. Bancel fut nommé à une forte majorité ; il eut plus de seize mille voix contre six mille données à M. Hénon. M. Hénon et ses amis étaient battus à une majorité écrasante.

[1] Le comité qui appuyait la candidature Bancel déploya beaucoup d'activité et de dévouement. Composé en grande majorité de vieux républicains, il était présidé par M. Duguery, ancien combattant de 1834 et avait pour secrétaire M. Pirolon.

Les membres du comité qui avaient patronné ma candidature au conseil général, en 1864, étaient vainqueurs. Ils avaient vengé par un triomphe éclatant l'injure qu'on avait faite à leur candidat en ne tenant pas la parole donnée.

Le succès remporté par mes amis prouve une fois de plus tout ce que peut dans une grande ville, en l'absence de liberté, une poignée d'hommes résolus et dirigés habilement.

Je vais raconter un fait qui vient à l'appui de ce que je viens de dire :

Un certain nombre de mes amis et moi nous avions signé et publié une brochure pour réclamer le rétablissement du conseil municipal de Lyon ; elle avait pour titre : *Revendications des franchises municipales de la ville de Lyon.* Elle était due à la plume de M. Le Royer.

Depuis le coup d'État du 2 décembre, la ville de Lyon avait, à la place d'un conseil élu une commission nommée par le préfet lequel était aussi maire de Lyon, de sorte que c'était le contrôlé qui choisissait les contrôleurs. On ne comprendrait pas comment il se trouvait des hommes assez téméraires et assez peu soucieux des vieilles libertés municipales pour accepter de faire partie d'une commission semblable si l'on ne savait combien certains hommes sont avides de pouvoir et veulent être quelque chose *per fas et nefas.*

En même temps que nous avions soulevé cette *question*, des membres de la Chambre de commerce

de Lyon et d'autres négociants s'occupaient du libre-échange. Ces messieurs auraient voulu produire une certaine agitation dans la ville, et, comme ils étaient sans influence sur la population ouvrière, ils s'adressèrent aux signataires de la brochure et sollicitèrent leur concours en faveur du libre-échange.

Une réunion publique fut organisée par nous le 25 décembre 1869, dans la salle Valentino, à la Croix-Rousse. Plusieurs discours y furent prononcés. M. Ducarre obtint un grand succès [1].

Une commission fut nommée par l'assemblée. Elle était composée des citoyens Ducarre, Brialou [2], Meynard, Favier, Michaud et moi.

Nous discutâmes un programme libre-échangiste empreint de politique radicale. M. Ducarre fut chargé de la rédaction. Nous communiquâmes ensuite notre programme à ceux qui nous avaient nommés, il fut accepté sans modification.

Une entrevue eut lieu entre les libre-échangistes, MM. Eynard, Lilienthal, Sevène, etc. et nous. Une discussion assez longue eut lieu sans pouvoir aboutir à une entente, chacun de nous conserva sa manière de voir. Ces messieurs de la Chambre de commerce, quoique libéraux, s'accommodaient très bien

[1] M. Ducarre était très populaire alors. En 1870, il fut élu député, malheureusement il ne tint pas ce que son passé promettait. Il est mort abandonné de ses vieux amis politiques et presque dans l'oubli.

[2] M. Brialou ne s'occupait pas de politique à cette époque. Mais il était populaire ainsi que M. Chépié parmi les ouvriers tisseurs à cause des services qu'ils leur avaient rendus en défendant leurs salaires et en voulant établir des tarifs.

de l'Empire et ne demandaient que le libre-échange, tandis que nous, nous voulions que l'agitation que nous devions faire en faveur du libre-échange tournât contre le gouvernement impérial.

Ces messieurs, désespérant de nous amener à partager leur manière d'envisager la question, organisèrent une réunion au Grand-Théâtre, le dimanche 9 février 1870, dans laquelle M. Frédéric Passy devait faire une conférence sur le libre-échange.

La préfecture leur avait accordé ce qu'elle nous aurait refusé, l'autorisation de se réunir dans la salle du Grand-Théâtre.

Je me rendis le samedi soir chez M. Ducarre et nous causâmes de ce que nous devions faire pour tirer parti, dans l'intérêt de nos opinions, de la nombreuse réunion qui devait avoir lieu le lendemain. Nous décidâmes de prier tous nos amis de se rendre au théâtre de bonne heure, — l'entrée était libre, — afin de leur faire occuper le parquet, le parterre, les premières, les loges et autant que possible les secondes galeries. Les troisièmes et quatrièmes galeries devaient être laissées à la disposition du public ordinaire.

Lorsque nous eûmes pris cette décision, je me rendis chez quelques amis dévoués ; je les priai de convoquer et de faire convoquer nos amis des différents quartiers de la ville, en leur recommandant à tous d'être discrets, et de demander la lecture du programme radical dans la salle du Grand-Théâtre au début de la séance.

Le secret fut tellement bien gardé, les convocations

furent faites si promptement que la police ne sut rien et par conséquent ne prit aucune mesure.

Nos amis furent exacts au rendez-vous. A peine les portes du Grand-Théâtre furent-elles ouvertes, que presque toutes les places désignées par nous furent envahies et occupées par eux. MM. Ducarre, Michaud, Favier, Meynard, quelques autres et moi, nous étions sur la scène aux places réservées. Nous faisions face à la salle et nous voyions nos amis nombreux et compacts. La démocratie lyonnaise était représentée là par ses fils les plus ardents et les plus dévoués.

Après quelques paroles dites sur l'objet de la réunion par ses organisateurs, la parole fut donnée à M. F. Passy. Alors, de tous les points de la salle, on demanda la lecture du programme radical.

M. F. Passy essaye de se faire entendre, il lutte courageusement contre les interruptions et fait une longue campagne contre les protectionnistes. L'assemblée, fatiguée par une démonstration qui s'adressait à des convaincus, interrompt l'orateur et l'invite à conclure. Bientôt sa parole est couverte par mille voix qui demandent la lecture du programme radical libre-échangiste.

Les organisateurs de la réunion, surpris par ce qui arrive, ne savent où donner de la tête; ils font de grands efforts pour rétablir le silence. Mais ils persistent à ne pas vouloir laisser lire le programme qu'on leur demande. Leurs protestations se perdent au milieu du bruit de la tempête déchaînée dans la salle.

Des injures partent de la scène, elles sont énergiquement relevées par ceux d'entre nous qui les entendent. Les citoyens qui sont dans la salle montrent le poing à ceux qui sont sur la scène ; le tumulte est à son comble, on monte sur les banquettes.

Le président, M. Arlès-Dufour, se couvre et lève la séance. Le bureau se retire dans les coulisses et la foule à son tour quitte la salle.

Il est bien certain que le résultat n'était pas celui que nous désirions. La séance avait prit une tournure qui nous faisait regretter d'avoir convoqué un aussi grand nombre de nos amis. Nous voulions simplement faire lire publiquement notre programme et démontrer aux organisateurs de la conférence qu'on ne pouvait pas faire de grandes réunions publiques à Lyon sans le concours des républicains.

Nous avions oublié, il faut bien le reconnaître, que les cris et le tapage grisent la foule et, une fois que les têtes sont montées, il n'est pas facile de les calmer.

Depuis plusieurs années, les élections dans Lyon se faisaient au profit des républicains dits *modérés*, mais l'opinion subissant une nouvelle influence fit les élections de mai 1869 contre eux, malgré le journal *la Discussion* qui leur appartenait et qui était rédigé avec talent par M. Desmarets. Depuis cette époque, les élections ont presque toujours été radicales à Lyon.

Le journal le Progrès, dirigé et rédigé par le

sympathique et loyal M. Noëllat et par son vaillant collaborateur, M. Lucien Jantet, avait observé la neutralité entre les deux groupes en insérant indistinctement les communications de l'un et de l'autre camp.

M. Bancel avait été nommé à Paris, et n'avait été battu que de quelques voix dans la Drôme. Comme nous avions été les premiers à lui offrir une candidature, nous étions en droit d'espérer qu'il opterait pour Lyon, à moins que l'intérêt du parti républicain, qui devait être examiné avant tout, n'exigeât une solution contraire.

J'écrivis à M. Bancel pour le prier d'opter pour Lyon; je lui exposai les raisons politiques qui me faisaient penser qu'il devait représenter les Lyonnais à la Chambre.

Voici la réponse qu'il me fit :

Bancel, par Lamastre, 6 juin 1869.

MON CHER COMMISSAIRE,

Vos prévisions se sont, en effet, réalisées, et j'ai vu par là que vous aviez un sentiment très juste de la situation politique de Lyon. Cette rectitude de jugement ne m'étonne pas en vous, et vous m'en donnez une nouvelle preuve à propos de l'option. Oui, je pense qu'il convient d'opter pour Lyon, que c'est la conduite la plus conforme aux intérêts du parti républicain. L'usage l'indique en même temps que la sagesse. Il faudrait pour y déroger des motifs d'un ordre supérieur tout à fait imprévus.

Je vous demande néanmoins, car nous devons tout prévoir, de ne rien affirmer définitivement. Je dois m'aboucher avec mes *amis de Paris* avant de me décider. Les convenances l'exigent.

Je serai à Lyon vers le 20 courant. Là nous causerons à loisir et à cœur ouvert. Puis j'irai à Paris et à Bruxelles où je dois régler ma situation.

Remerciez encore les Lyonnais de l'insigne honneur qu'ils ont fait à l'ancien proscrit, et dites-leur que je marcherai toujours droit.

Pour vous, mon cher Ami, je ne puis mieux vous exprimer ma reconnaissance qu'en vous aimant.

D. Bancel.

La classe ouvrière lyonnaise, élevée au sein d'une ville où l'esprit clérical a dominé longtemps, bien que s'étant affranchie en très grande majorité de la tutelle des prêtres, a gardé quelque chose de son éducation catholique. Les ouvriers républicains de Lyon sont généralement laborieux, économes, dévoués, fidèles à la cause qu'ils ont embrassée; mais, à côté de ces grandes qualités que la plupart possèdent, il y en a malheureusement quelques-uns qui ont conservé un reste de goût pour la médisance; ils sont enclins à se faire l'écho des calomniateurs, et pardonnent rarement à ceux qui les offensent. Si l'on cherche à pénétrer le fond de la pensée des trois quarts de ceux qui se disent libres penseurs, on y trouve un reste de mysticisme. Cela est si vrai que pendant les dernières années de l'Empire, un grand nombre de libres penseurs des deux sexes, dirigés par M. Denis Brack, ou subissant son influence, avaient une tendance à ériger la libre pensée en religion, laquelle aurait eu ses fêtes et ses *bannières*.

En outre, les ouvriers républicains de Lyon s'enthousiasment facilement pour des hommes inconnus, qui crient fort dans les réunions et qui promettent ce qu'ils savent ne pouvoir tenir.

En voici un exemple :

Vers la fin du second Empire, il arriva, dans la bonne ville de Lyon, un individu se disant polonais, proscrit à la suite de l'insurrection de 1863, insurrection qui fut la dernière de cette malheureuse nation. Cet homme avait un aplomb extraordinaire; il frappait à toutes les portes, il organisait des réunions privées et publiques dans lesquelles il parlait avec emphase. Sans ressources apparentes, il cherchait à s'en créer et à vivre aux dépens de la démocratie. Il était jeune et beau; son titre de proscrit le rendait intéressant auprès des dames qui fréquentaient les réunions publiques.

J'admire et j'aime les femmes qui partagent les opinions de leurs maris, qui les encouragent et les aident dans les luttes qu'ils ont à soutenir pour amener le règne de la liberté, de l'égalité et de la justice; mais j'avoue que je n'ai pas le même degré d'estime pour celles qui négligent leurs maris, leurs enfants et leurs ménages pour aller dans les réunions publiques faire de la politique active.

Ce Polonais vint chez moi plusieurs fois; il se faisait recommander par de braves garçons que je connaissais. Il me fit part de ses projets. Je l'écoutai d'abord en l'observant et bientôt je fus convaincu que c'était un farceur.

La politique française nationale ne suffisait pas à

son activité, il voulait faire de la politique universelle. Les républicains croyaient à la possibilité, dans l'avenir, d'établir une fédération des peuples et d'avoir, plus tard, les États-Unis d'Europe. Le Polonais, s'emparant de cette idée qui figurait comme un *desideratum* dans les programmes républicains, proposa de fonder un journal dont la mission serait de propager cette idée, et de lui donner le titre : ***Les Etats-Unis d'Europe***.

Si un républicain avait tenu, dans les réunions, le langage que ce Polonais tenait, il aurait été poursuivi et certainement condamné. Eh bien, cet homme qui recevait l'hospitalité en France, qui était jeune et vigoureux, qui aurait dû chercher à vivre d'un travail honorable, abusait du droit d'asile que notre pays accorde à tous les proscrits politiques pour détourner les esprits des grandes questions de politique intérieure, et pour semer la division au sein de la démocratie lyonnaise.

En 1863, j'avais fait partie, à Lyon, du comité fondé pour recueillir les souscriptions en faveur des insurgés polonais. Je me rappelais que tous les renseignements que nous avions reçus, soit par les citoyens qui avaient été envoyés comme volontaires aux frais de la souscription, soit par les récits des journaux ou soit par les aveux des fugitifs que le comité a secourus, je me rappelais que ces renseignements démontraient que cette insurrection était purement catholique et à laquelle les républicains n'avaient rien à voir.

Le comité s'était adjoint M. Shymanski, ancien

proscrit polonais de 1831, compagnon d'armes et ami du général Mierowlasky, professeur d'allemand au lycée de Lyon.

Tous les Polonais fugitifs qui se présentaient chez le président du comité, le docteur Barrier, ou chez M. Férouillat pour avoir des secours étaient adressés à M. Shymanski qui les questionnait, et s'ils étaient de vrais Polonais, il leur donnait un billet pour le trésorier, M. Bonnardel, qui leur remettait une somme d'argent prélevée sur les fonds de la souscription. Dans ces circonstances M. Shymanski, bon, dévoué et très honnête homme, nous rendit de véritables services en démasquant les fripons.

M. Favier, qui plus tard acquit une grande notoriété comme président du comité de la rue Grôlée, partageait ma manière de voir au sujet de ce soi-disant proscrit ; il prit des renseignements auprès de Polonais sérieux. Moi-même je l'accompagnai chez M. Shymanski qui nous dit très nettement : « Cest un rien du tout, c'est une vermine. »

Dans une réunion à Valentino, Croix-Rousse, M. Favier voulut parler pour combattre les projets de ce Polonais, mais la grande majorité des personnes présentes s'y opposa, M. Favier ne put se faire entendre.

De mon côté, je l'avais surpris en flagrant délit de mensonge devant un certain nombre de républicains, et il m'avait été facile de démontrer à tous que cet homme était un blagueur.

Tout cela ne servit à rien. Le vent de la popularité soufflait pour le Polonais. La race des dupes est si

nombreuse! Les hommes sont ainsi faits; instruits ou ignorants, ils applaudissent généralement au succès.

Le Polonais était populaire, il fallait être ami du Polonais sous peine de perdre sa popularité.

Pour ma part je n'hésitai pas. Je crus qu'il était de mon devoir de démasquer cet homme, je ne me préoccupai pas de ma popularité. D'ailleurs je n'ai jamais été ambitieux, je n'ai jamais cherché qu'à faire mon devoir, voilà tout.

Est-ce un bien? Est-ce un mal?

Il semblerait que l'homme politique qui est stimulé par l'ambition doit être plus entreprenant, plus audacieux; il est aiguillonné constamment par le désir d'acquérir la popularité qui doit le conduire aux honneurs et à la fortune.

Cela peut être vrai tant que son parti est triomphant, mais viennent les mauvais jours, les revers, les défaites, l'ambitieux, désespérant d'atteindre son but, abandonne son drapeau pour passer sous celui du vainqueur. Le républicain, au contraire, qui n'est guidé que par l'amour de sa cause qu'il croit la meilleure, la plus conforme à la raison et à la justice, qu'il considère comme devant triompher tôt ou tard, avec lui ou après lui, la sert toujours avec dévouement et fidélité, dans la mesure de ses forces, quelles que soient les alternatives de succès ou de revers que les événements amènent, faisant son devoir en tous temps sans aucune arrière-pensée.

Pour en revenir au Polonais, je dois dire que se voyant contrarié dans ses projets, il prit d'audace,

Il organisa une grande réunion à la Rotonde, et convoqua mon ami Favier et moi; il pensait que nous n'oserions pas dire publiquement ce que nous savions sur lui ; il se trompait.

Tous ceux qui s'étaient laissés séduire par l'aplomb de cet homme avaient envahi la salle de bonne heure.

Les amis du Polonais formèrent le bureau, et dès qu'il fut constitué le président me donna la parole. Je communiquai à l'assemblée tous les renseignements que j'avais recueillis, je dis tout ce que je savais. Mon ami Favier fit comme moi.

Le Polonais se garda bien de répondre aux griefs que nous avions formulés contre lui. En comédien habile, il s'adressa à l'endroit sensible des ouvriers, au côté sentimental.

Les ouvriers, en général peu instruits, ne comprennent pas certaines questions, mais ils se laissent toujours prendre si l'on excite en eux la compassion, la pitié. Le Polonais pleurait, les dames s'essuyaient les yeux, et les dévoués comprenant que leur ami ne s'était pas justifié, proposèrent la nomination d'une commission d'enquête. L'assemblée approuva et la commission fut formée exclusivement des amis de l'accusé.

Bien que ce résultat ne fît pas aussi satisfaisant que je l'aurais voulu, beaucoup de ceux qui avaient assisté à la réunion réfléchirent, et le Polonais mieux connu perdit bientôt toute influence.

J'ai rappelé la présence à Lyon de cet homme pour démontrer combien une partie de la population ouvrière est facile à séduire, à égarer et à tromper.

Quelques années avant la chute de l'Empire, les chefs d'atelier tisseurs qui comprenaient l'importance de l'association organisèrent la Société dite des *dix centimes*. Ceux qui en faisaient partie se réunissaient par groupes au-dessous de vingt et versaient une cotisation personnelle de dix centimes par semaine.

La pensée qui avait présidé à la création de cette société était toute philantropique, son but était d'établir une espèce de solidarité entre les associés en ce sens que les sommes minimes recueillies par les trésoriers devaient former un petit capital qui devait être prêté par parties, sans intérêt, aux membres de l'association qui auraient eu besoin d'argent pour les frais d'un montage de métiers, etc.

Non seulement les adhérents faisaient entre eux de la solidarité, mais ils faisaient aussi de la fraternité.

Pour que cette société pût subsister sous le gouvernement impérial, les adhérents s'étaient imposé l'obligation de ne pas parler de politique dans les réunions, mais seulement de choses intéressant leur profession. Malgré cette précaution la police avait des compères dans les groupes. Dans mon dossier, j'ai trouvé une collection de rapports dans lesquels un mouchard de bas étage signalait plusieurs citoyens, notamment mon ami Robin, et il ajoutait : *Ils font partie de la bande à Commissaire.*

Voilà où passait une partie de l'argent des contribuables sous l'Empire; on réduisait les effectifs de *l'armée*, mais on augmentait considérablement ceux *de la police.*

VI

LE 4 SEPTEMBRE 1870 A PARIS

Dès le début de la guerre de 1870, guerre follement entreprise dans un intérêt dynastique par Napoléon III, on pouvait prévoir que l'Empire ne survivrait pas à une défaite. Il était miné de tous côtés par la partie intelligente de la population, le plébiscite avait démontré que les électeurs des villes n'en voulaient plus. Il avait encore les votes des habitants des campagnes, il est vrai, mais ces masses rurales toutes-puissantes par leur nombre au scrutin, ne peuvent rien pour empêcher les révolutions. Ce sont les habitants des villes qui les font, les habitants des campagnes ne font que les subir.

Avant que la guerre fût déclarée à la Prusse, les républicains, qui n'avaient pas confiance dans le gouvernement impérial, désiraient le maintien de la paix, et lorsque les *blouses blanches* de la Préfecture de police criaient par ordre dans les rues : A Berlin, à Berlin ! les républicains criaient : Vive la paix ! Mais lorsque la guerre fut déclarée tous les républicains firent des vœux pour le succès de nos armes.

Malheureusement l'Empire n'avait rien fait, rien prévu, pour soutenir une guerre contre l'Allemagne. Les millions que les députés, produits des candidatures officielles, votaient chaque année pour l'en-

tretien d'un effectif assez considérable ainsi que pour le renouvellement de notre matériel de guerre étaient gaspillés ; une partie importante servait à gorger les hommes qui se disaient les soutiens de l'Empire.

Notre armée était peu nombreuse et nos arsenaux, sauf ceux de Metz et de Strasbourg, étaient vides. Aussi la guerre ne fut pendant les premiers mois qu'une série de désastres. Personne ne voulait croire que le gouvernement eût été assez aveugle, assez imprévoyant, et, on doit le dire, assez coupable pour avoir provoqué une guerre sans être prêt à la faire avec honneur pour le pays.

Beaucoup de ceux qui avaient voté *oui* au plébiscite étaient désillusionnés ; ils comprenaient tardivement la faute qu'ils avaient commises et désiraient la déchéance de Napoléon III.

Mes affaires m'ayant obligé d'aller à Paris vers la fin du mois d'août, je fus navré tout le long de la route de ce que je voyais et surtout de ce que j'entendais. Le train transportait un grand nombre de militaires qui allaient rejoindre leurs régiments. Quelques-uns partaient à contre-cœur, et, parmi eux, ils s'en trouvaient qui démoralisaient leurs camarades en parlant des terribles effets des fusils à aiguille et en criant par les portières à chaque gare : Y a-t-il quelqu'un pour l'abattoir? Qui est-ce qui prend le train pour l'abattoir?

Voilà ce que l'absence de liberté avait produit. Les vingt ans du gouvernement de Bonaparte avaient *affaibli* le sentiment national. C'était le temps où l'on

s'amusait, dans les palais, dans les maisons bourgeoises et dans les guinguettes ; partout l'on pouvait parler de plaisir, mais il était défendu de s'occuper des affaires publiques. L'égoïsme avait envahi une partie des cœurs et, chez ceux-là, l'amour de soi-même l'emportait de beaucou sur l'amour de la patrie.

Après avoir énervé la nation pendant vingt ans en lui jouant l'air fade et efféminé de *la Reine Hortense*, ou essayait de l'exciter en jouant l'air viril et entraînant de *la Marseillaise* qu'on avait longtemps proscrit.

Hélas ! c'était un peu tard.

A Paris, je vis quelques amis et je cherchai à connaître l'esprit de la population parisienne.

La plupart des hommes que j'entendais parler dans les groupes, sur les boulevards et sur les places publiques, tenaient le même langage : Napoléon III sera victorieux ou il ne rentrera pas dans Paris. Les bonapartistes paraissaient plus irrités contre le gouvernement que les républicains ne l'étaient eux-mêmes. Ils disaient qu'ils avaient été trompés, mais que c'était fini, qu'ils avaient assez de l'Empire.

Le 3 septembre, le bruit courut que l'armée commandée par le maréchal de Mac-Mahon, avec laquelle était l'empereur, avait été battue, puis faite prisonnière à Sédan.

Je trouvai un de mes amis sur le boulevard Montmartre ; nous allâmes aux renseignements dans les bureaux de divers journaux ; au *Siècle*, on nous *communiqua* une dépêche anglaise qui annonçait que

l'armée et l'empereur étaient prisonniers des Prussiens

Ce désastre épouvantable, sans précédent dans notre histoire moderne, nous parut invraisemblable.

Nous ne pouvions croire un à tel événement. Jamais on n'avait vu une armée de cent mille hommes se rendre avec armes et bagages; cela dépassait tout ce qu'on aurait pu imaginer.

L'empereur, qui aurait dû se mettre à la tête de ses troupes et tenter une trouée à travers les lignes ennemies, avait eu la lâcheté de se rendre, et avait livré une armée française à l'ennemi.

Ce fait inouï mettait la rage dans le cœur de ceux qui l'apprenaient.

Aussitôt que cette fatale nouvelle fut connue dans Paris, on parla de faire prononcer la déchéance de la famille Bonaparte par la Chambre des députés, et on prépara une grande manifestation pour le lendemain. Les gardes nationaux furent invités à se rendre sans armes, le 4, à l'ouverture de la séance de la Chambre, sur la place de la Concorde.

Dans la matinée du 4, j'allai chez mon ancien codétenu Albert, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848; nous causâmes de la situation politique, et, après lui avoir demandé quelques renseignements, je le quittai et j'allai chez M. Antonin Dubost, lequel avait un rendez-vous avec M. Brisson et deux autres messieurs dont j'ignore les noms. Il m'invita à l'accompagner; j'acceptai avec empressement.

Ces messieurs parlèrent de la manifestation qui *allait avoir* lieu, du mécontement général, de l'effer-

vescence qui régnait dans une partie de la population et des efforts que les républicains devaient faire pour s'emparer du pouvoir, afin de réorganiser la défense nationale.

Les abords du Palais-Bourbon étaient gardés par de la troupe; toutes les rues qui y conduisaient étaient barrées par des pelotons de la garde municipale à cheval. Il était évident que le gouvernement voulait protéger l'Assemblée législative contre la manifestation.

Nous déjeunâmes dans un restaurant près du Palais-Bourbon; près de nous, à d'autres tables, se trouvaient une vingtaine de députés de la majorité qui parlaient souvent à voix basse et qui paraissaient fort inquiets.

Avant de nous lever de table, M. Brisson nous dit en souriant : « Avant de sortir de chez vous, avez-vous songé à vous munir d'argent? Il est probable que nous ne coucherons pas dans nos lits ce soir; cela dépendra des événements. » En effet, si la troupe eût résisté, nous aurions pu être fusillés ou emprisonnés.

Pour entrer au Palais-Bourbon, il fallait avoir une carte de journaliste lorsqu'on n'avait pas l'honneur d'être député. Mes amis avaient des cartes, ils entrèrent. Quant à moi, on me laissa passer pour aller à la questure chercher une carte pour la tribune des anciens députés. Toutes les cartes étaient déjà distribuées et, comme la consigne était sévère, j'eus de la

peine à parvenir dans la salle des Pas-Perdus; peu s'en fallut que je ne pusse pas assister à la séance.

M. Dubost me présenta à M. Crémieux que je n'avais pas vu depuis le procès de Versailles; je le priai de me faire placer dans une tribune; il s'excusa, disant que ce n'était pas régulier.

M. Dorian, député de la Loire, que je n'avais pas l'honneur de connaître, ne fit pas tant de difficultés. Quand il sut qui j'étais, il passa son bras sous le mien et me conduisit à la tribune des anciens représentants. L'huissier ne voulait pas me recevoir, alléguant que ces messieurs étaient au complet. Enfin, on se serra un peu, on me fit une petite place; c'était tout ce qu'il me fallait. Je tenais à être témoin de ce qui allait se passer et je désirais être acteur dans les événements qui se préparaient.

Parmi les anciens députés qui se trouvaient dans la tribune avant moi, je reconnus MM. Valentin, Schœlcher, Étienne Arago, Beslay, Miot, et le général Leflô.

Dans la séance de nuit qui avait eu lieu la veille, M. Jules Favre avait déposé une proposition de déchéance. L'article premier était ainsi conçu : « Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution. »

A l'ouverture de la séance, le comte de Palikao, ministre de la guerre, déposa, au nom du gouvernement, une proposition pour faire nommer un conseil

de gouvernement composé de cinq membres, dont il aurait été le lieutenant général.

M. Thiers proposa aussi la nomination d'une commission de gouvernement et de défense nationale.

Ces deux propositions furent, sur la demande de M. Gambetta, renvoyées à la commission chargée d'examiner celle de M. Jules Favre.

Le président, M. Schneider, suspendit la séance pour donner à la commission le temps de délibérer.

La salle se dégarnit. Je sortis pour voir ce qui se passait en dehors du palais. J'allai sur le perron. J'y vis MM. Ranc, André Pasquet, Millière, Valentin, Antonin Dubost, etc., etc.

La place de la Concorde était garnie d'une foule compacte. On voyait un grand nombre de gardes nationaux en uniforme; ceux-ci étaient aux premiers rangs et, derrière eux, la place était couverte par une foule d'au moins cent mille hommes. Toute cette masse était retenue par un peloton de la garde à cheval de Paris qui barrait le pont de la Concorde.

Électrisés à la vue de cette foule, les républicains qui se trouvaient sur le perron, anciens députés et journalistes, agitèrent leurs chapeaux en criant : *Déchéance, déchéance, déchéance!*

Nos cris n'étaient pas entendus, mais en nous voyant agiter nos chapeaux, les citoyens qui étaient sur le pont et sur la place de la Concorde firent une poussée formidable pour passer; ils crurent sans doute que l'Assemblée était dissoute ou que nous les appelions à notre secours.

L'officier qui commandait le peloton de gardes à cheval, sur le pont, donna l'ordre probablement de charger la foule. Il se fit un mouvement parmi les cavaliers, puis ils remirent le sabre au fourreau et se rangèrent pour laisser passer le flot populaire qu'ils étaient impuissants à contenir.

Le comte de Palikao, en habit civil, fit fermer les grilles du Palais-Bourbon; en outre, Il fit venir des soldats d'infanterie qui étaient du côté de la place de Bourgogne pour empêcher l'envahissement de l'Assemblée. Si le général avait compté sur cette force, son illusion ne fut pas de longue durée. Il monta sur une chaise et harangua les soldats, mais ceux-ci levèrent immédiatement la crosse en l'air.

En présence de ce mouvement inattendu, le général comte de Palikao descendit de la chaise et ne reparut plus de la journée.

Les barrières ou grilles résistèrent aux efforts de la foule, mais bientôt la porte fut ouverte et le public envahit la salle des Pas-Perdus, puis les couloirs de l'Assemblée.

Je remontai vite prendre ma place dans la tribune des anciens députés.

Presque aussitôt, les tribunes furent occupées par les citoyens qui avaient pénétré de force dans le palais. Ceux qui étaient dans les couloirs de la Chambre et dans les escaliers qui conduisent aux tribunes se pressaient, se poussaient les uns les autres pour monter sans pouvoir réussir, tellement les tribunes regorgeaient déjà de citoyens. Des interpellations, des cris, se faisaient entendre de tous les côtés.

Cette situation ne pouvait se prolonger longtemps; le moment semblait venu d'en finir.

Mon ancien collègue, M. Miot, se leva et dit avant de sortir : « Vous allez voir comment on fait une révolution ! »

M. Miot se flattait, il n'avait pas le pouvoir de hâter ou de retarder la révolution qui était en train de s'accomplir.

Un bon nombre de députés avaient déjà disparu. Il restait dans la salle à peine une centaine des anciens candidats officiels, et tous les députés de l'opposition.

Le président, M. Schneider, fit de grands efforts pour obtenir le silence, mais sans y parvenir.

M. Gambetta prit plusieurs fois la parole ; il pria, exhorta les citoyens de faire silence, afin de laisser les députés délibérer sur la proposition de déchéance. Tout fut inutile. La foule qui remplissait les tribunes criait : *Déchéance, déchéance!* sans vouloir donner le temps aux députés de délibérer[1].

M. Schneider engagea les citoyens à suivre les conseils de M. Gambetta, à prendre patience.

Alors un citoyen qui était placé dans une tribune en face du président lui montra le poing en s'écriant d'une voix forte : « Assassin du peuple, il y a vingt ans que nous prenons patience. »

Malgré cette apostrophe, M. Schneider resta à son

[1] Il aurait mieux valu sans doute que la déchéance de la famille Bonaparte fût prononcée par la Chambre, cela eût été plus régulier, mais il est impossible de faire entendre raison à une foule surexcitée et chauffée à blanc par les événements.

poste jusqu'à ce que la salle des séances fût complètement envahie.

Du moment que le silence ne pouvait se rétablir, il me semblait que cette situation ne pouvait se prolonger : cela devenait long, il fallait conclure. Je poussai le cri de Vive la République. M. Miot, qui était revenu prendre sa place dans la tribune, fit comme moi. Plusieurs de nos anciens collègues trouvèrent notre manifestation prématurée, ils ne l'approuvèrent pas.

Quelques instants après, les portes qui donnaient accès dans la salle des séances furent forcées; les députés qui étaient restés à leur poste furent submergés par la foule des envahisseurs.

C'en était fait, la dernière Assemblée législative de l'Empire avait cessé d'exister.

Je descendis dans la salle des Pas-Perdus où je trouvai un de mes amis; il aperçut M. Grévy[1] et en me le montrant, il me dit :

— Nous allons le mener à l'Hôtel de ville, il faut qu'il fasse partie du gouvernement provisoire.

— M. Grévy ne voudra pas, lui dis-je, il est trop ami de la légalité.

En effet, nous l'abordâmes et mon ami lui dit :

—Il faut aller à l'Hôtel de ville, Monsieur Grévy[2], il faut que vous fassiez partie du nouveau gouvernement.

[1] M. Grévy était populaire dans toutes les fractions du parti républicain, sa présence dans le nouveau gouvernement paraissait nécessaire.

[2] Depuis le 4 septembre, M. Grévy a été président de l'Assemblée *nationale* et nommé deux fois président de la République.

M. Grévy nous dit avec le calme froid que lui connaissent tous ceux qui l'ont entendu parler :

— Moi, vous voulez que je prenne la responsabilité de ce qui se passe, oh non ! jamais !

Ensuite nous vîmes M. Crémieux et nous lui fîmes la proposition d'aller à l'Hôtel de ville, lui disant qu'il devait faire partie du nouveau gouvernement.

— Oui, mes amis, nous dit-il, allons à l'Hôtel de de ville !

M. Crémieux avait fait partie du gouvernement provisoire en 1848, après la révolution de Février ; sa place était indiquée dans le gouvernement qui allait se former pour réorganiser la défense nationale.

Mon ami lui prit le bras et l'accompagna. De mon côté je pris le bras de M. Pelletan, et dehors nous montâmes dans un fiacre ainsi qu'un officier de la garde nationale qui connaissait M. Pelletan.

Nous suivîmes la rive gauche, la voiture était découverte. A chaque instant M. Pelletan était reconnu, et plusieurs fois, il fut obligé de faire arrêter la voiture pour haranguer la foule.

Nous entrâmes dans l'Hôtel de ville, nous demandâmes où était le nouveau gouvernement. Puis je serrai la main de M. Pelletan en lui disant de faire de la bonne besogne républicaine.

Il faisait très chaud lorsque je sortis de l'Hôtel de ville, mes vêtements étaient mouillés de sueur. J'avais traversé plusieurs salles pleines de citoyens dont quelques-uns s'occupaient déjà à faire disparaître les portraits de Napoléon III, les aigles et ce qui rappelait le gouvernement qui venait de s'écrouler.

L'Empire s'effondra sans qu'une goutte de sang eût été versée et sans que ses anciens partisans eussent fait le moindre effort pour le défendre.

La Chambre des députés avait été envahie, elle se trouvait dissoute de fait, cela suffisait pour le moment au peuple de Paris. Personne ne songea au Sénat de l'Empire, on ne lui fit pas l'honneur de le croire capable d'une résistance quelconque.

Un simple ordre du nouveau gouvernement porté par MM. Floquet et Valentin mit fin à son existence.

L'impératrice fut abandonnée par tous ses partisans et même par ses serviteurs. Chacun d'eux avait songé à se mettre en sûreté, sans s'inquiéter de cette femme qui avait été longtemps leur souveraine.

Le général L... remplissait des fonctions auprès de l'impératrice, mais il était absent au moment du départ de Sa Majesté. Un secrétaire de ce général m'a dit, quelques jours après le 4 septembre, que M. L..., en apprenant dans quel isolement s'était trouvée l'impératrice, avait versé des larmes en disant: « Les lâches, ils l'ont abandonnée! »

Si ce général eût été présent, il est probable qu'il l'aurait accompagnée. Mais pourquoi n'était-il pas à son poste? Est-ce que son devoir ne l'obligeait pas à se trouver auprès de l'impératrice à l'heure du danger?

Les gouvernements despotiques, qui ne vivent que par la compression et la terreur qu'ils inspirent, n'ont *point d'amis* à l'heure de la défaite. Ceux qui les en-

tourent et les servent quand ils sont au faîte de la puissance, qui s'enrichissent des libéralités que leur font leurs maîtres aux dépens des contribuables, ne sont mus que par l'intérêt et n'ont point de dévouement. Ces serviteurs fidèles des temps heureux ne songent qu'à leur propre sécurité lorsqu'arrivent les moments critiques.

Si la révolution du 4 septembre s'est faite sans effusion de sang à Paris, je crois que cela est dû en partie à l'attitude et à l'énergie d'une centaine de citoyens, anciens députés et journalistes républicains qui, sur les marches du Palais-Bourbon, ont pris l'initiative de crier : *Déchéance, déchéance!* en agitant leurs chapeaux et en faisant signe de venir à l'Assemblée, aux citoyens arrêtés par la garde à cheval, sur le pont de la Concorde.

Il est bien certain que la révolution se serait faite quand même; lorsque la majorité d'un peuple ne veut plus de son gouvernement, celui-ci doit succomber. Mais il aurait pu se produire quelque résistance sur divers points de Paris si l'Assemblée n'avait pas été envahie sans coup férir.

Les députés républicains du département de la Seine s'adjoignirent le général Trochu comme président et formèrent un gouvernement provisoire qui prit le nom de *gouvernement de la Défense nationale.*

Pendant toute la soirée, je me promenai dans différents quartiers de la capitale pour me rendre compte de la physionomie de la grande ville et pour voir comment la révolution était accueillie. Je rencontrai beaucoup de troupes ou bandes composées d'hom-

mes et de femmes qui chantaient *la Marseillaise*. La population aurait été joyeuse d'être délivrée de l'Empire si le sol de la patrie n'eût pas été souillé par la présence des armées ennemies.

Dans les groupes qui stationnaient sur la place de la Bastille ou sur la ligne des grands boulevards, on n'entendait que des malédictions contre cette famille qui avait égorgé deux fois la République et qui avait disparu deux fois après avoir amené l'invasion de notre pays.

VII

JE SUIS NOMMÉ GOUVERNEUR DES CHATEAUX DE SAINT-CLOUD, DE MEUDON, ET DE LA MALMAISON

Le 5 septembre, je reçus la visite de M. Jaud, ancien condamné politique, qui m'apportait une lettre de M. A. Dubost; ce dernier m'invitait à aller le voir à la Préfecture de police dont il était le nouveau secrétaire général.

Je me rendis à la préfecture de police. On me demanda si je voulais accepter d'être gouverneur du palais de Saint-Cloud. C'était une résidence impériale; on supposait qu'il y avait beaucoup d'argenterie; il fallait en faire l'inventaire le plus tôt possible

afin que rien ne fût gaspillé. C'était un poste de confiance; on fit appel à mon dévouement : j'acceptai.

Voici ma nomination :

Préfecture de Police
CABINET DU PRÉFET

Le citoyen Commissaire, ancien représentant du peuple, est nommé gouverneur du château de Saint-Cloud. Il s'y rendra immédiatement, fera faire un récolement de tout ce qui s'y trouve, et prendra toutes les mesures qu'il jugera convenables pour la conservation du palais et de ce qu'il renferme.

Paris, 5 septembre 1870.

Le Préfet de police :
C. L. DE KÉRATRY.

Par le préfet :
Le Secrétaire général,
ANTONIN DUBOST.

En sortant de la Préfecture de police, je pris un fiacre et me fis conduire à Saint-Cloud. D'après les instructions verbales que M. de Kératry m'avait données, je devais prier M. le maire et M. le commandant de la garde nationale de Saint-Cloud d'assister à l'inventaire de l'argenterie qui se trouvait dans le château.

Le sous-régisseur, à qui je communiquai ma nomination, fit appeler son supérieur, le régisseur. Ce dernier était un jeune homme dont le principal mérite, me dit-on, était d'être le fils du secrétaire de l'impératrice. Je lui fis part de la mission dont j'étais

chargé et je le priai de nous aider à faire l'inventaire de l'argenterie qui se trouvait au château.

Il parut étonné de cette proposition et m'apprit que le château n'en renfermait pas.

L'argenterie était habituellement aux Tuileries; lorsque l'empereur ou l'impératrice allaient habiter un autre palais, elle était envoyée d'avance et on la ramenait aux Tuileries aussitôt que Leurs Majestés retournaient à Paris.

Je crus d'abord que M. le régisseur voulait me cacher la vérité ; je fis quelques recherches en compagnie de ces messieurs, puis je les priai de m'excuser de les avoir dérangés inutilement.

Le gouverneur du château de Saint-Cloud que je venais remplacer était le colonel Thirion, un des complices de coup d'État du 2 décembre 1851. C'était lui qui avait eu le commandement de la prison de Mazas dans la nuit du guet-apens et pendant les premiers jours qui suivirent le crime. Louis-Napoléon avait voulu avoir un homme sûr pour garder les députés qu'il faisait mettre en prison en violation de toutes les lois. Le colonel Thirion avait consenti à se faire geôlier pour faciliter cet abominable attentat.

Louis-Napoléon, il faut le reconnaître, ne fut pas ingrat pour ses complices; il enrichit tous ceux qui lui avaient aidé à perpétrer son crime. Indépendamment de la somme d'argent qu'il avait dû recevoir *pour sa part*, grâce aux vingt-cinq millions enlevés

à la Banque de France, le colonel Thirion avait été nommé gouverneur de Saint-Cloud.

Je ne pouvais avoir que du mépris pour un ancien complice de Napoléon III, mais il était vieux et malade, je m'abstins de toute démarche qui aurait pu aggraver sa situation. Sa femme vint me prier de le laisser dans ses appartements quelques jours encore, jusqu'à ce qu'elle pût le faire transférer à Versailles. J'y consentis bien volontiers. Les républicains ne molestent pas leurs ennemis quand ils sont abattus.

Le logement qui m'était destiné étant occupé par mon prédécesseur, le sous-régisseur, M. Schneider me fit préparer un lit dans le palais. Il m'avait demandé auparavant où je voulais loger, je lui avais dit que cela m'était bien égal. Ce fut dans les appartements du préfet du palais que je fus installé provisoirement, en attendant que les appartements du gouverneur fussent libres.

Depuis le départ de l'impératrice, 7 août, le château était inhabité, toutes les portes étaient fermées, les hommes de service faisaient des rondes la nuit pour empêcher qu'il ne s'y commît des vols.

On m'avait donné deux passe-partout, l'un pour les appartements du château, et l'autre pour les portes des grilles intérieures des jardins réservés.

Avant d'entrer dans la chambre qu'on m'avait préparée, je me promenai longtemps devant la façade du bâtiment central. Je passai et repassai sous cette marquise et devant ces portes où tant de grands personnages avaient passé lorsqu'ils venaient rendre

visite aux différents souverains qui avaient habité cette splendide demeure.

Ce palais, qui renfermait des tableaux et des tapisseries d'un grand prix, une grande quantité d'objets d'art, qui avait été meublé avec un luxe inouï et où l'on avait réuni à profusion tout ce qui peut embellir une résidence, ce palais, où s'étaient données tant de fêtes, était là sombre et silencieux près de moi.

En me promenant, je songeais au passé, puis aux événements qui venaient de s'accomplir, et aux événements inconnus qui allaient encore surgir dans notre pays.

Il était 11 heures, le temps était beau, néanmoins je pris le parti d'aller me coucher. J'entrai et je refermai la porte du château. La chambre où je devais passer la nuit était située au rez-de-chaussée; cinq minutes après j'étais au lit.

Le silence le plus grand régnait autour de moi; d'ailleurs le château était inhabité, j'étais son seul hôte.

J'éteignis ma lampe et je fermai les yeux pour me préparer à dormir; mais il y avait à peine dix minutes que j'étais immobile, sans dormir encore, lorsque j'entendis sur le parquet un bruit semblable à celui que feraient deux ou trois personnes en marchant sur la pointe des pieds. Sur la table de nuit, il y avait une boîte d'allumettes Nillson, j'en fis partir une : la chambre fut éclairée un instant, mais je ne *vis personne*. Je remis la tête sur l'oreiller et quel-

ques instants après le même bruit se fit entendre de nouveau. Cette fois j'allumai la lampe. Je ne savais que penser de cela. A quoi fallait-il attribuer ce bruit insolite qui venait troubler le silence du palais? Était-ce une scie que des employés du château ou des adversaires politiques avaient résolu de me faire?

J'étais venu sans armes, je n'avais pas songé à me munir d'un révolver, je pouvais être à la merci du premier coquin qui aurait voulu m'assassiner. J'étais seul, personne n'aurait rien entendu, et, le lendemain, on aurait pu dire que je m'étais suicidé. Cette dernière pensée traversa rapidement mon cerveau. Je me levai, et, la lampe à la main, je visitai toutes les pièces qui communiquaient avec la chambre que j'occupais. Je ne vis que les meubles, je n'entendis pas le moindre bruit, à part celui que je faisais en marchant. Cela me paraissait bizarre; je pris le parti de pousser tous les verrous et, certain qu'on ne parviendrait pas jusqu'à moi sans que j'en fusse averti, j'éteignis ma lampe encore une fois; mais à peine avais-je fermé les yeux que le même bruit recommença.

C'était trop fort; je me levai sur mon séant, j'écoutai, cherchant à distinguer dans l'ombre la cause de ce léger piétinement. Je ne pus rien apercevoir; cependant, je remarquai que le bruit cessait dès que je faisais du bruit moi-même. Alors je rallumai ma lampe, je plaçai mon oreiller au bord du lit et je me couchai de façon à pouvoir regarder le parquet sans faire de mouvement. J'attendis assez longtemps, les yeux ouverts; la lumière semblait avoir mis en fuite

cette sorte d'esprits frappeurs. J'allais me résigner à dormir la lampe allumée, bien que je n'aime pas dormir dans les chambres éclairées. Mais tout à coup j'entendis un bruit semblable à celui que l'on ferait en grattant avec les ongles une forte étoffe de soie. Les fenêtres étaient garnies de grands rideaux de soie; j'en vis descendre un rat énorme. C'était ses pattes qui avaient produit ce frôlement en glissant le long des rideaux. Je ne bougeai pas, et bientôt je vis quatre ou cinq gros rats semblables au premier qui se mirent à trottiner sur le parquet. Avant cette nuit-là, je ne me serais jamais imaginé que le palais de Saint-Cloud fût habité par des rats de la grosseur du bras.

Cette fois j'étais fixé, j'éteignis ma lampe et je laissai les rats se livrer à leurs ébats nocturnes.

Le lendemain, j'appris que les cuisines étaient rapprochées de l'aile gauche du château où se trouvait la chambre où j'avais couché. C'était ce voisinage qui entretenait une foule de rongeurs du genre de ceux que j'avais vus. De temps en temps les employés en détruisaient des centaines, mais ceux qui échappaient à la destruction se reproduisaient avec une grande facilité

Dans la matinée du 6, je visitai tous les appartements du château; j'étais accompagné par M. Schneider, sous-régisseur; je vis que le palais, s'il ne renfermait pas d'argenterie, renfermait des tableaux de valeur, des tapisseries des Gobelins, des meubles et une foule d'objets d'art d'un grand prix. *Toutes* ces richesses peuvent devenir la proie des

Prussiens, pensais-je, s'ils parviennent à investir la capitale.

Je me rendis à Paris immédiatement; je fis part à M. Antonin Dubost de ce que j'avais vu; je lui demandai l'autorisation de faire rentrer au garde-meuble ce qu'il y avait de plus précieux dans le château de Saint-Cloud, et le priai de faire mettre à ma disposition des voitures.

M. Dubost approuva mon projet et le préfet de police aussi. Le temps pressait : séance tenante on envoya l'ordre à M. Williamson, administrateur du mobilier national, de m'envoyer des voitures du garde-meuble.

En même temps, on augmentait mes attributions.

Voici une lettre que j'emportai pour montrer à M. Regnault, directeur de la manufacture de Sèvres :

Préfecture de police.

Paris, le 6 septembre, 1870.

Le citoyen directeur de la manufacture de Sèvres se placera provisoirement dans les attributions du citoyen Commissaire, gouverneur du château de Saint-Cloud.

Il prendra, d'accord avec lui, toutes les mesures qu'exige la situation.

Par autorisation du préfet de police :
Le Secrétaire général,
ANTONIN DUBOST.

En rentrant à Saint-Cloud, je donnai l'ordre au sous-régisseur de mettre à l'œuvre le personnel

civil. Immédiatement, les tapissiers et autres employés du château se mirent à descendre les tableaux et à détacher les tapisseries des Gobelins qui garnissaient les murs, de manière qu'il n'y eût plus qu'à charger lorsque les voitures du garde-meuble arriveraient. Le soir, on m'envoya toutes les voitures dont on pouvait disposer; je fis immédiatement charger les objets les plus précieux; je fus bien secondé par le sous-régisseur et par le personnel des frotteurs du château; tous passèrent la nuit, ainsi que moi, employés à cette œuvre de sauvetage.

Le 7 septembre, je reçus par la poste, les deux ordres suivants :

Cabinet du Préfet de police.

Paris, le 7 septembre 1870.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Je vous prie de faire évacuer immédiatement sur Paris les meubles et objets précieux que renferme le château de Saint-Cloud.

Je donne des instructions au garde-meuble national pour que des voitures soient mises à votre disposition.

Agréez, etc.

Le Préfet de police
Comte DE KÉRATRY.

Cabinet du Préfet de police.

Paris, le 7 septembre 1870.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Je vous prie de faire évacuer immédiatement sur Paris les *meubles* et objets précieux que renferme le château de Meudon.

Je donne des instructions au garde-meuble pour que des voitures soient mises à votre disposition sur votre demande.

Agréez, etc.

Le Préfet de police :
Comte DE KÉRATRY.

A Monsieur le Gouverneur du château de Meudon.

C'était la première fois qu'on me parlait de Meudon; j'ignorais encore que je fusse nommé gouverneur de ce château, mais bientôt après je reçus ma nomination.

Préfecture de Police

CABINET
DU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Paris, le 7 septembre 1870.

Le citoyen Commissaire, gouverneur du château de Saint-Cloud, est nommé en outre gouverneur des châteaux de Meudon et de la Malmaison.

Il est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires, à requérir la garde nationale, à faire toutes autres réquisitions, de personnes, de voitures, au télégraphe, ou autres qui lui paraîtront nécessaires.

Par autorisation du Préfet de police:
Le Secrétaire général,
ANTONIN DUBOST.

En me rendant à Meudon, j'allai voir M. le directeur de la manufacture de Sèvres, afin de m'entendre avec lui sur les mesures qu'il aurait à prendre pour préserver la riche collection des moules ou modèles,

ainsi que les objets fabriqués que renfermait la manufacture.

M. Regnault[1] était un savant distingué, un homme de science, mais il me parut ne pas avoir tout le sang-froid que la gravité des événements exigeait; il était dépourvue d'initiative, tout l'embarrassait.

Lorsque je lui disais : « Il faudra faire transférer à Paris ce que la manufacture renferme de plus précieux et mettre à l'abri des obus, autant que possible, ce que vous ne pourrez pas faire enlever », il me répondait sans prendre de parti :

— Ah dame! si un obus vient à éclater ici, il mettra en pièce des moules qu'on ne pourra pas remplacer, etc., etc.

Je revis encore une fois M. le directeur de la manufacture de Sèvres, puis je fus très heureux d'être déchargé de cette mission. Le ministre de l'Agriculture et du Commerce donna des ordres pour que des mesures fussent prises par le personnel même de la manufacture.

Je me rendis au château de Meudon, c'était une des résidences du prince Jérôme Napoléon; il habitait aussi le Palais-Royal. Le château était à peu près abandonné.

Il restait un vieux concierge avec sa femme, c'étaient les seuls représentants de l'ancien personnel civil du château.

[1] Son fils Alexandre-Georges-Henri Regnault, peintre de talent, fut tué à Montretout en combattant contre les Prussiens.

Le prince Napoléon avait fait enlever presque tout ce qui lui appartenait. Les caves étaient vides. Les meubles, les tableaux et les objets d'art appartenaient à l'État.

Le génie militaire faisait faire des travaux de défense à côté du château, le château lui-même entrait en partie dans le plan des fortifications.

En cas de lutte sur ce point, le château devait être exposé aux obus ennemis; il y avait donc urgence à faire évacuer sur Paris tout ce qu'il renfermait de plus précieux.

Je demandai des voitures au garde-meuble, et comme il n'y avait ni inventaire, ni état indiquant le nombre des objets enfermés dans le château, je demandai des agents de la police de sûreté pour surveiller et empêcher que rien ne fût détourné. Lorsque les voitures étaient chargées, je fermais les portes du château et je faisais monter un agent sur la première voiture et un autre sur la dernière avec ordre de ne quitter le convoi que dans la cour du garde-meuble.

Le château de Meudon ayant été abandonné par son personnel civil, je fus obligé de faire venir des employés du palais de Saint-Cloud; je me faisais remplacer par le sous-régisseur lorsque j'étais occupé ailleurs.

Je n'eus pas les mêmes désagréments pour le château de la Malmaison, le personnel était resté à son poste. Je donnai des instructions au régisseur, et j'allai trouver le maire; je le priai de requérir les voitures nécessaires pour transporter à Paris les meubles et objets d'art précieux que renfermait la

Malmaison. Le régisseur exécuta régulièrement les ordres que je lui donnai à différentes reprises.

Le parc de Saint-Cloud était peuplé d'une grande quantité de daims, de chevreuils, de faisans etc. On les voyait se promener dans les allées du parc. On pouvait même s'en approcher à une certaine distance sans les effaroucher ; la chasse était facile.

Quand il plaisait à l'empereur de se divertir en fusillant quelques bêtes innocentes, les piqueurs et rabatteurs faisaient passer le gibier presque au bout du canon de son fusil. Néamoins cette chasse obligeait l'impérial chasseur à quelques mouvements et même à quelques déplacements. Aussi, pour éviter cet embarras, on élevait un troupeau considérable de daims, de chevreuils, etc. ; ces animaux étaient parqués dans une prairie ou clairière entourée d'une claire-voie. Cette claire-voie qui formait une enceinte, avait une espèce de couloir étroit, appelé panneau en terme de vénerie ; ce couloir servait à panneauter les pauvres bêtes. Lorsque l'empereur voulait tirer quelques pièces de gibier, ses valets, m'a-t-on dit, entraient dans l'enceinte et poursuivaient les animaux jusqu'à ce qu'un certain nombre entrât dans le couloir. Sa Majesté attendait à côté du couloir, et fusillait à bout portant ceux qui passaient.

Ce troupeau pouvait tomber au pouvoir des Prussiens : je télégraphiai à Paris pour savoir ce qu'il *fallait* en faire. Le gouvernement donna des ordres

pour le faire abattre, et ce gibier fut donné aux malades des hôpitaux de Paris.

Le jour était spécialement consacré à faire enlever tout ce qu'on pouvait des châteaux de Saint-Cloud et de Meudon. La nuit, je faisais transporter dans des hottes, par les frotteurs[1], dans un souterrain situé sous le fleuriste, les vins des grands crus contenus dans les caves du château.

Ce travail a coûté beaucoup de peine aux employés; ils ont passé plusieurs nuits à faire cette pénible besogne sous ma surveillance, et j'ai le regret de dire que cette cachette fut découverte par les Prussiens, ou plutôt qu'elle leur fut livrée par un traître[2] qui la connaissait.

Les caves de Saint-Cloud renfermaient vingt-quatre mille bouteilles de vins fins et de liqueurs de tous âges et de toutes sortes.

Le 13 septembre 1870, je reçus la lettre suivante :

Paris, le 13 septembre 1870.

La Commission de liquidation de l'ancienne liste civile et du domaine privé, autorise M. le gouverneur du château de Saint-Cloud à laisser enlever par M. Dupuis, contrôleur, tous les vins,

[1] On appelait frotteurs les employés civils chargés d'entretenir la propreté dans les salles, de les cirer et de les frotter.

[2] Parmi les hommes de service du château de Saint-Cloud il y en avait un qui était lié d'amitié avec un sergent prussien qui avait été employé pendant plusieurs années comme jardinier et probablement aussi comme espion au palais de Saint-Cloud.

liqueurs, etc, en fûts et en bouteilles en réserve dans les caves dudit château.

Le tout sera enlevé successivement par les voitures du garde-meuble ou des écuries et transporté au château des Tuileries.

Pour la Commission et par son autorisation :

Le Commissaire liquidateur,
administrateur du mobilier national,
WILLIAMSON.

Ce qui restait dans les caves fut enlevé par les voitures du garde-meuble. Pendant le transfert, il se produisit un incident : un essieu de l'une des voitures se rompit dans la traversée de Boulogne; la voiture pencha et les curieux l'entourèrent. Les plus rapprochés virent sur les bouteilles les initiales de Louis-Napoléon III; cela se dit dans les groupes et bientôt la foule irritée voulut s'emparer de ce butin, croyant qu'on le conduisait à l'étranger, à l'ex-famille impériale. Il fallut l'intervention de la garde nationale pour empêcher que le pillage n'eût lieu.

Tous les objets qui figuraient sur les tables de l'empereur et de ses gens : plats, assiettes, soupières, bols, tasses, soucoupes, verres et bouteilles portaient les initiales L. N.

Napoléon III n faisait en cela qu'imiter les souverains qui l'avaient précédé; il exagérait peut-être cette coutume, car il mettait ses initiales partout.

Ceux qui l'ont vu de près disent qu'il comblait de richesses et d'honneurs ses amis. Il décorait tous ceux qui l'entouraient; il a même décoré son jardi-

nier, son sommelier, etc.; ce qui n'empêchait pas certains de ses serviteurs de le voler.

Le sous-régisseur, qui avait vécu plusieurs années dans le palais avant le 4 septembre, et qui connaissait bien l'ancien personnel, m'a parlé d'un serviteur qui n'avait que deux mille quatre cents francs de traitement par an et qui avait trouvé le moyen, pendant les dix-huit ans d'Empire, de s'amasser vingt-cinq mille francs de rentes en faisant un commerce frauduleux aux dépens de son maître; ce filou était décoré. Un autre, qui n'avait pas un sou au coup d'État, était devenu millionnaire en se créant des profits illicites ou détriment de son empereur; il était également décoré.

Le temps pressait; l'ennemi marchait sur Paris sans qu'il fût possible de lui opposer une résistance sérieuse. Il s'avançait méthodiquement, en faisant chaque jour de dix-huit à vingt-deux kilomètres; il était donc aisé de prévoir le jour où il se présenterait devant la capitale qui était son objectif. Je réclamais chaque jour des voitures; je sentais que beaucoup d'objets d'une grande valeur ne pourraient pas être enlevés faute de moyens de transport.

Dans le parc de Villeneuve attenant au parc de Saint-Cloud, il y avait un petit château, charmant pied-à-terre, où s'arrêtaient quelquefois Leurs Majestés Impériales; il fallut aussi m'occuper de faire transférer au garde-meuble national ce qu'il renfermait de plus précieux.

En prévision de la défense, le gouvernement concentrait à Paris le peu de troupes qui n'avaient pas été faites prisonnières à Sedan ou qui ne faisaient pas partie de l'armée commandée pur le maréchal Bazaine. Des turcos et des zouaves étaient campés dans la partie basse du parc qui est près de la Seine; d'autres logeaient dans le manège et dans différentes dépendances du château de Saint-Cloud.

Un certain nombre de zouaves et de turcos crevaient les paillis, pénétraient dans la partie réservée du parc et se servaient de leurs fusils pour tuer le gibier. Comme ils les chargeaient avec leurs cartouches de munitions, plusieurs gardes faillirent être tués par les balles de ces maraudeurs ou *chaparderurs*.

Je télégraphiai à Paris, et le ministre de la guerre donna des ordres sévères pour empêcher le retour de pareils faits.

Les gardes purent ensuite continuer leur service sans être exposés à être tués par ces chasseurs en rupture de discipline.

Comme il était impossible de faire transporter à Paris tout ce que renfermaient les châteaux de Saint-Cloud et de Meudon, il fallut se résigner à faire un choix parmi les tableaux et les statues qui restaient; l'ennemi approchait, il n'y avait pas à reculer.

Le gouvernement de la Défense nationale, avisé de la situation par le préfet de police, à la suite d'un rapport que je lui avais adressé, délégua un de ses membres, M. Rochefort, dont la compétence en matière de beaux-arts était connue. M. Rochefort vint

à Saint-Cloud ; il était accompagné de son fils âgé de neuf à dix ans et de deux dames. J'accompagnai M. Rochefort dans les appartements du château de Saint-Cloud ; il vit tout ce que je n'avais pas encore pu faire enlever faute de moyens de transports, et désigna quelques tableaux ainsi que des statues qu'il jugea devoir être transférés de préférence aux autres. Parmi les statues figuraient la *Sapho* de Pradier et *la Nuit* de Pollet.

Nous nous rendîmes ensuite à Meudon. La voiture qui nous transportait était découverte ; les deux dames étaient placées en face de M. Rochefort et de moi, nous tournions le dos au cocher ; à côté de ce dernier était assis le fils de M. Rochefort. Cet enfant me parut très intelligent, il parlait avec facilité et fit des remarques très judicieuses pendant toute la durée du trajet.

C'était la première fois que j'avais le plaisir de voir M. Rochefort de près, je me trouvais très honoré de pouvoir causer avec lui. Il était alors à l'apogée de sa popularité, popularité qu'il avait acquise en écrivant les spirituels pamphlets connus sous le nom de *Lanterne*, et son journal *la Marseillaise*. Personne n'ignorait alors les grands services qu'il avait rendus à la cause républicaine, soit en ridiculisant l'Empire, soit en lui donnant de rudes coups de boutoir.

Tout à coup je le vis pâlir, il faisait des efforts pour maîtriser le malaise qu'il éprouvait.

— Vous paraissez fatigué, Monsieur Rochefort, lui dis-je, vous n'avez peut-être pas l'habitude d'al-

ler en arrière, vous devriez changer de place avec une de ces dames? Il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent supporter la voiture dans ces conditions.

Il changea de place et son indisposition cessa.

Que la nature humaine est bizarre, me disais-je. M. Rochefort, qui a donné de nombreuses preuves de courage, qui ne recule devant aucun danger, ne peut supporter d'aller en arrière dans une voiture!

A Meudon, M. Rochefort désigna des tableaux et quelques objets d'art qui lui parurent supérieurs à la plupart de ceux qui restaient encore au château.

M. Rochefort vint une seconde fois seul, je l'accompagnai jusqu'à la gare de Saint-Cloud, et là, nous vîmes un zouave qui mendiait. Il racontait qu'il venait de Sedan, que l'armée avait été trahie, que les cartouches ne brûlaient pas, qu'elles étaient faites avec du charbon pilé, que la France était vendue, etc.

M. Rochefort et moi, nous mîmes fin à cette scène en disant au zouave qu'il mentait et que ce qu'il faisait était criminel et honteux. M. Rochefort lui dit qu'il le ferait arrêter s'il continuait.

Le zouave se tut et disparut.

Il aurait été difficile de faire arrêter quelqu'un à Saint-Cloud à ce moment-là; le commissaire de police avait donné sa démission et n'avait pas attendu qu'il fût remplacé pour partir.

Ce commissaire de police avait une peur atroce de se trouver en face des Prussiens. Il me pria plusieurs fois de le faire remplacer.

Quand j'eus besoin d'un commissaire pour différentes opérations, je fus obligé de faire venir celui de Sèvres.

On me signala un jour une porte de communication qui existait entre la maison de M. Raimbaud ex-écuyer de Napoléon III, et le jardin réservé. On me dit que l'empereur avait fait faire cette porte pour aller rendre visite à M^lle^ Marguerite Bellanger, née Françoise Lebeuf, une de ses maîtresses, qui habitait à Montretout, dans une maison située près du parc de Saint-Cloud. Il me parut étrange qu'un simple particulier ait une porte de communication avec un jardin qui était fermé au public. Je demandai par télégraphe l'autorisation de faire murer cette porte. On me l'accorda immédiatement.

Dans tous les châteaux, il y avait deux personnels différents, personnel civil et personnel militaire. Le personnel civil se composait d'un régisseur et d'un sous-régisseur à Saint-Cloud et à Meudon, et simplement d'un sous-régisseur à la Malmaison. Sous la direction des régisseurs se trouvaient les frotteurs, les portiers, les tapissiers, les lingères, etc. Ce personnel était chargé de veiller à l'entretien des appartements et des meubles sous le rapport de la propreté ; en outre, lorsque le public était admis à visiter une partie des châteaux, les frotteurs endossaient leurs uniformes et mettaient leurs chapeaux

à cornes ce qui les transformaient en gardes chargés de veiller, à l'intérieur des salles, à ce que personne ne touchât rien.

A côté de ce service très utile, il y avait le service militaire chargé de la garde du parc; les simples gardes rendaient des services réels; quant à leurs chefs, adjudants, capitaines et commandants, leur utilité ne me parut pas démontrée. Le chef de ce service avait le titre de commandant militaire: c'était un emploi inutile; au lieu de rendre des services, la plupart du temps ce commandant militaire créait des embarras, soulevait des conflits et entravait le service civil.

Les gouvernements monarchiques ayant besoin d'être entourés de créatures dévouées, créent des sinécures pour récompenser leurs partisans. Je pensai que sous la République il devait en être autrement. Il n'y a pas besoin de fonctionnaires où il n'y a pas de fonctions à remplir.

Dans un rapport que j'adressai le 14 septembre au préfet de police, sur ce que j'avais fait et sur ce qu'il restait à faire, je demandai la suppression des commandants militaires, disant que les deux services pouvaient sans inconvénient être placés sous les ordres du régisseur.

Le régisseur de Saint-Cloud ayant résigné ses fonctions le 5 septembre, je proposai dans le même rapport de nommer régisseur M. Schneider, le sous-régisseur, qui s'était montré dévoué dans l'exercice de ses fonctions.

Le jour suivant je reçus la réponse que voici:

Cabinet du Préfet de police.

Paris, le 15 septembre 1870.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai lu avec un vif intérêt et une entière satisfaction le rapport détaillé que vous m'avez adressé sur les mesures prises par vous dans l'intérêt de la sauvegarde des palais nationaux du département de Seine-et-Oise.

J'adopte complètement les propositions que vous me faites concernant les divers administrateurs de ces palais, et je réclame d'urgence, à M. le ministre des finances, des décrets de nomination ou de révocation en conséquence de ces propositions.

Quant aux derniers transports qui restent à effectuer pour sauver tout ce que l'on peut encore enlever, ne négligez rien, aitez, en vertu de l'ordre ci-joint, toutes réquisitions aux autorités comme aux particuliers, en hommes, voitures, chevaux qui vous seront nécessaires, et mettez notamment en demeure le commandant militaire du château de Meudon d'avoir, ainsi que ses gardes, à vous seconder sur l'heure.

Poursuivez ainsi, Monsieur le Gouverneur, votre œuvre méritante. Le gouvernement, dans ces circonstances solennelles, est heureux de s'appuyer sur le concours d'hommes tels que vous; croyez qu'il n'oubliera pas vos services, et, en ce qui me concerne, agréez, avec mes remerciements et mes éloges, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de police :
Comte DE KÉRATRY.

Cabinet du Préfet de police.

Paris, le 15 septembre 1870.

RÉQUISITION

Le gouvernement de la Défense nationale charge M. Commis-

saire, gouverneur du château de Saint-Cloud, de procéder à l'enlèvement immédiat des meubles et objets précieux garnissant les anciennes résidences impériales, et de les faire rentrer dans les magasins du garde-meuble national.

Il est autorisé à requérir, dans ce but, les officiers, les militaires et les civils occupant un poste quelconque dans lesdits châteaux, comme aussi de mettre à réquisition toutes voitures particulières ou dépendant d'un service public, avec les hommes et les chevaux nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.

Délivré au nom du gouvernement de la Défense nationale à Paris, le 15 septembre mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet de police :
Comte DE KÉRATRY.

Le personnel du château de Saint-Cloud s'est montré très dévoué, il comprenait que la situation était grave et exceptionnelle; aussi, il n'épargnait pas sa peine; mais c'est particulièrement le service civil qui a sans murmurer accepté le surcroît de travail que je lui ai imposé. Le personnel civil travaillait le jour au sauvetage des meubles et objets d'art dans les châteaux de Saint-Cloud, Meudon et Villeneuve, et pendant sept ou huit nuits, dans l'espace de quinze jours, ce même personnel a travaillé soit à enlever les tapisseries des Gobelins, soit à descendre les tableaux, soit à transporter les vins fins dans le souterrain placé sous le fleuriste.

Malgré cette augmentation considérable de travail, tous ces employés m'aimaient. Je les traitais avec bienveillance; de plus je payais de ma personne ne reculant ni devant la fatigue ni devant le danger.

Un jour les employés civils demandèrent à être

admis tous ensemble en ma présence ; ils avaient chargé l'un d'eux de porter la parole en leur nom. Le délégué me fit un petit discours dans lequel il m'assurait du dévouement de tous ses camarades.

« Vous n'avez qu'à commander, ajouta-t-il, nous sommes disposés à faire tout ce que vous voudrez. Jusqu'à vous, nous avons été traités comme des parias, comme des bêtes de somme, mais depuis votre arrivée, Monsieur le Gouverneur, vous nous avez traités comme des hommes, vos procédés ont touché nos cœurs, nous nous sentons relevés de cette sorte de déchéance morale qui pesait sur nous ; aussi, nous vous remercions mille fois, et vous pouvez compter sur tout notre dévouement. »

Je les remerciai de leur démarche, je leur dis que je n'avais qu'à me louer d'eux et que je comptais qu'ils continueraient à faire leur devoir dans l'intérêt de la République et du château qui était confié à notre garde.

Le personnel militaire de Saint-Cloud continua son service jusqu'au jour où les Prussiens pénétrèrent dans le parc. Il rendit infiniment moins de services que le personnel civil, mais cela ne veut pas dire qu'il eût moins de dévouement, ses attributions étaient différentes.

L'avant-veille de la bataille de Châtillon, le général Trochu, gouverneur général de Paris et président du gouvernement de la Défense nationale, vint inspecter le fort de Montretout. Il était accompagné

des généraux Ducros, Tripier, Smith et d'un certain nombre d'officiers d'état-major.

Le fort de Montretout n'etait pas terminé, il ressemblait à peu de chose près à tous les travaux de défense qui avaient été faits autour de Paris. Les travaux de maçonnerie et de terrassement n'étaient pas achevés, le temps avait manqué. La petite garnison se composait de deux ou trois compagnies d'infanterie, mais il n'y avait encore point de canon en batterie.

J'avais été invité ainsi que le maire de Saint-Cloud à venir grossir le cortège du général Trochu. Après avoir visité les différentes parties du fort, le général fit former le carré à la petite garnison et lui fit une harangue empreinte d'un ardent patriotisme.

Après lui, le général Ducros prit la parole; il parla avec chaleur; il paraissait indigné de l'humiliation que les Prussiens avaient infligée à notre armée, à Sedan, et termina en disant qu'il espérait bientôt se retrouver en face d'eux.

Le général Trochu était le président du gouvernement de la Défense nationale. L'ennemi n'était plus qu'à quelques lieues de la capitale. En marchant à ses côtés un moment, je lui dis que j'étais le nouveau gouverneur du château de Saint-Cloud, que j'étais décidé à rester à mon poste quoi qu'il arrivât, afin de m'efforcer de le conserver à la France. Je demandai à M. le président du gouvernement ce qu'il pensait de ma résolution. Il me répondit : « Vous avez raison, votre projet est bon, c'est mon sentiment. »

Le 18 septembre, M. Tripier, général du génie, vint visiter le parc; je l'accompagnai. Il me demanda où étaient les points saillants desquels on pourrait tenir l'ennemi à distance. Je lui indiquai les endroits qui me paraissaient les plus convenables pour établir des batteries. Le général me répondit : « Oui, mais il faudrait avoir des canons et nous n'en avons pas. » Ces dernières paroles furent prononcées d'un ton triste et presque à voix basse.

Surpris d'un tel aveu, je lui dis :

— On peut en faire venir, mon général?

— Et d'où? D'ailleurs, nous n'aurions pas le temps d'en faire venir. Ducros tâte l'ennemi aujourd'hui, il est probable que nous aurons une bataille demain et, si nous sommes battus, l'ennemi investira Paris.

L'Empire avait entrepris une guerre sans prétexte sérieux, dans un intérêt purement dynastique, et il n'y avait pas de canons dans les arsenaux! Qu'avait-on fait des millions que le Corps législatif votait chaque année pour l'armement? Hélas! une bonne partie de cet argent avait été dépensée par les créatures de l'empereur : il fallait les gorger sans cesse, ou alors, il aurait fallu renoncer à leur appui. Et ce n'est pas seulement à Paris que les canons manquaient c'était dans toute la France. Le désordre était partout. Quelle lamentable histoire que celle du commencement de la guerre de 1870, jamais on n'avait vu autant d'imprévoyance et d'ineptie chez les hommes

chargés de préparer la guerre, jamais on n'avait vu autant d'incapacité alliée à tant de fanfaronnades.

Le cœur saigne quand on songe à toutes les humiliations que ces hommes ont fait subir à notre pays. Dans les temps modernes, aucun peuple n'a été soumis à des épreuves aussi rudes. Nous avons eu des armées de cent mille hommes livrées aux Prussiens avec armes et bagages. Nous avons eu la honte de payer l'énorme rançon de guerre de cinq milliards et ce qui est plus affreux encore, nous avons eu la douleur de perdre deux provinces, l'Alsace et la Lorraine.

On croit rêver, quand on lit dans le rapport de la Commission d'enquête sur la guerre de 1870, les passages suivants : Il y avait des corps d'armées qui n'avaient pas de service d'intendance organisé. — Les soldats ont été plusieurs jours sans pain. Les munitions manquaient sur le champ de bataille, etc. — Il n'y avait pas de voitures pour les transports. — Le général Michel, envoyé à l'armée, télégraphie qu'il ne sait pas où sont ses régiments. — Ailleurs c'est un intendant qui est nommé à un corps d'armée qui n'a jamais existé, etc., etc. On pourrait citer bien d'autres faits, mais ceux-ci suffisent largement pour démontrer jusqu'à quel désordre était arrivée l'administration de nos armées entre les mains des bonapartistes.

Malgré les ordres du ministre de la Guerre, quelques zouaves continuaient à briser les paillis et à

chasser à balle dans le parc de Saint-Cloud, au risque de tuer les gardes.

Quelques heures après l'inspection du parc, faite par le général Tripier, un gendarme et un garde forestier m'amenèrent un sergent de zouaves; le gendarme portait le fusil chassepot du sergent et ce dernier portait sur son dos un beau chevreuil qu'il avait tué; le sang de l'animal avait coulé sur sa veste. Le garde forestier et le gendarme me déclarèrent qu'ils avaient arrêté le sergent au moment où il venait d'abattre le chevreuil; en outre, ils avaient été obligés de lutter pour s'emparer du délinquant.

Il n'y avait pas à nier, toutes les preuves étaient là : le fusil, la veste tachée de sang et le chevreuil tué.

Je regardai ce soldat, il avait une bonne figure et paraissait intelligent. Il me regardait, attendant ce que j'allais dire. Il était encore surexcité par la lutte qui avait eu lieu entre lui et le gendarme, aidé du garde forestier; il avait l'air presque fier de ses exploits.

J'étais bien embarrassé. Si je prévenais son colonel, il pouvait être puni très sévèrement et traduit peut-être devant un conseil de guerre pour avoir pénétré, en brisant une clôture, dans une propriété de l'État et pour avoir tué et tenté de voler un chevreuil appartenant également à l'État. Cette affaire pouvait avoir des conséquences graves pour ce jeune homme qui n'avait pas calculé, sans doute, toute la gravité de la faute qu'il avait commise. Je pensais aussi à ce que m'avait dit le général Tripier : Il est

probable que nous aurons une bataille demain. La France était dans une situation critique, son territoire était envahi, il ne fallait pas la priver d'un de ses défenseurs; je résolus de lui parler, de faire appel à ses sentiments.

« Sergent, lui dis-je, vous avez commis une faute grave; vous devez, comme chef, donner le bon exemple aux soldats que vous commandez; au lieu de cela, vous pénétrez avec effraction dans une propriété de l'État pour y commettre un vol à main armée. Vous pouvez être traduit devant un conseil de guerre. Vous n'avez donc pas réfléchi aux conséquences de votre faute, à votre carrière brisée, à la peine que vous feriez à vos parents. Vous n'aimez donc personne, vous n'avez donc pas de mère, pas de sœur? » J'avais prononcé cette dernière phrase lentement et avec force, les yeux fixés sur le coupable. Lorsque je lui parlais de parents qu'il pouvait aimer, des larmes coulaient de ses yeux; il baissait la tête.

J'étais heureux de voir qu'il avait du cœur, et ses larmes me prouvaient qu'il avait de bons sentiments.

Après un instant de silence, je continuai :

— Écoutez-moi : La France, que nous devons tous aimer et servir, a besoin de tous ses fils pour la défendre. L'étranger foule son sol, il faut l'en chasser; demain, peut-être, l'ennemi tentera d'entrer dans Paris; je vais vous mettre en liberté, et je compte que vous ferez votre devoir.

— Oh! oui, Monsieur le gouverneur, vous pouvez y compter; je vous remercie.

Je lui fis rendre son fusil et il s'éloigna. Cette scène m'avait ému.

Le gendarme et le garde forestier qui avaient eu de la peine à l'arrêter et à l'amener près de moi, s'écrièrent :

— Vous le laissez partir, Monsieur le gouverneur ? mais il nous a fallu lutter corps à corps pour l'arrêter, il nous a roulés par terre avant que nous pussions nous en rendre maîtres.

— Voyons, leur dis-je, vous êtes deux anciens militaires, vous avez dû voir dans le cours de votre carrière de jeunes soldats qui faisaient quelquefois des sottises sans être pour cela de mauvais sujets. Et puis, il faut être indulgent pour un soldat qui se battra demain. Emportez le chevreuil, partagez-le-vous, ce sera un petit dédommagement de vos peines.

Le garde forestier et le gendarme prirent le chevreuil par les pattes et l'emportèrent.

Le 18, à Saint-Cloud, à Meudon, le 19 dans la matinée, et à la Malmaison, j'ai pu encore faire charger plusieurs voitures avec les objets d'art et les meubles renfermés dans ces châteaux, continuant ainsi jusqu'au dernier moment l'œuvre de sauvetage que j'avais entreprise dès que j'avais été nommé gouverneur de ces palais.

Le canon grondait déjà lorsqu'on opérait ces derniers chargements.

Nos troupes étaient aux prises avec les armées prussiennes aux environs de Châtillon ; mais nos sol-

dats, inférieurs en nombre, durent, après quelques heures de résistance, se retirer à l'abri des forts et dans Paris.

Le gouvernement français avait décrété que tous les grains, fourrages, etc., devaient être brûlés à l'approche de l'ennemi.

En réponse à ce décret, le roi de Prusse avait ordonné, de son côté, que tous ceux qui seraient convaincus d'avoir brûlé des fourrages ou des grains, seraient fusillés comme incendiaires.

Nos paysans sont-ils assez patriotes pour sacrifier eux-mêmes leurs provisions de grains et de fourrages ? Cela est bien douteux. Ce décret devait rester sans application.

Ce moyen de guerre pourrait être employé avantageusement dans un pays dont la population peu dense se retirerait à l'approche de l'ennemi, emportant tout ce qu'elle pourrait de ses approvisionnements, et, dans ce cas, le reste pourrait être brûlé.

L'ennemi, se trouvant alors dans un pays désert, sans ressources, loin de sa base d'opération, serait bientôt réduit à se retirer, sous peine de périr faute d'aliments.

Il restait, dans les greniers de la ferme de Villeneuve, environ trente-cinq milles bottes de foin; de plus, on me dit qu'il y avait dans la ferme de Fouilleuse, située en dehors du parc, une grande quantité *de grains.*

J'avais reçu l'ordre d'exécuter le décret du gouvernement.

Le 19 septembre, à 2 heures de l'après-midi, je donnai l'ordre au sous-régisseur d'emmener avec lui tout le personnel civil et militaire, moins le commandant qui était malade et les deux capitaines, et de brûler tous les fourrages. Je lui recommandai de faire porter le foin en dehors des maisons, de l'amonceler et d'y mettre le feu. Je réservais pour moi l'expédition qui me semblait la plus périlleuse. Je sortis du parc de Saint-Cloud pour me rendre à la ferme de Fouilleuse. Je passai près du fort de Montretout; un peu plus loin, je vis un commandant de mobiles qui était avec son bataillon derrière un abatis d'arbres qui barrait la route.

J'avais eu l'honneur de voir plusieurs fois ce commandant au château de Saint-Cloud; c'était un beau jeune homme à l'air intelligent et résolu. Je lui avais fait remettre, sur sa demande, de vieux linges provenant de la lingerie du château de Meudon. Son chirurgien n'avait pas même un lambeau de toile pour panser un blessé.

Le commandant me reconnut; il vint à moi, nous nous serrâmes la main et je lui fis part de la mission que j'allais remplir.

Vous ne passerez pas, me dit-il, l'ennemi n'est pas éloigné de nous, je m'attends à être attaqué au premier moment; j'ai l'ordre d'arrêter l'ennemi le plus longtemps possible, et quand nous ne pourrons plus tenir, nous nous replierons sur le fort du mont Valérien.

Je lui serrai la main de nouveau et je lui souhaitai une bonne chance.

L'ennemi étant déjà à Fouilleuse, il m'était impossible d'accomplir ma mission; je revins à Saint-Cloud.

Inquiet sur ce qui se faisait à Villeneuve, je me dirigeai de ce côté. Je fus très surpris de rencontrer à mi-chemin le sous-régisseur et tout le personnel du château qui revenaient sans avoir exécuté les ordres que je leur avais donnés. M. Schneider allégua pour s'excuser que l'ennemi était trop près, qu'on entendait siffler les balles au-dessus de la ferme de Villeneuve.

Je fis rebrousser chemin à tout le monde, puis je recommandai à tous de ne parler qu'à voix basse et de m'imiter.

Quelques hommes montèrent dans les greniers et jetèrent en bas les bottes de foin. Je pris une botte de chaque main et les portai à une distance suffisante pour que les maisons n'eussent rien à craindre du feu.

Tout le personnel m'imita. Aussitôt que deux à trois mille bottes étaient amoncelées, j'y faisais mettre le feu, et nous recommencions un autre tas à côté et ainsi de suite.

Pendant que nous nous livrions à ce travail, la fusillade continuait à peu de distance de l'endroit où nous étions.

A peine avions-nous fait la moitié de notre tâche, que nous entendîmes du bruit du côté de la grille dite *de Villeneuve*; c'était elle que l'ennemi forçait.

Dès qu'elle fut ouverte, elle donna passage à une troupe de uhlans qui nous chargèrent. Nous n'avions pas d'armes, il fallut que chacun de nous cherchât son salut dans la fuite. La plupart des employés s'enfoncèrent dans un taillis qui n'était pas éloigné du lieu où les foins brûlaient ; les cavaliers prussiens ne purent les suivre dans le bois et deux heures après cet événement tout le personnel était de retour, sauf un portier qui avait été pris par les uhlans.

A l'approche de l'armée allemande, j'avais fait fermer toutes les grilles qui donnaient accès dans le parc et j'avais fait rentrer tous les portiers. Ils étaient logés avec leurs familles dans le grand bâtiment qui avait autrefois servi de caserne aux soldats suisses de Charles X.

Le portier qui avait été fait prisonnier était alsacien et, heureusement pour lui, il parlait l'allemand.

Les Prussiens pour ne pas tacher ses vêtements, sans doute, le déshabillèrent complètement avant de le fusiller. Le pauvre homme était marié et père de famille. Il m'a raconté qu'il pleurait et qu'il dit en allemand : « Je suis innocent, je ne suis qu'un pauvre domestique, j'ai été obligé d'obéir à mes supérieurs. »

L'officier qui commandait l'entendant parler allemand ordonna de surseoir à l'exécution, lui fit rendre ses habits et le fit enfermer dans une cave. Les soldats qui le gardaient se mirent à boire du vin qui se trouvait là et saignèrent plusieurs lapins qui étaient élevés dans cette même cave par un des jardiniers de

la ferme de Villeneuve. Quand les soldats furent ivres, ils songèrent plutôt à faire du butin qu'à garder leur prisonnier, si bien que, dans la soirée, j'eus le bonheur de voir revenir ce brave homme que je croyais déjà fusillé.

Il me raconta ce qui lui était arrivé : « Je me suis cru perdu, quand un officier prussien me dit en français : « Vous êtes un incendiaire, notre roi ordonne « de fusiller ceux qui brûlent les approvisionnements. « Déshabillez-vous, vous allez mourir. » Si je n'avais pas su parler allemand, j'aurais été tué sur-le-champ. »

Les Prussiens s'établirent dans le parc. Toutes les grilles du jardin réservé étaient fermées, le service continua à se faire, je défendis d'ouvrir aux Prussiens et je donnai l'ordre qu'on me prévînt aussitôt que l'ennemi tenterait de pénétrer dans le parc réréservé.

Une arche du pont de Saint-Cloud, du côté de Paris, avait été minée, on la fit sauter après la bataille de Châtillon. Par ce fait nous nous trouvions séparés de la capitale.

Dans la matinée du 20, le commandant du bataillon des gardes forestiers, qui était de service à Boulogne près du pont de Saint-Cloud, me fit dire par un garde[1] du château qu'il désirait parler au gouverneur.

[1] *Ce garde revenait de Paris* et put encore traverser la Seine dans *une barque. Il avait été dans* la ville pour reprendre du service *mais on l'avait trouvé trop vieux.*

Je descendis au bord de la Seine, accompagné du sous-régisseur; il voulut me suivre sur le pont, mais je lui donnai l'ordre de rester sur le quai, je voulais qu'il restât pour commander le personnel du château dans le cas où j'aurais été tué. Les Prussiens pouvaient me voir et auraient pu faire feu sur moi. Je m'avançai sur le pont jusqu'au bord de l'ouverture faite par l'arche qui avait sauté. Je demandai le commandant; il se trouvait derrière une barricade qu'on avait construite pour défendre le pont dans le cas où l'ennemi aurait tenté de passer dessus.

Lorsque je lui dis que j'étais le gouverneur du château de Saint-Cloud, il parut satisfait et s'écria : « J'ai donc trouvé un homme qui ne craint pas de s'exposer. » Il m'adressa plusieurs questions sur ce que je savais de l'ennemi. Il se tenait éloigné de moi, j'étais obligé de crier pour me faire entendre; je l'invitai à se rapprocher, ce qu'il fit bien volontiers. Il vint se placer en face de moi, au bord de l'ouverture faite par l'arche supprimée. Quand j'eus fini de lui donner tous les renseignements que je possédais et lorsqu'il en eut pris note, il me pria de faire enlever des arbres abattus qu'on avait eu le tort de mettre en travers, à l'entrée du pont, du côté de Saint-Cloud. Cette barricade me masque une partie de la place, dit-il, et pourrait servir à abriter l'ennemi dans le cas d'une attaque de ce côté.

Aussitôt que je fus sur le quai de Saint-Cloud, je priai plusieurs citoyens de m'aider a défaire la barricade, *après leur avoir* expliqué qu'elle gênait la *défense de Paris.* Tous s'empressèrent de refuser,

j'étais indigné, je ne pus m'empêcher de les apostropher en ces termes : « Vous n'avez donc point de patriotisme, vous n'êtes que des lâches ! »

Aidé du sous-régisseur, je me mis à enlever les plus petits arbres, pour les précipiter en bas du quai. Je ne sais si ce que j'avais dit à ces citoyens les avait stimulés, ou bien si l'exemple que nous leur donnions les entraînait, mais ce qu'il y a de certain, c'est que tous sont venus nous aider, et tous les arbres gros et petits furent culbutés au bord de la Seine.

J'appris ensuite que le fort de Montretout n'avait pas été défendu. Les Prussiens ne s'y étaient pas établis par crainte des canons du mont Valérien[1]. Les approvisionnements d'eau-de-vie, de lard salé et de biscuits avaient été pillés par des voyous. C'est le mot qu'employèrent les personnes qui me donnèrent ces renseignements.

Paris allait être assiégé par les Allemands, le château de Saint-Cloud devait fatalement se trouver entre les feux des assiégeants et les feux des assiégés. J'étais resté dans le château ainsi que le personnel dans l'espoir de conserver à la France ce palais et les richesses qu'il renfermait encore, richesses que la marche rapide de l'ennemi ne nous avait pas permis de faire entrer dans Paris.

Nous avions à redouter l'incendie, le feu pouvait

être mis par un obus ; nous nous mîmes en mesure pour combattre ce fléau, en préparant les pompes et en les mettant en position, de sorte qu'au moindre indice, nous aurions été prêts à éteindre le feu.

Hélas ! nous avions compté sans les Prussiens.

Dans la journée du 21 septembre, un surveillant vint en courant me prévenir que les Prussiens escaladaient et forçaient les grilles du parc réservé ; le pauvre garçon était tout essoufflé, à peine pouvait-il parler.

Aussitôt que je connus la nouvelle, je me hâtai d'aller à la rencontre des Prussiens, et je dis à l'officier qui commandait la troupe :

« Comme citoyen français et comme gouverneur de ce palais, je proteste contre votre présence dans ce parc et contre votre manière de procéder qui n'est qu'un abus de la force. »

L'officier, qui tenait un revolver de la main droite et une cravache de la main gauche, me répondit en français : « Protestez, si vous voulez, qu'est-ce que cela me fait? C'est la guerre ! »

Les soldats avancèrent sur deux rangs, un de chaque côté du chemin; le commandant marchait au milieu de la chaussée. Les soldats marchaient à petits pas, tenant leurs fusils prêts à faire feu. On aurait dit qu'ils craignaient quelque surprise, et lorsqu'il furent arrivés derrière le château, le commandant donna un coup de sifflet et tous s'arrêtèrent. Ce *premier détachement* avait fait l'office d'éclaireur, il

fut bientôt suivi par un plus nombreux et, dès ce moment, les Prussiens ne quittèrent plus les abords du château. Ils s'installèrent dans le jardin devant la façade extérieure de l'aile droite du palais. Dans ce lieu, ils ne pouvaient pas être vus par les francs-tireurs qui étaient en observation dans les étages supérieurs des maisons de Boulogne, rapprochées de la Seine.

Tout d'abord, ils ne furent pas très exigeants ; le major qui commandait la troupe me demanda par écrit un stère de bois à brûler pour faire cuire les aliments de ses soldats. Le lendemain, comme j'avais fait fermer toutes les portes du château, ce même major demanda deux petites pièces du rez-de-chaussée pour y établir un bureau, puis il m'adressa une réquisition de vingt-cinq bouteilles de madère et de cent bouteilles de vin rouge ordinaire pour les soldats.

Je refusai formellement le vin. Il ne restait plus de madère dans les caves, et le vin rouge ne m'appartenait pas.

Chaque jour c'étaient des exigences nouvelles.

Le roi de Prusse avait établi son quartier général à Versailles ; il était entouré d'une foule de princes, de ducs, de généraux, etc. Tous ces personnages voulaient visiter l'intérieur du château de Saint-Cloud dont ils avaient entendu dire des merveilles dans leurs pays. Chaque fois que quelques-uns de ces messieurs arrivaient, un officier venait me chercher. Il me fallait conduire ces Prussiens, bien malgré moi, à travers les appartements du palais. Cette

corvée me répugnait, j'aurais voulu pouvoir écraser tous ces ennemis de mon pays, mais je m'efforçais de cacher ma colère, je me résignais à faire l'office de cicerone avec ces gens-là, dans l'espoir de conserver le palais.

Quelques-uns des généraux allemands parlaient passablement le français ; ceux qui le parlaient le mieux étaient en général des hommes jeunes au-dessous de quarante ans, mais la plupart le parlaient avec difficulté.

Lorsqu'ils voulaient me demander des renseignements j'avais beaucoup de peine à me faire comprendre d'eux. Ils ne comprenaient pas le français correct.

Le sous-régisseur, à qui je laissais souvent remplir le rôle de cicerone auprès des Allemands, ne perdait pas son temps à leur parler français, il leur parlait le jargon des nègres. Voici une de ses phrases : *Moi dire à vous, ça chambre empereur*. Les Prussiens répondaient en chœur : *Ia, ia, chambre Kaiser* (empereur), *ia, ia*.

Il fallait surveiller les mains de ces messieurs, beaucoup d'entre eux ne se gênaient pas pour fourrer dans leurs poches des objets en porcelaine de Sèvres, qui étaient restés sur les tables de toilette. Quand je leur ôtais des mains un bibelot, ils me disaient : *Ché foulais afoir eine bétite souvénir*.

L'impératrice Eugénie, après la déclaration de guerre, s'était occupée avec ses dames d'honneur à effiloche du vieux linge pour faire de la charpie, laquelle était restée sur un grand guéridon au milieu

d'un salon. Les quelques poignées de charpie faite par Sa Majesté et par ses dames d'honneur furent emportées pincée par pincée par les officiers prussiens, heureux de posséder des filaments de vieille toile que des doigts de souveraine avaient touchés.

Quand la charpie eut disparu, ce fut le tour des porte-plumes; puis après des cartes encadrées d'arabesques dorées qui contenaient le menu d'un dîner donné par l'empereur. J'avais trouvé aux cuisines un lot considérable de ces vieilles cartes, je les avais fait placer sur les tables dans les appartements. Tant qu'il y eut des cartes de ce genre à emporter, les officiers prussiens s'en sont plus ou moins contentés.

La nation allemande possède encore ce que la France a perdu depuis longtemps : c'est le respect exagéré des grands. Lorsque les officiers prussiens pénétraient dans les appartements habités naguère par l'empereur et par l'impératrice, ils paraissaient saisis de respect. Ils admiraient les objets qui avaient pu être touchés par Leurs Majestés, ainsi que feraient des dévôts en présence de saintes reliques. Je n'en ai vu qu'un qui eut la sottise de s'asseoir sur le lit de l'impératrice, et je dois dire que ses camarades paraissaient le blâmer.

Dès qu'on crut à Paris que les Prussiens s'étaient installés dans le château de Saint-Cloud, les soldats et *francs-tireurs stationnés* à Boulogne tirèrent sur tout

ce qu'ils voyaient[1]. Vingt fois par jour le sous-régisseur et moi nous fûmes exposés à être tués par les balles françaises.

Lorsque les officiers prussiens venaient nous chercher, ils se baissaient et marchaient presque en rampant, de sorte qu'ils étaient à peu près abrités contre les coups de fusil par le parapet de la terrasse; tandis que nous, nous marchions debout, la tête haute : nous en faisions une question d'amour-propre national; nous aurions craint de paraître accessibles à la peur devant nos ennemis.

Après le départ de M. Thirion, mon prédéceseur, je m'étais installé dans les appartements du gouverneur, mais les balles des chassepots brisaient les vitres, pénétraient dans l'intérieur des appartements et rendaient le logement inhabitable. Le sous-régisseur me céda une pièce dans la petite maison qu'il habitait avec sa famille.

Je prenais mes repas chez lui. A déjeuner, je disais en plaisantant : « Mangeons ce matin, nous ne dinerons peut-être pas ce soir. » D'un moment à l'autre, nous pouvions mourir soit d'une balle prussienne, soit d'une balle française.

Dans l'incertitude de l'avenir, j'écrivis deux lettres, une pour déléguer mes pouvoirs à M. Schneider dans le cas où je serais tué, et une autre pour les déléguer au capitaine Sauvet si M. Schneider était tué en même temps que moi.

[1] A Saint-Cloud, le docteur Pigache fut tué par une balle française, au *moment où il traversait* une rue pour aller voir un malade.

Trois ou quatre jours après que les Prussiens se furent installés dans le voisinage du château de Saint-Cloud, le duc de Wurtemberg s'avança à cheval près de la Lanterne[1], pour jouir de la vue de la grande ville; il était à découvert, son casque brillant servit de point de mire aux soldats embusqués dans les maisons de Boulogne, une balle l'atteignit à la tête; grâce à l'épaisseur de son casque, il n'éprouva qu'une violente commotion, suivie d'un étourdissement. Ses aides de camp le transportèrent au château. Il y resta deux ou trois jours alité, et, lorsqu'il quitta Saint-Cloud, ses gens emportèrent le lit dans lequel il avait couché. C'était sans doute à titre de souvenir.

J'ai dit que la plupart des princes allemands venaient visiter le palais. Un jour l'officier qui commandait les troupes vint me chercher pour faire visiter le château à un de ces messieurs. Le personnage qui m'attendait était un homme de vingt-huit à trente-cinq ans, assez beau garçon; il avait l'air ouvert, dégagé et parlait assez bien le français : on aurait dit un boulevardier plutôt qu'un prince allemand, si ce n'eût été l'uniforme.

L'officier, en me le désignant me dit : « Monseigneur le prince de Hohenzollern. » Ce nom me fit faire un mouvement qui fut remarqué par le prince.

Oui, dit le prince, en jouant avec la dragonne de

[1] Petit pavillon que les Prussiens ont fait sauter dans la nuit du *12 au 13 octobre 1870.*

son épée, je suis l'auteur indirect de cette funeste guerre.

Le prince me dit qu'il avait habité Paris pendant plusieurs années, qu'il avait vu le château de Saint-Cloud lorsqu'il renfermait tous les meubles et objets d'art qui faisaient sa splendeur. Il trouvait que j'avais eu tort de faire transporter au garde-meuble tout ce qui manquait; les murs lui paraissaient nus, « C'est dommage », disait-il. Il aurait probablement préféré que tout fût resté en place et enlevé plus tard par ses compatriotes.

Un général qui commandait un corps d'armée, mais qui ne parlait pas français, vint à son tour visiter le château; arrivé devant le buste du duc de Reichstadt, il me fit des signes et me montra sa figure et le buste du duc. Je ne comprenais pas ce que signifiait cette mimique, mais un de ses aides de camp me l'expliqua : « Le général vous dit qu'il a le profil du duc de Reichstadt. Lorsque son père était embassadeur à la cour de Vienne, il a vu le duc et tout le monde lui disait qu'il ressemblait au fils de Napoléon Ier. »

C'était bien possible; mais ce qui paraissait être une grande satisfaction pour ce général me laissait complètement indifférent.

Un certain nombre de sous-officiers et de soldats eurent la permission de visiter le château; les salles regorgeaient de militaires allemands, la surveillance *était très difficile.* Parmi eux, je vis un garçon de

treize à quatorze ans, vêtu d'habits civils; il tenait à la main une baguette de fusil. Sans demander aucune explication, je saisis ce gamin par le bras et je me disposais à le conduire dehors, lorsque tous les soldats s'écrièrent : *Nein, nein*[1].

Un officier me pria de le lâcher, il me dit qu'il marchait avec le régiment. J'ai su plus tard, à Versailles, que ce gamin servait d'espion; c'était un petit Prussien. Lorsque le colonel craignait de tomber dans une embuscade de francs-tireurs, il envoyait en éclaireur ce jeune garçon, lequel n'inspirait aucune défiance à nos compatriotes, et dès qu'il avait parcouru le pays, il retournait rendre compte de sa mission.

Les Prussiens placèrent une sentinelle à la porte de la petite maison que j'habitais avec le sous-régisseur et sa famille, de sorte que nous étions leurs prisonniers; ils en mirent une aussi à la grille placée près de l'ancienne caserne des Suisses où étaient logés les employés civils et militaires, moins le commandant et les deux capitaines qui habitaient de petites maisons isolées.

Je fis des observations à ce sujet au commandant prussien; il me répondit que cette mesure ne devait avoir rien d'inquiétant pour nous, que c'était simplement pour nous empêcher de communiquer avec les habitants de la ville de Saint-Cloud; d'ailleurs, ajouta-t-il, c'est un ordre du quartier général de Versailles.

[1] *Non, non.*

Notre situation était singulière, nous ne pouvions communiquer avec personne en dehors du château, pas plus du côté de Ville-d'Avray, de Sèvres, etc., que du côté de Paris.

La femme d'un employé civil fut prise des douleurs d'enfantement dans la nuit. On refusa l'autorisation de laisser venir un médecin ou une sage-femme de la ville de Saint-Cloud; mais, pour être juste, je dois dire que le chirurgien militaire du régiment prussien campé dans le jardin réservé fut requis, et la malade et son mari n'eurent que des éloges à en faire. Il est vrai que le mari était alsacien et pouvait parler avec le médecin.

Parmi les employés civils du château, il y en avait bien un tiers qui étaient enfants de l'Alsace

La situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvions m'obligea, en l'absence d'un officier de l'état civil, à faire dresser un acte de naissance provisoire; je le remis au père, en lui recommandant de faire enregistrer à la mairie la naissance de son enfant aussitôt que les communications seraient rétablies.

Avant de parler d'un incident fort grave qui s'est passé à Saint-Cloud à propos du télégraphe, je vais parler du télégraphe de Meudon

Le Palais-Royal et le château de Meudon étaient reliés par un télégraphe souterrain. L'appareil était placé dans la loge du concierge, au château de Meudon[1].

[1] *L'appareil correspondant du Palais-Royal était probablement placé aussi chez le concierge.*

Pendant plusieurs jours, j'ignorai l'existence de ce télégraphe. J'avais remarqué deux ou trois fois qu'on était venu dans les appartements du château en mon absence. On venait sans doute y chercher des objets oubliés. Un jour, je menaçai le concierge de le faire arrêter; je l'accusai d'être infidèle, de voler la propriété de l'État. Le concierge n'était pas rassuré; il regardait sa femme avec un air singulier, il semblait lui dire : « Tu vois ce qui nous arrive! » La femme se mit à pleurer et me dit : « Monsieur le gouverneur, ne faites pas arriver de la peine à mon mari, c'est moi qui suis coupable. Voyez, dit-elle, en levant un rideau qui cachait un appareil télégraphique, c'est moi qui le fait fonctionner; mon mari est trop bête, il n'a jamais pu comprendre comment cela marchait. Lorsque vous êtes parti, je préviens au Palais-Royal, et l'on vient, voilà tout. Mais ce n'est pas nous qui prenons quoi que ce soit. »

Je donnai des ordres sévères et je dis au concierge que je le rendais responsable, qu'il devait veiller à ce que personne n'entrât dans les appartements du château en mon absence.

Le jour suivant, je fus prévenu par un agent de police que Mlle X, femme de charge au service du prince Napoléon, s'était emparée de divers objets précieux qu'elle tenait cachés. Je l'interrogeai devant M. le commissaire de police de Meudon.

Elle nia d'abord énergiquement. Je menaçai de la faire arrêter, et la crainte lui fit avouer qu'elle avait caché des objets qui ne lui appartenaient pas. Elle alla *prendre dans une cachette* divers objets dont un né-

cessaire en vermeil qui avait appartenu à Napoléon Ier. C'était un présent de l'impératrice Marie-Louise.

Je remis le tout au préfet de police, M. de Kératry, qui les a fait remettre ensuite au prince Napoléon, par un colonel, ami particulier du prince.

Lorsque les Prussiens eurent découvert le télégraphe souterrain de Meudon, ils furent irrités contre moi. Ils s'imaginèrent que je communiquais avec Paris par un moyen semblable. Ils parlèrent de me fusiller ainsi que le sous-régisseur. M. Schneider, qui connaissait le palais depuis plusieurs années, affirma sur l'honneur qu'il n'y avait pas de télégraphe souterrain au château de Saint-Cloud.

Cinq ou six officiers télégraphistes prussiens vinrent et exigèrent que le sous-régisseur ouvrît le cabinet où étaient les appareils télégraphiques. Ces messieurs s'empressèrent de les faire fonctionner, mais inutilement. Plusieurs appels faits par eux restèrent sans réponse. Ils dévissèrent les appareils avec la pointe de leurs sabres et les emportèrent ainsi que les bandes de papier qui avaient servi avant le départ de l'ex-empereur. Ces bandes de papier contenaient des dépêches que les Prussiens ont publiées dans leurs journaux.

Après cet exploit, un officier supérieur fut chargé de faire faire, au sous-régisseur et à moi, une déclaration écrite dans laquelle nous affirmions de nouveau

qu'il n'y avait pas de télégraphe souterrain dans le palais de Saint-Cloud.

Réfléchissez, disait le Prussien, si l'on en découvre un, vous serez fusillés.

En signant qu'il n'existait point de télégraphe souterrain, je faisais un acte téméraire : il y en avait un à Meudon, il aurait pu tout aussi bien en exister un à Saint-Cloud.

Un officier du génie vint ensuite avec un soldat porteur d'une pioche et d'un marteau. Ils visitèrent toutes les caves, tous les passages souterrains, frappant le sol, sondant les murs, se donnant un mal considérable pour découvrir la trace d'un télégraphe.

J'étais agacé par tous ces incidents, c'était un supplice pour moi d'accompagner partout ces Allemands. Dans une cave, il restait quelques bouteilles de vin; le soldat en prit une: je la lui arrachai des mains en l'appelant voleur! L'officier, qui comprenait le français, me dit:

— Monsieur, c'est la guerre, nous ne sommes pas des voleurs, vous n'auriez pas dû dire ce mot.

— Pourquoi votre soldat prend-il ce qui ne lui appartient pas?

Les Prussiens prétendaient que nous communiquions avec Paris et que c'était pour cela qu'ils ne pouvaient pas faire un mouvement sans être exposés à une grêle de balles et d'obus.

Le prince royal, l'héritier présomptif de la couronne de Prusse, vint aussi au palais de Saint-Cloud;

il était accompagné d'un nombreux état-major. Il se fit conduire à la bibliothèque et fit emporter des cartes et des plans Pour arrêter ce pillage fait par les ordres du prince, je protestai et dis que j'étais responsable de tout ce qui existait dans le palais; pour mettre ma responsabilité à couvert, j'exigeai un reçu. Ce reçu est signé par un officier supérieur du 3e corps d'armée et daté du 26 septembre 1870. Je l'ai encore en ma possession ainsi que plusieurs réquisitions écrites en allemand qui m'ont été adressées par les commandants des troupes qui stationnaient dans les jardins d'abord, et ensuite dans les sous-sols du château.

Voici la liste des cartes et plans emportés par MM. les officiers prussiens d'après les ordres du prince royal :

1° Plan géométral de Paris et de ses agrandissements;

2° France, cartes départementales, 4 vol., boîtes ;

3° France, cartes départementales, 4 vol., boîtes marquées L. N. B.;

4° France, carte topographique du dépôt de la guerre en treize volumes, boîtes renfermant 258 numéros ;

5° *Environs de Paris*, par de la Grève, 1 vol., boîte;

6° Cassini, *Midi et Occident de la France*, 6 vol., boîtes;

7° Une carte des environs de Paris, dans son étui;

8° Un plan de Versailles, dans son étui;

9° Une carte des environs de Versailles, dans son étui;

10° Une carte des routes impériales.

J'ai lutté et défendu jusqu'au bout le château et ce qu'il renfermait, mais, hélas! que pouvais-je faire contre un ennemi puissant?

Puisque j'ai parlé de la bibliothèque, je dois dire que le bibliothécaire était M. Jules Sandeau. Ne le voyant pas venir au château dans de pareils moments, je demandai pourquoi le bibliothécaire ne s'inquiétait pas des livres dont il avait la garde?

Les employés finirent par m'avouer que M. Jules Sandeau ne s'occupait jamais de la bibliothèque, qu'il venait très rarement à Saint-Cloud, que cet emploi était pour lui une sinécure qui lui rapportait six mille francs par an, moins trois cents francs qu'il prélevait chaque année sur cette somme pour donner à un vieil employé du château qui le remplaçait et faisait son travail.

Les despotes, ne pouvant compter sur l'amour de leurs sujets, ont l'habitude de s'en attacher un certain nombre en créant autour de leur personne de nombreuses sinécures; les titulaires de ces places sont payés pour être dévoués. Je ne sais si M. Jules Sandeau était dévoué à l'Empire, dans tous les cas, il avait une sinécure.

Le vieil employé prévint M. le bibliothécaire que j'avais remarqué son absence, et la crainte de perdre son emploi fit qu'il se rendit un jour au château.

C'était la première fois que je voyais M. Jules *Sandeau; j'avais lu* plusieurs de ses ouvrages, mais *ce qui l'avait rendu* célèbre pour moi ainsi que pour

la plupart des hommes de ma génération, c'était sa collaboration avec la comtesse du Devant, laquelle s'est acquise, dans la suite, une grande célébrité littéraire sous le nom de George Sand.

M. Jules Sandeau m'assura de son dévouement à *la République* et au *gouvernement de la Défense nationale*. Cette protestation de dévouement de la part du bibliothécaire particulier de l'ex-empereur ne me surprit point. J'avais déjà vu tant d'hommes changer d'opinion selon que leurs intérêts exigeaient qu'ils se fissent *rouges* ou *blancs*.

M. Jules Sandeau fut très aimable, je n'eus qu'à me féliciter de sa courte visite.

Il paraissait avoir dépassé la soixantaine, sa figure était large, presque ronde, ses traits étaient empâtés et son ventre, large et proéminent, avait fait disparaître les traces de sa taille. Il possédait, sans doute, beaucoup de savoir, beaucoup d'esprit : c'était un membre de l'Académie française, mais cela n'empêchait pas au temps d'avoir exercé ses ravages sur sa personne comme s'il eût été un simple mortel.

Les animaux lorsqu'ils engraissent ne changent pas comme les hommes. Les chevaux, les bœufs, les moutons, les chiens, etc., s'arrondissent, mais ne se déforment pas. Si l'on voyait se promener en maillot certains gros hommes et surtout certaines grosses femmes, on verrait combien leurs formes s'éloignent de celles de *l'Apollon du Belvédère* ou de celles de la *Vénus de Milo*.

Bientôt après l'enlèvement des cartes et plans de la bibliothèque par les ordres du prince royal de Prusse, contre un reçu que j'avais exigé afin de mettre ma responsabilité à couvert, les clefs du palais me furent enlevées par les Prussiens. Ils voulurent se rendre maîtres et s'approprier sans doute ce qui restait dans les appartements. Je les gênais et j'avais eu l'audace d'exiger un reçu des objets que le prince avait fait prendre dans la bibliothèque; ces messieurs ne pouvaient tolérer de nouveau un pareil acte de la part d'un prisonnier.

VIII

PRISONNIER DES PRUSSIENS, JE SUIS CONDUIT PAR EUX A VERSAILLES. — SÉJOUR DANS CETTE VILLE MA FUITE

Le 1er octobre, à 2 heures de l'après-midi, un officier vint me chercher: je le suivis au château et là un officier supérieur me donna l'ordre de prévenir mon personnel de se tenir prêt à partir dans une demi-heure. Cet ordre était accompagné de la formule consacrée : *Sous peine d'être fusillé.*

Je prévins les employés supérieurs moi-même et *je fis prévenir les autres* employés par le sous-régisseur.

Cette nouvelle surprit désagréablement tout le personnel. La plupart de ces braves gens avaient enfoui dans la terre ou mis dans des cachettes leurs petites épargnes et ce qu'ils avaient de plus précieux; ils étaient atterrés.

Il fallait tout laisser, tout perdre. Chacun se fit deux petits paquets dont un fut placé sur la voiture du jardinier et l'autre porté à la main.

Le personnel se composait de cent trois individus, hommes, femmes et enfants. Presque tous furent bientôt réunis dans l'*Allée des soupirs*, derrière le château; c'était l'endroit désigné par nos ennemis comme lieu de réunion; il était du reste bien choisi: il était à l'abri des balles qui sifflaient à peu près sans relâche du côté de la façade opposée.

Avant de partir, je voulus m'assurer s'il n'y avait pas de retardataires; je visitai les logements des officiers et, dans la cour de l'ancienne caserne des Suisses, je criai plusieurs fois que nous allions partir. Il ne restait plus qu'une pauvre vieille femme qui cherchait son mari dans tous les appartements. J'avais beau lui dire que son mari l'attendait probablement avec ses camarades, elle ne voulait pas s'en aller avant de l'avoir retrouvé. Je lui dis que nous allions être fusillés, si elle ne se hâtait pas de partir. Elle se mit pourtant à marcher, tout affolée, en appelant toujours son époux : Jacques ! Jacques ! Nous le rencontrâmes en chemin, il avait fini par s'apercevoir qu'elle manquait au rendez-vous. J'allais lui reprocher d'être parti sans s'inquiéter de sa femme, lorsque *cele-ci, le* voyant, entra dans un accès de

fureur. Elle l'appela brigand, canaille, scélérat et lui dit encore beaucoup d'autres mots de ce genre, puis elle lui reprocha de l'abandonner dans le danger.

Je rejoignis le personnel, quittant le dernier, et contraint par la force, le palais dont la garde m'avait été confiée.

On nous conduisit dans le jardin réservé. Là, on nous plaça au milieu d'un carré formé par des soldats d'infanterie prussienne et, au commandement du chef, la petite colonne se mit en marche.

Aussitôt que la colonne fut en mouvement, l'officier qui commandait vint m'offrir un cheval. Je le remerciai, lui disant que je voulais partager le sort de mon personnel. Ce petit fait insignifiant prouve combien cette nation a conservé le sentiment de la hiérarchie et le respect des chefs.

Un petit peloton de cavalerie formait l'avant-garde de la colonne, puis deux rangs de fantassins, le fusil chargé sur l'épaule, tenaient toute la largeur de la route. Quelquefois ces soldats, par négligence ou par suite de fatigue, n'appuyaient pas sur la crosse et le canon se trouvait à la hauteur de nos têtes et même de nos poitrines. Cela inquiétait quelques dames; j'en prévins le chef de la troupe, et je dois dire qu'il fit cesser les craintes, bien naturelles, de ces dames, en donnant l'ordre à ses soldats de tenir leurs armes d'une façon plus correcte.

De chaque côté de la colonne marchaient deux rangs de soldats, pour nous empêcher de communiquer avec les rares habitants que nous pouvions rencontrer, et bien plus encore pour nous empêcher de

nous évader. Derrière la colonne marchait un peloton d'infanterie et plus en arrière un détachement de cavalerie.

Nous fûmes conduits dans cet ordre jusqu'à Ville-d'Avray; là, on nous fit entrer dans une propriété où se trouvait un château occupé par un général et son état-major. On nous laissa dans le jardin jusqu'à 7 heures du soir. On attendait la nuit pour nous faire rentrer dans Versailles. Le roi de Prusse logeait à la préfecture, et l'on voulait éviter tout ce qui aurait pu causer de l'émotion dans la ville.

Le commandant profita de ce temps d'arrêt pour mettre en réquisition trois voitures. Il m'invita à monter dans une; je remerciai; les mêmes raisons qui m'avaient fait refuser le cheval me firent refuser la voiture pour moi, mais j'acceptai pour les malades, les vieillards et les femmes.

Avant de nous mettre en route, je questionnai un des hommes chargés de conduire les voitures requises, sur la manière dont se conduisaient les Prussiens dans le pays.

— Ah! Monsieur, ils se conduisent d'une façon abominable; ils m'ont volé tout mon fourrage. Depuis huit jours, mes pauvres chevaux sont réduits à manger la paille de leur fumier. Ma famille et moi, nous sommes obligés de nous cacher pour manger un morceau de pain. Le pauvre homme pleurait en me racontant ses misères. Il montra les Prussiens en disant : « On ne les exterminera donc pas tous, ces gueux-là. »

La colonne reprit enfin sa marche; les hommes

les jeunes dames qui n'avaient pu trouver place dans les voitures étaient placés immédiatement après les soldats, et les voitures suivaient.

Des éclaireurs parcouraient la route; de temps en temps nous entendions les cris poussés par les vedettes; la colonne s'arrêtait, le chef de la troupe se faisait reconnaître et la colonne reprenait sa marche.

J'ai remarqué alors et depuis avec quelle agilité et avec quelle adresse la plupart des officiers prussiens montent et descendent de cheval. Ils me rappelaient souvent les écuyers que j'avais vus dans les cirques.

Il était environ 10 heures du soir lorsque nous arrivâmes à Versailles. Je ne savais ce qu'on allait faire de nous. En attendant que l'autorité militaire prussienne prît une décision, on nous conduisit dans la salle du manège. Sur le sol, il y avait un peu de paille étendue et sur cette paille étaient couchés une quarantaine de soldats français, prisonniers de guerre.

Je fus péniblement affecté lorsque je vis de misérables soldats prussiens réveiller à coups de pied mes pauvres compatriotes. Ces derniers furent réunis à une extrémité du manège et l'on assigna la partie opposée au personnel du château de Saint-Cloud. Tous s'installèrent sur la paille et se disposèrent à passer la nuit.

Il y avait à peine une heure que j'étais assis sur la *paille, quand un officier* vint me prévenir qu'il pouvait disposer de deux chambres, une pour moi et

l'autre pour le sous-régisseur. Je refusai, lui répétant que je voulais partager le sort de mon personnel. Le sous-régisseur, imitant mon exemple, refusa également.

Ces refus produisirent un effet considérable sur le moral des petits employés dont la plus grande crainte était de se voir abandonner. Les deux chambres ne restèrent pas inoccupées : les deux capitaines du service militaire de Saint-Cloud, n'ayant aucune envie de solidariser leur situation avec le reste du personnel, les acceptèrent.

Cette nouvelle séquestration ne fut pas de longue durée. La *Commandantur* prussienne ou autrement l'état-major de la place donna des ordres pour qu'on mît en liberté ceux qui voulaient aller coucher à l'hôtel ou qui avaient des parents dans la ville. Les jours suivants, on délivra des billets de logement avec injonction de ne pas quitter Versailles sans autorisation, sous peine d'être fusillés.

Notre départ précipité de Saint-Cloud et l'appareil militaire qui entoura notre marche jusqu'au manège avaient impressionné si fortement un garde du château, ancien militaire décoré, qu'il mourut dans la nuit. Ce pauvre homme était déjà malade et cette secousse le brisa.

Les Prussiens étaient devenus les maîtres du château de Saint-Cloud ; ils pouvaient piller tout à leur aise et enlever ce que je n'avais pu faire transférer à Paris faute de temps et surtout de moyens de *transport*.

Néanmoins, je m'applaudissais d'avoir eu la pensée de proposer au préfet de police de faire rentrer dans Paris tous les objets d'art les plus précieux et les meubles de prix que renfermait ce palais; sans cela, toutes ces richesses que j'avais pu conserver à la France seraient devenues la proie de nos ennemis.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'avant que je fusse gouverneur des châteaux de Saint-Cloud, de Meudon et de la Malmaison, personne ne songeait à en sauver quoi que ce fût. Mais lorsque la paix a été faite, qu'on a connu l'incendie des châteaux de Saint-Cloud et de Meudon, plusieurs citoyens ont revendiqué pour eux l'honneur de ce sauvetage.

M. le comte de Kératry, dans sa déposition devant la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, s'attribue l'honneur de l'initiative. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

Avant de clore cette longue déposition, Messieurs, j'ai besoin, puisque nous devons le rappel de tous nos actes, de vous dire en quelques mots certaines mesures que j'ai prises comme préfet de police. Elles ont un intérêt au point de vue artistique et historique:

J'avais nommé le 5 septembre M. Commissaire, ancien représentant du peuple, gouverneur du château de Saint-Cloud, *avec mission spéciale* de faire immédiatement rentrer au garde-meuble, dans Paris, tous les objets d'art qui s'y trouvaient [1]. M. Commissaire a rendu d'immenses services et a parfaitement exécuté les ordres donnés. De plus, certains gouverneurs impériaux ayant lâchement abandonné leurs résidences, M. Commissaire a reçu de nouvelles missions de moi ; il a opéré à la

[1] La mémoire de M. le comte de Kératry le sert mal ; il est facile *de voir dans les lettres que j'ai* publiées plus haut que ce n'est *que le 7 qu'on m'a donné l'ordre que* j'avais sollicité le 6 septembre.

Malmaison, à Meudon et à la manufacture de Sèvres dont il a pu faire évacuer jusqu'à la dernière heure les morceaux les plus précieux.

M. Courbet, le célèbre peintre réaliste, lorsqu'il fut traduit devant un conseil de guerre pour sa participation à la Commune, et surtout pour avoir fait scier, renverser et déboulonner la colonne de la place Vendôme, crut intéresser les juges en sa faveur en déclarant que, sous le gouvernement de la Défense nationale, il avait sauvé et conservé à la France une foule d'objets d'art d'une grande valeur qui étaient renfermés dans le palais de Saint-Cloud. M. Courbet n'avait pas mis les pieds dans le château pendant le mois de septembre 1870; il était complètement étranger à ce qui s'y était fait. Il se vantait et s'attribuait ce qu'il n'avait pas fait pour se sauver de la prison dont il était menacé.

M. Courbet était un grand artiste; c'était peut-être un homme de sentiment, mais à coup sûr, ce n'était pas un homme politique. Il eut tort de chercher à se sauver par un mensonge. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas moi qui l'aurais démenti dans une circonstance aussi grave pour lui. Il ne me serait jamais venue la pensée de protester à ce moment-là; j'ai laissé le grand peintre se tirer d'affaire le mieux qu'il put.

Il n'en fut pas de même de M. Schneider, sous-régisseur du château de Saint-Cloud, lequel avait contribué, *sous mes* ordres, au sauvetage. Sans se

soucier de la situation de M. Courbet et du mal qu'il pouvait lui faire, M. Schneider adressa au président la lettre suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Permettez-moi, mon Colonel, dans l'intérêt de la justice, de rétablir les faits tels qu'ils se sont passés. Le dévouement ignoré des modestes employés du palais de Saint-Cloud doit être mis au grand jour, puisque M. Courbet s'adjuge gratuitement et *coram populo* toute la gloire d'avoir rendu au pays toutes ces richesses qui seraient devenues la proie du vainqueur et que le ciel a préservées du pillage de messieurs de la Commune. Dès le 6 septembre, dans la nuit, M. Willamson, administrateur du mobilier national, m'envoyait huit voitures pour commencer le sauvetage des meubles les plus précieux; ce fut par mes soins et sous la direction de M. Commissaire, nommé gouverneur du palais de Saint-Cloud depuis le 5 septembre seulement, que tous les objets ayant une certaine valeur, soit historique, soit artistique, furent envoyés au garde-meuble à Paris ; malheureusement le nombre des voitures mis à ma disposition fut trop restreint; mais quoi qu'il en soit, tous les tableaux de prix, les tapisseries des Gobelins et quantité d'autres objets de grande valeur purent aussi échapper au désastre. Le 17 septembre je terminais en réquisitionnant au nom de M. de Kératry, préfet de police, une voiture qui n'emportait rien moins que huit grands tableaux de Joseph Vernet et quatre lustres de cristal de roche. Quant aux personnages du gouvernement du 4 septembre, le seul qui se soit présenté vers le 10 fut M. Rochefort qui, dans sa promenade dans le palais, ne trouva dignes d'être enlevés que la *Sapho* de Pradier, *la Nuit* de Pollet, et un tableau de Nattier qui était déjà préparé pour être emporté.

Veuillez agréer, etc. SCHNEIDER.

Cette lettre pouvait influencer sur le sort d'un *accusé; à ce point de* vue. M. Schneider a eu tort

de saisir cette occasion pour se mettre en relief. De plus, si M. Courbet n'avait pas dit la vérité, l'ex-sous-régisseur, pour faire valoir ses services et aussi par vanité, a fait comme M. Courbet. Il était placé sous mon commandement et n'avait pas d'initiative personnelle; il ne faisait qu'exécuter mes ordres, il n'avait aucune communication avec la Préfecture de police, et cela pendant toute la durée de mes fonctions de gouverneur. Son récit est inexact; il s'attribue un rôle qu'il ne pouvait pas jouer.

Sans doute, il a contribué au sauvetage, mais tous les employés civils du palais et même les hommes chargés de conduire les voitures du garde-meuble pourraient dire aussi qu'ils ont contribué à cette œuvre.

Les vicissitudes de la guerre me contraignaient à vivre dans une ville française où les Prussiens commandaient en maîtres. Cette situation était très douloureuse; si je gardais la chambre, j'entendais le bruit du canon et chaque coup se répercutait dans mon cœur. Que de fois j'aurais voulu pouvoir écraser tous nos ennemis! Si je sortais dans les rues ou sur les places publiques, je coudoyais les uniformes étrangers et leur vue me faisait souffrir.

Depuis l'installation des Prussiens à Saint-Cloud, j'avais été privé de nouvelles, je ne savais pas ce qui se passait dans le reste de la France; à Versailles, cette situation se prolongea pendant quelque temps encore.

Les Prussiens imaginèrent de faire imprimer un petit journal auquel ils donnèrent le nom de *Moniteur*. Les imprimeurs refusèrent leurs presses, mais l'autorité prussienne en requit un, il dut céder à la force.

Ce journal, rédigé dans un mauvais français, exaltait les hauts faits de l'armée allemande et déversait la calomnie sur M. Gambetta et sur les défenseurs de la patrie française. Nos ennemis faisaient coller sur les murs de la ville leur petit journal, et ne laissaient pénétrer dans Versailles que les journaux étrangers, anglais et belges.

C'est par des journaux anglais que j'étais parvenu à me procurer que je pus me mettre au courant de la situation militaire de notre pays.

Je revis à Versailles un *Hauptmann*[1] du 47e régiment d'infanterie que j'avais vu à Saint-Cloud. Cet officier parlait un peu le francais. Il me dit que son régiment avait été remplacé par le 58e, qu'il était très heureux d'avoir été relevé de ce poste. A Versailles, il couchait dans un lit et vivait convenablement, tandis qu'à Saint-Cloud, pendant les quinze premiers jours de l'investissement, il n'avait pas pu se déshabiller. Il était même défendu aux soldats de quitter leurs bottes la nuit. Les troupes qui entouraient Paris n'étaient pas assez nombreuses pour qu'une partie pût se reposer, il fallait qu'elles fussent prêtes à prendre les armes à chaque instant du

[1] *Commandant.*

jour ou de la nuit. Mais lorsque le chemin de fer de Strasbourg fut réparé, les renforts et les vivres arrivèrent d'Allemagne, et leur situatioin s'améliora considérablement.

La population versaillaise, en général, n'eut avec les troupes ennemies que des rapports forcés. L'autorité prussienne voulut faire jouer les musiques militaires sur les promenades publiques, mais le vide se fit autour de ces musiques, elles n'étaient entourées que de soldats allemands; les habitants s'abstenaient de paraître sur les places et avenues aux heures où jouaient les musiques.

Le 13 octobre, j'appris que le palais de Saint-Cloud brûlait. Ma première pensée fut que les Prussiens l'avaient pillé d'abord et incendié ensuite.

Deux ou trois jours après cet événement, un officier vint avec une voiture me chercher; il avait reçu l'ordre du quartier général prussien de me conduire à Saint-Cloud pour me montrer les ruines du palais et pour m'expliquer en même temps que le feu avait été mis par les obus lancés par le fort du mont Valérien et non par des mains prussiennes.

Je pris place dans la voiture à côté de l'officier. Il s'exprimait en français avec une grande facilité et n'avait presque pas l'accent tudesque.

Nous discutâmes sur la guerre avec beaucoup d'animation; il défendait son pays et moi je défendais le mien.

Il me disait : « Vous n'avez plus d'armées. » Je

répondais : « Nous en ferons; on appellera tout le monde aux armes. »

Il me répondait : « On ne fait pas la guerre avec du sentiment, les peuples sont devenus trop égoïstes. Maintenant tout se réduit à une question de mathématiques, à une question de chiffres. Vous n'avez plus de vieilles troupes régulières et nous, nous avons sous les armes plus d'un million d'hommes disciplinés. » Puis il répéta ce qui a été dit cent fois par les Prussiens : « Vos soldats se sont bien battus; mais la plupart de vos généraux se sont montrés incapables. »

En parlant de Paris, je lui disais :

— Vous n'y entrerez jamais ; si les forts succombent, on vous attendra aux remparts, puis après il vous faudra faire le siége de chaque rue, de chaque maison.

— Oh! nous ne sommes pas si bêtes, dit-il, nous resterons autour de Paris jusqu'à ce qu'il se rende. S'il a des vivres pour quatre mois, pour six mois ou pour un an, nous attendrons. Nous ne laisserons rien entrer dans Paris, les provisions s'épuiseront et alors, il faudra bien qu'il capitule.

— Je réfutai son raisonnement avec tant de chaleur, que les deux soldats qui conduisaient la voiture firent arrêter les chevaux et demandèrent à leur chef, probablement, s'ils devaient le débarrasser de moi ; du moins c'est ce que je crus comprendre à leurs gestes.

L'officier répondit : *Nein, nein*[1].

La voiture nous conduisit près de l'orangerie; nous descendîmes et nous nous dirigeâmes à pied vers les ruines du Palais.

Le feu n'était pas éteint, les planchers s'étaient effondrés et brûlaient encore entre les murs calcinés et restés debout. Ce palais si somptueux naguère n'était plus qu'un brasier qui devait s'éteindre dans quelques jours,

En face d'un tel désastre, j'avais le cœur bien gros, je maudissais les Prussiens de nous avoir enlevés de Saint-Cloud.

C'était fini, il ne restait que des ruines de ce beau palais. J'avais été son dernier gouverneur.

En revenant, des officiers me firent entrer dans l'orangerie où se trouvait une certaine quantité de meubles; ils me dirent que leurs soldats les avaient sauvés des flammes.

On a beaucoup parlé des causes de l'incendie du palais de Saint-Cloud, personne n'a voulu en accepter la responsabilité. Les Prussiens prétendent que ce sont les obus lancés par les canons du fort du mont Valérien qui ont déterminé l'incendie.

Beaucoup de nos compatriotes, au contraire, croient que les Allemands ont mit le feu pour cacher le pillage des meubles et objets d'art que renfermait encore le palais.

Quant à moi, je déclare, quoiqu'il en coûte à mon patriotisme, que le feu n'a pas été allumé par nos ennemis.

Et voici pourquoi : Après le transférement du personnel à Versailles, 1er octobre, ils étaient les seuls

maîtres du palais, ils pouvaient piller tout ce qui restait et le transporter en Allemagne par le chemin de fer de Strasbourg qui fonctionnait seulement pour eux. Ils l'auraient fait probablement si le feu n'était pas venu les surprendre.

En haut du grand escalier d'honneur, il y avait un tableau représentant la réception de la reine d'Angleterre par Napoléon III au palais de Saint-Cloud. Parmi les personnages qui entouraient la souveraine anglaise se trouvait une de ses filles, devenue depuis la femme du prince royal de Prusse.

Ce grand tableau, que le prince allemand désirait et aurait voulu sauver de l'incendie, a été consumé, parce que les soldats n'ont pu l'enlever du mur, soit à cause de leur inexpérience, soit à cause des progrès rapides du feu. Il est clair que les Prussiens auraient pris le temps de l'enlever s'ils avaient prémédité de brûler le palais.

Il en est de même pour les meubles qu'on me fit voir dans l'orangerie; la plupart portaient les traces de la précipitation avec laquelle ils avaient été enlevés.

En laissant de côté la question de pillage, nos ennemis avaient intérêt à ne pas détruire un monument dont les caves et les souterrains leur offraient des abris sûrs contre nos projectiles. Ils n'avaient donc aucun motif pour anéantir un palais qui leur était d'une grande utilité.

Si les Prussiens n'avaient aucun intérêt à brûler le château de Saint-Cloud, il est encore bien plus certain que nos soldats n'ont jamais cherché à y

mettre le feu. Sachant que nos ennemis s'y étaient établis, nos artilleurs dirigeaient leur feu autour du palais pour les inquiéter, et il se peut très bien qu'un obus tombant sur des boiseries ou autres matières inflammables ait déterminé ce terrible incendie.

Plusieurs soldats allemands ont été tués autour du palais par les obus venant du fort du mont Valérien.

Une belle statue en marbre, la *Vénus aux cheveux d'or*, qui était placée derrière et tout près du château, a été mise en morceaux par la chute d'un obus.

L'hiver de 1870-1871 fut précoce et très rigoureux; les soldats allemands, habitués à un climat plus dur que le nôtre, souffraient néanmoins du froid dans les tranchées et dans leurs campements.

La *Commandantur* de Versailles fit demander à la municipalité quatre mille couvertures de laine pour ses soldats.

Un certain nombre d'habitants étaient décidés à les refuser, mais des agents de police furent envoyés dans les maisons; ils s'efforcèrent de faire comprendre aux récalcitrants, qu'il valait mieux pour eux qu'ils donnassent chacun une couverture ou deux de bonne volonté, ou autrement les Prussiens iraient les prendre à domicile.

Les couvertures demandées furent portées dans un lieu désigné; le nombre dépassa de beaucoup, dit-on, celui qui avait été demandé.

Les Allemands avaient réussi au delà de leurs espérances: aussi voyant que la ville était abondamment

pourvue de couvertures, ils firent une nouvelle demande.

Les soldats du roi Guillaume reçurent des couvertures et plusieurs d'entre eux les découpèrent et s'en firent des vêtements bizarres, mais chauds.

Pendant mon séjour à Versailles, il se passa un fait qui me fit beaucoup réfléchir.

La municipalité, qui avait à sa charge une foule de malheureux à secourir et qui était obligée de satisfaire les exigences de l'ennemi, n'ayant plus d'argent dans sa caisse, nomma une commission chargée d'aller négocier un emprunt à Bruxelles. L'autorité prussienne accorda aux membres de cette commission des laissez-passer, afin qu'ils pussent remplir leur mission.

La municipalité était républicaine, elle n'a pris cette mesure que par dévouement pour ses concitoyens et pour leur épargner, autant qu'il était en son pouvoir, les maux qui auraient résultés pour eux de l'absence de ressources pécuniaires dans la caisse de la ville.

Au point de vue sentimental et purement humain, ils avaient raison, mais au point de vue du patriotisme ou de l'intérêt général, ils avaient tort.

L'officier prussien raisonnait juste quand il me disait qu'on ne fait pas la guerre avec du sentiment.

Oui, on ne fait pas la guerre avec du sentiment: c'est pourquoi il faudrait combattre l'ennemi envahisseur par tous les moyens possibles. Il faudrait résister *à ses exigences, lui refuser* tout ce qu'il demande et

lui courir sus sans relâche jusqu'à ce qu'il fût chassé du sol de la patrie.

A Versailles les officiers allemands étaient logés et nourris par les habitants et ceux-ci, par crainte, faisaient ce qu'ils pouvaient pour rendre la vie agréable à nos ennemis. Aussi, je suis convaincu que ces militaires ont emporté un excellent souvenir d'une ville qui les a si bien hébergés, et depuis, ils ont dû souvent désirer revenir dans une cité où la vie était si douce pour eux.

Ce qui s'est passé à Versailles s'est passé dans les autres villes occupées par l'ennemi. Pour éviter le retour de ces faits, je voudrais que les conseillers municipaux qui restent en fonction à l'approche de l'envahisseur, ou ceux qui consentent à faire partie des commissions formées par lui, et qui votent les subsides qu'il requiert, fussent considérés comme traîtres à leur pays.

Lorsque la patrie est envahie par l'étranger, il faudrait aussitôt qu'une commune est souillée par sa présence que la municipalité fût dissoute, que les fonctionnaires de tous ordres cessassent leurs fonctions, de sorte que les paysans et les citadins, ne comptant plus sur les maires et sur les conseils municipaux, seraient obligés de défendre eux-mêmes leurs personnes et leurs biens. Chaque citoyen sachant qu'il doit se battre sous peine de voir sa maison pillée, ses champs ravagés, se lèverait contre l'ennemi et les invasions deviendraient impossibles.

Pour préparer les esprits à ce nouvel état de choses et *pour que les citoyens* ne comptassent que sur eux-

mêmes en cas d'une nouvelle invasion, il faudrait que les chambres votassent une loi n'ayant que quelques articles rédigés dans ce sens :

ARTICLE PREMIER. — En cas de guerre et à l'approche de l'ennemi les municipalités seront dissoutes; chacune d'elles cessera de fonctionner aussitôt qu'une partie du territoire de sa commune sera occupée par les soldats étrangers.

ART. 2. — Tous les fonctionnaires devront également cesser leurs fonctions dans le même cas; les détenteurs de deniers publics devront se rendre avec leurs caisses et leurs registres dans le chef-lieu d'un département voisin non envahi.

ART. 3. — Tout individu convaincu d'avoir accepté une fonction, salariée ou non, pendant l'occupation étrangère, sera, aussitôt que le pays sera redevenu libre, déféré aux tribunaux comme traître à la patrie et, s'il est reconnu coupable, il sera condamné à la peine de mort.

ART. 4. — La présente loi sera affichée en tout temps dans les mairies de la République, et sera imprimée à la première page de tous les livres scolaires.

Un jour on vint me prévenir qu'un général français était arrivé à Versailles, et qu'il devait aller chez M. de Bismarck. Je me rendis avec quelques employés de Saint-Cloud à l'entrée de la rue ou demeurait le ministre prussien, et là, j'appris que le général français était en conférence avec M. de Bismarck.

Je pensais que ce général était envoyé par le gouvernement de Paris ou par la délégation de Tours. J'engageai ceux qui étaient avec moi à crier : Vive la République, vive la France, lorsque le général passerait.

Quelques instants après, le général, dans une

voiture, passa devant nous; nous formions un petit groupe; il mit la tête à la portière, nous le saluâmes aussitôt en criant : Vive la République! vive la France! Le général se retira brusquement au fond de la voiture.

Plus tard j'ai su que ce général se nommait Boyer : c'était l'envoyé de Bazaine.

Il y avait des jours où Versailles présentait une animation beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire, c'était quand les espions venaient rendre compte de leurs missions et chercher en même temps de nouvelles instructions. On les voyait nombreux dans les rues et sur les places; le soir, ils encombraient tous les cafés, et le lendemain tous ces espions avaient disparu.

Il y avait aussi des jours où les places étaient encombrées de chariots couverts de bâches goudronnées ou de simples toiles. C'étaient les voitures des marchands allemands, la plupart juifs, qui venaient vendre des marchandises aux soldats prussiens et leur acheter les objets pillés dans les nombreuses maisons de campagne ou villas des environs de Paris.

Après avoir stationné deux ou trois jours dans les rues et sur les promenades publiques ils partaient exercer leur commerce sur un autre point occupé par leurs troupes.

Quelques braves citoyens, plus dévoués que clair-

voyants, selon moi, formèrent le projet de tuer M. de Bismarck qu'ils considéraient comme l'âme de la politique allemande. Ce complot aurait pu aboutir facilement, si la mort de cet homme eût pu délivrer notre pays de l'étranger. Il était aisé d'aborder le ministre prussien, il passait souvent seul, en voiture découverte, sur le cours de la Reine. Dans la maison où il logeait, il n'était gardé que par une demi-douzaine de gendarmes; en outre on savait qu'il faisait seul des visites fréquentes à une famille française.

On me fit part de ce complot en sollicitant mon concours. Je l'ai déjà dit, j'ai de la répugnance pour l'assassinat politique, je crois qu'il nuit aux partis qui l'emploient beaucoup plus qu'il ne les sert. Je fis tous mes efforts pour faire abandonner ce projet à ceux qui m'en firent part.

La mort de M. de Bismarck n'aurait rien empêché. Après lui, il restait de Moltke, le roi Guillaume, le prince royal, etc. La guerre aurait continué comme avant. Quelques citoyens dévoués auraient péri sans profit pour la France.

On m'avait fait faire la connaissance du régisseur du palais de Versailles; c'était un excellent homme, ancien capitaine retraité, qui s'acquittait fort bien de son service, mais que des intrigues et des calomnies ont desservi après la guerre. Grâce à lui, j'entrais dans le palais lorsque je voulais passer une heure ou *deux à l'abri.*

Un jour j'étais dans une des salles où sont les tableaux représentant les batailles livrées par les Français dans le cours des siècles ; j'étais arrêté devant une toile qui m'intéressait un peu plus que les autres, lorsqu'un individu vêtu d'habits bourgeois s'approcha de moi et me dit avec un fort accent allemand : *Mossié, le roi fient !* Je me retournai ; je vis le roi de Prusse revêtu, comme de coutume d'un uniforme militaire. J'avais mon chapeau à la main ainsi que j'ai l'habitude de l'avoir à l'intérieur des maisons, ce qui me dispensa de saluer l'ennemi de mon pays. J'avais déjà vu vingt fois ce monarque dans les rues de Versailles, mais je ne l'avais jamais vu d'aussi près. Sa figure courte, garnie de moustaches et de favoris, rappelait le type de la race féline. Il était accompagné d'un seul aide de camp, mais il fut bientôt rejoint par un prince allemand qui portait une belle culotte neuve en peau de daim. Ce prince salua militairement le roi et échangea quelques compliments avec lui. Le roi, ayant remarqué la culotte collante du prince, prit de la main gauche le fourreau de son épée et fit mine de vouloir larder les cuisses du courtisan ; celui-ci rompait en riant et en esquivant les coups que son souverain lui portait. Cette scène comique m'amusa un instant ; je vis que ce roi, malgré son air rébarbatif, savait être gai à ses heures.

Pendant la durée de mon séjour à Versailles, j'ai été frappé du peu de précautions que le roi et le prince royal prenaient pour protéger leurs personnes.

Les Prussiens avaient mis en communication tous leurs corps d'armées autour de Paris à l'aide de télégraphes.

Il était défendu sous peine de mort de couper les fils de ces télégraphes. Un brave jardinier de la banlieue de Versailles fut jugé par une cour martiale et fut condamné à être fusillé pour avoir coupé un fil. J'ai vu une copie manuscrite du jugement affichée sur les murs d'un faubourg de Versailles. Cet arrêt terrible était écrit en mauvais français, mais d'un style très laconique. Après avoir cité le nom de cet obscur martyr du patriotisme, il disait : « Convaincu d'avoir coupé un fil du télégraphe a été condamné à être *fusillé de suite demain.* »

Le séjour de Versailles me pesait énormément; j'aurais voulu en sortir, l'inaction à laquelle j'étais condamné m'attristait profondément. Il m'avait été défendu de quitter la ville sans une autorisation, bien que j'éprouvasse une grande répugnance à solliciter un laissez-passer de l'autorité militaire ; je me décidai pourtant à le faire. Je demandai un laissez-passer pour me rendre dans le midi de la France où résidait ma famille.

C'était l'état-major du prince royal qui délivrait les autorisations de sortir de Versailles. Je me rendis dans la propriété de M^me^ André, où le prince avait établi son quartier général. L'officier qui me reçut, un colonel, peut-être, fut très poli; après avoir entendu ma demande, il s'absenta pour en conférer

avec ses chefs, puis il revint et me dit qu'on ne pouvait m'accorder l'autorisation que je demandais; pourtant, si je voulais partir par la ligne de Strasbourg avec les blessés ou malades qu'on renvoyait en Allemagne, il me serait possible d'obtenir une place dans un wagon, et, qu'arrivé dans le duché de Bade, je pourrais facilement gagner la Suisse, puis le midi de la France. Je m'empressai de refuser la faveur qu'on voulait me faire.

Cet officier supérieur aimait beaucoup à parler; il s'exprimait en français avec une grande facilité. Il sortit dans le jardin; nous marchâmes dans les allées en parlant de la guerre et de la politique générale.

Je ne sais si ce militaire exprimait la pensée de ses supérieurs ou si c'était seulement la sienne propre, mais il avait l'air si convaincu en me parlant, que je fus frappé de ce qu'il me dit. Voici à peu près la fin de notre conversation; si ce ne sont pas les paroles textuelles, c'est du moins le sens :

— Nous aspirons à devenir la première puissance militaire du monde. Dans quelques années, nous serons les arbitres de l'Europe.

— Comment cela ? lui dis-je.

— Avant Sadowa, il y avait trois grandes puissances militaires en Europe en dehors de nous. Nous avons vaincu l'Autriche, nous sommes en train de vous battre, — je vous demande pardon de vous dire cela, — il ne restera bientôt plus que la Russie.

Je protestai contre sa prétention de nous battre. Sans tenir compte de ce que je disais, il continua :

— *Lorsqu'il n'y aura* plus que la Russie et nous,

nous attendrons une occasion favorable; nous réclamerons, au nom du principe des nationalités, la Courlande, la Livonie et l'Esthonie, dites provinces de la Baltique, et s'il le faut, ajouta-t-il en riant, nous lui chercherons une querelle d'Allemand, comme vous dites, vous autres Français.

— Il n'est pas certain que vous puissiez vaincre la Russie; mais enfin, en admettant que vous soyez victorieux, que ferez-vous alors?

— Ce que nous ferons, nous désirons devenir aussi une puissance maritime; pour cela, il nous faudra des ports. Eh bien, nous prendrons le Danemark, la Hollande et la Belgique. L'Angleterre voudra peut-être s'y opposer, alors nous nous battrons.

— Ceux que vous aurez battus, humiliés, pourront s'unir, vous battre à votre tour, et vous faire perdre tout le fruit de vos victoires. C'est l'histoire de presque tous les peuples conquérants.

— Je ne crains pas cela. Notre race froide, patiente, laborieuse, douée d'une grande force d'expansion, doit dominer le monde dans l'avenir. Rien ne devra plus se faire en Europe, soit en Occident, soit en Orient, sans son consentement.

— Enorgueillis par vos succès, vous vous imaginez que tout ira selon vos désirs. Mais vous pourriez bien vous tromper.

— Vous verrez, vous verrez!

Privé de correspondance et de journaux français, je fus quelque temps sans nouvelles. Dans la suite,

une famille américaine me prêta des journaux anglais. En général, ils ne nous étaient pas favorables; quand on est vaincu on a peu d'amis. Un jour, je lus, à ma grande surprise, dans *le Times*, le fait divers suivant :

On lit dans le *Siècle* : « M. Sébastien Commissaire, gouverneur du château de Saint-Cloud, avait organisé un corps franc pour le défendre contre les Prussiens, mais trahi par le sort des armes, M. Commissaire a été fusillé. »

La lecture de ces lignes me contraria vivement; je songeai au chagrin de ma famille qui n'avait pas reçu de mes nouvelles depuis l'investissement de Paris et qui pouvait me croire mort. Le désir de sortir de Versailles devint chez moi une idée fixe.

Deux ou trois jours après, je fus mis en rapport avec un brave homme qui était au service du bureau des renseignements du ministère de la Guerre, à Tours. Il faisait la navette entre cette ville et Versailles; dans cette dernière ville, il recueillait tous les renseignements qu'il pouvait obtenir sur les Prussiens et les portait à Tours ou au préfet d'un département non envahi. Pour masquer le véritable but de ses nombreux voyages, il amenait à Versailles des conserves, des fromages et autres marchandises qu'il revendait aux débitants. Comme il contribuait à l'approvisionnement de la ville, l'autorité prussienne lui avait délivré un laissez-passer; il avait donc des papiers en règle comme tous les espions. Néanmoins, sa vie était en danger. Si les nombreux espions au service de la Prusse qui parcouraient la

France sous le nom d'Alsaciens ou d'Autrichiens, avaient pu le découvrir, il aurait été fusillé sans aucun doute. Pour faire ce métier, il fallait à ce brave du courage et beaucoup de patriotisme.

A Tours, il dit qu'il m'avait vu et que je brûlais d'envie de m'échapper. On lui dit de tâcher de me ramener. Il acheta une petite voiture fermée pouvant contenir quatre personnes bien serrées, et quand il revint à Versailles, il consentit à me donner une place dans sa voiture, à la condition que je m'arrangerais pour aller seul à Saint-Germain, dans un hôtel qu'il me désigna. Je lui remis mon sac de voyage et je me rendis à Saint-Germain.

Le lendemain, nous nous éloignâmes de cette ville en compagnie d'un aumônier militaire, d'un pharmacien et d'une dame de Versailles.

Le pharmacien avait un laissez-passer; il allait à Rouen acheter des médicaments pour son officine. L'aumônier militaire, de retour de Sedan, se rendait dans sa famille en Bretagne; il portait, ainsi que le pharmacien, un brassard garni d'une croix des ambulances, et la dame allait voir des parents qui s'étaient réfugiés en Normandie.

C'était le 4 décembre, il faisait excessivement froid. Les routes étaient couvertes de neige glacée, le cheval n'allait pas vite. Nous couchâmes à Mantes.

La journée suivante se passa assez tranquillement jusqu'à environ une lieue de Vernon. Mais à cet endroit, la route était coupée par un fossé, et la voie du chemin de fer, parallèle à la route, était barrée par de gros pieux qui avaient été enfoncés dans la terre

pour retarder la marche de l'ennemi. C'était le jour ou les Prussiens sont entrés à Rouen.

La petite ville de Vernon était en émoi parce qu'on faisait partir les vieux garçons pour le camp de Cherbourg. Notre conducteur, qui avait ce qu'il fallait pour se faire reconnaitre des autorités françaises, nous dit d'aller à Vernon, dans un hôtel qu'il nous désigna, où il viendrait nous rejoindre dès qu'il aurait pu faire passer sa voiture. Les trois autres voyageurs et moi, nous nous dirigeâmes vers Vernon. Un habitant du pays nous avait vus descendre de voiture, il crut que nous étions des espions prussiens ; il nous précéda et à l'entrée de la ville ; nous fûmes entourés, par des gardes nationaux armés qui nous conduisirent à la mairie. Le bruit se répandit rapidement qu'on venait de capturer des espions; tous les habitants, hommes, femmes et enfants, se rassemblèrent devant la mairie.

Le maire, ayant à ses côtés le commissaire de police, demanda à mes compagnons de voyage leurs papiers. L'aumônier et le pharmacien montrèrent leurs brassards qui portaient l'estampille de la Société des ambulances de Genève, on les relâcha. La dame, qui n'avait pas de papiers et pas davantage de brassard, fut retenue prisonnière. Quant à moi, j'exhibai un passeport que je m'étais fait faire à Lyon, en 1867, pour aller visiter l'Exposition, et pour prouver que ce passeport était bien le mien, je montrai ma médaille de représentant du peuple ainsi que quelques lettres qui m'avaient été adressées lorsque j'étais gouverneur du palais de Saint-Cloud.

Le maire examina les lettres et la médaille que je lui avais remises, puis il me les rendit en me disant : « Monsieur, vous pouvez être M. Commissaire, l'ancien représentant du peuple ; cependant les journaux ont annoncé que M. Commissaire avait été fusillé, et il se pourrait qu'on vous eût donné ses papiers pour vous faciliter votre mission. »

Cette réflexion était un coup droit auquel j'étais loin de m'attendre. J'ai su plus tard que le fait-divers qui annonçait mon exécution avait fait le tour de la presse française avant d'être reproduit par les journaux étrangers.

On m'invita à m'asseoir sur un banc en attendant qu'on eût statué sur mon sort.

J'étais l'objet de la curiosité publique. Tous ceux qui pouvaient pénétrer dans la mairie venaient me regarder. Ces gens-là me prenaient sans doute pour un grand criminel, car il suffit d'être accusé de n'importe quoi pour que les badauds vous croient coupable.

Cette situation ne m'amusait pas le moins du monde ; j'entendais les rumeurs de la foule au dehors, et quoique je ne sois pas peureux, il me tardait que cette méprise prît fin.

Il est bon d'avoir des amis partout, dit on ; je ne tardai pas à me convaincre une fois de plus de l'excellence de ce proverbe.

Au commencement de mon séjour à Versailles, j'avais eu le plaisir de rencontrer, chez un ami commun, *un employé* du télégraphe et sa femme. C'était *un couple très aimable* dont j'avais gardé le meil-

leur souvenir. La guerre avait surpris et enfermé ces braves gens dans Versailles d'où ils parvinrent à s'échapper.

J'étais en train de songer à la manière dont pourrait finir l'aventure dans laquelle j'étais engagé lorsqu'une dame vint me tendre la main en disant :

— Ah ! tant mieux ! vous avez donc pu fuir de Versailles, etc.

Je lui demandai des nouvelles de sa santé et de celle de son mari.

— Mon mari, dit-elle vivement, vous allez le voir, il est dans une pièce à côté, c'est lui qui fait fonctionner le télégraphe.

Elle alla le prévenir. Il vint aussitôt me serrer la main. M. le maire l'avait suivi ; il lui dit :

— Vous connaissez Monsieur ?

— Sans doute, c'est M. Commissaire qui était gouverneur du château de Saint-Cloud.

M. le maire reconnut alors que j'avais été victime d'une méprise, il s'excusa et donna l'ordre au commissaire de police de disperser la foule et de lui dire qu'au lieu d'être un espion prussien, j'étais un bon patriote qui avait été victime de nos ennemis.

La foule se dispersa et j'allais me rendre à l'hôtel, lorsque le conducteur de la voiture arriva à la mairie ; il se fit reconnaître et ramena avec nous la dame qui n'avait pas de papiers.

Le froid était toujours rigoureux ; le jour suivant nous nous mîmes en route pour Évreux. A quatre ou cinq kilomètres de Vernon, notre voiture fut arrêtée *en traversant* un bois, par un détachement

de gardes nationaux armés et commandés par un lieutenant, un grand et fort gaillard. Ce monsieur nous demanda nos papiers. L'aumônier et le pharmacien montrèrent leurs brassards et tout fut dit pour eux.

Ennuyé de ce nouvel incident, je montrai mon vieux passeport. Il ne fit attention qu'au mois dans lequel il avait été fait; c'était le mois de mai et nous étions en décembre. Alors il me regarda d'un air sévère en disant :

— Qu'avez-vous fait depuis le mois de mai?

Son air grotesque me déplaisait; je lui répondis brusquement :

— Qu'est ce que cela peut vous faire?

— Ce que ça peut me faire; vous le verrez, reprit l'officier furieux. Vous allez venir avec nous à Vernon, vers M. le maire.

— Je l'ai vu hier, votre maire; je n'ai ni le temps ni le désir d'aller le revoir.

Au moment où il semblait vouloir ouvrir la portière pour me faire descendre de voiture, le conducteur s'écria :

— Monsieur Commissaire, montrez-lui donc votre médaille.

Je pris ma médaille d'ancien député dans la petite bourse où elle était renfermée et je la remis au lieutenant. Il lut mon nom qui est gravé sur le revers. A l'instant ce farouche officier s'adoucit, il prit son képi à la main, me rendit ma médaille et me dit :

— *Voute médaille, Monsieur le Commissaire, je la respecte infiniment, vous pouvez circuler, faites excuse.*

Nous pûmes continuer notre route pendant quelques heures sans être arrêtés.

A l'entrée d'un village, se trouvait en faction un petit homme trapu, d'une cinquantaine d'année; il était vêtu d'une blouse bleue, chaussé de gros sabots blancs et avait l'arme au bras; il fumait une pipe courte en terre noircie, dite *brûle-gueule*, qui paraissait avoir de longs états de service. Il s'avança au milieu de la route, fit arrêter la voiture et s'écria : « Vos papiers? » Le conducteur lui remit un laissez-passer. Le pauvre homme fit semblant de lire; mais le conducteur, loustic et railleur, lui dit : « Rendez-moi mon laissez-passer, mon brave, vous ne savez pas lire; vous ne le tenez pas dans le bon sens; l'écriture a les jambes en l'air. » Le bonhomme fut un peu ahuri, il rendit le laissez-passer et nous nous remîmes en marche.

Il était environ 2 heures de l'après-midi, quand nous arrivâmes à Évreux. C'était dans cette ville que nous devions nous séparer des trois autres voyageurs; c'était là aussi que le conducteur devait laisser sa voiture, puis aller à Tours rendre compte de sa mission et y recevoir de nouvelles instructions.

Évreux était un peu bouleversé, les Prussiens étaient attendus; ils devaient y revenir, disait-on, pour la deuxième ou troisième fois. Nous allâmes à la préfecture pour obtenir des permis de circuler par les trains militaires, mais le préfet et son personnel étaient partis pour Bernay. Nous fûmes obligés de monter, malgré les employés, dans un train qui partait d'Évreux et qui devait passer à Bernay. Le soir

nous nous rendîmes à la sous-préfecture et M. le préfet nous fit délivrer des permis pour nous rendre à Tours.

De Bernay nous allâmes au Mans par un train qui avait amené des troupes et qui repartit à peu près sans voyageurs.

Nous étions seuls dans un compartiment de première classe, le froid était intense, nous nous enveloppâmes dans nos couvertures, nous disposant à dormir.

A la station suivante, une dame qui avait une réquisition fut placée par le chef de train dans le compartiment où nous étions. Elle nous apprit qu'elle était la femme d'un officier de l'armée de la Loire avec lequel elle venait de passer deux jours.

Cette dame parlait beaucoup, à tort et à travers; elle paraissait avoir bien dîné. Mon compagnon de route me dit : *Elle a son plumet.*

— Laissons-là parler seule, répondis-je, elle se lassera peut-être, essayons de dormir.

La dame ouvrit les vasistas et bientôt le froid nous saisit. Il nous fut dès lors impossible de ne pas chercher à faire cesser cet abus du vasistas.

Je m'adressai à l'incandescente voyageuse :

— Madame, vous seriez bien aimable, si vous vouliez nous permettre de fermer les vasistas; il fait bien froid cette nuit.

Elle y consentit, puis quelques minutes s'étaient à peine écoulées qu'elle ouvrit brusquement les vasistas.

— Madame, m'écriai-je, c'est une mauvaise *plaisanterie* !

— Vous m'em... bêtez, dit-elle; puis, après avoir lâché le mot de Cambronne, elle regarda par un vasistas.

Je lui fis, en dépit de son langage, des observations convenables; ce fut inutile, elle ne voulut rien entendre.

Elle abusait de ce qu'elle était femme.

Cette dame intraitable, qui se moquait de nous, avait sur la banquette, entre elle et moi, un petit roquet entortillé dans un châle, sa tête seule émergeait de l'étoffe. Je regardai ce chien et il me vint à la pensée de me venger en montant une scie à cette dame à propos de sa bête.

Mon compagnon de voyage, irrité par l'entêtement de la dame, regardait aussi ce chien et l'aurait volontiers fait passer par un des vasistas ouverts.

— Pouah! qu'elle mauvaise odeur, m'écriai-je, c'est ce chien qui pue comme ça.

J'avais touché la corde sensible, la dame se retourna furieuse.

— Mon chien ne sent pas mauvais, c'est une infamie de dire une chose semblable.

Mon compagnon s'écria à son tour :

— Il est plein de puces, ce vilain chien!

La dame indignée hurla :

— Mon chien est plus propre que vous.

Puis pour le venger sans doute d'une pareille accusation, elle le prit dans ses bras, le caressa, l'embrassa et l'appela *pauv'chéri*; celui-ci lui rendit ses caresses en lui promenant sa langue sur la figure. C'était dégoûtant.

Mon compagnon lui dit : « Votre chien ne doit pas être dans un wagon, il y a des *boxes*[1] exprès pour ceux de son espèce. »

La dame nous adressa une abondante collection d'injures. Nous ne répondîmes rien, mais lorsque le train s'arrêta pour prendre de l'eau, mon compagnon prévint le chef de train et réclama l'application du règlement sur les chiens.

La voyageuse poussait des cris de fureur et voulut accompagner son *pauv' chéri* pour l'installer dans sa niche.

Nous profitâmes de cette circonstance pour changer de compartiment. Quand elle revint, elle demanda où nous étions; heureusement le train se mit en marche, sans cela nous aurions eu encore à souffrir de cette méchante femme.

Elle chercha bien à casser les vitres des vasistas avec son parapluie, mais elle n'y parvint pas.

Du Mans à Tours nous voyageâmes dans un train qui ne transportait que des militaires, sauf mon compagnon et moi. Ce train n'était composé que de voitures de troisième classe et de deux ou trois voitures de deuxième classe.

Au départ, les wagons étaient pris d'assaut, sans ordre; les plus adroits ou les plus heureux s'étaient installés dans les wagons de deuxième classe. Mon compagnon et moi, nous étions déjà dans un compar-

[1] Mot anglais qui signifie : *boîte, petite case, loge*, etc.

timent de deuxième classe lorsque les soldats montèrent en voiture. Le compartiment où nous nous trouvions se compléta par des sous-officiers et par un simple soldat; ce dernier, plein d'entrain, très spirituel, eut le talent d'amuser ses supérieurs par un tas de blagues qu'il leur raconta. Dès que le train s'arrêta, un sergent-major, qui n'avait pas réussi à se placer convenablement au départ, regarda par la portière et vit le fantassin. Le sergent-major ouvrit la portière et intima l'ordre au soldat de déguerpir. Celui-ci n'était pas satisfait, et ne se décida à descendre du wagon que devant la menace d'une punition. « Je descends, major, je descends. Mais ce que vous faites là n'est pas bien malin, j'en ferais bien autant si j'étais sergent-major. »

* * *

Nous arrivâmes enfin à Tours; le moment n'était pas favorable, la ville regorgeait de solliciteurs d'emplois et de militaires. Il nous fut impossible de trouver un lit dans la ville; force nous fut de revenir à la gare et de nous résigner à passer la nuit dans une salle d'attente. Malheureusement nous n'étions pas seuls: il y avait plus de deux cents personnes qui, n'ayant pas trouvé à se loger ailleurs, s'étaient réfugiées dans la gare.

Le lendemain, une sorte de panique s'étaient emparée des étrangers. A la ville, le bruit courait que les Prussiens marchaient sur Tours. En outre, on affirmait que la délégation du gouvernement de la Défense nationale allait se transporter à Bordeaux.

Nous nous rendîmes au ministère de la Guerre. On me demanda une relation écrite de ce que j'avais vu à Versailles. En même temps, nous apprîmes officiellement que le gouvernement partait dans la nuit pour Bordeaux.

Je remis dans la soirée le rapport qu'on m'avait demandé et, dans la nuit, je partis aussi pour la capitale de l'ancienne Guyenne. Après m'être arrêté quelques heures seulement dans cette ville, je repartis pour Lyon en passant par Toulouse, Cette, etc.; les chemins de fer du centre n'étaient pas libres. Enfin, après cinq jours passés dans les gares et dans les wagons, j'eus le bonheur de retrouver à Lyon tous mes parents.

Mon arrivée fut pour eux une surprise bien grande: ils me croyaient mort; tous les journaux avaient annoncé que j'avais été fusillé à Saint-Cloud. Ma femme et mes enfants portaient déjà des vêtements de deuil.

Pendant mon séjour à Lyon en décembre 1870, chaque fois que je rencontrais un ami, il me fallait raconter tout ce que j'avais vu et tout ce que je savais sur nos ennemis. La plupart se faisaient une idée très fausse de ce qu'étaient les Prussiens; ils les considéraient comme des hommes arriérés en toutes choses. Je pris le parti d'en convoquer un certain nombre. Aidé de M. Pirodon, qui consentit à prêter son local; j'organisai une réunion privée, et je dis à tous, une

seule fois, ce qu'il m'aurait fallu répéter à chaque instant du jour.

L'ouvrier lyonnais voyage peu; s'il s'éloigne parfois de la ville où il est né, il quitte rarement la France. Il s'imagine volontiers que les autres peuples lui sont bien inférieurs, et que la France est bien au-dessus des autres nations.

Cet excès d'amour-propre national peut avoir du bon dans certaines circonstances; il peut contribuer à augmenter la force morale des soldats au début d'une guerre, mais il peut aussi avoir des inconvénients, surtout après des revers. On peut se trouver très étonné de se voir en face d'un ennemi égal en discipline et en science militaire.

Quelques-uns de mes amis manifestaient leur étonnement en m'entendant raconter ce que je savais sur la manière de faire des Prussiens. Je fus obligé de leur dire qu'il y a une certaine somme d'idées qu'on doit trouver chez tous les hommes qui ont un même degré de civilisation. Si l'on plaçait successivement des hommes appartenant aux différentes nations de l'Europe dans un même lieu, à la suite des mêmes événements, je suis convaincu qu'il leur viendrait à peu près à tous les mêmes pensées et qu'ils emploieraient, à quelque chose près, les mêmes moyens pour tirer le meilleur parti de leur situation.

Un officier allemand me racontait, à Versailles, comment lui et ses soldats faisaient pour découvrir les cachettes dans les caves et dans les jardins.

« Quand nous entrons dans une cave, nous jetons de l'eau sur le sol; si la terre boit l'eau facilement,

c'est qu'elle a été remuée depuis peu, alors nous creusons et nous trouvons ce qui a été caché; si, au contraire, l'eau court à la surface, nous pensons qu'on n'y a rien caché et nous ne perdons pas notre temps à fouiller le sol. Dans les jardins, nous sommes obligés de sonder le terrain; bien souvent une simple baguette de fusil, enfoncée dans la terre, suffit pour nous faire découvrir ce qu'on y a enfoui. »

En parlant de leur manière de faire la guerre, il dit : « La nuit dernière, nos chefs ont fait brûler une dizaine de maisons dans la petite ville de Saint-Cloud. » Comme je protestais contre cette mesure barbare dont ils n'avaient nul besoin, il dit : « Vous avez raison, nous allons à Saint-Cloud la nuit quand nous le voulons; vos soldats n'y sont pas, les maisons ne nous gênent pas, loin de là, elles nous servent d'abri contre le feu des troupes qui sont de l'autre côté de la Seine; cependant, nous voulons en brûler quelques-unes de temps en temps afin d'épouvanter les Parisiens. Le feu produit sur les hommes et encore bien plus sur les femmes un effet moral considérable; voilà pourquoi nous brûlons et brûlerons la ville de Saint-Cloud morceau par morceau. »

Si l'on plaçait dans les mêmes conditions des soldats appartenant à d'autres nations, il est bien probable qu'ils procéderaient à peu près de la même manière.

La situation en France s'aggravait; malgré toute l'activité que déployaient le grand patriote Gambetta et ses collaborateurs pour organiser des armées

nouvelles, l'ennemi s'avançait de plus en plus dans l'intérieur de notre pays. Je partis pour Bordeaux où siégeait le gouvernement.

S'il m'eût fallu demander moi-même un emploi quelconque, je n'aurais jamais rien obtenu. Je me sens mal à l'aise dans le cabinet des puissants, je ne suis pas taillé pour solliciter; il faut habituellement une souplesse d'échine qui me manque complètement.

En apprenant le désastre de Saint-Cloud, M. Dubost m'avait nommé ou fait nommer commissaire spécial à la gare de Saint-Lazare à Paris. C'était une position assez lucrative, mais pour laquelle je n'avais aucun goût.

J'ai le plus grand respect pour les commissaires de police et pour les gendarmes, je comprends toute l'importance des services qu'ils rendent à la société, néanmoins je ne voudrais être ni commissaire de police ni gendarme.

M. Ranc était alors chef de la sûreté générale; ce cœur vaillant et honnête comprit mes scrupules. Il m'envoya à Bourges où se trouvait M. Gambetta, et me fit précéder d'une recommandation toute bienveillante.

Pendant que je me dirigeais sur Bourges, M. Gambetta se rendait à Lyon; je revins à Bordeaux.

Quelques jours après j'eus l'honneur d'être admis dans le cabinet de M. Gambetta. Il était alors le véritable chef du gouvernement de la Défense en province, car, malgré toute la déférence qu'il avait pour ses collègues, il exerçait une action prépondérante sur tout ce qui se faisait.

IX

JE SUIS NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A ALENÇON (ORNE). — FLERS. — ARGENTAN

M. Antonin Dubost avait été nommé récemment préfet du département de l'Orne. On me demanda si je voulais être secrétaire général dans la même préfecture; j'acceptai, et je fus nommé le 9 janvier 1871. Ce poste me plaisait parce qu'il me rapprochait d'un homme pour lequel j'avais et j'ai conservé la plus vive amitié.

Il n'était pas facile de voyager alors. Au ministère de l'Intérieur on me donna une réquisition pour tous les trains civils et militaires.

En arrivant à Angers, j'appris que le chemin de fer de cette ville au Mans avait suspendu son service; l'ennemi s'était emparé d'une partie de la ligne. Je me rendis chez un loueur de voitures, j'y trouvai deux citoyens du Mans, un fabricant de toiles et un marchand de vins venus à Angers pour affaires commerciales. Nous nous entendîmes pour louer une voiture à frais communs. Seulement le loueur ne voulut pas s'engager à nous conduire jusqu'au Mans, il craignait que son cheval et sa voiture ne fussent capturés par l'ennemi.

Les routes étaient couvertes de glace; le cheval, malgré toute sa vigueur, ne put ce jour-là dépasser la Flèche.

Nous apprîmes dans cette ville que l'armée du général Chanzy était aux prises avec les Prussiens depuis le matin.

Les nouvelles qu'on nous donna étaient vagues; on ne savait ni le chiffre des forces engagées, ni le lieu où se livrait la bataille. Nous passâmes une mauvaise nuit, nous espérions la victoire et nous redoutions aussi qu'une nouvelle défaite ne vînt encore s'ajouter aux autres.

Je fus debout bien avant le jour, mes compagnons de voyage aussi, mais il fallut laisser reposer le cheval.

L'impatience s'était emparée de moi, je ne tenais plus en place, il me tardait de connaître le résultat de la bataille.

Plein d'anxiété, je repris la route du Mans et, vers les 8 heures du matin, je commençai à entendre distinctement le bruit de la canonnade.

La voiture s'arrêta dans un village situé à peu près à mi-chemin de la Flèche au Mans; c'était le point extrême où le cocher devait nous conduire.

Les deux compagnons de route que le hasard m'avait donnés étaient du pays, ils n'avaient chacun qu'un sac de voyage; ayant hâte d'arriver dans leurs familles, ils prirent la résolution de continuer la route à pied.

Je fis comme eux, quoique je fusse embarrassé par une grosse mallette en cuir et un sac de voyage bien

garnis. J'étais porteur d'une forte canne, je la passai dans les poignées de ma mallette, je plaçai ma canne sur mon épaule de façon que la mallette fût en travers contre mon dos ; je la maintenais dans cette position en appuyant sur la canne qui faisait l'office d'un levier ; de l'autre main je portais mon sac de voyage.

Le froid étant rigoureux, j'avais, pour simplifier le volume de mes bagages, endossé deux pantalons, deux gilets, deux redingotes et un pardessus. Tous ces vêtements ne m'avaient pas gêné tant que j'avais voyagé en chemin de fer ou en voiture, mais il n'en fut pas de même lorsqu'il me fallut marcher.

A peine avions nous fait un kilomètre, quand nous rencontrâmes des fuyards. Je remarquai que ces hommes qui abandonnaient leur poste, et qui tournaient le dos au canon, marchaient par petits groupes. J'ai vu rarement un homme seul, soit mobile, soit soldat. Il me sembla que c'étaient les hommes d'un même village ou d'une même ville qui s'entraînaient les uns les autres et s'excitaient à déserter le champ de bataille.

Si cela était vrai, ainsi que je le crois, ce serait un argument contre le système de recrutement préconisé par des militaires, lequel consisterait à former des régiments entiers avec les hommes d'un même département.

A mesure que nous avancions du côté du Mans, la canonnade devenait de plus en plus forte, et bientôt le craquement prolongé des mitrailleuses arriva jusqu'à nous.

Il était évident que nous n'étions pas éloignés du champ de bataille.

Nous rencontrâmes une compagnie de mobiles qui s'éloignait du combat avec ses officiers en tête. Je ne pus m'empêcher d'interpeller le capitaine.

— Où allez-vous donc, lui dis-je? c'est de ce côté qu'on se bat.

— Je le sais bien, mais nous sommes trahis.

— Mais non, c'est vous qui abandonnez l'armée, vous vous trahissez vous-mêmes.

Il s'en fallut peu que ces paroles ne me causassent des désagréments. Ces hommes étaient furieux de ce que je n'approuvais pas leur conduite. Ils répétaient tous : Oui, nous sommes trahis, nous sommes vendus!

Ces hommes étaient affolés par la peur. Depuis le commencement de la guerre, tous les fuyards ont cru excuser leur indigne conduite en disant : Nous sommes trahis!

Habitués à vaincre depuis longtemps, nos soldats n'ont pas pu comprendre qu'ils étaient vaincus par un ennemi bien supérieur en nombre, mieux préparé et mieux armé que nous. L'amour-propre national leur faisait mettre la défaite sur le compte de la trahison.

Arrivés à quelques kilomètres du Mans, j'appris que nos troupes étaient en retraite et que les Prussiens entraient dans la ville.

Je me séparai de mes compagnons de route; il leur tardait de revoir leur famille. Je serrai la main au fabricant de toiles et le remerciai bien cordialement de ce qu'il avait eu la bonté de m'aider à porter une partie de mes bagages.

Il ne fallait pas que je songeasse à traverser le Mans. Que faire? Je marchai un peu au hasard, laissant la ville à droite, guidé faiblement par les indications qu'on m'avait données. La nuit vint, le froid augmenta, mais je n'avais rien à en redouter, j'étais habillé chaudement. Je pensais à nos pauvres soldats blessés qui gisaient peut-être encore dans la neige, souffrant de leurs blessures et du froid, attendant que les ambulanciers vinssent les relever.

La nature s'est montrée bien dure pour nos soldats; le froid terrible de ce sombre hiver leur a fait autant de mal que les balles et les obus de l'ennemi.

Je marchai pendant longtemps, ne rencontrant personne sur les chemins. Il faisait nuit, mais les haies et les arbres étaient couverts de neige; les champs paraissaient blancs, la route était blanche aussi, excepté le milieu qui avait été piétiné dans le jour par les hommes et par les chevaux. La campagne était déserte, on n'entendait pas le moindre bruit, un silence profond avait succédé au bruit de la bataille.

La crainte des Prussiens tenait les paysans enfermés dans leurs demeures.

Fatigué de marcher, je posai ma mallette sur le sol, je m'assis dessus et, les coudes appuyés sur mes genoux, je mis ma tête entre mes mains. Je pensais au bruit du canon et aux défaillances que j'avais vues; je fut troublé, mon imagination s'exalta, je crus un moment que notre chère France était perdue. Je pleurai, cela me soulagea. Je fus tiré de mes tristes réflexions par la cloche d'une église qui sonnait *une espèce de couvre-feu*, ou peut-être l'angélus,

ou autre chose, je ne sais. Je me relevai, de petits glaçons pendaient à mes moustaches.

Instinctivement, je me dirigeai du côté d'où était venu le bruit. Peu de temps après, j'arrivai à l'entrée d'un village où les portes et les volets des fenêtres étaient fermés. A la campagne, on se couche de bonne heure. J'avançai dans une rue où les maisons avaient été bâties sans ordre, selon le goût ou le caprice des propriétaires. Ne voyant pas d'enseigne d'auberge, j'allais frapper à une porte quelconque lorsque je vis une femme qui venait de chercher de l'eau; je l'abordai pour lui demander s'il y avait un hôtel ou une auberge dans le village où je pourrais passer la nuit.

— Il n'y en a pas, me répondit-elle; notre pays (village) n'est pas sur une route, nous n'avons pas besoin d'auberge.

— Mais n'y a-t-il personne qui pourrait me loger cette nuit?

— Je ne sais pas.

— Et vous, Madame, est-ce que vous ne pourriez pas me donner l'hospitalité jusqu'à demain matin? Je vous paierai ce que vous voudrez.

— Puisque vous offrez de payer, c'est différent; si notre homme veut, vous coucherez dans le lit de notre petit gars; nous le ferons coucher à nos pieds.

— Vous serez bien bonne et vous me rendrez un grand service; je suis harassé de fatigue.

— Seigneur, mon Dieu! on ne peut pourtant pas laisser dehors, par un temps pareil, un monsieur qui offre de payer.

Cette bonne femme me conduisit dans sa maison; elle s'approcha de son mari, assis auprès de la cheminée où flambait un bon feu de bois, lui parla bas, puis elle éleva la voix pour m'inviter à m'asseoir à côté du feu. A la crémaillère pendait une marmite de laquelle s'exhalait une odeur de soupe aux choux qui excitait chez moi une furieuse envie de manger; j'avais faim. Depuis 10 heures du matin je marchais sans avoir rien pris.

Je demandai à mon hôte s'il ne serait pas possible d'avoir quelque chose pour souper. Il hocha la tête et regarda sa femme. Celle-ci me dit qu'ils faisaient de la soupe pour le soir et pour le lendemain matin, que si je voulais en manger, il y en aurait à mon service. J'acceptai avec reconnaissance. Je donnai de l'argent pour acheter trois bouteilles de vin. Pendant que le mari allait chercher le vin, la femme trempa la soupe, et aussitôt que le maître de la maison fut de retour, nous nous mimes à table.

Jamais je n'ai fait un repas aussi délicieux. Cette soupe aux choux me semblait avoir un parfum et un goût exquis. Après la soupe, nous mangeâmes un morceau de lard que je trouvai également excellent.

Mon hôte était très réservé, il parlait peu. J'étais étranger au pays, il ne savait pas s'il ne se compromettait point en m'abritant sous son toit. Il pouvait supposer que j'étais un Français compromis qui fuyait la colère des Prussiens, ou bien que j'étais un espion de ces derniers chargé de s'enquérir des ressources du pays.

La maison se composait d'une seule pièce au rez-

de-chaussée; la cheminée était située au fond, en face de la porte; de chaque côté, il y avait un lit avec un passage au milieu où se trouvait la table sur laquelle nous avions mangé la soupe.

Avant de me mettre au lit, je proposai au mari de me conduire le lendemain sur la route d'Alençon par les chemins les plus courts. Nous convînmes du prix du service que je lui demandais; je consentis sans difficulté à lui donner la somme qu'il avait fixé lui-même. La femme trouvant sans doute que son mari n'avait pas assez demandé, puisque je n'avais pas marchandé, me dit : « Les Prussiens ne sont pas loin, on ne sait pas ce qui peut arriver, mon mari expose sa *piau* pour vous. » Enfin, je réglai cette affaire à la satisfaction de tous.

Je me couchai brisé, moulu par la fatigue. Je reposai mes membres, mais je passai une bonne partie de la nuit sans pouvoir dormir.

Le lendemain, à la pointe du jour, ainsi que cela avait été convenu la veille, mon hôte prit ma mallette sur son épaule et me conduisit à travers les champs, enfonçant dans la neige, franchissant les haies et les fossés. Il m'accompagna jusqu'à un village situé sur la route d'Alençon. Je voulais le faire déjeuner, mais nous ne pûmes trouver que du pain et des noix: toutes les provisions avaient été consommées la veille par les soldats débandés qui ne savaient plus, nous dit-on, où étaient leurs régiments.

Je serrai la main de ce brave homme et le remerciai des services qu'il m'avait rendus, puis je marchai dans la direction d'Alençon.

Bientôt après, je fus abordé par un homme qui s'était échappé du Mans dans la nuit. Il me raconta son histoire : C'était un garçon de ferme du département de l'Orne, il avait été chargé par son patron de conduire à l'armée du général Chanzy une voiture réquisitionnée pour transporter les vivres et les bagages. Les Prussiens s'étaient emparés de deux mille voitures de ce genre, la sienne s'était trouvée du nombre. Quant à lui, on l'avait placé dans une chambre en compagnie de plusieurs soldats qui devaient le garder. Les soldats allemands s'enivrèrent d'eau-de-vie et s'endormirent. Alors ce pauvre garçon s'était sauvé. Il n'avait pas d'argent. Il m'offrit de porter ma mallette ; j'acceptai avec plaisir. En échange de ce service, je payai ses frais d'hôtel jusqu'à Alençon et, avant de me séparer de lui, je lui donnai un peu d'argent pour qu'il pût regagner son village.

* * *

Avant d'arriver à Beaumont, je vis dans un village des fusils formés en faisceaux sur la route ; personne ne les gardait. Les soldats étaient dispersés dans les maisons en quête d'une soupe ou d'une nourriture quelconque. Un capitaine se promenait un peu plus loin, les mains derrière le dos, fumant un cigare. Je ne pus m'empêcher de lui dire : « Capitaine, personne ne garde vos armes et cependant vous n'êtes qu'à trois ou quatre lieues de l'ennemi. Si deux ou trois escadrons de uhlans arrivaient au galop, vous n'auriez pas le temps de réunir vos hommes. »

« Vous avez raison, dit-il, mais que voulez-vous que j'y fasse, je ne suis pas responsable, ce n'est pas moi qui commande; si j'allais faire une observation semblable, on me dirait de me mêler de ce qui me regarde. »

Allons, pensai-je, c'est toujours la même chose, les leçons n'ont pas profité. Depuis le commencement de la guerre, l'ennemi surprend, dit-on, nos régiments, nos armées, tandis que lui, d'une prudence excessive, se tient sur ses gardes et jamais un de ses régiments ou un de ses détachements ne marche sans être précédé par des éclaireurs.

* * *

Près de Beaumont un coup de fusil fut tiré d'une maison bâtie sur la gauche de la route; la balle siffla près de ma tête et pénétra dans le tronc d'un arbre.

C'était sans doute un fuyard de l'armée qui déchargeait son fusil, ou c'était peut-être un paysan patriote qui me prenait pour un espion prussien. Dans un pareil moment, un voyageur étranger au pays peut paraître suspect. Je continuai ma route sans m'en inquiéter.

Je passai la nuit à Beaumont-sur-Sarthe et le jour suivant, à midi, j'arrivai à l'entrée de la ville d'Alençon.

Des ordres avaient été donnés à la garde nationale pour qu'elle arrêtât tous les fuyards de l'armée du général Chanzy ainsi que tous les voyageurs, à mesure qu'ils se présenteraient pour entrer dans la ville.

Les soldats étaient réunis dans une caserne en attendant qu'on sût où l'on pourrait les diriger. Les voyageurs étaient conduits immédiatement au bureau de police, ils étaient tous considérés comme des espions prussiens. La sentinelle voyant venir mon compagnon et moi donna l'éveil au poste; immédiatement, nous nous vîmes entourés par quatre hommes armés de fusil, commandés par un caporal.

Je protestai contre cette manière de m'accueillir dans le chef-lieu du département où je devais être secrétaire général. Je demandai à parler à l'officier qui commandait le poste, je lui fis voir ma nomination et, sur ma demande, il consentit à me faire conduire à la préfecture.

Presque toute ma vie, j'ai eu la mauvaise chance de me trouver où il y avait des désagréments à éprouver.

Dès que le préfet me vit, il vint me serrer la main, et les gardes nationaux, certains que je ne les avais pas trompés, se retirèrent regrettant leurs pas perdus.

Le préfet était en compagnie du colonel Lipowski[1], commandant des francs-tireurs de Paris. Le colonel était un assez beau garçon de vingt-huit à trente-deux ans; il avait une forte chevelure brune un peu crépue ; sa figure, sans être belle, était agréable, et toute sa personne avait un certain air de distinction; en somme, il était ce que les femmes

[1] Le colonel Lipowski fut nommé général à titre auxiliaire quelque temps après le combat d'Alençon.

appellent un beau cavalier. Ce qui me semblait le caractériser par-dessus tout, et ce qui me fit comprendre sa rapide fortune militaire, c'est qu'il me paraissait avoir une haute opinion de lui-même. L'espèce humaine est ainsi faite, les hommes modestes parviennent difficilement.

On parla beaucoup de la bataille du Mans et de la marche probable des Prussiens sur Alençon.

A 2 heures, je fus installé et, après les formalités ordinaires, je pris possession de mon service. Le procès-verbal de mon installation fut datée du 13 février 1871.

* * *

La situation était très grave, les dépêches succédaient aux dépêches. Nous apprîmes la marche certaine des Prussiens sur Beaumont, c'était la route d'Alençon.

Il paraissait probable que l'ennemi, qui avait été vainqueur au Mans, n'ayant rien à craindre pour le moment des débris de l'armée de la Loire, voulût s'étendre dans les départements normands qui n'avaient pas encore été envahis par lui. M. le général Chanzy réunissait les restes de son armée au camp de Conlie : sa position pouvait devenir critique et périlleuse si l'ennemi parvenait à le tourner avant qu'il eût le temps de réorganiser ses troupes et de recevoir les renforts que le gouvernement de la Défense lui annonçait. Ces secours consistaient en deux divisions qui devaient être envoyées du camp de Cherbourg

Le général Chanzy envoya au préfet de l'Orne

plusieurs dépêches dans lesquelles, il demandait qu'on fît sauter les ponts, qu'on coupât les routes, qu'on multipliât les obstacles propres à retarder la marche de l'ennemi.

Le préfet, M. Antonin Dubost, jeune et ardent, républicain convaincu et très patriote, déploya dans ces circonstances critiques une activité extraordinaire. Ne pouvant compter sur le général, vieillard sans énergie qui commandait le département, il s'efforça de réunir des mobilisés et des francs-tireurs pour former une petite armée afin de ralentir le mouvement en avant des Prussiens.

Les francs-tireurs de Paris, commandés par M. Lipowski, les mobilisés de l'Orne, sous les ordres du colonel Tardy, les francs-tireurs de l'Orne, ceux des Hautes-Pyrénées, commandés par le brave Oustalet, puis une batterie de pièces de quatre servie par des artilleurs de l'Orne, le tout formant un effectif de six à sept mille hommes, c'est tout ce qu'il fut possible de réunir à la hâte.

Beaucoup d'ordres ne furent pas exécutés. Toutes les routes ne furent pas coupées, tous les ponts n'ont pas sauté, grâce au mauvais vouloir des populations.

Les mobilisés du département de la Mayenne avaient reçu l'ordre de faire sauter le pont de Beaumont et de s'opposer, aussi longtemps que possible, au passage de l'ennemi. Mais les habitants redoutant les suites d'un combat dont leur ville aurait eu à souffrir, excitèrent les mobilisés à se débander; ces derniers, ayant la *faiblesse* de céder aux sollicitations des *habitants*, abandonnèrent leur colonel, M. Bourney.

Les Allemands traversèrent la Sarthe sans coup férir, grâce au peu de patriotisme des habitants de cette ville.

Dans la soirée du 14 janvier, j'allai porter l'ordre de faire sauter une arche du pont du chemin de fer ; ne connaissant pas la ville, je me fis accompagner par un sergent de la garde nationale de service à la préfecture.

Avant que l'ennemi fût en marche sur Alençon, la garde nationale de cette ville était prête à périr pour la défense de ses foyers, mais dès qu'elle connut la prochaine arrivée des Prussiens, ses sentiments belliqueux s'affaiblirent et disparurent complètement.

L'ingénieur qui avait reçu l'ordre de miner le pont d'Alençon vint se plaindre au préfet que le général qui commandait le département avait envoyé des soldats pour s'opposer à ce travail de défense. Le général oubliait ses devoirs de soldat et de patriote ; ce malheureux vieillard subissait l'influence du courant pacifique qui dominait de plus en plus dans la population à mesure que le dénouement approchait.

Après la défaillance des mobilisés de la Mayenne et l'entrée sans obstacle des Prussiens dans la petite ville de Beaumont, le général Chanzy, qui n'a jamais désespéré du salut de la France, même après le désastre du Mans, télégraphiait au préfet à peu près en ces termes : « Faites tous vos efforts pour arrêter la marche de l'ennemi jusqu'à demain soir, j'attends des renforts de Cherbourg. »

Une sorte de conseil de guerre fut tenu dans la

nuit à la préfecture où le plan de la défense d'Alençon fut arrêté.

Étaient présents : le préfet, le colonel Tardy, le colonel Lipowski et le commandant Cardigan. Quant à moi, ne connaissant ni la localité ni les forces dont on pouvait disposer, mon rôle se réduisit à celui de témoin de ce qui se décida dans ce conseil de guerre.

Toute la nuit la préfecture fut ouverte; des gendarmes à cheval portaient les ordres aux différents détachements de mobilisés et aux compagnies de francs-tireurs.

Le préfet était l'âme de la résistance que l'ennemi devait trouver devant Alençon. On le savait dans la ville où les peureux répandaient toutes sortes de faux bruits; on prêtait au préfet les projets les plus absurdes.

Le conseil municipal siégeait en permanence. Le 15, avant le jour, le conseil m'invita à me rendre dans la salle de ses séances. Par déférence pour ce corps élu, je m'empressai de me rendre à la mairie.

Lorsque je fus introduit dans la salle du conseil, M. le président me demanda s'il était vrai que M. le préfet eût dit *qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de la ville d'Alençon* après la bataille.

Je répondis que « M. le préfet n'avait pu dire une pareille sottise. Alençon étant une ville ouverte, sans aucune fortification, la résistance ne pouvait être longue; d'ailleurs l'action devant se passer en avant de la ville, il n'était pas question de défendre Alençon rue par rue, maison par maison, il s'agissait simplement de retarder la marche de l'ennemi pendant un

jour, afin de donner le temps au général Chanzy de reformer son armée et de recevoir les renforts, tirés du camp de Cherbourg, que le gouvernement lui envoyait ».

Cette déclaration ayant paru satisfaire le conseil municipal, je me retirai.

L'ennemi, selon son habitude, s'avançait lentement, et ce n'est guère qu'à 1 heure après midi que ses dispositions furent prises pour attaquer.

Le préfet monta à cheval et se rendit sur le champ de bataille, encourageant les troupes par sa présence. J'aurais bien voulu l'accompagner, mais il me donna l'ordre de rester à la préfecture avec le personnel et de partir lorsqu'il me ferait avertir.

A 3 heures, un obus pénétra dans la préfecture, fit quelques dégâts en éclatant; personne ne fut atteint.

Il était impossible de songer à vaincre ; les forces ennemies étaient, a-t-on dit, trois ou quatre fois supérieures en nombre à celles qui barraient les chemins d'Alençon; nos adversaires étaient bien armés, tandis que les troupes françaises, sauf les francs-tireurs de Paris, étaient armées d'anciens fusils transformés. Malgré toutes ces causes d'infériorité, le combat d'Alençon a produit tous les résultats qu'on en attendait. L'ennemi a été arrêté devant la ville, non seulement jusqu'au soir, ainsi que le demandait le général Chanzy, mais jusqu'au lendemain, et il n'est entré dans Alençon qu'après que les troupes françaises s'étaient retirées en bon ordre.

Sauf une panique produite dans une compagnie de

mobilisés, par la chute des premiers obus lancés par les Prussiens, tous ceux qui ont pris part au combat du côté des Français ont fait leur devoir.

La batterie d'artillerie de l'Orne s'est conduite admirablement; malgré le petit calibre de ses canons, elle a répondu vigoureusement à l'artillerie ennemie: aussi, plus de la moitié de son effectif a été mis hors de combat. Les mobilisés de l'Orne, commandés par le colonel Tardy, ont rivalisé de bravoure et d'entrain avec les francs-tireurs de Paris. Le capitaine Oustalet et les francs-tireurs des Pyrénées se sont héroïquement battus.

A 5 heures du soir environ, je reçus l'ordre de partir avec le personnel et de me rendre à Flers, où avaient été envoyées les archives.

Une neige fine tombait sans discontinuer, le vent nous la chassait au visage d'une manière aveuglante. J'étais avec le chef de la première division, M. Vice, un brave cœur qu'une mort prématurée a enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis. Tous les autres employés, en prévision de cet événement, s'étaient assuré des moyens de transport. M. Vice et moi, n'ayant pu quitter la préfecture, nous nous trouvâmes pris au dépourvu.

Je me vis encore une fois dans la nécessité de me remettre en route avec ma mallette sur le dos et mon sac de voyage à la main. Mon parti fut vite pris; j'engageai M. Vice à m'imiter. Nous devions aller à

pied jusqu'à Argentan et, là, le chemin de fer nous aurait conduits à Flers.

Notre marche était fatigante; nous allions contre le vent, la neige nous contrariait beaucoup. Nous avions fait à peu près quatre kilomètres lorsque nous fûmes rejoints par une charrette sur laquelle était le directeur des télégraphes du département et ses employés d'Alençon. M. le directeur nous offrit gracieusement de monter sur la voiture. Nous acceptâmes avec plaisir et nous nous installâmes comme nous le pûmes : la charette était petite, nous étions serrés, presque assis les uns sur les autres. La voiture était couverte d'une toile, cela n'empêchait pas la neige de s'engouffrer dans l'intérieur.

A quelques lieues d'Alençon, nous rencontrâmes, dans un village, un bataillon de mobilisés qui se reposaient; pleins d'insouciance, les uns riaient, d'autres chantaient et quelques-uns discutaient avec animation. Je fis arrêter la voiture, je descendis et je cherchai le commandant. Dès que je le vis, je lui demandai où il conduisait sa troupe.

— A Alençon, j'ai reçu l'ordre de m'y rendre.

— N'y allez pas, vous y arriveriez trop tard; le combat est terminé, on n'entend plus le canon, vous risqueriez de tomber au milieu des Prussiens.

Il me répondit qu'il allait conduire son bataillon dans une autre localité et que, là, il demanderait des ordres.

Nous nous arrêtâmes deux heures à Séez pour faire reposer le cheval; nous en profitâmes pour nous pro-

r quelques aliments; nous étions partis d'Alen - sans avoir dîné.

Après cette halte, nous ne nous arrêtâmes plus au jour, à la sous-préfecture d'Argentan. Le us-préfet, M. Catusse, donna des réquisitions pour chemin de fer à tout le personnel. La plupart des nployés étaient partis avant nous, nous les rejoi- nîmes à Argentan.

En arrivant à Flers, j'y trouvai des dépêches adressées au préfet; celui-ci étant resté avec les troupes, je répondis en son absence.

Les bureaux de la préfecture furent installés dans une maison fraîchement réparée. Des tables, des chaises et quelques lits furent loués et le service ne fut presque pas interrompu.

La garde nationale d'Argentan, apprenant l'occupation d'Alençon par les Prussiens, s'empressa de rendre les fusils à la sous-préfecture.

Pourquoi les avait-elle demandés, puisqu'elle ne voulait pas s'en servir pour défendre ses foyers?

Afin d'éviter que ces fusils ne tombassent entre les mains des Prussiens, on les plaça sur des voitures et on les dirigea sur Flers.

Pour remplacer les deux mille voitures de transport tombées au pouvoir des Prussiens, à la suite de la bataille du Mans, le général Chanzy en demanda de nouvelles. Le département de l'Orne en avait déjà fourni un nombre considérable, il était à peu près impossible de réunir par les procédés ordinaires, les quinze cents voitures qu'on demandait encore pour l'armée du camp de Conlie.

J'envoyai par le télégraphe, à tous les sous-préfets du département, l'ordre de faire des réquisitions de voitures.

A Flers, j'eus recours à un moyen peu régulier, et il faut se reporter aux événements au milieu desquels nous vivions pour le comprendre. Le jour du marché, je donnai l'ordre de laisser entrer dans la ville toutes les voitures que les habitants des campagnes voudraient bien y amener, mais sur chaque route ou chemin qui conduisait hors de Flers, on avait placé un peloton de mobilisés qui avait l'ordre de retenir toutes celles qui voudraient sortir. Ce procédé extralégal nous permit d'envoyer à l'armée un certain nombre de voitures.

Mais que de plaintes, que de cris, que de colères, cette mesure a soulevés! J'étais obligé d'écouter toutes les réclamations. Il était encore possible de s'entendre avec les hommes, je leur lisais la dépêche du général Chanzy et bien souvent ils se résignaient. Avec les femmes c'était autre chose : elles parlaient toutes ensemble, mes explications n'étaient pas entendues, elles criaient qu'on leur volait leurs voitures. Je me rappelle toujours une femme brune, grande, au teint coloré, qui était beaucoup plus irritée que les autres, et qui me menaçait du poing. Elle criait tellement fort qu'elle ne pouvait plus articuler les mots; les injures qu'elle m'adressait ne pouvaient sortir de sa gorge. Je m'efforçai de la calmer, je lui disais que le gouvernement de la République l'indemniserait dans le cas où sa voiture et son cheval seraient pris par l'ennemi.

— Mais, Monsieur le secrétaire général, s'écria-t-elle, vous ne savez pas que ma jument est pleine.

— Faites constater son état par un vétérinaire et, en cas d'accident, vous serez indemnisée en raison de la valeur de votre bête.

Il me fallut beaucoup de sang-froid pour traverser ces scènes orageuses. Après les cris et les menaces, vinrent les certificats délivrés par les autorités de Flers; tel individu était meunier, tel autre boucher, tel autre boulanger, etc. Tous contribuaient à l'approvisionnement de la ville. Si j'avais voulu écouter toutes ces réclamations, plus ou moins fondées, nous n'aurions pas eu de voitures de réquisition.

Je ne veux pas parler de ce que j'ai fait légalement, mais je veux citer encore un fait qui montre combien il est difficile de ne pas sortir de la légalité dans des temps troublés, et surtout dans des départements envahis ou sur le point de l'être.

Le maire de la ville de l'Aigle m'envoya un télégramme pressant pour me demander ce qu'il fallait qu'il fît d'un individu détenu dans la prison de la ville, lequel avait été arrêté lorsqu'il conduisait un troupeau de moutons à l'ennemi. Le troupeau était en fourrière, seulement le fourrage manquait pour le nourrir. L'individu était récidiviste, il avait été menacé plusieurs fois, ce qui ne l'avait pas empêché de continuer à fournir des provisions aux Prussiens, à cause des bénéfices que ce commerce lui procurait.

Je répondis par un télégramme dont voici à peu près les termes :

« Faites mettre en liberté conducteur du troupeau,

dites qu'il sera traduit devant cour martiale, s'il recommence ses manœuvres.

« Faites vendre moutons au profit des victimes de la guerre. »

Il est clair que cela n'était pas légal, mais je ne vois pas encore qu'il y ait eu un meilleur moyen pour mettre fin à cette situation.

Le 28 janvier, je reçus une dépêche qui annonçait la conclusion d'un armistice. J'en fis afficher une copie à la porte de la préfecture provisoire et une autre à la porte de la mairie. Il était près de 9 heures du soir. La nouvelle se répandit rapidement dans la ville. La plupart des mobilisés étaient déjà couchés, ils se levèrent et se livrèrent dans les rues à des manifestations bruyantes; leur joie était grande, ils considéraient la guerre comme terminée.

Après la conclusion de l'armistice, je reçus l'ordre du préfet de transférer les archives à la sous-préfecture d'Argentan. Je m'y rendis avec tout le personnel. Le préfet était là depuis quelques jours.

Une bande de territoire de huit à dix kilomètres de largeur fut déclarée zone neutre; aucun soldat français ou prussien ne pouvait y s'éjourner pendant toute la durée de l'armistice (vingt et un jours). Le hasard voulut que la ville d'Argentan se trouvât à peu près au milieu de cette zone, de sorte que cette ville fut abandonnée par nos soldats et même par les gendarmes.

Pendant toute la durée de l'armistice, il ne se passa rien d'extraordinaire. Seulement nous recevions chaque jour la visite de quelques maires qui

plaignaient de la conduite des Prussiens. Malheureusement nous ne pouvions rien faire pour les protéger.

* * *

L'armistice, dont la durée était de vingt et un jours, expirait le 18 février à minuit. Des éclaireurs civils nous apprirent dans la journée du 18, que les Prussiens se préparaient à occuper Argentan. Nous ne recevions pas de nouvelles de Bordeaux. L'armistice serait-il, ou ne serait-il pas renouvelé? Telle était la question que nous nous posions sans pouvoir la résoudre.

Afin d'être prêt à tout événement, je fis emballer de nouveau les archives. Le préfet de son côté prévint le chef de gare d'Argentan, de se tenir en mesure de transporter le personnel et les papiers de la préfecture à Flers si l'armistice n'était pas prorogé ou renouvelé à minuit.

Le public était inquiet, quelques individus mal intentionnés cherchèrent à exploiter l'anxiété des habitants: ils répandirent le bruit dans la ville que nous avions des dépêches, mais que nous ne voulions pas les communiquer.

Un attroupement se forma devant la sous-préfecture. La foule, qui était d'abord pacifique, devint agitée, houleuse, puis menaçante. Excitée par des bonapartistes, elle demanda la communication des dépêches. J'essayai de parler pour la calmer, mais [illegible]nir. Le sous-préfet, républicain ferme

et dévoué, voulut aussi haranguer la foule, mais il ne fut pas plus heureux que moi.

La situation devenait critique; nous n'avions pas même un gendarme à notre disposition; si l'armistice n'eût pas été prorogé, je ne sais comment nous nous serions tirés de là.

Enfin, à 11 h. 30 du soir, nous reçûmes une dépêche qui annonçait que l'armistice était prorogé jusqu'à la paix définitive. Nous en donnâmes connaissance à la foule qui se retira soulagée, comme si elle eût échappé à un grand danger.

Le 7 mars, j'obtins l'autorisation de me rendre à Paris. La vue de la capitale produisit sur moi une impression attristante. Le travail n'avait pas encore repris, les ateliers étaient déserts, mais les rues étaient encombrées de désœuvrés. Les gardes nationaux en uniforme se promenaient ou formaient des groupes sur les boulevards et sur les places publiques.

Autour de la colonne de Juillet, sur la place de la Bastille, je m'approchai de plusieurs groupes; on y parlait à haute voix d'une insurrection prochaine. Au milieu d'un groupe, je vis des soldats; un orateur s'adressa directement à eux et leur tint ce langage :

— Vous êtes des militaires et nous, nous sommes des civils, mais nous sommes tous des enfants de la France; quand vous quitterez l'uniforme vous redeviendrez civils aussi, notre cause est donc la même, nous devrions être tous frères; *dans quelques jours*

pourtant, vous nous tuerez, lorsqu'on vous commandera de faire feu sur nous.

— Mais non, mais non, répliquaient les fantassins il n'y a pas de danger, nous ne tirerons pas sur vous, nous mettrons plutôt la crosse en l'air.

— A la bonne heure, vous comprenez que nos intérêts sont les mêmes, etc.

Lorque je revins à Argentan, je racontai ce que j'avais vu et entendu et je concluai de tout cela qu'avant un mois nous aurions à Paris une insurrection plus formidable que celle de juin 1848.

J'avais eu l'occasion de voir plusieurs citoyens que je connaissais; tous me parurent malades, les souffrances du siège avaient certainement agi sur leurs cerveaux. Des hommes que j'avais connus modestes autrefois étaient devenus vaniteux; une des premières questions qu'ils me faisaient était celle-ci : « Que pense-t-on des Parisiens en province? On ne s'attendait pas à tant d'héroïsme de notre part. »

Ces hommes avaient évidemment cette fièvre particulière qu'on a appelé « fièvre obsidionale ».

Les Prussiens évacuèrent Alençon et nous retournâmes prendre possession de la préfecture.

Les électeurs avaient élu une majorité royaliste et M. Thiers, qui avait été nommé dans un grand nombre de départements, devint l'homme de la situation; il forma un ministère à Bordeaux qui était loin d'être composé comme je l'aurais désiré. Le vieux Dufaure en faisait partie et je n'avais pas oublié que cet ancien

ministre du prince Louis-Napoléon s'était associé à la violation de la Constitution, en 1849; c'était lui qui m'avait fait poursuivre et condamner pour avoir voulu empêcher cette violation de la loi. N'ayant aucune confiance dans les reliques de ce vieil orléaniste, je résolus de donner ma démission de secrétaire général du département de l'Orne.

L'insurrection de la Commune commença le 18 mars 1871. Je vis avec tristesse ce soulèvement que j'avais prévu lors de mon voyage à Paris. Cette guerre civile qui éclatait sous les yeux de l'ennemi, alors qu'il occupait une partie des forts de la capitale et les deux cinquièmes de notre territoire, me semblait criminelle au plus haut degré. Je craignais d'y voir sombrer la République et peut-être la France.

X

LA COMMUNE
JE SUIS ARRÊTÉ PAR LES GARDES NATIONAUX FÉDÉRÉS
FIN DE LA COMMUNE

Le 25 mars je remis le service à mon successeur et je me rendis à Paris pour voir de près les événements qui se déroulaient depuis quelques jours.

Vers le milieu du mois d'avril, je me promenais près des fortifications avec MM. Antonin Dubost, ex-

préfet de l'Orne, Durant-Savoyat[1], avocat à Grenoble, ex-conseiller de préfecture, et un architecte de Mâcon, ami de M. Dubost. Nous causions ensemble de cette malheureuse guerre civile, sans nous douter qu'un Lyonnais, qui venait de nous saluer en passant près de nous, était en train de nous dénoncer comme des Versaillais suspects. Bientôt après nous fûmes entourés par des gardes nationaux fédérés[2], une voiture fut requise et l'on nous conduisit place Vendôme.

On nous plaça dans un pièce du premier étage, sous la surveillance d'un vieux sergent de la garde nationale. Cet homme avait l'air d'écrire et, de temps en temps, il levait les yeux sur nous en proférant des injures contre les ennemis du peuple, contre les aristocrates. Il fallait, disait il, des otages pour répondre, tête pour tête, des fédérés que les Versaillais massacraient.

Le lieutenant qui commandait la troupe qui avait escorté la voiture écrivit son rapport et le remit au vieux sergent; celui-ci le félicita.

« C'est bien, lieutenant, toutes les fois que vous rencontrerez des aristocrates, ne craignez pas de les arrêter; ce sont des ennemis du peuple. Il y a longtemps que le peuple souffre, qu'il est exploité; son heure est venue, il faut qu'il se venge de toutes les misères qu'on lui a fait endurer depuis bien des siècles. »

Le lieutenant avait l'air ennuyé d'avoir fait la

[1] Aujourd'hui député de l'Isère.

[2] Les gardes nationaux au service de la Commune avaient pris le nom de fédérés.

triste besogne qu'il venait de faire. La rédaction du rapport avait pris beaucoup de temps. Les heures s'écoulaient, et l'incertitude de ce qui allait nous arriver me faisait trouver le temps long. Lassé d'entendre le sergent déblatérer contre nous, je perdis patience; il m'était dur d'être traité d'ennemi du peuple par ce vieux rabâcheur. Je me levai; après l'avoir regardé bien en face, je lui dis : « Qui êtes-vous donc, vous qui nous insultez? Vous n'êtes pas républicain, peut-être, tandis que moi, j'ai fait plus d'années de détention pour la République que vous n'avez fait d'heures de prison pour elle. »

Cette déclaration le surprit beaucoup. Il changea de ton et me demanda qui j'étais. Je le lui dis, et lui montrai, comme preuve, ma médaille d'ancien représentant du peuple et ma nomination de secrétaire général. Ce vieux dur à cuire se radoucit immédiatement et voulut bien me faire conduire de l'autre côté de la place, dans le cabinet du général Bergeret. Ce général de la Commune était grand, il avait une bonne figure et portait toute la barbe. Un képi fortement galonné semblait en permanence sur sa tête, mais il avait l'air de manquer d'enthousiasme et paraissait embarrassé du rôle qu'il jouait. Ma présence le gênait, sans doute, car il se hâta de me faire conduire dans une autre pièce où se trouvait un jeune homme qui remplissait les fonctions de commissaire. Ce jeune homme avait une figure ouverte, intelligente et n'avait aucun point de ressemblance avec le vieux sergent. Il fut très convenable avec moi. Il me dit que j'avais été dénoncé comme Versaillais, qu'il

regrettait ma mésaventure et qu'il allait me faire mettre en liberté. Je lui parlai de mes amis. Il me demanda si je les connaissais bien.

— J'en réponds comme de moi-même, lui dis-je.

— C'est bien, vous allez tous être libres.

En effet, quelques instants après, mes amis et moi nous étions en liberté.

C'est ainsi que se termina cette aventure qui aurait pu tourner au tragique, si l'on songe au milieu de quels terribles événements elle s'était produite.

Je n'ai jamais su quelles étaient les véritables fonctions que remplissait ce jeune homme; il paraissait avoir une grande influence; du moins voici un fait qui me le fait croire : Pendant que j'étais dans son cabinet, j'ai assisté à un entretien assez curieux entre lui et M. Beslay, ancien député de 1848 et membre de la Commune; ce dernier venait demander la mise en liberté de M. le marquis de Plœuc; la Commune avait besoin d'argent; M. Beslay était chargé d'en demander à la Banque, mais pour en obtenir sans violence, il fallait que M. de Plœuc fût libre pour signer le bon pour toucher. Ce jeune homme accorda l'autorisation de mettre en liberté le régent de la Banque de France sans aucune espèce de résistance.

* * *

L'histoire de la Commune a été écrite par différentes personnes, et chacune l'a écrite à son point de vue, selon que l'écrivain appartenait à l'un ou à l'autre des partis représentés dans ce gouvernement insurrectionnel.

Il est très difficile de se former une idée bien nette de ce que voulaient ceux qui dirigeaient ce mouvement communaliste. Ils n'avaient pas de programme commun. Les internationalistes n'avaient pas la même manière de voir que les blanquistes, et les uns et les autres avaient des idées et des tendances qui n'étaient pas celles de Delescluze et de ceux qui pensaient comme lui.

Quelques personnes, pour expliquer cette insurrection, à un moment où notre patrie était dans une situation si déplorable, ont prétendu que les auteurs du mouvement, étant indignés contre l'Assemblée de Bordeaux, qui avait accepté un traité de paix si onéreux et si humiliant pour la France, désiraient continuer la lutte avec les Prussiens.

Pour ma part, je n'ai jamais entendu exprimer une semblable opinion par des partisans de la Commune.

Ce qui m'a paru beaucoup plus vrai, c'est le désir chez tous d'arriver au pouvoir, espérant mieux faire que les autres. Les uns avaient l'illusion de croire qu'ils pourraient mettre en pratique certaines théories sociales; les autres, redoutant que la majorité royaliste de l'Assemblée de Bordeaux ne détruisit la République, espéraient la sauver en s'appuyant sur la population de Paris. Et tous, pour conserver la direction des affaires, flattaient le peuple qui était le nombre et qui, habilement dirigé, aurait pu être la force. Pour quelques-uns seulement, c'était le règne du peuple qui allait désormais remplacer le règne des classes privilégiées.

Le vieux sergent de la place Vendôme était l'écho de ceux-là quand il disait : « Il y a longtemps que le peuple souffre, qu'il est exploité; son heure est venue », etc., etc.

Moi qui vivait dans Paris à côté de la fournaise, qui observait avec soin ce qui se passait, je n'ai jamais pu savoir au juste ce que voulaient les chefs de cette insurrection; je ne parle pas de la masse de la population qui ne comprenait rien aux événements au milieu desquels elle vivait et où elle jouait un rôle, le plus souvent malgré elle. J'ai interrogé plusieurs hommes importants du parti de la Commune; et à leurs réponses, il était facile de voir qu'ils marchaient au hasard, sans boussole. En passant sur la place de la Concorde en compagnie d'un ami, nous rencontrâmes M. Lacécilia à cheval, avec un uniforme de colonel; il était au service de la Commune, je l'avais vu dans l'Orne où il avait pris part au combat d'Alençon, en qualité de commandant dans la légion de Lipowski. M. Lacécilia était un homme distingué, je désirais connaître son opinion sur la Commune ; mon ami, qui le connaissait particulièrement, lui demanda ce que l'on faisait à l'Hôtel de ville.

— *Rien de bon*, dit-il, *l'anarchie y règne, c'est une véritable pétaudière.*

Quelques partisans de la Commune, interrogés par moi sur ce qu'ils voulaient, me répondaient :

— Nous voulons que la Commune de Paris, forme un gouvernement à elle seule.

Quand je leur disais :

— Vous voulez donc briser l'unité nationale, que deviendra la France?

Ils répondaient :

— Les autres villes feront comme nous, si elles le veulent; quant à nous, Parisiens, nous ne voulons plus que les *Pétrusquins* de la province viennent nous dicter des lois.

— Quel gouvernement voulez-vous qu'une Commune de cinq à six cents habitants puisse avoir? Ce système pourrait, tout au plus, s'appliquer aux grandes villes.

Ils ne répondaient rien, ils ne voyaient que Paris.

J'en ai vu pourtant qui auraient voulu que les petites communes se groupassent par dix, quinze ou vingt villages pour former une petite République. D'autres enfin voulaient renverser l'Assemblée nationale dont la majorité était royaliste et établir une dictature pour républicaniser le pays. Ces derniers avaient des illusions que j'ai eues dans ma jeunesse, ils croyaient qu'on peut imposer par la force une forme quelconque de gouvernement à une nation.

Avant même la chute de la Commune, ils ont pu s'apercevoir qu'ils étaient dans l'erreur. Ils ont dû comprendre que les lois ne peuvent être que la résultante des mœurs et des aspirations de la majorité des habitants. Lorsqu'on veut aller trop vite, ou qu'on veut faire des lois contraires aux idées reçues et aux coutumes des populations, on se heurte à des obstacles insurmontables et l'on est fatalement renversé, si l'on persiste à marcher contre le sentiment public.

Voici deux exemples qui ont pu les éclairer :

La Commune, guidée par un sentiment humanitaire, décréta la supression du travail de nuit pour les ouvriers boulangers. Les Parisiens, et surtout les Parisiennes, habitués à trouver chaque matin du pain tendre pour leur chocolat ou leur café au lait, se sont récriés sur tous les tons. Si bien que le décret de ce gouvernement dictatorial n'a jamais pu être exécuté complètement.

Une autre fois, un membre de la Commune fit mettre un entrefilet dans le *Journal officiel* pour prévenir le public que le grand-livre[1] de la dette nationale allait être brûlé. Cette menace, qui n'était probablement qu'un ballon d'essai, souleva l'indignation générale, et le gouvernement de la Commune, pour calmer les habitants de Paris, fit démentir cette nouvelle et annonça en même temps qu'une enquête était ouverte afin de rechercher l'auteur de l'entrefilet.

* * *

L'église Saint-Eustache avait été transformée en club, la chaire à prêcher servait de tribune aux orateurs. Un soir j'assistai en curieux à une séance, l'église était remplie d'hommes et de femmes. Plusieurs citoyens se firent entendre. L'un d'eux prononça les abominables paroles que voici :

1 Il y a des gens qui s'imaginent que le grand-livre est formé d'un seul volume; il se compose, au contraire, de centaines de volumes dont le nombre s'accroît chaque fois que l'État fait un nouvel emprunt.

« Citoyens et citoyennes, si par malheur les Versaillais triomphent, il faut qu'ils ne trouvent plus que des ruines quand ils pénétreront dans Paris ; nos dispositions sont prises, des fils électriques sont placés dans les égouts et avec des amas de poudre placés de distance en distance, nous ferons sauter la ville d'un seul coup. »

Ce projet me parut une folie impraticable.

Dans tous les cas, il est impossible qu'une population nombreuse comme celle de Paris se laisse ensevelir aussi bêtement sous des ruines.

Ceci me rappelle une anecdote historique que j'ai entendu raconter à Belle-Isle par des condamnés de juin 1848.

Un certain nombre d'insurgés, presque tous ouvriers, combattaient derrière une barricade; l'un d'eux, désespérant de vaincre, proposa de mettre le feu et de brûler Paris. Ses compagnons, qui avaient chacun un petit ménage, qu'ils avaient acheté morceau par morceau à mesure qu'ils avaient fait des économies, se récrièrent, et dirent :

— Nous allons quitter la barricade.

— Pourquoi faire, dit l'auteur du projet?

— Pour aller éteindre le feu, pour protéger nos femmes, nos enfants et nos petits mobiliers.

L'auteur de la proposition fut obligé de se taire.

Quelques jours après cette soirée, la Commune décida que tous les citoyens au-dessous de quarante ans seraient contraints de servir dans l'armée fédé-

rale. J'ai vu arrêter plusieurs citoyens dans les rues des Martyrs et Montmartre ; j'en ai vu qu'on a fait descendre des omnibus. On les enfermait dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, jusqu'à ce qu'ils fussent enregimentés [1]. Si les membres de la Commune n'avaient pas été aveuglés par la terrible situation qu'ils s'étaient faite, ils auraient compris que la plupart de ces hommes qu'ils contraignaient à servir une cause qu'ils détestaient devaient faire de mauvais soldats qui ne songeaient qu'à fuir ou à trahir l'armée des fédérés.

Cette mesure parut rigoureuse et souleva l'indignation de cette partie nombreuse de la population qui n'était pas sympathique au gouvernement de Versailles, mais qui n'était pas de cœur non plus avec la Commune.

Le gouvernement dictatorial fut obligé de céder à l'opinion publique. Cette odieuse mesure ne fut mise à exécution que dans quelques arrondissements.

Vers la fin de la Commune, des compagnies de femmes furent organisées militairement. Une bonne partie des ouvrières étaient gagnées à la cause insurrectionnelle. Plusieurs parlaient dans les réunions publiques ; si toutes ne possédaient pas l'art de s'exprimer éloquemment, toutes paraissaient avoir une foi ardente ; elles parlaient avec passion et semblaient

1 C'était une imitation de *the press* anglaise ou levée forcée des marins. Seulement en Angleterre les hommes enrôlés de force ne combattent que les ennemis de leur pays, tandis que la Commune voulait obliger des Français à combattre d'autres Français.

convaincues que le gouvernement de la Commune était seul capable de défendre les intérêts du peuple.

Ces pauvres femmes avaient tant souffert pendant le siège! C'étaient elles qui faisaient queue pendant trois ou quatre heures, par un froid rigoureux, à la portes des boulangers, des bouchers et des distributeurs de bois, pour avoir un peu de viande de cheval, ou un petit paquet de bois vert. Elles ont certainement bien plus souffert que leurs maris qui allaient monter la garde aux remparts. Les femmes sont très impressionnables, il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'elles soient plus exaltées que les hommes.

Un jour, je lus une affiche signée par plusieurs femmes. C'était un appel ardent à leur sexe; elles appelaient aux armes leurs sœurs de Paris; elles les engageaient à aider leurs frères de la Commune, etc. Après les hommes, les femmes; on pouvait dire que la fin approchait.

Cet appel produisit peu d'effet; les bataillons de femmes ne se recrutèrent guère plus qu'avant.

La population parisienne, qui avait supporté cinq mois de siège, avait le cerveau malade. C'est ce qui aurait dû rendre les vainqueurs indulgents. Au lieu de frapper les vaincus avec des rigueurs inconnues jusque-là, on aurait dû avoir égard à l'état mental de ces malheureux dont le plus grand nombre, poussés par la misère, avaient subi un entraînement presque général.

J'habitais à Montmartre, vers le haut de la rue Houdon, quand les troupes du gouvernement de Versailles entrèrent dans Paris. Je me trouvais à la

porte de l'allée, lorsque je vis descendre une compagnie de femmes armées de fusils chassepots. Ces dames, au nombre de trente à quarante, étaient toutes coiffées en cheveux et vêtues d'une robe d'alpaga noir. Elles étaient toutes jeunes et, malgré leur teint hâlé, elles avaient assez bon air dans le rang. On entendait le bruit du canon et de la fusillade qui se rapprochait. Une de ces pauvres femmes dit en passant devant moi :

— La fusillade me fait peur, ça me retourne le ventre ; je veux m'en aller.

— Taisez-vous, lui dit une de ses compagnes, c'est le moment de montrer notre énergie.

La petite troupe féminine était suivie d'une vingtaine de gardes nationaux aux cheveux gris ; c'étaient des vétérans.

En entendant parler ces femmes, je fis un mouvement involontaire ; c'était de la pitié, de la compassion que je ressentais, et pas autre chose. Néanmoins, ce mouvement faillit me coûter cher : un des vétérans l'avait remarqué ; il s'arrêta devant moi, me traita d'*aristo* et menaça de me f... un coup de fusil.

Je ne répondis rien, mais je rentrai chez moi dès que la troupe eut passé.

Dans des temps troublés comme ceux-là, il est plus prudent de rester chez soi que d'en sortir, à moins qu'on ne prenne part à la lutte d'un côté ou de l'autre.

La petite colonne n'alla pas loin ; arrivée sur la place Pigalle, où existait un embryon de barricade, elle fut accueillie par une vive fusillade qui venait

du boulevard Clichy, puis elle fut tournée et prise en flanc par un bataillon venu par la rue des Abbesses et la rue Houdon. Tous ceux qui faisaient partie de cette petite troupe furent tués ou faits prisonniers. De mes fenêtres, je vis passer plusieurs des femmes que j'avais vues descendre armées quelques instants avant, qui marchaient désarmées et entourées de soldats.

Après l'anéantissement de la petite colonne, des perquisitions furent faites dans toutes les maisons, des caves aux greniers.

Une demi-douzaine de fantassins, commandés par un caporal, entrèrent chez moi comme une trombe; ils visitèrent tous les coins et fouillèrent dans tous les meubles pour trouver des insurgés ou des armes.

Le gouvernement de la Commune n'a pas été défendu sérieusement par ses bataillons[1]. Aussitôt qu'on connut, dans Paris, l'entrée des troupes de Versailles, malgré l'appel désespéré de Delescluze, délégué à la Guerre, malgré son cri de détresse: *Place aux bras nus*, la Commune fut abandonnée par les trois quarts de ses soldats. Excepté dans le XI^e^ arrondissement, il n'y a eu nulle part de ré-

1 Parmi les partisans de la Commune il y avait, comme il y a dans tous les partis, des hommes politiques qui n'exposent jamais ni leur liberté ni leur vie; ils ne se dérangent que pour croquer les marrons que les autres tirent du feu. C'est la catégorie des politiciens habiles. A ceux-ci les honneurs et les places, et aux autres la prison et les coups.

sistance opiniâtre. Les barricades n'étaient défendues que par une poignée d'hommes qui se laissaient le plus souvent surprendre par la troupe qui les tournait et les prenait à revers.

Pendant la durée de cette lutte fratricide, il y eut une nuit épouvantable, une nuit sinistre entre toutes : c'est la nuit des incendies. De la maison que j'habitais à Montmartre, on découvrait une grande partie de Paris. Ces incendies, allumés sur plusieurs points à la fois, donnaient à la grande ville un aspect fantastique. C'était horriblement lugubre. Les malheureux fédérés avaient eu une inspiration infernale. Ils faisaient grand dans le mal. J'étais cloué à ma fenêtre, fasciné par ce spectacle étrange ; le ciel était rouge, les flammes s'élevaient à une hauteur considérable, puis quand un nouveau tonneau de pétrole éclatait, de nouveaux tourbillons de fumée et de nouvelles langues de feu s'élevaient dans les airs.

Pendant que Paris paraissait tout embrasé, le canon ne cessait de tonner, les obus sifflaient et faisaient un bruit saccadé qui a de l'analogie avec celui que ferait un sac de noix qu'on verserait brusquement d'une certaine hauteur sur le sol ; puis le craquement des mitrailleuses et le crépitement de la fusillade ajoutaient encore à l'horreur de cette épouvantable nuit.

J'avais bien entendu dire au club de l'église Saint-Eustache, par un orateur, qu'on ferait sauter Paris, mais je l'avais considéré comme un fou, aussi je ne pouvais croire que le feu eût été mis volontairement, cela me paraissait monstrueux.

La répression fut sanglante, les vaincus furent traités sans pitié. Plus de vingt mille individus ont été fusillés pendant et après la lutte. Les fusillades ont précédé les incendies et se sont prolongées longtemps après.

Un employé de commerce, forcé de marcher avec les insurgés, fut arrêté et conduit à la prison de la Roquette; il n'avait pas tiré un seul coup de fusil, il était hostile au parti de la Commune. Voici ce qu'il m'a raconté avoir vu :

Une sorte de cour martiale siégeait dans une salle de la prison, les prisonniers étaient amenés devant le tribunal; des soldats les contraignaient à quitter leurs vêtements; on leur visitait l'épaule droite nue, et, s'il y avait des marques laissées par le recul du fusil, on les faisait passer dans une cour où ils étaient fusillés à bout portant.

Quant à ceux qui n'avaient pas tiré, ils étaient renvoyés dans l'intérieur de la prison; ensuite on les obligeait à venir charger sur des fourgons d'artillerie les cadavres de ceux qui avaient été massacrés.

Cet employé ne fut pas jugé, ce qui ne l'a pas empêché de passer quatorze mois sur les pontons avant d'être rendu à la liberté.

Les incendies avaient frappé de terreur la population parisienne. Cela n'a rien d'étonnant quand on songe à tous les monuments publics qui ont été brûlés, sans tenir compte des maisons particulières qui ont été incendiées, soit par l'artillerie de l'armée natio-

nale, soit par des mains criminelles étrangères à la Commune.

Le palais des Tuileries, l'Hôtel de ville, le ministère des finances, le palais d'Orsay, le palais de la Légion d'honneur, la Préfecture de police, l'Entrepôt des liquides, les docks de la Villette, le Palais-Royal, les théâtres Historique, de la Porte-Saint-Martin, de l'Ambigu, etc., avaient été livrés aux flammes.

Une sorte de panique survécut aux incendies. De pauvres femmes qui allaient chez les épiciers acheter du pétrole pour leurs lampes furent arrêtées comme incendiaires.

Le bruit courut que plusieurs prétendues pétroleuses avaient été fusillées. Elle portaient des pots ou des bouteilles qui sentaient le pétrole, cela suffisait, les explications étaient inutiles, ceux qui les arrêtaient ne voulaient rien entendre. La peur rend féroce et cruel.

Les bourgeois de Paris, qui faisaient cause commune avec les troupes, après la chute du gouvernement insurrectionnel, portaient comme insigne un brassard tricolore, ils firent eux-mêmes un grand nombre d'arrestations.

Quoique cela puisse paraître étrange, je crois que ces bourgeois étaient de bonne foi, ils croyaient sincèrement à l'existence des pétroleuses. La preuve, c'est qu'ils firent boucher et murer tous les soupiraux des caves. Aujourd'hui cette mesure semble ridicule et fait sourire ceux qui n'ont pas vu ces extravagances.

Un soir, j'allai imprudemment, avec un de mes amis, voir les ruines fumantes de la Préfecture de

police ; nous eûmes beaucoup de peine à regagner sans accident nos demeures. Nous fûmes arrêtés plusieurs fois dans notre marche, et dans toutes les rues on nous intima l'ordre de marcher au milieu de la chaussée, de peur, sans doute, que nous ne jettassions du pétrole dans les caves, bien que tous les soupiraux fussent déjà murés.

On l'a répété bien souvent, la peur ne raisonne pas. Les récits des journaux de Paris épouvantèrent la province et dans plusieurs villes les soupiraux des caves furent aussi murés par crainte des pétroleuses.

Avant le 18 mars, les gardes nationaux qui construisaient des barricades obligeaient les citoyens qui passaient à porter au moins un pavé à ces fortifications improvisées. C'était un concours qu'il fallait donner de gré ou de force. Après la chute de la Commune, une comédie en sens inverse fut jouée par les gardes nationaux porteurs de brassards; les citoyens qui passaient furent dans certains quartiers contraints d'ôter un pavé aux barricades élevées par les fédérés.

Avant de terminer ce que j'avais à dire sur la Commune, je dois dire comment la justice se rendait dans certaines justices de paix sous ce gouvernement.

Je connaissais un Lyonnais qui remplissait des fonctions équivalentes à celles de juge de paix. Le hasard voulut que j'assistasse un jour à une de ses audiences. C'était après que la Commune avait décrété que tous les locataires pouvaient déménager

librement sans payer de loyer et sans que les propriétaires pussent retenir leurs meubles ou s'opposer à leur départ.

C'est encore une mesure qui ne produisit pas beaucoup d'effet. Les propriétaires exigeaient de ceux qui voulaient louer des quittances de loyer; il s'ensuivit que ceux qui voulaient déménager sans payer ne purent pas louer, parce que les anciens propriétaires ne voulurent pas donner de quittances pour des loyers qu'ils n'avaient pas perçus. Pour que la mesure eût pu produire des effets pratiques, il aurait fallu que le décret obligeât les propriétaires à louer au premier individu qui se présenterait pour louer un appartement vacant.

A l'audience où j'assistais, plusieurs contestations entre voisins ou voisines furent réglées à l'amiable. Le juge faisait de la conciliation autant que possible. C'était très bien, je n'avais qu'à louer sa bienveillance et son impartialité.

Une dernière affaire attira mon attention. C'était un locataire qui avait déménagé sans payer sa location, deux ans avant la guerre, en 1868; le propriétaire d'accord avec le locataire avait gardé quelques meubles comme dédommagement de ce qu'il perdait. C'était un fait antérieur à la guerre, et le décret de la Commune n'avait rien à y voir, à moins de lui donner un effet rétroactif, ce qui n'avait pas été dans la pensée de ses auteurs. Le locataire faisait appeler son ancien propriétaire pour qu'il fût condamné à lui restituer ses meubles ou à lui en payer la va-

Le propriétaire disait pour sa défense : « Monsieur m'a cédé ses meubles volontairement, je les ai vendus, il me serait donc impossible de les rendre ; d'ailleurs, Monsieur me devait une somme triple de celle que j'ai retirée de la vente. » Tout cela s'est passé en 1868, deux ans avant la guerre.

A ma grande surprise, le juge condamna le propriétaire à restituer les meubles ou leur valeur en argent.

Lorsque je fus seul avec ce magistrat, je lui dis :

— Cet ouvrier est un malhonnête homme, vous avez eu tort de condamner le propriétaire.

— C'est vrai, me répondit-il, l'ouvrier n'était pas dans son droit, mais j'ai pour principe de donner toujours tort aux propriétaires ou aux bourgeois. Cette révolution est faite pour le peuple, il faut qu'il en profite.

— Vous faites fausse route, répliquai-je, croyez-moi, toute cause qui ne s'appuie pas sur la justice est une cause perdue.

Voici un autre fait du même genre. Le mari de la sœur de mon beau-frère Menu était devenu propriétaire d'une maison près de la poterne Montmartre, après en avoir économisé le montant sou à sou. Il était mécanicien au chemin de fer du Nord. Avant la guerre il avait pour locataire une dame qui habitait seule un petit logement. Les propriétaires étaient bons et pleins d'égards pour elle. Cette dame déménagea avant le décret de la Commune et paya intégralement sa location. Propriétaire et locataire se quittèrent dans les meilleurs termes.

Un neveu de la locataire fut nommé juge de paix dans ce quartier et, après le décret sur les loyers, il engagea sa tante à faire appeler son ancien propriétaire pour se faire rendre la location qu'elle lui avait payée.

Le juge de paix était peu lettré et manquait de prestige. Il portait une énorme cravate rouge pour en imposer probablement à ceux qui comparaissaient devant lui. Lorsque le propriétaire et la locataire comparurent, le juge de paix ne voulut pas entendre les explications du propriétaire et le condamna à restituer séance tenante la location perçue.

— Mais je n'ai pas d'argent, dit le propriétaire, accordez-moi du temps.

— Cela ne me regarde pas, répond le juge, vous êtes *propiétaire, vous devez avoir de monnaie, il faut casquer* et je n'ai pas de temps à vous accorder.

Pendant les premiers jours qui ont suivi l'entrée des troupes dans Paris, j'ai entendu dire plusieurs fois dans des groupes sur les boulevards Montmartre et des Italiens : « Il faut purger la capitale, Paris a besoin d'une bonne saignée, il faut enlever cinquante mille hommes. » Il y en avait qui disaient cent mille.

Peu s'en fallut que ces désirs ne fussent satisfaits, car au moment où ces individus tenaient ce langage en public, on fusillait les insurgés prisonniers, au collège Rollin, au parc Monceaux, à la mairie du X^e^ arrondissement, à la prison de la Roquette, à la

caserne de l'École militaire, au palais du Luxembourg etc., etc.

Voilà les tristes et terribles effets de la guerre civile. Ah! puissions-nous ne jamais revoir une guerre semblable entre les fils de notre chère patrie!

Après la chute de la Commune, il y eut dans Paris une maladie écœurante, la maladie de la dénonciation. Environ un mois après ces événements, j'ai entendu dire à un employé de la Préfecture de police :

« Je suis honteux de savoir qu'il y a tant de dénonciateurs dans Paris. C'est abominable, la moitié de la population dénonce l'autre. La Préfecture de police a reçu directement ou par les commissaires de police plus de quatre cent mille dénonciations, et ça continue encore. Puis il ajouta. Il y a des gens qui profitent de ces malheureux événements pour satisfaire leurs rancunes personnelles; c'est triste. »

* * *

Comme conséquence de ces dénonciations, les visites domiciliaires se multiplièrent dans des proportions extraordinaires, et, à la suite, il y eut de nombreuses arrestations d'hommes, de femmes et même d'enfants.

Je connaissais un Lyonnais, ancien détenu de Belle-Isle, fabricant de boutons, qui demeurait près de la rue Oberkampf; il n'avait pas su résister à l'entraînement; ses amis servaient la Commune, lui aussi voulut la servir. Il était intelligent et arriva sans peine à occuper successivement des emplois de plus en

plus importants; vers la fin de l'insurrection, il remplaça Ferré à la sûreté.

Lorsque la situation des fédérés devint désespérée, il parvint à se cacher.

La police se présenta chez lui à différentes heures du jour et de la nuit et ne réussit pas à lui mettre la main au collet. Les agents, furieux d'être toujours déçus dans leurs espérances, sommèrent la femme de ce proscrit d'indiquer le lieu où il était caché ; elle refusa, et pour ce seul motif elle fut arrêtée et conduite à la prison de Saint-Lazare. Sa fille, âgée de dix ans, fut recueillie par une de ses ouvrières et celle-ci vint me dire qu'on avait emprisonné la femme de mon ancien codétenu, parce qu'elle n'avait pas voulu dénoncer son mari.

Ce fait inouï me parut tellement monstrueux, tellement révoltant et en dehors de nos mœurs, que je m'empressai d'écrire à M. Le Royer, député du Rhône, dont j'avais pu, en diverses circonstances, apprécier le grand cœur et l'amour du droit et de la justice. Je dis à M. Le Royer qu'il était impossible que sous la République on tolérât une pareille iniquité, que mettre une femme en prison parce qu'elle ne voulait pas se faire délatrice pour livrer son mari était un acte indigne d'un pays civilisé.

M. Le Royer eut la bonté de faire des démarches et, quelques jours après, il obtint la mise en liberté de cette pauvre femme.

Dans la maison que j'habitais, il y avait une

famille composée de trois enfants, — l'aîné avait sept ans, — et de leur tante, une vielle demoiselle qui les élevait. La mère des enfants était morte; leur père, resté veuf, vivait en compagnie de sa sœur qui soignait les petits orphelins. C'était un ouvrier rangé, mais pendant le siège l'atelier se ferma, les resssources de la famille s'épuisèrent, et, quand éclata l'insurrection du 18 mars, le père de famille fut contraint par la nécessité de servir la Commune pour avoir les trente sous par jour qu'elle continuait à donner aux gardes nationaux fédérés. Il fut arrêté, emprisonné à Versailles et conduit sur les pontons.

La tante vendit le peu qui lui restait pour donner du pain à ses neveux; de plus, elle cousait des chemises pour un magasin. Elle travaillait le jour et une partie de la nuit; de loin en loin elle envoyait une pièce de cinq francs à son frère détenu sur les pontons. Mais à force de pleurer et de coudre la nuit, ses yeux devinrent rouges, ses paupières se boursouflèrent, et ne pouvant supporter ni le grand jour ni la lumière de la lampe, elle fut obligée de cesser de coudre. Un voisin m'en parla et me la fit connaître.

J'écrivis à M. Le Royer et je lui exposai la situation navrante de cette malheureuse famille. M. Le Royer, à force de démarches et de sollicitations, obtint, au bout de quelques semaines, la mise en liberté de ce pauvre père de famille.

Je pourrais citer bien d'autres infortunés que M. Le Royer a obligés, mais il en serait fâché; il aime à faire le bien sans ostentation. Cependant,

pour ne parler que des victimes de la Commune, dussé-je le contrarier, je puis affirmer que, par des démarches et des sollicitations pour ainsi dire incessantes, il a obtenu la mise en liberté de plus de quatre-vingts personnes.

XI

DU SOCIALISME. — CONCLUSION

L'insurrection de la Commune, la plus formidable qu'on ait eu à Paris, a fait couler des flots de sang; elle a plongé dans le deuil et dans la misère, par suite de morts, d'emprisonnements et d'exils, peut-être cent mille familles. Il a fallu dépenser des sommes considérables pour réparer les ruines qu'elle a faites, sans compter les dommages causés au travail national par les proscrits qui ont porté notre industrie à l'étranger. Maintenant que tout est calme en apparence, que la République a pu résister à cette secousse épouvantable, que le pays, à chaque élection nouvelle, affirme son désir de vivre sous cette forme de gouvernement, il serait utile que tous les républicains cherchassent à empêcher le retour d'événements pareils à ceux-là.

Parmi les auteurs du 18 mars, il y en a beaucoup qui avaient le désir de faire une révolution sociale,

seulement, ils n'avaient pas d'idées bien arrêtées ni de programme bien défini.

Quand ils ont mis la main à la pâte, comme on dit vulgairement, ils ont vu qu'il n'était pas facile de réaliser leurs aspirations socialistes. En théorie, il est aisé de bâtir un plan pour organiser une société imaginaire; mais lorsqu'il s'agit de réformer une société vieille de bien des siècles, c'est autre chose : les novateurs se heurtent à tant d'obstacles, qu'ils désespèrent de réussir avant d'avoir commencé l'application de leurs systèmes sociaux.

Sous Louis-Philippe, on s'occupait beaucoup de la question sociale. Des écrivains de talent, des penseurs éminents, ont publié un grand nombre de livres et un plus grand nombre encore de brochures sur ce sujet.

En 1848, après la révolution de Février, il semblait que le moment était venu de résoudre la question sociale; on a simplement continué à discuter les théories socialistes comme auparavant, faute de pouvoir les appliquer.

Les républicains les plus avancés croyaient que, si l'on inscrivait dans la Constitution le *droit au travail*, on serait obligé de transformer la société pour que ce droit ne fût par illusoire.

Après de longues discussions, cette formule a été repoussée par la majorité de l'Assemblée constituante, et, plus tard, abandonnée par le parti républicain tout entier.

Il aurait fallu, pour que les ouvriers pussent exercer ce droit en tout temps, que l'État procurât

de l'ouvrage à tous ceux qui en auraient manqué. Comme les crises industrielles viennent presque toujours d'une surproduction ou d'une mauvaise récolte qui arrête ou diminue la vente, on était donc arrêté par une impossibilité. En effet, où l'État aurait-il pris l'ouvrage à faire pour le donner aux ouvriers sans travail? S'il eût voulut se faire fabricant, il aurait augmenté le stock des marchandises ouvrées, et lors même qu'il eût donné, au lieu de vendre, les produits qu'il aurait fait fabriquer, il aurait prolongé les crises industrielles au lieu d'en abréger la durée.

Tous les ouvriers et tous ceux qui ne sont pas assez riches pour vivre de leurs revenus ont le devoir de travailler, c'est même une nécessité pour eux; seulement, il n'est pas toujours facile de remplir ce devoir : le travail manque souvent; ce n'est que par l'épargne faite lorsque l'ouvrage est abondant et bien rémunéré et par l'économie que l'ouvrier peut passer, sans trop souffrir, les temps de chômage et de crises industrielles.

P.-J. Proudhon, le puissant critique qui a démoli à peu près tous les plans d'organisation sociale faits par les écrivains socialistes, a cru trouver quelque chose de pratique en imaginant la Banque d'échange en 1849. Il pensait que cette banque allait résoudre la question sociale. Il en était tellement convaincu, qu'il déclara solennellement, à la fin de sa brochure, que son système d'échange allait apporter une révolution bienfaisante dans le monde, et que s'il ne réussissait pas, il ne lui resterait plus qu'à demander pardon à Dieu et aux hommes de s'être trompé.

La Banque d'échange de P.-J. Proudhon n'a eu qu'une existence éphémère, elle n'a pas réussi, et je n'ai jamais entendu dire que son fondateur eût demandé pardon publiquement pour cet insuccès.

Il y a bien longtemps que j'entends parler de la question sociale, je m'en suis occupé pendant de longues années, j'ai lu les principaux ouvrages socialistes et j'ai le regret de dire que jusqu'à ce jour on n'a pas encore trouvé de solution pratique.

Il est bien aisé de se dire solialiste; le premier venu peut faire une déclaration de ce genre, mais cela ne suffit pas; il faudrait dire ce que l'on entend par socialisme et quelles sont les réformes que l'on croit nécessaires et propres à former un système d'organisation sociale, qui puisse améliorer considérablement la situation des prolétaires, *sans léser les intérêts des autres citoyens;* c'est là qu'est la difficulté.

Si l'on dit seulement que l'on veut des réformes sociales sans les indiquer, sans les préciser, en s'en tenant à des déclarations vagues, il n'y a personne, j'en suis convaincu, qui ne puisse se dire socialiste. Mais alors, il n'est pas nécessaire de prendre l'épithète de socialiste, à moins que ce ne soit dans un but électoral, pour séduire par des mots les électeurs ignorants.

Je comprends les communistes et les phalanstériens, ils ont des plans d'organisation sociale qui ont été décrits et publiés dans des livres. Les auteurs de ces systèmes ont eu des disciples nombreux de 1840 à 1851. Aujourd'hui que les partisans de ces théories sont devenus des hommes mûrs, que l'âge de l'en-

thousiasme et des illusions est presque passé pour eux, ils comprennent que la réalisation des rêves de leur jeunesse est impraticable.

Les hommes en général sont trop égoïstes, trop vaniteux, trop indifférents, trop amis de l'indépendance et de la liberté pour consentir à vivre dans une société communiste où tous seraient soumis à la même règle. Les ouvriers aiment trop l'égalité pour adopter le phalanstère où il y aurait trois classes : capitalistes, hommes de talent et travailleurs[1], qui auraient des parts inégales dans la répartition des revenus sociaux.

On dit tous les jours : « Nous vivons dans une société égalitaire, il n'y a plus de classes en France. » Ces déclarations peuvent plaire à des gens qui aiment à se payer de mots. Mais en réalité, si nous n'avons plus de classes telles qu'elles existaient avant la grande Révolution de 1789 : noblesse, clergé, tiers état et plèbe, nous avons au moins deux classes : la première formée de tous ceux qui possèdent le savoir et la fortune, et la seconde formée de la masse de ceux qui ne possèdent presque rien et qui, en fait de savoir, connaissent à peine l'A B C des connaissances humaines.

Sur nos monuments publics, il y a bien des années qu'on y voit la belle devise : *Liberté, égalité, fraternité*, sans que pour cela elle soit gravée dans le cœur de la plupart des hommes.

Est-ce que la liberté est la même pour tous? Évidemment, non.

[1] *Capital, talent et travail.*

Le citoyen qui appartient à la classe de ceux qui ont savoir et fortune est bien plus libre que celui qui fait partie de la classe ignorante et pauvre.

Il en est de même pour l'égalité.

Est-ce qu'un ministre consi lère son valet de chambre comme son égal? Est-ce qu'un brosseur ou palfrenier est l'égal d'un général? Est-ce qu'un archevêque ne se croit pas bien au-dessus du sonneur de cloches ou du bedeau de sa cathédrale? Est-ce qu'un banquier ou un riche industriel traite sur le pied d'égalité son garçon de bureau ou son jardinier?

La fraternité ne peut exister qu'entre des égaux. Les laquais, les valets et tous les domestiques n'étant pas les égaux des hommes riches qui les emploient, ne peuvent pas être considérés par ceux-ci comme des frères.

Est-ce qu'un homme qui fait cirer ses bottes et brosser son pantalon à un autre homme a pour ce serviteur les égards qu'on a pour un frère? Ce n'est pas vraisemblable, ou le domestique serait alors un frère bien déshérité.

En général l'homme aime peu l'égalité, il l'aime pour lui-même, il veut bien devenir l'égal de ceux qui lui sont supérieurs, mais il ne désire pas que ceux qui sont dans une situation inférieure deviennent ses égaux. Je ne parle pas des riches seuls, l'espèce humaine est ainsi faite.

Il y a autant de vanité et autant d'aristocratie dans la classe des travailleurs qu'il y en a dans la classe élevée.

L'employé de commerce ou de maison de banque se

croit bien supérieur à l'ouvrier et celui-ci, à cause de l'indépendance relative que sa profession lui donne, a le droit de se croire bien au-dessus des *larbins* de grandes maisons, des garçons de café et des domestiques de tous genres.

* * *

Les républicains sont certainement les hommes les moins vaniteux, les moins ambitieux et les moins aristocrates de tous; malgré cela, il n'en manque pas qui oublient d'être modestes.

Observez ceux que le hasard et le choix plus ou moins éclairé de leurs concitoyens ont envoyé siéger dans les conseils généraux, dans les conseils d'arrondissement ou dans les conseils municipaux. Vous remarquerez bientôt que l'élection a transformé les moins intelligents et les moins instruits, ils se croient d'autres hommes; cependant ils ne sont ni plus savants ni plus sensés après leur nomination qu'auparavant; cela ne fait rien, ils se prennent volontiers pour de grands hommes parce qu'ils sont les oints du suffrage universel. Ce qui contribue à entretenir cette illusion chez eux, c'est qu'ils sont dans leur petite sphère entourés de flatteurs qui les encensent et les flagornent. Dans les réunions publiques ou privées et partout où ils daignent se rendre, ils sont recherchés, entourés par les gens, toujours si nombreux, qui n'applaudissent qu'au succès. Les hommages dont ils sont entourés ne durent pas plus que leurs mandats.

La foule est capricieuse; elle se lasse vite de ceux

qui la représentent, surtout quand ils n'ont pas une capacité hors ligne. Puis il y a la jalousie, les ambitieux qui brûlent d'arriver, les envieux qui aspirent à remplacer ceux qui sont en fonction, qui s'acharnent après les plus faibles et qui démolissent facilement des hommes qui n'ont pas une grande valeur.

Une fois rentré dans le rang, le vaniteux, qui n'est plus investi d'une fonction élective, cesse aussi d'être entouré et flatté; et alors, il comprend peut-être, mais un peu tard, que les flatteries et l'encens qu'on lui prodiguait s'adressaient à la fonction qu'il remplissait et non à sa personnne.

Il faut être indulgent pour ceux qui ont ces travers, la faute en est souvent au milieu dans lequel ils ont vécu. Ils sont républicains pas sentiment, et leur raison leur dit que la vérité et la justice sont de ce côté, mais l'éducation monarchique qu'ils ont reçue leur fait commettre des contradictions.

* * *

L'Empire, par les persécutions qu'il exerça contre les républicains et par la suppression de toutes les libertés, enraya complètement le mouvement socialiste en France. La plupart des associations ouvrières furent dissoutes à la suite du coup d'État, les locaux où elles siégeaient furent fermés par ordre de l'autorité qui s'efforçait de faire disparaître tout ce qui rappelait la révolution de Février. Le silence se fit sur toutes les questions sociales et le *droit au travail*, qui avait eu de nombreux partisans, fut relégué au rang des utopies.

En 1848, il s'était fondé, à Paris, à Lyon et dans d'autres villes, des sociétés coopératives; quelques-unes étaient des sociétés de production, comme celle des tailleurs à Paris et celle des veloutiers à Lyon, mais le plus grand nombre était des sociétés de consommation.

Cette dernière sorte de société est celle qui réussit le plus facilement, parce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de grands capitaux pour fonder ces sociétés et des hommes de talent pour les diriger.

La première société de ce genre qui a été créée à Lyon est celle dite *des castors*.

Un certain nombre de citoyens se groupaient et achetaient en gros des marchandises qu'ils se partageaient à peu près au prix coûtant. Les sociétaires se réunissaient dans des hangars, dans des chambres ou dans des caves et ne vendaient pas au public, de sorte qu'ils n'avaient ni frais de patente, ni frais d'éclairage, ni frais de manutention; chaque adhérent devant à tour de rôle servir ses coassociés. Les frais généraux se bornaient à la location du petit réduit où se faisait le partage des denrées achetées en commun.

Cet essai de coopération ne pouvait faire profiter qu'un petit nombre d'individus des avantages de l'association. Éclairés et encouragés par ce premier succès, des citoyens formèrent des associations dans différents quartiers de la ville; ils se cotisèrent et formèrent de petits capitaux avec des actions de cinquante et de cent francs. Alors les associations de consommation devinrent de véritables maisons de

commerce dirigées par des actionnaires ou par des employés à la solde des associations Les statuts faisaient une obligation aux sociétaires d'acheter dans les magasins de la société toutes les marchandises qu'ils consommaient ou dont ils faisaient usage. Les non-associés pouvaient y faire des achats comme dans les autres maisons de commerce; seulement, ils étaient assurés d'acheter les marchandises aux prix courants, sans altération, telles qu'elles étaient sorties des maisons de gros. Ces associations étaient prospères, lorsque la police de l'Empire fit fermer leurs magasins.

Cependant, quelques années après le coup d'État du 2 décembre 1851, les idées coopératives reprirent faveur. L'administration impériale *tolera* l'établissement de quelques associations de production et de consommation, mais à la condition qu'on ne s'y occuperait pas de politique.

Les associations ouvrières qui furent fondées sous l'Empire servirent de dérivatif à la politique, tout en fournissant un aliment aux esprits actifs qui ont besoin de s'occuper de quelque chose en dehors de leur travail habituel. Elles ne faisaient pas ombrage au gouvernement puisqu'elles n'existaient que par tolérance; le pouvoir qui les avait fait fermer après le coup d'État aurait pu les faire fermer encore. Le gouvernement de Napoléon III ne demandait qu'une chose : c'est qu'on ne s'occupât pas de politique et qu'on le laissât tranquille.

La coopération ne pouvait contrarier personne; ce n'était pas une chose nouvelle, elle ne renfermait

dans ses flancs aucune théorie qui pût effrayer la bourgeoisie qui avait eu peur du socialisme, en 1849; elle ne menaçait aucun privilège, elle n'introduisait dans le monde aucune innovation capable de jeter l'inquiétude dans les esprits. La coopération n'était qu'une imitation en petit des grandes sociétés fondées pour l'exploitation des mines, des canaux, des chemins de fer, des grandes usines, etc., etc.

Les capitalistes, en créant ces vastes associations, ont fait de la coopération avec succès; ils ont eu leur possession les deux instruments qui font réussir : le savoir et l'argent.

En admettant que les ouvriers aient le savoir nécessaire pour fonder et diriger une association dans le but d'exploiter leur industrie, il leur manque le capital. Comment peuvent-ils se le procurer? En épargnant sur leurs salaires. Cela est possible pour les ouvriers intelligents et habiles qui gagnent largement pour subvenir à leurs besoins; en s'imposant de légères privations, ils pourraient réaliser une somme suffisante afin de souscrire pour une ou plusieurs actions.

Mais la masse, qui vit au jour le jour et qui gagne à peine de quoi vivre, comment pourrait-elle amasser une partie du capital indispensable à la fondation de sociétés coopératives? On ne le dit pas. Parmi les ouvriers qui gagnent de bonnes journées, il y a des situations différentes : il y a les célibataires, ceux qui sont mariés et ceux qui ont plusieurs enfants. Cette diversité de condition rend nécessairement l'épargne plus difficile pour les uns que pour les autres.

La difficulté pour les ouvriers de réunir un capital

d'une certaine importance est l'obstacle principal qui s'oppose à l'établissement de sociétés coopératives de production. Ce genre d'association n'est possible que dans les industries où l'outillage et les matières premières qu'on y emploie ne sont pas d'un prix élevé, et où la façon, au contraire, a une grande importance par rapport au prix des objets fabriqués. En outre, pour un grand nombre d'industries, il faut à la tête des usines ou des ateliers, des directeurs ou des contremaîtres ayant fait des études spéciales, ce qui leur donne une compétence qu'un homme qui ne fait que manier l'outil acquiert rarement.

Ce genre d'associations coopératives est difficile à réaliser. C'est cependant celui qui donnerait les meilleurs résultats au point de vue social. L'ouvrier membre d'une société de production devient un vingtième, un centième de patron; sa situation morale s'élève; il devient plus indépendant et sa part de bénéfice peut aussi augmenter son salaire. Intéressé à ce que son industrie prospère, il est obligé de s'occuper de toutes les questions qui ne préoccupent guère que les chefs d'industrie aujourd'hui : questions de perfectionnement, questions de concurrence et de bon marché, questions de transport et de douane, etc. Il devient attentif à tout ce qui peut troubler la paix du monde et nuire au commerce international; il devient nécessairement l'ennemi des grèves et des troubles de la rue.

Il y aurait donc intérêt pour tout le monde à ce que les associations coopératives de production se développassent sur une grande échelle.

Il y a aussi la participation aux bénéfices dont on parle depuis longtemps et que quelques patrons philanthropes ont mis en pratique dans leurs établissements industriels.

Ce genre d'association, dont le patron fournit l'outillage, le capital et la capacité dirigeante, n'est possible que dans les usines ou fabriques qui sont dans un état prospère et qui donnent des bénéfices suffisants pour payer les frais généraux, tels que salaires d'ouvriers et d'employés, intérêt du capital engagé, amortissement de l'outillage, frais d'entretien des bâtiments, impôts, alimentation d'un fonds de réserve pour les mauvaises années, etc., et enfin un excédent qui devient le bénéfice net ou la somme à répartir entre le patron, les employés et les ouvriers, dans les proportions fixées par le chef de l'usine ou de la fabrique.

Dans toute association avec participation aux bénéfices, il faut d'abord que l'ouvrier ait un minimum de salaire fixé pour assurer sa subsistance et celle de sa famille.

Dans une fabrique ou dans une usine qui n'aurait pas encore eu le temps de se créer un fonds de réserve et qui subirait des pertes, ou serait obligée de liquider par suite d'une grande crise industrielle, non seulement l'ouvrier ne pourrait avoir de part dans des bénéfices qui n'existeraient pas, mais, en bonne justice, il devrait subir sa part des pertes, ce qui n'est pas possible. En réfléchissant, on voit que la participation ne peut être établie que dans des cas particuliers et ne dépend que de la bonne volonté des

chefs d'usine ou de fabrique qui peuvent trouver leur compte à stimuler le zèle de leurs ouvriers. Ceux-ci, étant intéressés à grossir les bénéfices, peuvent apporter plus de soins dans leur travail, et diminuer considérablement ce qu'on appelle le *coulage*.

La société coopérative de consommation ou de vente est la plus facile à établir et à faire réussir. Il n'est pas nécessaire d'être ingénieur ou même d'avoir un brevet élémentaire pour peser du fromage et du sucre, ou pour mesurer du calicot et de la toile. Il suffit que les employés soient honnêtes pour que le succès soit certain ; à moins, toutefois, que les frais généraux ne dépassent les bénéfices que donnerait une vente trop restreinte.

La plus ancienne société coopérative de consommation ou de vente est celle des *Pionniers équitables* de Rochdale[1], en Angleterre. Cette société, qui est arrivée à vendre pour plusieurs millions par an, a commencé ses opérations avec des ressources tellement limitées quelle aurait pu, à ses débuts, mener toutes ses marchandises sur une brouette.

Tous ceux qui se sont occupés de coopération connaissent l'origine de cette célèbre association. En novembre 1843, une douzaine d'ouvriers tisseurs, sans travail et à peu près sans ressources, se réunirent pour causer de leur situation précaire et des moyens de l'améliorer dans l'avenir. Ils avaient

[1] Rochdale est une ville de quarante à cinquante mille habitants, du comté de Lancastre, à dix-sept kilomètres de Manchester.

essayé de la grève et de l'émigration, rien ne leur avait réussi. Ils songèrent à s'unir pour acheter en gros les denrées qu'ils consommaient dans leurs ménages; de cette façon, ils espéraient augmenter leurs salaires des bénéfices que faisaient sur eux les marchands au détail.

Pour commencer, il leur fallait un petit capital; ils s'engagèrent à souscrire chacun *two pence* par semaine, soit vingt centimes, et à s'adjoindre des coassociés. Lorsqu'ils furent au nombre de vingt-huit, ils ouvrirent une petite boutique. D'abord, les commères du voisinage s'assemblèrent devant le magasin et s'en moquèrent; mais comme les marchandises étaient de bonne qualité et pas plus chères qu'ailleurs, peu à peu les chalands prirent le chemin de la petite boutique; cela permit aux tisseurs de Rochdale de surmonter toutes les difficultés que leur causaient l'exiguïté de leur capital et la colère des boutiquiers auxquels ils faisaient concurrence. Dans la suite, leur commerce prit un développement merveilleux, et la Société des *pionniers équitables* a servi de modèle à un grand nombre d'associations qui se sont fondées depuis en Angleterre.

En France, nous n'avons rien eu de comparable. A Lyon, un certain nombre de sociétés de ce genre ont prospéré, mais celles qui ont donné les meilleurs résultats, ce sont celles qui ont été dirigées par des partisans convaincus de la coopération. Elles ont donné pendant longtemps de forts dividendes aux actionnaires.

La prospérité des magasins existants a fait croire

aux associés qu'en multipliant des maisons de vente, ils accroîtraient encore leurs bénéfices; il n'en a rien été : les frais généraux devenaient doubles ou triples et la vente n'augmentait pas dans les mêmes proportions.

Puis la concurrence s'en est mêlée, les sociétés nouvelles ont cru mieux faire que les anciennes; pour attirer la clientèle, elles ont donné une part fixe de bénéfice aux acheteurs non associés. Cette part était en moyenne de deux pour cent sur les achats effectués, payée tous les six mois ou tous les ans, selon que les associations faisaient leurs inventaires une fois ou deux fois par an.

Les associations coopératives sont malheureusement retardées dans leur développement par la méfiance et par la jalousie.

Il y a bien peu d'hommes qui ne se croient des aptitudes commerciales hors ligne; de là naissent des critiques incessantes contre les gérants; la plupart des associés sont convaincus qu'ils feraient beaucoup mieux que ceux qui dirigent. Ceux qui aspirent à remplacer les employés en fonction ne se contentent pas toujours de critiquer l'habileté, l'affabilité, la tenue de ceux qui sont préposés à la vente, mais souvent ils lancent des insinuations perfides sur la probité des vendeurs. Ces calomnies sourdes font leur chemin et arrivent aux oreilles de ces braves gens, lesquels se découragent et, se voyant menacés de perdre leur modeste emploi, n'apportent plus dans leur service le même entrain et le même désir de faire prospérer l'association.

Indépendamment de ce qui précède, comme chaque association qui réussi fait *fondre* ou disparaître trois ou quatre petits magasins, les boutiquiers qui vivaient du petit commerce qu'ils faisaient depuis un certain nombre d'années deviennent des ennemis acharnés de la coopération ; indépendamment de ceux qui ont dû fermer leurs boutiques, les associations ont encore pour ennemis les commerçants qui continuent à *vivoter* et qui redoutent qu'une nouvelle société coopérative ne vienne s'établir dans leur voisinage et ne les réduise à la même extrémité que leurs confrères qui ont déjà amené leurs pavillons.

Ces diverses causes ont empêché, selon moi, le développement des sociétés coopératives et amené la ruine de quelques-unes.

D'un autre côté la foi en la coopération a bien diminué ; ce qui le prouve, c'est que la moitié au moins des anciens associés qui ont été préposés à la vente dans les magasins des sociétés ont créé pour leur compte personnel de petites boutiques qui remplacent celles qui avaient été supprimées.

C'est une chose regrettable, car tout ce qui peut apporter un peu de bien-être dans la famille du travailleur ne devrait pas être abandonné.

Il ne faut pas s'exagérer outre mesure les effets de la coopération. Mais quels que soient les bénéfices qui peuvent en résulter pour un ménage d'ouvriers, il est certain qu'en les accumulant pendant trente ou quarante ans, ils peuvent être d'un grand secours lorsque la vieillesse et les infirmités arrivent.

Dans un ménage composé du père, de la mère et

de trois enfants, il se consomme chaque jour en pain, viande, épicerie, vin, cidre ou bière, une somme qui varie de 2 fr. 50 à 5 francs, selon le degré de pauvreté ou de bien-être de la famille; la moyenne est de 3 fr. 75. On peut admettre que la société coopérative donne 4 pour 100 de bénéfice à chacun de ses membres sur ses achats; ce chiffre n'a rien d'exagéré, puisque les associations qui donnaient 2 pour 100 aux acheteurs qui n'étaient pas membres de la société, distribuaient encore un dividende aux actionnaires.

3 fr. 75 à 4 pour 100 donne 15 centimes par jour, lesquels multipliés par 365 jours donne un total de 54 fr. 75 par an. Cette somme de 54 fr. 75, placée chaque année à intérêt composé à 4 pour 100 pendant 30 ans, donne la somme de 3490 fr. 44, et à 5 pour 100 pendant la même période la somme de 3819 fr. 40. Ce n'est pas une somme énorme, mais cela vaut mieux que rien, d'autant plus que ces bénéfices produits par la coopération n'empêcheraient pas l'ouvrier de faire sur son salaire les économies qu'il fait en vivant en dehors de l'association; au contraire, il est démontré que l'épargne attire l'épargne. Lorsqu'un ouvrier est parvenu à se former un petit capital, il est rare qu'il ne cherche pas à le grossir encore.

La coopération n'est pas une panacée, elle ne peut pas guérir tous les maux, mais telle qu'elle est, en considérant les avantages qu'elle offre, on voit qu'elle n'est pas à dédaigner.

L'épargne pour les caisses de retraite pour la

vieillesse est aussi une excellente chose, qu'on ne saurait trop encourager.

Je sais bien que la coopération et l'épargne pour les caisses de retraite ne sont à la portée que des plus intelligents et des plus éclairés. Il en sera malheureusement ainsi longtemps encore.

En répandant l'instruction à flots le nombre des ignorants diminuera rapidement.

Dans tous les calculs que l'on fait aujourd'hui sur l'épargne on tient compte des intérêts qui accroissent dans des proportions considérables l'argent placé dans les caisses de retraite. Cela tient à ce qu'il y a des gens qui ont besoin d'argent, qui payent un intérêt à ceux qui veulent et peuvent leur en prêter. Cet intérêt varie selon que l'argent est plus ou moins abondant d'une part, et, d'une autre part, selon les garanties morales et matérielles qu'offre l'emprunteur.

Si tout le monde épargnait, ainsi que le voudraient ceux qui rêvent une caisse de retraite obligatoire pour tous, hommes et femmes, personne n'emprunterait, il n'y aurait plus que des prêteurs et l'intérêt ou loyer de l'argent tomberait à un chiffre voisin de zéro, et alors tous les calculs se basant sur l'intérêt des intérêts deviendraient nuls.

Malgré ce temps relativement heureux qui pourra se voir plus tard, mais que les hommes de ma génération ne verront pas, l'épargne sera toujours utile.

L'ouvrier qui a quelques économies pour soulager les siens et lui-même, en cas de maladie ou de chômage, est infiniment plus heureux que celui qui ne

peut jamais avoir deux pièces de vingt francs à son service, et qui est dans la misère aussitôt que la maladie ou le chômage viennent visiter son foyer.

✦ ··· ✦

Comme conclusion et en attendant qu'on ait trouvé une solution pratique du problème social, je crois que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de donner l'instruction gratuite à tous, la liberté à tous, afin que les ouvriers puissent, aussi bien que les patrons se réunir, se concerter, discuter leurs intérêts et s'associer librement[1]. Il faut démontrer l'utilité, à cause des avantages qui en résultent, de l'établissement de sociétés coopératives de consommation, de vente et de production ; encourager les sociétés de secours mutuels, les caisses de prêts et de retraites ; faciliter l'épargne, rendre le service militaire obligatoire pour tous, créer des orphelinats laïques, des asiles également laïques pour les vieillards, les incurables et les invalides du travail des deux sexes.

Avec l'instruction et la liberté, les intelligents et les forts se tireront d'affaire et pourront par l'économie et l'épargne améliorer leur situation.

Quant à ceux que la nature a moins bien doués et moins bien armés pour livrer le combat pour la vie, ils ne doivent pas désespérer non plus ; ils profite-

1 Depuis que ces lignes ont été écrites, les Chambres ont voté des lois qui ont donné l'instruction gratuite et obligatoire, la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association, etc., etc.

ront de toutes les lois qui seront faites dans l'intérêt du plus grand nombre.

La société doit être bienveillante pour eux; elle doit agir à leur égard comme une mère de famille qui aime et prodigue davantage ses soins à ceux de ses enfants qui sont faibles et souffreteux.

Sous la République, le progrès doit être continu, il faut marcher, toujours marcher, peut-être lentement parfois, mais il faut éviter de marquer le pas.

La richesse sociale doit s'accroître constamment par le travail et, à mesure qu'elle augmente, ses effets bienfaisants se font sentir dans tout le pays, le bien-être se répand et devient plus grand à tous les degrés de l'échelle sociale, depuis la cabane du pauvre jusqu'au château du riche.

FIN DU TOME SECOND

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

DEUXIÈME PARTIE

— SUITE —

V. — Premiers mois de l'année 1852 à la prison de Belle-Isle. 1
VI. — *L'Humanitaire.* — Fin de l'année 1852. . . . 10
VII. — Année 1853. — Tables tournantes 30
VIII. — Année 1854. — Complot de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique. — Albert. — La Commune révolutionnaire. — Mise en liberté de Barbès. 50
IX. — Année 1855 et 1856. 80
X. — Année 1857. — Départ pour la Corse. 107
XI. — Prison de Corté. 134
XII — Je suis mis en liberté. 149

TROISIÈME PARTIE

I. — Comment on précédait sous l'Empire à l'égard des condamnés politiques graciés. 163
II. — Mon mariage. — L'amnistie. 176

III. — Naissance de mes enfants. — Les mouchards. — La presse à Lyon. — Mon élection. — Fondation de la Société d'enseignement professionnel. . . . 181
IV. — Encore des mouchards. — Le faux Avril. — Liste des suspects sous l'Empire. 203
V. — Tentative pour fonder un journal radical à Lyon. — Élection de M. Bancel. — Réunion libre échangiste au Grand-Théâtre. — Le Polonais à Lyon. — Comité polonais. 213
VI. — Le 4 septembre 1870 à Paris. 234
VII. — Je suis nommé gouverneur des châteaux de Saint-Cloud, de Meudon et de la Malmaison. 247
VIII. — Prisonnier des Prussiens, je suis conduit par eux à Versailles. — Ma fuite. 299
IX. — Je suis nommé secrétaire général à Alençon (Orne) — Flers. — Argentan. 339
X. — La Commune. — Je suis arrêté par les gardes nationaux fédérés. — Fin de la Commune. 364
XI. — Du socialisme. — Conclusion. 387

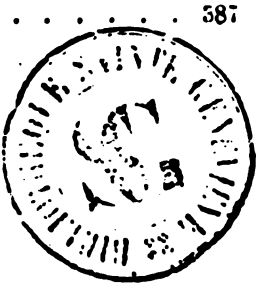

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL

71 564 AA 30